

# La Citation à l'ordre du jour



1991–2016

## COORDONNÉES

### Adresse postale :

Direction – Distinctions honorifiques et reconnaissance (DDHR)  
Quartier général de la Défense nationale  
101, promenade Colonel By  
Ottawa ON K1A 0K2

### Téléphone :

1-877-741-8332

### Internet :

<http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhr-ddhr/index-fra.asp>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015

A-AD-300-000/JD-005

No de catalogue: D2-359/2016

ISBN 978-0-660-03381-5



Canada

# La Citation à l'ordre du jour



1991–2016

Sa Majesté la Reine Elizabeth II, Reine du Canada,  
portant ses insignes de Souveraine de l'Ordre du  
Canada et de l'Ordre du mérite militaire, dans la  
Salle de la tente à Rideau Hall, Fête du Canada 2010.

Photo : Patrimoine canadien, le 1<sup>er</sup> juillet 2010



## Dédicace



*Aux Canadiens et aux Canadiennes dont le nom a été publié  
dans la Gazette du Canada comme ayant été cités à l'ordre  
du jour en reconnaissance de leurs actes de bravoure  
et de leurs services distingués.*



Général Jonathan Holbert Vance,  
CMM, CSM, CD, Chef d'état-major de la  
Défense, portant sa chaîne de fonction  
en tant que Commandeur principal de  
l'Ordre du mérite militaire, Rideau Hall,  
25 septembre 2015



Chief of the Defence Staff

Chef d'état-major de la Défense

National Defence  
Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de  
la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

Après avoir servi comme major en Croatie en 1994, on m'informa que je serais cité à l'ordre du jour. J'en ressentis alors un profond honneur, peut-être plus encore que si l'on m'avait annoncé que je recevais une décoration; c'est que je connaissais la longue tradition entourant cet honneur insigne accordé par la Couronne, et en particulier, qu'il était réservé aux seuls accomplissements opérationnels.

Aujourd'hui, à titre de Chef d'état-major de la Défense, c'est avec grande fierté que je prends note du fait que l'année 2016 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la version canadienne de la Citation à l'ordre du jour.

Je suis enchanté d'apprendre que le présent livre non seulement retrace l'évolution depuis les racines britanniques de cet honneur chargé d'histoire, où une mention envoyée de la ligne de front ou de la mer était un énorme honneur, mais plus notable encore, qu'il établit le registre permanent des quelque 400 Canadiens et Canadiennes qui, depuis 1991, ont été cités à l'ordre du jour, avec la citation qui leur a valu cet honneur.

De la guerre du Golfe à l'Afghanistan, en passant par les Balkans, la Somalie et les diverses missions des Nations Unies, ces militaires des Forces armées canadiennes de Sa Majesté ont été reconnus pour avoir fait preuve des valeurs militaires que sont la vaillance, le dévouement et le service distingué lors de leur déploiements opérationnels.

Ne vous méprenez pas sur la modeste apparence de la feuille de chêne de bronze : les actes qu'elle honore sont d'une grande portée, et parfois exécutés avec audace comme nous l'apprennent les citations consignées dans ce livre. À ceux et à celles qui arborent la feuille de chêne de bronze, il me fait vivement plaisir de réitérer les paroles inscrites au certificat : « je suis chargé d'exprimer la haute appréciation de Majesté ».



Le Général J.H. Vance



National  
Defence

Défense  
nationale

Canada

# Table des matières

<b>Dédicace</b>	.....	v
<b>Message – Général Jonathan Holbert Vance, CMM, CSM, CD, chef d'état-major de la défense</b>	.....	vii
<b>Introduction</b>	.....	ix
<b>Chapitre un</b>	La Citation à l'ordre du jour dans le régime britannique de distinctions honorifiques .....	1
<b>Chapitre deux</b>	La Citation à l'ordre du jour dans le régime canadien moderne des distinctions honorifiques .....	43
<b>Chapitre trois</b>	Analyse statistique de 1991 à 2016.....	57
<b>Chapitre quatre</b>	Certificats et insignes.....	69
<b>Conclusion</b>	.....	81
<b>Appendice un</b>	Lettres patentes .....	83
<b>Appendice deux</b>	Règlement .....	87
<b>Appendice trois</b>	Lignes directrices administratives.....	91
<b>Appendice quatre</b>	Registre des personnes citées à l'ordre du jour de 1991 à 2016 .....	95
<b>Notes</b>	.....	208
<b>Glossaire des initiales honorifiques</b>	.....	213
<b>Bibliographie</b>	.....	215
<b>Remerciements</b>	.....	218

# Introduction

Le présent projet historique a été entrepris pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Citation à l'ordre du jour (COJ) moderne dans le Régime canadien de distinctions honorifiques.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une décoration ni d'une médaille en tant que telle, la COJ représente une forme de reconnaissance très importante, car il s'agit d'une distinction honorifique nationale émanant du chef d'État, mais peut-être plus important encore, parce que seuls les militaires ayant servi dans un théâtre opérationnel y sont admissibles. Elle est à bien des égards une version junior des Décorations de vaillance militaire (DVM), et son lien direct avec les opérations de combat lui confère tout son prestige.

Les quelque 400 personnes qui ont été citées à l'ordre du jour au cours du premier quart de siècle de l'historique de cette distinction spéciale ont fait preuve de bravoure et de dévouement

au devoir dans le cadre d'opérations actives. Contrairement à d'autres distinctions honorifiques qui reconnaissent le leadership stratégique et opérationnel ou le service distingué et où les décorations sont naturellement en grande partie décernées aux grades supérieurs, les COJ, tout comme les DVM, sont une distinction accordée aux soldats, c'est-à-dire aux grades les moins élevés, qui se distinguent dans l'art de la guerre menée à la pointe de l'épée.

Le présent document présente une revue historique de la COJ, une analyse statistique des Citations décernées depuis 1991, de l'information au sujet des insignes ainsi que le règlement relatif à cette distinction honorifique. L'élément central de la présente publication demeure toutefois le registre contenant les noms et les citations des personnes citées à l'ordre du jour au cours de ces 25 premières années.

*Bien qu'il ne s'agisse pas d'une décoration ni d'une médaille en tant que telle, la COJ représente une forme de reconnaissance très importante, car il s'agit d'une distinction honorifique nationale émanant du chef d'État, mais peut-être plus important encore, parce que seuls les militaires ayant servi dans un théâtre opérationnel y sont admissibles.*



# Chapitre un

Les Citations à l'ordre du jour  
dans le régime britannique  
de distinctions honorifiques

*Le fait que les Citations à l'ordre du jour étaient officiellement publiées dans la London Gazette à l'instar d'autres distinctions honorifiques et qu'elles étaient désormais associées à un insigne officiel approuvé par le roi signifiait qu'elles étaient considérées comme un honneur public officiel accordé au nom du roi et qu'elles s'inscrivaient officiellement parmi les distinctions honorifiques décernées en reconnaissance d'actes de vaillance.*



## Origines

Avant l'institution des décosations de vaillance officielles, il était d'usage de citer à l'ordre du jour les personnes qui se distinguaient dans le cadre d'opérations, que ce soit par des actes de bravoure ou d'autres services distingués. Bien que cette pratique remonte au temps des Romains, la pratique britannique « moderne » telle que nous la connaissons aujourd'hui est apparue au 18<sup>e</sup> siècle. L'ordre du jour était un rapport ou une dépêche que les commandants sur le terrain ou en mer envoyait à leur souverain, au Parlement ou aux autorités militaires supérieures pour les informer des progrès de la campagne. Le fait d'être mentionné dans la dépêche était un honneur en soi, et, au départ, cela ne s'accompagnait pas d'un certificat ou d'une forme de reconnaissance externe. À ses débuts, la pratique consistait à signaler les services des officiers méritants à l'attention des autorités supérieures se limitait essentiellement aux commandants de formation ou d'unité ou encore aux officiers supérieurs d'état-major; ce n'est que plus tard que cette pratique s'est étendue aux officiers subalternes. Le fait d'être ainsi cité pouvait être propice à une carrière puisque cela pouvait parfois donner lieu à des promotions et à des nominations. À l'occasion, les Citations pouvaient avoir une incidence sur le montant du prix en argent que recevaient les personnes. Des militaires du rang ont été inclus pour la première fois dans une dépêche envoyée le 2 mars 1843 par le général Sir Charles James Napier, GCB, lors de la campagne de Sind, aux Indes<sup>1</sup>. À cette époque, la dépêche en entier était souvent publiée officiellement dans la *London Gazette*, qui était le journal officiel du gouvernement britannique.

Les articles publiés dans la *Gazette* comprenaient parfois seulement une liste de noms, et d'autres fois, une description détaillée des actes reconnus. Comme la COJ pouvait être utilisée aussi bien pour des actes de bravoure ou de dévouement au devoir que pour d'autres services distingués sur le terrain, certains ont affirmé que, dans les cas où seul le nom était publié, cela sous-entendait que la distinction reconnaissait des actes de vaillance dans des situations où tous avaient servi utilement et avec courage, mais où quelques-uns s'étaient distingués de sorte à mériter une mention spéciale. Dans le cas des personnes reconnues pour leur service dévoué ou distingué, une citation expliquait quels étaient les actes honorables qu'elles avaient accomplis<sup>2</sup>.

Voici quelques extraits de dépêches liées à la campagne d'Azov, une campagne navale menée dans le cadre de la guerre de Crimée, qui illustrent le style général des Citations initiales :



Le général Sir Charles James Napier, GCB

Photo : DP



L'escadre française au cours de la Guerre de Crimée

Photo : DP



La Médaille de la Crimée

Photo : DP

**Contre-amiral Sir Edmund Lyons, HMS  
(Her/His Majesty's Ship/Navire de Sa Majesté)  
Royal Albert, près de Kertch, le 22 juin 1855.**

À l'Amirauté :

« [...] Je recommande à l'attention toute spéciale des lords de l'Amirauté la mention que fait le capitaine Lyons des services signalés qu'ont rendus en plusieurs occasions les bateaux de l'escadre, sous le commandement de cet excellent officier, si rempli de zèle et dynamique, le lieutenant J.F.C. MacKenzie, du *Miranda*. Je signale aussi l'heureux et brillant fait d'armes du lieutenant Cecil W. Buckley, du *Miranda*, la conduite du lieutenant Hugh T. Burgoyne, du *Swallow*, et celle de M. John Roberts, maître canonnier de l'*Ardent*. On leur doit les plus importants résultats<sup>3</sup>. »

**Capitaine Edmund Moubray Lyons, HMS  
*Miranda*, au large de Genitchi, le 29 mai 1855.**

Au contre-amiral Sir Edmund Lyons :

« [...] Les navires rouvrirent le feu contre la place et les chaloupes partirent. Le lieutenant Cecil W. Buckley du *Miranda*, le lieutenant Hugh T. Burgoyne, du *Swallow*, et M. John Roberts, canonnier de l'*Ardent*, offrirent de débarquer seuls pour mettre le feu aux magasins; j'acceptai leur offre, conscient du risque imminent qu'ils courraient, compte tenu de la supériorité des forces présentes et du fait qu'ils se trouveraient hors de la portée de tir des navires. Ils accomplirent cette périlleuse opération, échappant avec peine aux Cosaques qui



L'amiral Edmund Lyons,  
1<sup>er</sup> baron Lyons, GCB, KCH

Photo : DP



Le Navire de Sa Majesté *Miranda*

Photo : DP

les empêchèrent presque de retourner à leurs embarcations. Le lieutenant MacKenzie, pendant ce temps, brûlait le reste des navires marchands, malgré les tirs provenant de quatre pièces d'artillerie de campagne et de la mousqueterie de l'ennemie situées presque à bout portant des embarcations. Tout ayant maintenant été efficacement mené à bien, les embarcations sont revenues. Bien que plusieurs d'entre elles aient été touchées par de la mitraille, un seul homme, très heureusement, avait été légèrement blessé. Le lieutenant MacKenzie parle avec éloge de la bravoure et du sang-froid des hommes qu'il avait sous ses ordres. En outre, permettez-moi de vous signaler le service méritoire du lieutenant MacKenzie qui a détruit plus de 90 bâtiments marchands russes et du blé pour l'armée ennemie d'une valeur de 100 000 livres sterling. Tout cela a été obtenu sans autre dommage qu'un homme légèrement blessé<sup>4</sup> [...] » Captain Sherard Osborn, HMS *Vesuvius*, Azoff Sea, 30 September 1855.

**Capitaine Sherard Osborn, HMS *Vesuvius*, mer d'Azov, le 30 septembre 1855.**

Au contre-amiral Sir Edmund Lyons :

« C'est avec grand plaisir que je vous transmets [...] le rapport du lieutenant Day, le commandant du HMS *Recruit*. L'esprit d'initiative et la bravoure qu'il a démontrés en tentant et en menant à bien en solitaire une reconnaissance, qui avait précédemment échoué et causé la mort du commandant du *Mouette*, méritent que vous lui prêtez une attention favorable.

Il a eu la chance d'échapper aux vedettes et aux sentinelles de l'ennemi, et je regrette fort que sa santé ait souffert autant que cela semble être le cas en raison de cet incident<sup>5</sup>. »

**Capitaine Sherard Osborn, HMS *Vesuvius*, en mer, le 25 octobre 1855.**

Au contre-amiral Sir Edmund Lyons :

« [...] Ce rapport se termine à Genitchi, où j'ai eu la satisfaction d'apprendre, ainsi qu'on le verra par la lettre ci-jointe du lieutenant Commerell, qu'il avait réussi à détruire une immense quantité de fourrage et de grains à l'entrée des rivières Salgir et Karasu. Le zèle et l'esprit d'initiative manifestés par le lieutenant Commerell en cette circonstance comme en toutes celles où il y a un service à accomplir, sont extrêmement remarquables, et le discernement avec lequel il a su saisir la seule bonne occasion qui se soit depuis quelque temps offerte de franchir la pointe Arabat et de traverser la mer Putride mérite particulièrement d'être porté à votre attention.

Le quartier-maître William Rickard, dont le lieutenant Commerell parle en termes si élevés, faisait partie de l'équipage de mon navire lors de notre expédition antérieure dans la mer Putride. Je m'associe pleinement au brillant éloge qu'on fait de lui<sup>6</sup> [...] »

L'extrait qui suit est tiré d'une dépêche envoyée par le général Wolseley à la fin de la campagne d'Égypte, en 1882; il met en lumière la difficulté pour les commandants de

récompenser de façon équitable le service méritoire, un défi auquel les commandants font toujours face de nos jours :

**Général Garnet Wolseley, Le Caire,  
le 24 septembre 1882.**

Au ministère de la Guerre :

« Dans ma dépêche datée du 16 du mois courant, j'avais promis de vous transmettre à une date ultérieure, à titre d'information, les noms des personnes qui selon moi devraient tout particulièrement être portées à votre attention pour l'excellent travail qu'elles ont accompli durant la campagne.

Un compte rendu de cette nature est habituellement présenté à la fin d'une guerre, et l'une des tâches les plus difficiles qui incombent à un général qui commande sur le terrain est de faire en sorte qu'il soit juste et équitable, notamment si, comme dans le présent cas, presque tous ceux qui occupent un poste régimentaire quelconque ont été soigneusement sélectionnés, soit en raison des compétences qu'ils ont démontrées dans des guerres antérieures, soit parce qu'ils ont réussi les cours requis au Collège d'état-major.

[...]



Le maréchal Garnet Wolseley,  
1<sup>er</sup> vicomte Wolseley, KP, GCB,  
OM, GCMG, VD, CP

Photo : DP



Attaque de Kassassin au clair de lune par le Household Cavalry Regiment, Égypte, 28 août 1882

Photo : DP



La Médaille de l'Égypte 1882-89

Photo : DP

Avant de passer aux personnes occupant des postes moins importants qui ont rendu un bon service, je souhaite profiter de l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance au général Sir John Adye, mon chef d'état-major, pour l'aide cordiale, loyale et efficiente que j'ai reçue de lui en tout temps, du début à la fin de cette guerre. Ses compétences en tant qu'administrateur vous sont bien connues, et le plus grand éloge que je puisse faire est de dire que ses talents administratifs n'ont d'égal que ses qualités militaires.

Sir John Adye m'a souligné l'habileté avec laquelle le major l'honorable N. G. Lyttelton, de la brigade des fusiliers, a accompli son travail alors qu'il était son secrétaire, ce dont je peux témoigner avec grand plaisir. Son aide de camp était le lieutenant l'honorable F. W. Stipford, des Grenadier Guards<sup>7</sup> [...] »

Dans le cadre de la guerre de Crimée (1854-1856) et de conflits ultérieurs, les Citations ont souvent servi de base pour l'octroi de distinctions honorifiques élevées telles que la Croix de Victoria, la Médaille de conduite distinguée et l'Ordre du service distingué<sup>8</sup>. En fait, dès ces premières années et jusqu'à la Première Guerre mondiale, il fallait avoir reçu une COJ pour se voir décerner une décoration<sup>9</sup>.

L'exemple ci-dessous, qui est tiré de la campagne d'Azov, illustre un cas où une COJ a donné lieu à l'octroi d'une décoration. Le lieutenant Cecil William Buckley, du HMS *Miranda*, a participé aux opérations menées contre Genitchi, le 29 mai 1855. Les



Scène de bataille de la Guerre de Crimée

Photo : DP



La Croix de Victoria

Photo : MDN



La Médaille de conduite distinguée (modèle George VI)

Photo : MDN



L'insigne de l'Ordre du service distingué

Photo : MDN

groupes d'attaque ont débarqué à cet endroit pour incendier les magasins russes afin de les détruire. Malheureusement, un changement dans la direction du vent a fait en sorte que certains magasins sont demeurés intacts. Comme nous l'avons vu précédemment, le capitaine Edmund Moubray Lyons rédigea la dépêche suivante le 2 juin 1855 :

« Le lieutenant Cecil William Buckley, le lieutenant Hugh T. Burgoine et M. John Roberts, canonnier, ont offert de débarquer seuls pour mettre le feu aux magasins; j'acceptai leur offre, conscient du risque imminent qu'ils couraient, compte tenu de la supériorité des forces présentes et du fait qu'ils se trouveraient hors de la portée de tir de nos navires. Ils accomplirent cette périlleuse opération, échappant avec peine aux Cosaques qui les empêchèrent presque de retourner à leurs embarcations. »

Le 3 juin 1855, le lieutenant Buckley a de nouveau impressionné ses supérieurs après avoir participé à un assaut similaire visant à détruire des magasins à Taganrog. Dans une dépêche datée du 6 juin, le capitaine Lyons relate ce qui suit :

« Le lieutenant Cecil William Buckley, dans une embarcation armée de quatre avirons, accompagné de M. Henry Cooper, manœuvrier, et de volontaires, est allé à plusieurs reprises incendier les magasins et les constructions appartenant au gouvernement. Cette entreprise dangereuse, pour ne pas dire désespérée, a été accomplie très efficacement (dans une ville défendue par 3 000 soldats russes constamment occupés à repousser les efforts tentés pour la mettre à exécution, et qui n'étaient tenus en échec que par le feu de l'artillerie des embarcations). »

Par suite de ces deux actes de bravoure, le lieutenant Buckley a été le tout premier à recevoir la Croix de Victoria lorsque celle-ci a été créée, l'année suivante<sup>10</sup>.

Pendant la guerre anglo-boer qui a eu lieu de 1899 à 1902 en Afrique du Sud, un certain nombre de Canadiens ont été cités à l'ordre du jour, et plusieurs d'entre eux ont également obtenu des décosations plus prestigieuses : quatre ont reçu la Croix de Victoria (VC), cinq ont été nommés Compagnons de l'Ordre du Bain (CB), vingt ont été décorés de l'Ordre du service distingué (DSO) et seize ont été décorés de la Médaille de conduite distinguée (DCM)<sup>11</sup>. Les Citations liées à ce



Le capitaine Cecil William Buckley, VC, RN, était un lieutenant dans la Royal Navy durant la Guerre de Crimée lorsque son acte de bravoure le 29 mai 1855 lui a mérité la Croix de Victoria

Photo : DP

conflit se limitent souvent à des listes de noms, mais des détails supplémentaires sont fournis dans plusieurs cas, bien que ceux-ci soient habituellement brefs. À titre d'exemple, le général Sir Redvers Henry Buller, VC, GCB, GCMG, a cité le célèbre lieutenant-colonel canadien Sam Steele, qui commandait le régiment de cavalerie Lord Strathcona's Horse, en déclarant qu'il « exerce une grande influence auprès des militaires de tous les grades – il a une connaissance poussée du travail exploratoire et ses services se sont révélés très précieux<sup>12</sup> ». Lord Kitchener a cité à titre posthume le major A. L. Howard, des Canadian Scouts, qui « a plusieurs fois été porté à mon attention pour avoir posé des actes de bravoure<sup>13</sup> ». Il a également cité le caporal



Soldats du Royal Canadian Regiment traversant le courant, à Paardeberg Drift, Afrique du Sud, février 1900

Photo : BAC, C-014923



La Médaille de la Reine pour l'Afrique du Sud avec les agrafes TRANSVAAL, ORANGE FREE STATE et CAPE COLONY

Photo : MDN

la Médaille du Roi pour l'Afrique du Sud avec agrafe SOUTH AFRICA 1901

Photo : MDN



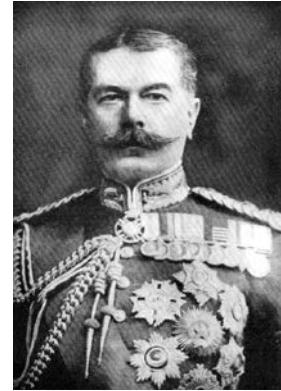
Insigne de Compagnon de l'Ordre du Bain (Division militaire)

Photo : LAC



Le major-général Sir Samuel Benfield Steele, KCMG, CB, MVO

Photo : BAC, C-017553



Le maréchal Horatio Herbert Kitchener, 1<sup>er</sup> comte Kitchener, KG, KP, GCB, OM, GCSI, GCMG, GCIE, ADC, CP

Photo : DP

Morden du bataillon canadien de fusiliers à cheval, qui a été « tué pendant qu'il repoussait, avec cinq hommes, un groupe important de soldats ennemis alors qu'il se trouvait en avant-poste », ainsi que le cavalier George des Canadian Scouts, qui « à Zusterhock, le 21 octobre [1901], est retourné chercher un homme blessé, sous des tirs nourris, et l'a ramené sain et sauf<sup>14</sup> ». Une citation plus longue concernant un Canadien figure dans une dépêche envoyée de Pretoria par Lord Kitchener, le 8 avril 1902 :

« Bataillon canadien de Fusiliers à cheval. – Le 3 mars 1902, à Brakspruit, une lourde perte a été essuyée par ce régiment qui, au cours de sa première bataille importante depuis son débarquement, a affiché une bravoure et une détermination des plus remarquables. Le lieutenant Bruce Carruthers s'est tout particulièrement distingué. Commandant un détachement à l'arrière-garde à son arrivée au camp, il est demeuré dans une position d'observation où il s'est retrouvé isolé et entouré par un nombre important d'ennemis. Rejetant cependant toute idée de reddition, cette petite patrouille de 21 hommes s'est battue jusqu'à la fin; au moins six d'entre eux (y compris le lieutenant Carruthers) ont été tués, tandis que douze autres ont été blessés. Il s'est rarement produit des actes plus héroïques pendant toute la campagne<sup>15</sup>. »

Dans sa dépêche datée du 1<sup>er</sup> juin 1902, Lord Kitchener cite Carruthers de nouveau et ajoute certains détails concernant d'autres membres du groupe, y compris le soldat C. N. Evans (tué) qui « après avoir été mortellement blessé, a déchargé deux bandoulières de munitions puis a brisé sa carabine pour empêcher qu'elle ne tombe entre les mains de l'ennemi<sup>16</sup> ». Une infirmière canadienne, soit la célèbre

infirmière militaire Georgina Pope, a également été citée lors de ce conflit et est par la suite devenue la première Canadienne à recevoir la Croix-Rouge royale<sup>17</sup>.

À compter de 1902, à la suite d'une recommandation formulée par le Comité de récompenses interministériel, une Citation devait préalablement être publiée dans la *London Gazette* pour être considérée comme une récompense d'État<sup>18</sup>.

## La Grande Guerre

Au cours de la Première Guerre mondiale, 141 082 COJ furent publiées pour l'ensemble de l'Empire britannique, mais plusieurs étaient d'avis qu'il fallait attribuer aux personnes citées une forme de reconnaissance tangible<sup>19</sup>. En fait, les autorités militaires, y compris la Force expéditionnaire du Canada, n'étaient pas particulièrement favorables à la COJ, car celle-ci ne comportait pas de récompense matérielle. Les nombreuses décosations de vaillance nouvellement créées étaient plus attrayantes qu'une COJ « invisible ». Les Canadiens furent plus nombreux à recevoir la Médaille militaire (12 345 Médailles militaires, 838 premières barrettes et 37 deuxièmes barrettes) que des Citations à l'ordre du jour (5 467) pendant la guerre<sup>20</sup>.



Photo de l'infirmière militaire Georgina Pope portant ses médailles, y inclus la Croix-Rouge royale, la Médaille de la Reine pour l'Afrique du Sud, la Médaille de guerre Britannique et la Médaille de la Victoire

Photo : DP



Soldats canadiens avançant avec un char britannique Mark II, lors de la bataille de la crête de Vimy, 1917

Photo : BAC, PA-004388



L'Étoile  
1914-15

Photo : MDN

La Médaille  
de Guerre  
britannique

Photo : MDN

La Médaille  
de la Victoire

Photo : MDN



Les médailles de l'infirmière militaire Mary Meta Hodge, MM, comprenant l'une des rares Médailles militaires à avoir été décernées à une femme, en plus de l'insigne de la COJ sur la Médaille de la Victoire. La MM lui a été attribuée pour sa bravoure pendant une attaque aérienne ennemie

Photo : MCG, 19910117-001,  
Collection commémorative Tilston  
de médailles militaires canadiennes

**Tableau 1 : Structure des distinctions honorifiques britanniques décernées en reconnaissance d'actes de vaillance à la fin de la Grande Guerre**

Degré d'acte de bravoure	Grades	Royal Navy	British Army	Royal Air Force
<b>Degré 1</b>	Tous les grades	Croix de Victoria VC 1856		
<b>Degré 2</b>	Officiers	Ordre du service distingué (pour les actes de vaillance*) DSO 1886		
	Autres grades	Médaille pour actes insignes de bravoure CGM 1855	Médaille de conduite distinguée DCM 1854	Médaille pour actes insignes de bravoure CGM 1943
<b>Degré 3</b>	Officiers	Croix du service distingué DSC 1901, renommée en 1914	Croix militaire MC 1914	Croix du service distingué dans l'Aviation DFC 1918
	Autres grades			
<b>Degré 4</b>	Tous les grades	Citation à l'ordre du jour		

\* Remarque : Bien que l'Ordre du service distingué servait principalement à reconnaître le leadership opérationnel et d'autres types de service militaire distingué accomplis en temps de guerre par les officiers subalternes (restreints, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1917, au service au combat contre l'ennemi<sup>23</sup>), il permettait également de reconnaître les actes de vaillance de deuxième degré accomplis par les officiers.

Malgré le nombre élevé apparent de COJ, seule une petite fraction (2,3 %) de l'ensemble des militaires de l'Empire britannique ont été cités pendant la Grande Guerre<sup>21</sup>. Bien que la chaîne de commandement et les militaires avaient moins d'estime pour les COJ du fait qu'aucune reconnaissance visible n'y était associée, elle demeurait néanmoins un honneur rare et prestigieux, et ce, même en la comparant à plusieurs des nouvelles décorations. En raison de leur grand nombre, la plupart des COJ publiées en temps de guerre, notamment lors des deux guerres mondiales, ne comportaient pas de citation, quoique les COJ navales comprenaient parfois une description des actes ou du service ayant mené à la récompense<sup>22</sup>. Dans les exemples présentés dans le reste du présent document, la citation est fournie lorsqu'elle est disponible, mais la plupart des détails proviennent du texte complet relatif à la recommandation de la distinction.

Fait intéressant, la COJ était, tout comme la VC, la seule distinction pour actes de vaillance au combat qui pouvait être décernée à titre posthume<sup>24</sup>. Cela signifie que de très nombreux actes de vaillance qui auraient dû valoir à leurs auteurs une décoration (DSO, DCM, MC, etc.) étaient reconnus au moyen d'une COJ, car le récipiendaire n'avait pas survécu à ces actes ou était décédé avant que l'octroi de la décoration ne soit approuvé. Essentiellement, tout degré de vaillance était réduit à une COJ pour les soldats morts au combat, sauf dans le cas des actes répondant à des normes très élevées et qui pouvaient donner lieu à l'octroi d'une VC. Cette particularité du Régime britannique de distinctions honorifiques n'a été corrigée qu'en 1979, lorsque des modifications ont été apportées aux brevets royaux afin de pouvoir décerner les décorations de vaillance britanniques à titre posthume. C'était là le résultat d'un changement similaire apporté aux décorations de bravoure non liées au combat (Médaille de George et Médaille de la Reine pour actes de bravoure), en 1977, après que plusieurs incidents ayant eu lieu lors de la campagne de l'Irlande du Nord, et des actes de terrorisme connexes survenus au Royaume-Uni, eurent mis en lumière les lacunes en matière d'octroi posthume<sup>25</sup>.



La Médaille de George

Photo : MDN



La Médaille de la Reine pour actes de bravoure

Photo : DP

La VC et la COJ étaient également les deux seules distinctions pour actes de vaillance au combat qui étaient neutres relativement au service et au grade. C'était réellement le degré de vaillance manifesté, par opposition à la couleur de l'uniforme ou au grade du récipiendaire, qui régissait l'attribution de ces distinctions. Le Canada s'est appuyé sur ce principe lorsqu'il a mis en place dans les années 1960 son propre système de distinctions honorifiques, selon lequel les personnes sont reconnues pour ce qu'elles font, et non pour qui elles sont. Ce n'est qu'en 1993 que le système britannique des distinctions honorifiques décernées en reconnaissance d'actes de vaillance sera entièrement remanié de manière à devenir neutre sur le plan du grade et, en grande partie, sur le plan du service (sauf au degré 3)<sup>26</sup>.

La volonté accrue de fournir aux personnes citées une représentation matérielle de la distinction peut avoir été inspirée par la pratique de certains de nos alliés durant la Grande Guerre<sup>27</sup>.

Les Français avaient également une « *Citation à l'ordre* », qui était l'équivalent de la Citation à l'ordre du jour. Celles-ci, apparues au 19<sup>e</sup> siècle et devenues officielles en 1883, consistaient en une Citation faite par le commandant en chef d'une force expéditionnaire<sup>28</sup>. La Citation était dûment consignée dans le dossier militaire de la personne, et s'accompagnait parfois d'une description des actes à l'origine de la Citation<sup>29</sup>. Tout comme pour les Citations britanniques, aucune représentation matérielle de la distinction n'accompagnait les Citations françaises<sup>30</sup>. Après des mois d'âpres combats menés depuis le début de la Grande Guerre, en août 1914, et à la lumière des nombreux actes de vaillance signalés qui, mis à part une « *Citation* », passaient inaperçus, il existait un sentiment croissant que de tels actes devaient être reconnus de façon tangible. Le défi consistait à honorer les nombreux actes de vaillance sans pour autant diluer la valeur du plus important ordre de la France, la réputée *Légion d'honneur*, ou la tout aussi prestigieuse *Médaille militaire*, en décernant un trop grand nombre de décosations<sup>31</sup>. Une nouvelle solution s'imposait. C'est à l'écrivain Maurice Barrès, député du Parlement français, qu'il revient d'avoir suggéré – et défendu vigoureusement – l'idée de créer une décoration afin de reconnaître les personnes « citées à l'ordre »<sup>32</sup>. L'idée fut rapidement adoptée par le député Bonnefous et bon nombre de ses collègues, ainsi même que par le public, et un projet de loi proposant la création d'une telle décoration fut débattu au Parlement dès le 23 décembre 1914<sup>33</sup>. Fait intéressant, un autre législateur français nommé Driant, dans un rapport au Parlement daté de février 1915 qui mentionnait que de nombreux alliés de la France s'étaient dotés de plusieurs décosations de vaillance, avait tout particulièrement souligné le fait que l'armée britannique, mis à part la Croix de Victoria et l'Ordre du service distingué, avait depuis peu institué la Croix militaire (crée le 31 décembre 1914, et à laquelle allait bientôt s'ajouter la Médaille



La Légion d'honneur  
française (Chevalier)

Photo : MDN



La Médaille militaire  
française

Photo : DP



Auguste-Maurice Barrès, député  
du Parlement français

Photo : DP

militaire en 1916), passant complètement à côté du fait que les Britanniques n'avaient aucun moyen, eux non plus, de représenter visuellement leur Citation à l'ordre du jour<sup>34</sup>. Le débat progressa rapidement, gagnant le soutien du ministre de la Guerre, mais générant beaucoup de discussions à savoir quelles « *citations* » donneraient droit à la nouvelle décoration, ainsi que la forme et le nom qu'il convenait de donner à celle-ci<sup>35</sup>.

La *Croix de Guerre* fut créée en vertu d'une loi promulguée le 8 avril 1915, et elle vit officiellement le jour le 23 avril 1915 par la voie de son décret d'application<sup>36</sup>. Au sein des forces militaires françaises, une personne pouvait être citée à différents degrés et toutes celles ayant été citées au moins au degré du régiment étaient admissibles à la nouvelle décoration, sur le ruban de laquelle figurait un dispositif d'insignes distinctifs identifiant le degré de la citation comme suit<sup>37</sup> :

*Citation à l'ordre du régiment ou de la brigade :*

étoile de bronze

*Citation à l'ordre de la division :* étoile d'argent

*Citation à l'ordre du corps d'armée :* étoile dorée

*Citation à l'ordre de l'armée :* palme de bronze



La Croix de Guerre  
française (1914-18) avec  
une étoile de bronze

Photo : DP



Les médailles du major Joseph Gobeil, MC, qui a reçu la Croix de Guerre française avec palme de bronze et étoile de bronze en plus de la Légion d'honneur

Photo : MCG, 19950114-022, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes

Le récipiendaire pouvait porter sur son ruban divers insignes correspondant au nombre de fois qu'il avait été « cité », ce qui donnait des rubans excessivement longs et encombrés. Même s'il était possible, à compter du 8 janvier 1917, de porter une palme d'argent au lieu de cinq palmes de bronze, il semblerait que la plupart des récipiendaires préféraient porter plusieurs palmes de bronze<sup>38</sup>. Outre les personnes officiellement citées, les militaires et les civils à qui on avait décerné la *Légion d'honneur* ou la *Médaille militaire* pour des actes de vaillance et dont la décoration était accompagnée, dans le *Journal Officiel* (l'équivalent français de la *London Gazette*), d'une description de leurs actes correspondant à une *citation* de l'armée étaient également admissibles à la Croix de Guerre, et ce, même si ces personnes n'avaient pas été « citées à l'ordre<sup>39</sup> ». Pendant la Grande Guerre, 2 055 000 *Citations* françaises ont été décernées, en comptant les citations multiples décernées à une même personne. Il faut toutefois ajouter à ceci les *Citations posthumes*, qui représentent environ le tiers de toutes les *Citations*, de même que les *Citations pour actes de vaillance* liées à l'octroi de la *Légion d'honneur* ou de la *Médaille militaire*<sup>40</sup>.

Les Belges emboîtèrent tôt le pas avec leur propre Croix de Guerre, créée par voie de décret par le roi Albert le 25 octobre 1915. Bien qu'elle fût décernée à toutes les personnes « citées », à l'instar de la croix française, ses critères étaient beaucoup plus généreux et couvraient entre autres toutes les personnes blessées de même que celles ayant manifesté un dévouement continu au devoir militaire pendant une période d'au moins un an<sup>41</sup>. Alors que le ruban était à l'origine porté sans aucun insigne, les personnes « citées à l'ordre de l'armée » furent autorisées, à compter du 15 décembre 1917, à y fixer un petit lion de bronze. En 1919, cela fut remplacé par un système d'insignes de différents métaux représentant un lion ou une palme illustrant les divers degrés de citations, suivant en ceci l'exemple français<sup>42</sup>.



Les médailles du major-général l'honorable George Randolph Pearkes, VC, CP, CC, CB, DSO, MC, CD, comprenant une Croix de Guerre française et l'insigne de la COJ sur la Médaille de la Victoire. Le Mgén Pearkes a mérité la Croix de Victoria à Passchendaele. Il a été blessé cinq fois et a fait l'objet de quatre COJ au cours de la Grande Guerre et il a aussi servi au cours de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, il a exercé les fonctions de ministre de la Défense nationale et de lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique

Photo : MCG, 19940034-001, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes



La Croix de Guerre belge 1914-18

Photo : MDN



Les médaille du sergent Joseph Hawkey, MM, avec la Croix de Guerre belge

Photo : MCG, 19780679-001, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes

Plusieurs autres pays des deux côtés du conflit ont imité cette reconnaissance officielle des personnes citées en leur attribuant des décorations, notamment la Croix de Guerre instituée en 1916 au Portugal, la Croix de Guerre instituée en 1917 en Grèce et la Croix du mérite de Guerre instituée en 1918 en Italie<sup>43</sup>.

De nombreux militaires britanniques et impériaux ayant combattu dans les Flandres ont été décorés de la Croix de Guerre française et belge au cours de la Guerre, ce qui a pu contribuer à la multiplication des appels lancés pour offrir une preuve tangible des Citations à l'ordre du jour.



La Croix de Guerre portugaise avec la version de son cercle central pendant la Première Guerre mondiale (à côté)

Photo : DP



La Croix de Guerre grecque

Photo : DP



La Croix du mérite de Guerre italienne

Photo : MDN



Médailles de l'as de l'aviation canadien, le vice-maréchal de l'Air Raymond Collishaw, CB, DSO, OBE, DSC, DFC, comme il les portait à la fin des années 30; l'ensemble comprend notamment une Croix de Guerre française ornée de deux palmes de bronze et l'insigne pour la COJ. Selon les sources officielles, le V/m/air Collishaw aurait abattu 60 cibles au cours de la Grande Guerre. Il a aussi obtenu d'autres honneurs au cours de la Seconde Guerre mondiale

Photo : MCG, 19770669-046, Collection commémorative Tilton de médailles militaires canadiennes

En 1919, le roi George V autorisa donc la création d'un certificat spécial qui serait remis aux personnes citées au cours de la Première Guerre mondiale. Cette « concession » fut annoncée en mai 1919, dans l'Ordonnance de l'Armée britannique 166/1919<sup>44</sup>. Toutefois, cette mesure n'a pas été jugée suffisante pour ceux qui réclamaient une reconnaissance, car elle ne constituait toujours pas une représentation honorifique qui pouvait être portée sur soi.

Par conséquent, l'Ordonnance de l'Armée britannique 3/1920 annonça le 12 janvier 1920 que le roi avait approuvé la création d'un insigne de bronze spécial consistant en une petite branche de feuilles de chêne, à porter sur le ruban de la Médaille de la Victoire par toutes les personnes citées pendant la guerre entre le 4 août 1914 et le 10 août 1920<sup>45</sup>. Bien que la Première Guerre mondiale se fût officiellement terminée le 11 novembre 1918, la date de fin plus tardive s'expliquait par le souhait de couvrir l'expédition en Sibérie et les opérations de déminage ayant eu lieu après la Guerre. Les rares personnes admissibles à l'insigne qui n'avaient pas reçu la Médaille de la Victoire (qui était attribuée uniquement aux personnes faisant partie de l'effectif d'une unité dans un théâtre de guerre), y compris certains membres du personnel de la Marine, pouvaient porter l'emblème sur le ruban de leur Médaille de guerre britannique<sup>46</sup>. Cette pratique n'a reçu aucune sanction officielle jusqu'au moment de son approbation en 1947<sup>47</sup>. Lorsque les personnes n'avaient reçu aucune médaille, comme dans le cas de certains civils, l'emblème pouvait être porté directement sur le revers du manteau.



L'insigne de la COJ de la Première Guerre mondiale

Photo : MDN



Médaille de la Victoire de la Première Guerre mondiale avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de Guerre britannique de la Première Guerre mondiale avec l'insigne de la COJ

Photo : MDN



Sa Majesté le roi George V

Photo : DP



Certificat de l'infirmière militaire Ellen Emerson Carpenter, qui a été citée à l'ordre du jour durant la Première Guerre mondiale pour son travail au poste de premiers secours de son futur époux, le capitaine Francis Alexander Caron Scrimger, récipiendaire de la Croix de Victoria

Photo : MCG, 20060015-001, Collection d'archives George-Metcalf

Alors que le certificat était considéré comme une « concession », les autorités considéraient l'insigne comme une « concession spéciale » strictement liée à la Grande Guerre. Ni le certificat ni l'insigne n'ont été décernés de façon rétroactive pour couvrir les Citations faites lors de conflits antérieurs. Compte tenu de la clôture de l'admissibilité à ces distinctions en 1920 et du ton des hauts fonctionnaires par rapport à ces « concessions », il apparaît clair que cette mesure a été le fruit d'une forte pression et qu'on espérait sincèrement qu'elle ne se reproduirait pas dans de futurs conflits<sup>48</sup>.



Les médailles, le certificat et une photo du soldat Louis Joseph Pageau qui a servi avec le 3 Hôpital militaire fixe, Corps de santé de l'armée canadienne, France

Photo : Collection de la famille Pageau



Bien qu'il ne fût pas rare qu'une personne soit citée à l'ordre du jour plusieurs fois lors d'un conflit, un seul insigne pouvait être porté sur le ruban d'une médaille, peu importe le nombre de Citations reçues. Cette tradition se perpétue encore de nos jours<sup>49</sup>. Notre propre général Sir Arthur William Currie, GCMG, KCB, VD, ainsi que le général australien Sir Henry George Chauvel, GCMG, KCB, partagent la rare distinction d'avoir été cités neuf fois pendant la Grande Guerre<sup>50</sup>. Le record de COJ obtenues dans le cadre de plusieurs campagnes revient au field marshal Frederick Sleigh Roberts, 1<sup>er</sup> comte Roberts, VC, KG, KP, GCB, OM, GCIE, VD, CP, qui en janvier 1914 avait été cité 20 ou 23 fois, selon la source<sup>51</sup>.



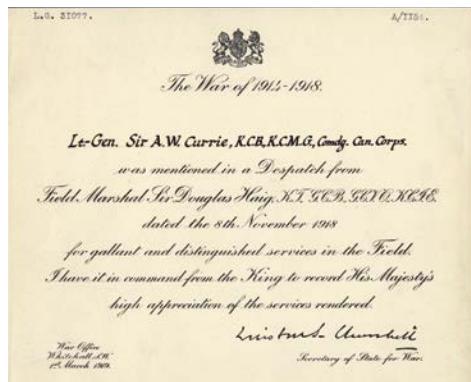
Le maréchal Frederick Sleigh Roberts, 1<sup>er</sup> comte Roberts VC, KG, KP, GCB, OM, GCIE, VD, CP

Photo : DP



Photo du général Sir Arthur William Currie, GCMG, KCB, VD. Un de ses neuf certificats de COJ et ses médailles avec l'insigne de la COJ ainsi que les Croix de Guerre française et belge

Photos : BAC, PA-001370; MCG, 19801226-288, Collection d'archives George-Metcalf; MCG, 19810831-004, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes

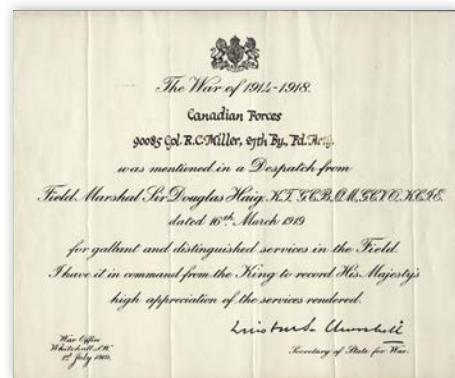


Le fait que les Citations à l'ordre du jour étaient officiellement publiées dans la *London Gazette* à l'instar d'autres distinctions honorifiques et qu'elles étaient désormais associées à un insigne officiel approuvé par le roi signifiait qu'elles étaient considérées comme un honneur public officiel accordé au nom du roi et qu'elles s'inscrivaient officiellement parmi les distinctions honorifiques décernées en reconnaissance d'actes de vaillance.

Outre les traditionnelles Citations à l'ordre du jour, une nouvelle forme de Citation a été instituée en janvier 1917. Les personnes étaient « portées à l'attention du Secrétaire d'État à la guerre pour des services distingués liés à la guerre ». Ce type de Citation reconnaissait principalement les services non associés au combat, par exemple dans le cas des prisonniers de guerre ou des personnes ayant joué un rôle sur le front intérieur. Ces Citations, désignées sous le nom de Liste A, étaient équivalentes à une COJ; les noms étaient publiés dans la *London Gazette* et les personnes recevaient un certificat et étaient admissibles à l'insigne pour Citation à l'ordre du jour. Il existait également la Liste B, qui visait à reconnaître les gens ayant rendu un service « précieux » plutôt qu'un service « distingué », mais cette distinction n'était pas équivalente à une COJ; les récipiendaires n'avaient pas droit à un certificat ni à un insigne pour Citation à l'ordre du jour. Contrairement aux distinctions honorifiques officielles, leurs noms étaient publiés dans le *London Times* au lieu de la *London Gazette*. La Citation était toutefois dûment consignée dans leur dossier personnel<sup>52</sup>.

## Forces navales

Même si la Marine royale canadienne (MRC) a été officiellement créée en 1910, elle n'a pas participé aux combats pendant la Grande Guerre; sa petite flotte a eu pour mission d'effectuer des patrouilles le long des côtes Est et Ouest de l'Amérique du Nord afin de désamorcer la menace que présentait la marine allemande. Toutefois, plusieurs membres de la MRC ont servi dans la Royal Navy, en détachement, et de nombreux autres Canadiens se sont enrôlés et ont servi directement dans les forces navales britanniques (dans la Royal Navy et sa Réserve ainsi que dans le Royal Naval Air Service); vingt-quatre d'entre eux ont fait l'objet d'une COJ, y compris ceux mentionnés dans les exemples ci-dessous<sup>53</sup> :



Certificat de la Première Guerre mondiale du caporal Robert Colborne Miller

Photo : MCG, 20110042-003, Collection d'archives George-Metcalf

**L'artificier de 1<sup>re</sup> classe Eric Sydney Brand, chef des machines**, était dans la MRC et a servi au sein de la Royal Navy à Jutland, ce pour quoi il a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 16 septembre 1916, qui mentionne qu'« il a été de la plus grande assistance à l'officier d'artillerie navale pendant toute la durée de l'action ». Il a également reçu la Médaille du service méritoire de la Royal Navy.

**Le lieutenant Frank Aton MacCallum** s'est enrôlé dans la Royal Naval Volunteer Reserve et a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 11 avril 1919 « pour services rendus à bord de vedettes ».

**Le câbleur Stanley Woodison** s'est enrôlé dans la Royal Navy et a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 23 mars 1917. « Il servait à bord du HMS *Farnborough*, renommé le HMS Q.5, qui a fait couler le sous-marin allemand U-83 le 17 février 1917, mais qui a lui-même été gravement endommagé par des torpilles et s'est échoué ». Le commandant du navire Gordon Campbell a reçu la Croix de Victoria pour ces actes, et plusieurs membres de l'équipage ont reçu des décorations ou des citations, y compris Stanley Woodison. Ce dernier a par la suite reçu la Médaille du service distingué pour l'attaque de l'UC.71 par le HMS *Dunraven*, le 8 août 1917.

## Armée de terre

Au total, 5 467 membres de l'Armée canadienne ont été cités à l'ordre du jour pendant la Grande Guerre<sup>54</sup>. Nous présentons ci-après des exemples de citations concernant trois officiers de la Force expéditionnaire du Canada qui ont été cités à l'ordre du jour, pour leur service distingué sur le terrain et pour leur dévouement au devoir, par le field marshal Sir Douglas Haig, commandant en chef de l'Armée britannique en France, dans la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> juin 1917<sup>55</sup> :



Groupe de médailles du chanoine Frederick George Scott, CMG, DSO, qui a servi en tant qu'aumônier de la Première Division canadienne

Photo : MCG, 20100059-001, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes

**Capitaine Ernest George Fosbery** (évacué en Angleterre) :

« Pour sa bravoure exemplaire et sa conduite déterminée près de Courcelette, le 21 octobre 1916. À titre de capitaine-adjudant intérimaire pour le 87<sup>e</sup> Bataillon canadien, il a fait preuve d'un esprit permettant de surmonter tous les obstacles et a été une source d'inspiration pour les hommes. Il a été d'une aide précieuse au major Lewis dans la position conquise, et il a tenu la brigade bien informée de la situation pendant toute la durée de l'action. »

**Major George Gordon Lewis** (évacué en Angleterre) :

« Il a été responsable des opérations de consolidation lors de la prise de la tranchée Regina, le 21 octobre 1916. Il a géré l'attaque avec succès et a consolidé les positions de façon efficace. Il a transmis un merveilleux esprit d'optimisme. Il fut par la suite gravement blessé. »

**Major intérimaire Harry Frank Sare** (tué au combat) :

« Dans une attaque de la tranchée Desire Support, 18 novembre 1916, il a déplacé son peloton qui essuyait alors un feu intense de tireurs d'élite et de mitrailleuses, afin de rejoindre le 54<sup>e</sup> Bataillon qui se trouvait beaucoup trop loin à droite. Légèrement blessé, il a persévééré pendant deux jours afin de garder intacte sa section de la ligne et il a géré la situation de la façon la plus satisfaisante qui soit. »



Les médailles et le certificat du lieutenant-colonel Alexander Alderson Anderson, DSO, ED, qui fut cité à l'ordre du jour trois fois

Photos : MCG, 19890313-001, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes; MCG, 19890275-034, Collection d'archives George-Metcalf

Voici un autre exemple relatif à l'armée visant un brancardier :

**Sergent Alfred Shaw**, cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> juin 1917 :

« Durant l'attaque menée par le 54<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie contre la crête de Vimy (secteur de Berthonval), le 9 avril 1917, il a fait preuve d'un grand dévouement au devoir en s'occupant des blessés sous les tirs nourris de fusils et de mitrailleuses. Son secours rapide aux blessés graves a permis de sauver de nombreuses vies »<sup>56</sup>.

## Forces aériennes

L'ARC n'a été créée qu'en 1924, mais un nombre important de Canadiens ont servi au sein des services aériens britanniques, soit dans le Royal Naval Air Service (RNAS), le Royal Flying Corps (RFC) et la Royal Air Force (RAF), instituée en 1918 en combinant les deux anciens services. Bien que les COJ liées au RNAS soient incluses dans les chiffres susmentionnés concernant les forces navales, 109 Canadiens ayant servi dans le RFC et la RAF ont également été cités à l'ordre du jour<sup>57</sup>. Voici quelques exemples de Canadiens ayant été cités à l'ordre du jour<sup>58</sup> :

**Le lieutenant George Carman Atkins** a été porté disparu alors qu'il servait au sein du RFC et il a été fait prisonnier de guerre en 1917. Il a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 18 décembre 1919 pour « services précieux en captivité ». Il a, paraît-il, fait plusieurs tentatives pour s'évader, mais a été repris chaque fois.

**Le lieutenant William Eric Bottrill** a servi au sein du RFC et a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 3 juin 1919. Aucune citation officielle n'existe, mais il a fait l'objet de la recommandation suivante :

« Le lieutenant Bottrill s'est montré un observateur précieux lors de vols accomplis avec le chef de la formation, aidant le pilote à maintenir le contact avec les autres appareils de la formation. Il a fait preuve en tout temps de beaucoup d'adresse et de sang-froid au combat. Il a participé à 20 bombardements, notamment ceux de Ludwigshafen et de Karlsruhe ». Le lieutenant Bottrill a par la suite obtenu la Croix pour service distingué dans l'aviation (DFC).

**Le lieutenant Frederick Elliott Brown** a servi dans le RFC et a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 18 mai 1917; il a fait l'objet de la recommandation suivante :

« Pour actes de bravoure et dévouement au devoir, à titre d'observateur dans le 2<sup>e</sup> Escadron depuis le 29 août 1916. Le 22 octobre 1916, il a abattu un appareil ennemi près d'Écurie, et le 25 février 1917, il a abattu au-dessus de Lens un appareil ennemi qui s'est écrasé en flammes. » Il a plus tard reçu la Croix militaire et une barrette, ainsi que la *Croix de Guerre* française.

**Le capitaine Carleton Main Clement**, du RFC, a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 15 mai 1917 :

« Pour le bon travail qu'il a accompli, notamment en ce qui a trait aux photographies qu'il a prises de la zone couverte par l'Armée de terre. Cet officier a pris presque toutes les photographies de la ligne Hindenburg dans ce secteur. » Il a été tué trois mois plus tard lorsque son avion s'est écrasé, hors de contrôle, au-dessus de Langemarck.

## L'entre-deux-guerres et la Deuxième Guerre mondiale

À partir de la date de fin de l'emblème original, en 1920, et jusqu'au milieu de la Deuxième Guerre mondiale, le personnel a continué d'être cité à l'ordre du jour, mais la distinction n'était plus accompagnée d'un emblème, l'octroi de l'emblème original ayant été restreint à la Grande Guerre.



Le lieutenant I. Macdonald (avec les jumelles), commandant de peloton, 48th Highlanders, se préparant à donner des ordres d'attaque, à San Leonardo di Ortona, en Italie, le 10 décembre 1943

Photo : BAC, PA-136332



La Médaille canadienne du volontaire

Photo : MDN

La Médaille de la guerre 1939-1945

Photo : MDN

Dès le début de la Deuxième Guerre mondiale, le roi approuva personnellement toutes les Citations, imitant ainsi la pratique suivie pour les autres distinctions honorifiques<sup>59</sup>.

Le souverain avait le loisir de déléguer l'approbation des COJ au commandant en chef d'un secteur opérationnel, mais les distinctions devaient être confirmées par le souverain avant qu'elles ne puissent être publiées dans la *London Gazette*<sup>60</sup>.

En août 1943, le roi George VI autorisa la création d'un nouvel emblème ayant la forme d'une feuille de chêne en bronze, qui était destiné aux personnes citées après le 10 août 1920 (date de fin de l'admissibilité à l'emblème original), afin de couvrir les opérations s'étant déroulées durant l'entre-deux-guerres, durant la Deuxième Guerre mondiale ainsi que par la suite<sup>61</sup>.

Le nouvel emblème pour la Citation à l'ordre du jour était accompagné d'un certificat semblable à celui de la Grande Guerre.



L'insigne de la COJ de la Seconde Guerre mondiale

Photo : MDN



La Médaille de la guerre 1939-1945 avec insigne de la COJ

Photo : MDN



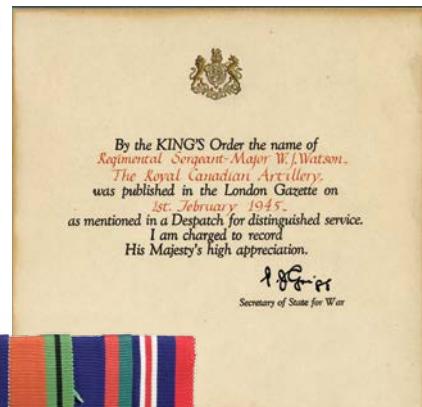
Groupe de médailles, avec insigne de la COJ sur la Médaille de la guerre 1939-1945, et certificat de l'adjudant de 1<sup>re</sup> classe William John Watson, MBE. Celui-ci a été fait MBE pour son service en tant que quartier-maître du 3<sup>e</sup> Régiment antichars, Artillerie royale canadienne, des plages de la Normandie aux plaines de l'Allemagne du Nord

Photos : MCG, 19970080-004, Collection d'archives George-Metcalf; MCG, 19800895-001, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes



Sa Majesté le roi George VI

Photo : DP – par Yousuf Karsh



Ce nouvel insigne était également porté par les membres du personnel militaire qui avaient reçu une Mention élogieuse du roi pour acte de bravoure (plus tard de la reine) ou une Mention élogieuse du roi pour service méritoire dans les Forces aériennes (plus tard de la reine), toutes deux instituées en 1942. Les récipiendaires civils de ces distinctions portaient toutefois des insignes de revers différents. L'insigne civil de la Mention élogieuse du roi pour acte de bravoure était à l'origine un insigne doré en plastique (40 mm de haut et 21 mm de large); il était composé d'une épée verticale qui était encerclée d'une couronne de laurier surmontée d'une couronne royale et affichait en son centre un parchemin portant la mention « FOR BRAVE CONDUCT ». Il a rapidement été remplacé en 1945 par un insigne d'argent ayant la forme d'une branche de feuilles de laurier, qui pouvait être porté sur le ruban de la Médaille de la Défense, ou en l'absence de cette médaille, directement sur la veste. L'insigne civil de la Mention élogieuse du roi pour service méritoire dans les Forces aériennes (plus tard de la reine) était un insigne d'argent de forme ovale (27 mm de haut et 17 mm de large) sur lequel figurait une paire d'ailes retournées et surmontées d'une couronne royale, au-dessus de laquelle était affichée la mention « FOR VALUABLE SERVICE » (pour service méritoire). Cet insigne sera utilisé jusqu'à la réforme des Mentions élogieuses britanniques, dans les années 1990<sup>62</sup>.



L'insigne de plastique de la Mention élogieuse du roi pour acte de bravoure à l'intention des civils (1942 à 1945)

Photo : Dix Noonan Webb Ltd



L'insigne de la Mention élogieuse du roi (plus tard de la reine) pour le service méritoire dans les Forces aériennes à l'intention des civils

Photo : MDN



L'insigne de la Mention élogieuse du Roi pour acte de bravoure à l'intention des civils (depuis 1945)

Photo : MDN



La Médaille de la défense avec insigne civil pour la Mention élogieuse du roi pour acte de bravoure

Photo : MDN

Une personne ayant obtenu plusieurs COJ ne pouvait arborer qu'un seul insigne sur une médaille, mais il fut plus tard décidé que puisque le même insigne était aussi utilisé pour les Mentions élogieuses citées précédemment, une personne qui avait été citée à l'ordre du jour et qui avait également obtenu une Mention élogieuse serait autorisée à porter deux insignes, soit un pour chaque type de distinction<sup>63</sup>.

Les COJ étaient classées comme une distinction périodique, ce qui signifie qu'une liste de personnes méritantes était établie tous les six mois; toutefois, elles pouvaient également être utilisées comme une distinction immédiate lorsque les circonstances le justifiaient<sup>64</sup>. Les distinctions immédiates étaient traitées rapidement, en dehors de la voie normale des recommandations, lorsqu'il était nécessaire, afin de maintenir le moral des militaires, d'offrir une reconnaissance rapide pour un acte particulièrement courageux ou audacieux.

Seules les personnes servant au sein d'un commandement opérationnel dans un théâtre opérationnel pouvaient se voir attribuer une Citation. Alors que les critères et les principes de base relatifs à l'octroi de la distinction étaient uniformes entre les services, les procédures et les méthodes de sélection variaient légèrement entre ceux-ci<sup>65</sup>.

Comme pour la plupart des décorations attribuées en temps de guerre, un nombre maximal de COJ pouvait être accordé. Ce nombre était d'une Citation par 100 personnes présentes en théâtre par période de six mois, tandis que le nombre de décorations était limité à une par 250 personnes<sup>66</sup>.

Au total, 115 000 COJ ont été décernées pour l'Empire britannique pendant la Deuxième Guerre mondiale<sup>67</sup>. Environ 9 666 Canadiens ont été cités à l'ordre du jour pendant la Guerre. Voici leur répartition<sup>68</sup> :

Armée canadienne : **6 432**

Aviation royale canadienne : **2 197**

(dont 50 de la division féminine de l'ARC)

Marine royale canadienne : **1 037**

Les COJ décernées aux Canadiens pendant la Deuxième Guerre mondiale et par la suite ont généralement été publiées dans la *Gazette du Canada* en plus de la *London Gazette*<sup>69</sup>.

Voici quelques exemples de COJ décernées à des Canadiens lors de la Deuxième Guerre mondiale<sup>70</sup> :

### *Marine royale canadienne*

**Le capitaine de frégate Henry George De Wolf,** cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> janvier 1941 :

« Pour son zèle, sa patience et son entrain remarquables, et pour n'avoir jamais manqué de donner l'exemple d'un dévouement sans réserve au devoir, sans lequel la tradition d'excellence de la Marine royale canadienne n'aurait pu se perpétuer. »

Ce n'était là que la première des quatre COJ qui ont été attribuées à cet officier de marine, qui sera promu au grade de vice-amiral, a été nommé Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE) et se verra décerner la DSO et la DSC de même que plusieurs distinctions étrangères pour services rendus en temps de guerre.



Le contre-amiral Harry George De Wolf, CBE, DSO, DSC, CD

Photo : MDN

**Le matelot de 3<sup>e</sup> classe Joseph Antonio Rene Guersette** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 8 janvier 1944 et la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> janvier 1944 :

« Ce matelot s'est chargé de faire descendre plusieurs matelots à demi-assommés du NCSM Louisburg après que celui-ci eût été torpillé. Il a retiré les bottes de mer d'un matelot et a veillé à ce que les ceintures de sauvetage de deux autres de ses compagnons soient gonflées, puis il les a aidés à enjamber le bord du navire afin qu'ils embarquent sur un radeau Carley. »

**Le sous-lieutenant Louis Henry Howard** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 5 janvier 1946 et la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> janvier 1946 :

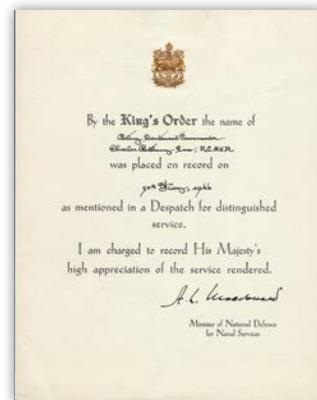
« Pour avoir fait preuve d'initiative et de débrouillardise dans l'aide apportée aux survivants après le naufrage du NCSM *Esquimalt*. Cet officier, qui servait sur le NCSM *Sarnia*, est descendu par le côté du navire pour aider à faire monter les hommes à bord et il a supervisé l'administration de la respiration artificielle aux mourants sur la plage arrière avant que ceux-ci ne soient transférés à l'infirmerie. Il a sauvé la vie d'une personne en lui administrant la respiration artificielle pendant plus d'une heure. La conduite du sous-lieutenant Howard, qui a grandement aidé les blessés et les mourants, est tout à l'honneur de son navire. »

Le NCSM *Esquimalt* a été torpillé par le U-190 alors qu'il s'approchait d'Halifax le 16 avril 1945; c'est le dernier navire de guerre canadien qui a été perdu lors de la Deuxième Guerre mondiale. Il a coulé en moins de cinq minutes, et 44 parmi les 71 membres de l'équipage sont morts pendant le naufrage ou du fait d'avoir été exposés aux éléments en attendant d'être secourus.



Les Médailles de la Seconde Guerre mondiale du capitaine de frégate Charles Anthony Law, DSC, qui a fait l'objet de deux COJ. La première visait à reconnaître « son audace et sa détermination tandis qu'il servait à bord de torpilleurs de Sa Majesté au cours d'attaques en plein jour lancées de près et, en dépit de tout, contre les croiseurs de bataille allemands Scharnhorst et Gneisenau et le croiseur Prinz Eugen ». La deuxième citation concernait une manœuvre nocturne au large de la côte des Pays-Bas, où il a participé à un combat contre quatre chalutiers allemands lourdement armés, en coulant un et forçant les trois autres à s'enfuir. La DSC lui a été attribuée en reconnaissance de 15 manœuvres successives au cours du débarquement en Normandie. Fait intéressant : en plus du certificat britannique standard, on lui a attribué un certificat canadien pour la même COJ

Photos : MCG, 20020115-116 et 20020115-117, Collection d'archives George-Metcalf; MCG, 20020115-002, Collection commémorative Tilston de médailles militaires canadiennes



**Le télégraphiste en chef Walter Frederick Sutherland** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 12 décembre 1942 et la *London Gazette* du 3 décembre 1942.

« Lorsque les principales antennes télégraphiques à impression directe à bande étroite eurent été endommagées au combat par un sous-marin allemand ennemi, ce matelot a joué un rôle clé dans l'arrimage d'une antenne de fortune, et ce, sans se soucier pour sa propre sécurité alors qu'il se trouvait sous le feu de l'ennemi. »



Les médailles du capitaine John George Becker, MBE, CD, comprenant l'insigne de la COJ sur la Médaille de la guerre 1939-1945. Il a été blessé à Falaise en août 1944 et a fait l'objet d'une COJ en 1946. Il a été nommé Membre de l'Ordre de l'Empire britannique pour son « service exceptionnel remarquable auprès des Royal Marine Commandos lors de la difficile traversée de l'estuaire de l'Escaut. »

Photo : MCG, 20140287-001

## *Armée canadienne*

**Le capitaine honoraire Joseph Armand Sabourin** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 10 octobre 1942 :

« En reconnaissance de ses actes de bravoure et de son service distingué lors de l'attaque combinée lancée à Dieppe. »

Voici l'énoncé complet de la recommandation :

« Avant que se fasse l'embarquement en prévision du raid sur Dieppe qui a eu lieu le 19 août 1942, le capitaine honoraire Sabourin, du service d'aumônerie canadien, s'est adressé au bataillon et a fait comprendre aux hommes non seulement la grandeur de leur tâche, mais également le prix qu'ils allaient peut-être devoir payer pour l'accomplir. Pendant la traversée de la Manche, sa propre attitude et ses mots d'encouragement ont gardé les hommes alertes et gonflés à bloc pour la tâche qui les attendait. Alors que l'aumônier était arrivé sur la plage dans une péniche de débarquement et qu'il s'apprêtait à descendre à terre, il a choisi de demeurer à bord afin de prêter assistance aux blessés qui lui réclamaient des soins. Des bidons d'essence fixés sur le côté de l'embarcation ont pris feu pendant qu'il s'occupait des blessés, mais il a poursuivi inébranlablement son travail. Il a ensuite aidé à transporter les blessés sur une barge de débarquement de chars d'assaut située à proximité, où il les a mis à couvert avec les moyens dont il disposait. Il s'est en outre occupé des hommes blessés sur la plage malgré le fait qu'il était la cible de tirs nourris. Pendant le voyage de retour en Angleterre, le capitaine Sabourin a arpentiné le bateau de long en large pour encourager les blessés et leur remonter le moral. »

**Le sergent Charles John Sharp (tué au combat)** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 6 avril 1946 :

« Le sergent Sharp était membre d'un détachement de spécialistes des transmissions à Hong Kong, en décembre 1941. Le 13 décembre, on lui a ordonné d'évacuer un groupe d'hommes ainsi que des véhicules du quartier général de Kowloon. Pour ce faire, il a roulé avec un convoi de quatre véhicules à travers Kowloon malgré la présence de la guérilla d'opposition. Il a ensuite tenté d'y retourner à bord d'un véhicule pour évacuer son officier et certains membres du personnel des transmissions, mais il en a été empêché en raison du feu de l'ennemi. Il a ensuite tenté d'y retourner à pied, mais a été forcé de revenir. Il est demeuré au bord de l'eau jusqu'à la tombée de la nuit, attaquant les patrouilles ennemis; il s'est finalement rendu sur l'île de Hong Kong à bord d'un sampan en menaçant l'équipage avec une mitrailleuse. Le 19 décembre, alors qu'il se trouvait sur l'île, un groupe des transmissions et lui-même ont tenu une position routière importante de leur propre initiative, repoussant l'avance japonaise dans ce secteur jusqu'à ce qu'on vienne les remplacer. Ses hommes étaient en grande infériorité numérique. Il a fait preuve d'un courage et d'un leadership exemplaires, ainsi que d'un dévouement au devoir sans relâche qui l'a exposé à des situations dangereuses, et il a accompli ses fonctions sans se soucier de sa sécurité personnelle. Malheureusement, aux alentours du 23 décembre, il a été tué par un obus qui s'est abattu sur l'immeuble où il logeait. »

**Le capitaine Paul Émile Thibeault** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 10 novembre 1945 :

« Cet officier a été parachuté en France en juin 1944 en tant qu'instructeur de tir auprès de groupes du maquis du département de l'Aube. Il a accompli sa tâche pendant trois mois dans ce secteur où fourmillaient des troupes ennemis et il a participé à plusieurs attaques contre des guérilleros. Il s'est conduit en tout temps de façon courageuse et en faisant preuve de dévouement au devoir. »

**Le sergent Redmond Francis Torpy** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 25 mars 1944 :

« En juillet 1943, pendant l'avancée des troupes canadiennes de Palazollo à Regalbuto en Sicile, ce sous-officier, travaillant constamment dans des conditions de bataille difficiles et sans aucun outil ni équipement spécial, a grandement contribué à maintenir en opération un peloton détaché de camions de ravitaillement indispensables à la 1<sup>re</sup> Brigade blindée de l'Armée canadienne (la 83<sup>e</sup> Compagnie), du Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne. À plusieurs occasions, durant les heures nocturnes et sous les obus de l'ennemi, il a effectué des réparations mécaniques majeures témoignant d'une grande ingéniosité. Dans l'organisation de tous ces travaux difficiles et compliqués, il a largement dépassé les exigences du travail normalement attendu d'un sous-officier mécanicien. De ce fait, l'acheminement des fournitures a pu être maintenu à un moment critique où le transport était sollicité à la limite de ses capacités et où l'approvisionnement était essentiel à la poursuite fructueuse des opérations. »

### *Aviation royale du Canada*

**Le sergent de section Loranger André LaFlèche** a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 1<sup>er</sup> janvier 1945 :

« Peu après l'explosion d'un certain nombre de bombes dans un avion en feu aux petites heures du matin du 28 juin 1944 à la base de l'ARC de Tholthorpe, le sergent LaFlèche s'est rendu sur les lieux même s'il n'était pas en service à ce moment-là. Dans l'obscurité, il a cherché des bombes non explosées autour des décombres enflammés de deux avions dans le but de les retirer avant qu'elles n'explosent et ne causent plus de dommages et de possibles pertes de vie. Il a aidé de façon très compétente l'officier de l'armement à repérer et à retirer deux bombes à amorçage retardé qui avaient été chauffées par le feu et présentaient un très grave danger. Peu après, à la suite de la tentative de destruction ratée de ces deux bombes, le sergent LaFlèche a de nouveau fait preuve d'un courage et d'un dévouement au devoir remarquables en préparant les bombes en vue d'une deuxième tentative de destruction par détonation. Son savoir-faire et son courage face au danger dont il connaissait la gravité, alliés au calme et à la présence d'esprit qui le caractérisent, ont grandement contribué à éliminer ces bombes, ce qui a protégé des vies et a permis de dégager l'aérodrome de telle sorte que les opérations puissent se poursuivre sans délai. »

**Le sergent (plus tard officier d'aviation) Kenneth Edward Lussier** a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 14 juin 1945 :

« Cet officier a participé à 31 sorties opérationnelles, qui visaient notamment certaines cibles fortement défendues comme Schweinfurt, Augsburg, Karlsruhe, Hanovre, Saarbrucken, Magdebourg, Essen, Cologne, Hambourg, Munster et Chemnitz. Le 25 février 1944, lors de son deuxième déplacement vers Augsburg, son équipe a connu des ennuis près de la cible. Un moteur a cédé en pénétrant dans la zone cible, un autre a lâché à sa sortie de celle-ci, et un troisième est tombé en panne alors qu'ils se trouvaient au-dessus de la France. Cet officier, ainsi que les autres membres de l'équipage, a abandonné l'appareil et a échappé à l'ennemi pendant quelques jours; il a finalement pris contact avec le maquis et est retourné en Angleterre après avoir passé un mois en territoire ennemi. Il s'est joint à un nouvel équipage et a complété son affectation opérationnelle avec le 420<sup>e</sup> Escadron. »

**L'adjudant de 2<sup>e</sup> classe Henry Arthur Pain** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 1<sup>er</sup> janvier 1946 :

« Pendant qu'il a rempli de façon exemplaire ses fonctions d'adjudant responsable de la section de l'armement du quartier général, cet aviateur n'a jamais manqué de se porter volontaire comme chef ou membre des équipes de secours terrestres. Bon nombre de ces recherches ont été effectuées dans des conditions particulièrement pénibles, dans une contrée dangereuse. Il a toujours fait preuve d'un sens de l'initiative, d'un leadership et d'une endurance d'un niveau supérieur à ce qui est normalement demandé. »

**L'officier d'aviation Edmund Rupert Patrick** a été cité à l'ordre du jour dans la *London Gazette* du 14 juin 1945 :

« L'officier d'aviation Patrick faisait partie de l'équipage d'un avion Wellington qui s'est écrasé près de Sidi Barani, le 20 octobre 1942. L'équipage a réussi à échapper à l'ennemi pendant six jours, mais après ce temps, l'officier d'aviation Patrick, qui était trop faible et malade pour suivre le groupe, a persuadé les cinq autres membres de l'équipage de continuer sans lui. Le groupe a été capturé quelque deux heures plus tard, et l'officier d'aviation Patrick, trop malade pour se déplacer, a suscité l'attention et a également été fait prisonnier. Ils ont fini par être emprisonnés dans un camp situé à Sulmona. Peu après l'armistice italien, le camp a été confié à un officier de l'Afrique du Sud, et, le 12 septembre, le camp a été évacué en raison de l'approche des Allemands. L'officier d'aviation Patrick a souffert de grandes privations, et après avoir enduré maintes vicissitudes, il a réussi à atteindre le 22<sup>e</sup> Royal Montreal Regiment [sic] le 23 octobre 1943. Après avoir établi son identité, il a été envoyé au quartier général canadien. L'officier d'aviation Patrick a quitté Le Caire le 28 octobre et est arrivé à Gibraltar le 29 octobre 1943. Il a affiché pendant tout ce temps un courage de haut niveau. »

En 1947, l'Ordonnance de l'Armée britannique 109/1947 établit que la COJ et les Mentions élogieuses précédemment citées étaient reconnues comme des distinctions nationales et pouvaient faire l'objet d'une confiscation à l'instar des autres décorations<sup>71</sup>.

## La Corée et l'ère moderne

Le Canada a continué de recourir à la COJ ainsi qu'aux autres distinctions du Régime britannique de reconnaissance de la vaillance lors de la guerre de Corée qui s'est déroulée de 1950 à 1953 et au cours de laquelle 279 Canadiens ont été cités à l'ordre du jour, soit 246 membres de l'Armée canadienne, et 33 de la Marine royale canadienne<sup>72</sup>.



Une compagnie du Princess Patricia's Canadian Light Infantry se déplace en file simple à travers les rizières, progressant vers les positions ennemis dans la vallée durant la guerre de Corée

Photo : BAC, PA-171228



La Médaille de la Corée

Photo : MDN

La Médaille du service des Nations Unies (Corée)

Photo : MDN

Quelques exemples de Citations à l'ordre du jour de Canadiens dans le cadre de la guerre de Corée sont présentés ci-après :

### *Marine royale canadienne*

**Le lieutenant Gerald Joseph Giroux** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 20 février 1954 :

« Tout au long de la période de service du NCSM *Athabaskan* dans les eaux coréennes à compter de décembre 1952, le navire a été aux prises avec des problèmes liés au système de commande du tir. Grâce à son inlassable dévouement au devoir et à son travail acharné, le lieutenant Giroux a été une source d'inspiration pour son unité en faisant en sorte que les canons soient maintenus en bon état de fonctionnement. Plus précisément, le NCSM *Athabaskan* a levé l'ancre en vue d'effectuer une patrouille le long de la côte Est en juin 1953, alors que son équipement de conduite de tir défectueux était considéré comme étant irréparable sans l'assistance de l'arsenal maritime. Le lieutenant Giroux et son unité ont travaillé pendant 72 heures sans repos et ont réussi à corriger les défauts à temps pour que le NCSM *Athabaskan* puisse détruire deux trains ennemis transportant des fournitures importantes à la ligne de front de l'armée nord-coréenne. »

**Le premier maître de 1<sup>re</sup> classe John Thornton Shea** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 6 février 1954 :

« Lors des combats à Chop-To le 31 mars 1953 durant lesquels le navire a essuyé des tirs ennemis, le premier maître de 1<sup>re</sup> classe Shea, qui se trouvait à son poste de combat dans la salle des machines, a fait preuve d'un leadership, d'une vivacité d'esprit, d'une débrouillardise et d'un esprit d'initiative remarquables qui ont aidé l'équipage de la salle des machines à réagir rapidement aux nombreuses exigences urgentes auxquelles il était soumis. Ces qualités, qu'il a démontrées en tout temps sur le navire, se sont également fait remarquer pendant les combats près des côtes qui ont duré toute la nuit le 24 et le 30 juin et dans le cadre desquels deux trains ont été détruits. »

### *Armée canadienne*

**L'adjudant (2<sup>e</sup> classe) Richard McNally, BEM**, a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 17 janvier 1953 :

« Le 21 octobre 1952, la Compagnie D du Royal Canadian Regiment en était à sa septième journée de bombardement ennemi continu. L'adjudant de 2<sup>e</sup> classe McNally, le sergent-major de la compagnie, se trouvait dans un bunker qui a été atteint par un tir direct. Le bunker s'est effondré et il a été blessé et a perdu connaissance. Lorsqu'il a repris connaissance, il a recommencé à s'acquitter de ses fonctions avec détermination malgré ses blessures. Au cours de la nuit du 22 au 23 octobre, la Compagnie B a pris la relève de la Compagnie D. La Compagnie D occupait la position d'attente et



La Médaille de la Corée canadienne avec insigne de la COJ

Photo : MDN

avait grand besoin d'être réorganisée et rééquipée. Le sergent-major McNally s'est attelé à cette tâche avec beaucoup d'énergie et en accordant pleinement son attention à tous les détails, si petits soient-ils. Au cours de la nuit du 22 au 23 octobre, la Compagnie B a été attaquée, et il a fallu contre-attaquer et restaurer la position. La Compagnie D a été appelée en renfort pour la contre-attaque; pendant son approche, la compagnie a été la cible de tirs d'artillerie et de mortier incessants de la part de l'ennemi. L'adjudant de 2<sup>e</sup> classe McNally a dirigé le personnel du quartier général de la compagnie et a organisé la protection du quartier général de façon très compétente. Après la prise des positions occupées par l'ennemi, il a organisé des équipes de travail afin de renforcer les défenses et les équipes transportant les munitions. L'esprit d'initiative et l'énergie dont il a fait preuve malgré le fait qu'il souffrait encore des effets de l'effondrement du bunker ont été un exemple pour tous les hommes de sa compagnie. Cette manifestation de courage et de dévouement au devoir a grandement contribué à rehausser le moral et à renforcer la position de sa compagnie. »

**Le caporal Robert Ronald McNulty** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 17 janvier 1953 :

« Le soir du 23 octobre 1952, à 18h30, la Compagnie B du 1<sup>er</sup> Bataillon du Royal Canadian Regiment a été l'objet d'une attaque. La zone de la compagnie avait été soumise à des tirs constants d'artillerie et de mortier tout au long de la journée, attaque qui a été appuyée par une concentration féroce de trois mille tirs d'artillerie et de mortier en dix minutes. Le caporal McNulty, un chef de section du peloton n° 4, a conservé le contrôle total de ses hommes pendant l'attaque. Lui et sa section ont formé une arrière-garde afin de couvrir le retrait du reste du peloton n° 5, qui était sous le commandement du lieutenant Clark. Après avoir accompli le retrait avec succès, le caporal McNulty s'est joint au peloton n° 5, sous le commandement du lieutenant Clark. Le mépris absolu de ce sous-officier pour sa propre sécurité, allié à son leadership et à son courage remarquables, a inspiré ses hommes à faire tout leur possible et a grandement contribué à la réussite du retrait de son peloton. Sa section a été un exemple pour tous les grades du régiment. »

**Le caporal intérimaire Daniel Prud'homme** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 9 février 1952 :

« Au cours de la nuit du 24 au 25 novembre 1951, le caporal Prud'homme, du 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, commandait une section du peloton d'éclaireurs et de tireurs d'élite dans la région de Kowang-Hiy, en Corée. On a ordonné au peloton d'attaquer et de reprendre la position du peloton 11, à deux cents verges de là. Le caporal Prud'homme a affiché un courage remarquable et un leadership excellent pendant l'attaque. Tout en tirant avec sa mitrailleuse Sten et en lançant des grenades, il a dirigé sa section contre une force ennemie largement supérieure et a été le premier à pénétrer au centre de la position de l'ennemi. Poursuivant son avance malgré les tirs d'armes légères provenant d'au moins deux mitrailleuses ennemis, surmontant les obstacles naturels et poussant sa section vers l'avant, il a mis en déroute l'ennemi et lui a infligé de lourdes pertes. Son dynamisme,

sa détermination et son courage ont été une source d'inspiration pour ses hommes et un facteur décisif dans le succès de la contre-attaque. »

**L'artilleur George Henry Snow** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 17 janvier 1953 :

« L'artilleur Snow était employé comme transmetteur au poste d'observation 55 à un endroit connu sous le nom de la colline 210 lors de l'attaque menée contre le 1<sup>er</sup> Bataillon du Royal Canadian Regiment, qui se trouvait à sa droite. Avant et pendant l'attaque, le secteur de la colline 210 a subi des bombardements intensifs et toutes les lignes vers l'avant du quartier général du 1<sup>er</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment se sont retrouvées coupées à plusieurs endroits. Sans attendre les instructions de l'officier du poste d'observation et alors qu'il se trouvait sous un tir d'obus, l'artilleur Snow a réparé les lignes à deux reprises dans un court laps de temps. Grâce à l'esprit d'initiative de l'artilleur Snow et à son mépris pour sa propre sécurité, la ligne reliant le poste d'observation 55 a été, deux heures durant, la seule ligne de communication avec les compagnies de l'avant. »

**Le sergent George Herbert Thwaites** a été cité à l'ordre du jour dans la *Gazette du Canada* du 15 mars 1952 :

« Le sergent Thwaites, de l'Escadron C du Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians), a fait preuve d'un courage extrême et d'un sens élevé du devoir en affrontant une force ennemie dans la nuit du 17 au 18 novembre 1951. Ce sous-officier était le sergent de troupe de la troupe no 4, qui appuyait la Compagnie D du Princess Patricia's Canadian Light Infantry postée au point 159. Au cours de la soirée, l'ennemi a attaqué la position de la compagnie, mais il a été repoussé après avoir subi des pertes considérables. L'ennemi a ensuite réorienté son attaque pour la diriger vers le point 227, qui était situé de l'autre côté de la vallée, sur le flanc droit. La position du sergent Thwaites, qui avait été la cible de tirs d'obus pendant la première attaque, a de nouveau été soumise à un tir puissant d'artillerie qui allait en s'intensifiant de manière à coïncider avec l'attaque du point 227. Prenant conscience de la gravité de la situation sur son flanc droit, le sergent Thwaites a placé son char d'assaut de manière à appuyer le King's Shropshire Light Infantry, qui défendait la colline 227. Son char était placé d'une façon telle que le maître artilleur n'était pas en mesure de réagir à l'attaque ennemie. Le char ne pouvait pas être déplacé dans l'obscurité sans que cela fasse courir des risques importants à nos propres militaires, qui occupaient des tranchées de tir à proximité. Le sergent Thwaites a grimpé sur la plage arrière de son char, et en utilisant son Browning antiaérien de calibre 50 comme mitrailleuse de défense au sol, il a tiré une succession de bandes de munitions sur les Chinois qui attaquaient la colline, et ce, jusqu'à ce que l'attaque soit repoussée et que l'ennemi subisse de grandes pertes. Il est demeuré ainsi, complètement à découvert, pendant plus d'une heure, et a continué de tirer malgré le fait que son char était constamment frappé par des éclats d'obus. Ses actes ont été une source d'inspiration pour ses hommes et ont contribué à la réussite de la défense du point 227. »



Les médailles du major Yvan C.G.E. Bernier, CD, avec insigne de la COJ sur la Médaille de la Corée

Photo : R22R

Après la Guerre de Corée, plus aucun Canadien n'a été cité à l'ordre du jour pour services rendus sous commandement canadien dans le cadre du Régime britannique de distinctions, car la distinction honorifique a été abandonnée au Canada à la suite de l'instauration du Régime canadien moderne de distinctions honorifiques.

Au Royaume-Uni, la COJ en vigueur lors de la Deuxième Guerre mondiale a été utilisée jusqu'à ce qu'elle soit modifiée le 3 septembre 1993. Cette année-là, les critères furent confinés à la vaillance seulement; la notion de « service distingué » fut éliminée et transposée à la nouvelle Mention élogieuse de la reine pour service méritoire. À ce moment-là, l'insigne de la feuille de chêne associé à la COJ, qui était en bronze, fut changé pour un insigne en argent afin de l'harmoniser avec les autres emblèmes utilisés pour les Mentions élogieuses dans le système britannique<sup>73</sup>. Outre les changements apportés à la COJ et la création de la Mention élogieuse de la reine pour service méritoire, les autres Mentions élogieuses britanniques furent modifiées le 26 avril 1994 et le changement annoncé le 12 août 1994. La Mention élogieuse de la reine pour bravoure remplaça la Mention élogieuse de la reine pour acte de bravoure, tandis que la Mention élogieuse de la reine pour bravoure lors d'opérations aériennes remplaça la notion de bravoure de l'ancienne Mention élogieuse de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes. La notion de « mérite » de la Mention élogieuse de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes fut transposée à la Mention élogieuse de la reine pour service méritoire créée l'année précédente<sup>74</sup>. Bien que l'insigne de la Citation à l'ordre du jour (feuille de chêne en bronze) ait déjà aussi été porté par le personnel militaire pour représenter les anciennes Mentions élogieuses alors que les récipiendaires civils portaient des insignes différents pour représenter ces mêmes distinctions, tous les récipiendaires portèrent dorénavant le même insigne, distinct pour chacune des distinctions, sous le nouveau régime :

## L'évolution des insignes utilisés dans le système britannique

### Citation à l'ordre du jour

Année	Insigne
De 1914 à 1920	Branche de feuilles de chêne en bronze
De 1920 à 1993	Feuille de chêne en bronze
Depuis 1993	Feuille de chêne en argent (pour actes de vaillance seulement)

### Mention élogieuse du roi/de la reine pour acte de bravoure

Année	Insigne
De 1942 à 1994	Feuille de chêne en bronze pour les militaires
De 1942 à 1945	Insigne de revers en plastique couleur or pour les civils
De 1945 à 1994	Branche de feuilles de laurier en argent pour les civils
Depuis 1994	<b>Mention élogieuse de la reine pour bravoure</b> (renommée) Branche de feuilles de laurier en argent pour tous les récipiendaires

### Mention élogieuse du roi/de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes

Année	Insigne
De 1942 à 1994	Feuille de chêne en bronze pour les militaires
De 1942 à 1994	Insigne de revers en argent pour les civils
Since 1994	<b>Mention élogieuse de la reine pour bravoure lors d'opérations aériennes</b> (renommée) (pour bravoure seulement) Aigle d'argent pour tous les récipiendaires

### Mention élogieuse de la reine pour service méritoire

Année	Insigne
Depuis 1993	Intégration de l'ancien aspect du « service distingué » de la COJ et de la Mention élogieuse de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes Branche de feuilles de chêne en argent pour tous les récipiendaires

Deux membres des Forces armées canadiennes ont reçu des Citations à l'ordre du jour dans leur forme actuelle des autorités britanniques. Le capitaine Bryan Joseph Bédard et l'adjudant-maître Derek Sinclair Ingersoll, CD, ont été déployés en Bosnie avec la Division multinationale (Sud-Ouest) dirigée par les Britanniques et ont été reconnus pour leurs actes courageux et déterminés, grâce auxquels des vies ont été sauvées pendant une émeute qui a eu lieu à Drvar, le 24 avril 1998. À cette occasion, 500 Croates avaient lancé une émeute violente et destructrice, agressé le maire serbe et attaqué un complexe résidentiel hébergeant des réfugiés serbes. Les Canadiens ont contribué à désamorcer la situation et à protéger les victimes en demandant à leurs militaires d'établir un périmètre défensif et en s'interposant constamment contre la foule violente et en colère dans les secteurs les plus menacés, tirant des tirs de semonce afin de la contenir. Leur courage et leur détermination ont servi d'exemple puissant aux militaires dans une situation critique<sup>75</sup>. Ces deux hommes reçurent des messages de félicitations de la part de Son Altesse royale le duc d'Édimbourg, le colonel en chef du Royal Canadian Regiment. Le gouvernement du Canada approuva le port de ces COJ en tant que distinctions honorifiques du Commonwealth, et celles-ci furent publiées dans la *Gazette du Canada* le 30 octobre 1999<sup>76</sup>.

Même si le Canada n'a pas décerné de COJ après la guerre de Corée, il a continué d'utiliser jusqu'à la fin des années 1960 les diverses mentions élogieuses de la reine, qui partageaient le même insigne que la COJ pour le personnel militaire. La dernière mention élogieuse de la reine pour acte de bravoure a été publiée dans la *Gazette du Canada*, le 29 juin 1968, en l'honneur du sergent Léandre Joseph Finnigan pour le courage qu'il avait démontré en combattant un incendie violent et imprévisible ayant entraîné plusieurs explosions à la station de l'ARC Uplands à Ottawa, en Ontario, le 6 décembre 1967.



Les médailles de l'adjudant-maître Derek Sinclair Ingersoll, CD, avec la Médaille de l'OTAN pour l'ex-Yougoslavie avec l'insigne de la COJ en argent britannique d'après 1993

Photo : Collection de la famille Ingersoll



Exemple du certificat de la COJ britannique moderne

Photo : Collection de la famille Ingersoll

La dernière Mention élogieuse de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes qui a été décernée à la suite d'une recommandation canadienne a été publiée dans la *Gazette du Canada* du 16 septembre 1967 et visait l'officier d'aviation Joseph Thomas Serge Lorrain Gagnon. La Mention était accompagnée d'une Mention élogieuse de la reine pour acte de bravoure, décernée à l'officier d'aviation Robert John Veitch Simpson pour le même incident. Les officiers d'aviation Simpson et Gagnon étaient respectivement pilote et copilote à bord de l'avion Caribou qui s'est rendu d'El Arish à Gaza le 17 mai 1967 pour le compte de la Force d'urgence des Nations Unies. Après être entrés dans la bande de Gaza, ils ont été harcelés à trois occasions par deux avions de combat israéliens qui, s'approchant dangereusement d'eux, ont tenté de forcer l'avion des Nations Unies à les suivre jusqu'en territoire israélien. À une occasion, plusieurs coups de semonce ont été tirés. Les officiers n'ont pas cédé à ce harcèlement; ils sont demeurés calmes et déterminés et ont fait preuve de professionnalisme et d'un jugement solide, plaçant en tout temps la sécurité de l'avion et des passagers au premier plan. Bien que toujours suivi des deux avions de combat, l'avion des Nations Unies a été en mesure d'atterrir de façon sécuritaire sur la piste d'atterrissage de Gaza.

L'utilisation des Mentions élogieuses de la reine en tant que distinctions honorifiques canadiennes a pris fin officiellement lors de la création du Régime canadien des distinctions honorifiques. Après 1972, lorsque les autorités britanniques les ont décernées à des citoyens canadiens, elles ont été approuvées en tant que distinctions honorifiques du Commonwealth à l'instar des deux COJ susmentionnées. L'octroi de seulement quatre de ces Mentions élogieuses de la reine a été approuvé pour des Canadiens depuis 1972. La première était une Mention élogieuse de la reine pour service méritoire dans les Forces aériennes, qui a été décernée au major Robert MacPherson Auld et publiée dans la *Gazette du Canada* du 15 mars 1986. Les trois autres étaient des Mentions élogieuses révisées conformément à la réforme de 1993-1994, soit : une Mention élogieuse de la reine pour bravoure lors d'opérations aériennes, décernée au capitaine Stephen Marshall Roberts (*Gazette du Canada* du 16 mars 1996), et deux Mentions élogieuses de la reine pour service méritoire, décernées au major Gregory Robert MacCallum, CD (*Gazette du Canada* du 30 octobre 1999), et au major-général Rick John Hillier, CMM, CD (*Gazette du Canada* du 17 août 2002), qui est plus tard devenu général et chef d'état-major de la défense.



Le général Rickey John Hillier, OC, CMM, ONL, CSM, CD, avec l'insigne de la Mention élogieuse de la reine pour service méritoire sur le ruban de la médaille de l'OTAN pour l'ex-Yougoslavie

Photo : MDN

# Chapitre deux

La Citation à l'ordre du jour dans  
le régime canadien moderne  
des distinctions honorifiques

*.... les COJ ne sont pas restreintes aux combats avec un « ennemi armé » reconnus comme tel par le Canada, ce qui signifie qu'elles peuvent être utilisées dans des situations autres que les guerres ou les conflits armés, par exemple lors des missions de maintien de la paix. Il est exigé que l'acte ou le service rendu soit accompli dans le cadre d'« opérations actives »; plus précisément, les COJ sont réservées aux « conditions assimilables à la guerre, dans un théâtre d'opérations actif ».*



## Création

La Citation à l'ordre du jour est tombée en désuétude après la mise en place du Régime canadien moderne de distinctions honorifiques en 1967 et l'élargissement de celui-ci en 1972, mais on a jugé nécessaire de relancer cette tradition afin de souligner les actes de bravoure, le dévouement au devoir et d'autres services exceptionnels.

À l'été 1990, alors que le projet visant la création des nouvelles Décorations de vaillance militaire progressait lentement, on a estimé qu'il fallait aussi créer une version canadienne de la Citation à l'ordre du jour afin de fournir, à l'instar du Régime britannique, un quatrième degré de reconnaissance de la vaillance militaire. La Direction du cérémonial du MDN prépara à ce sujet un document, qui est daté du 15 août 1990<sup>77</sup>. Une quinzaine de jours avant la signature du document, l'Iraq avait envahi le Koweït, et, avant la fin du mois, le gouvernement avait engagé les Forces armées canadiennes dans la coalition internationale de la guerre du Golfe. Pendant les mois qui suivirent, une force opérationnelle navale, un contingent de CF18 et d'hélicoptères Sea King ainsi qu'un hôpital de campagne



La version canadienne  
de la COJ

Photo : MDN



Vue aérienne du Groupe opérationnel naval du Canada procédant à unavitaillement en mer dans le golfe Persique au cours de l'Op FRICITION (NCSM *Terra Nova*, *Protecteur* et *Athabaskan*)

Photo : MDN



La Médaille du  
Golfe et du Koweït

Photo : MDN

et d'autres éléments de soutien se joignirent à l'effort, qui était la première opération offensive de combat à laquelle les militaires canadiens participaient depuis quarante ans, soit depuis la guerre de Corée. Ce nouveau conflit augmenta la pression pour établir des formes de reconnaissance officielle pour les actes de vaillance au combat. Prêt en novembre 1990, le projet de règlement concernant l'insigne lié à la Citation à l'ordre du jour fut présenté comme visant à obtenir l'autorisation de « poursuivre l'utilisation traditionnelle de l'insigne de la Citation à l'ordre du jour (COJ) » dans le contexte canadien, et non pas comme une initiative canadienne entièrement nouvelle. Toutefois, la question fut reportée lorsque les plans relatifs aux nouvelles Décorations de vaillance militaire furent l'objet de fuites et susciterent un tollé public.

La Croix de Victoria, la plus haute distinction du Commonwealth, avait été décernée à de nombreux Canadiens depuis sa création lors de la guerre de Crimée, et elle avait gagné le respect du monde entier en tant que décoration de vaillance la plus importante. Cette décoration, par sa riche histoire, son prestige et l'aspect mystique qui l'entourait, revêtait une grande importance aux yeux des anciens combattants et d'un bon nombre de leurs compatriotes. Au cours de l'élaboration du nouveau Régime canadien de distinctions honorifiques, pendant les années 1960, 1970 et 1980, le gouvernement évita la question des décorations de vaillance, car elles ne répondraient pas à un besoin urgent. Le premier ministre Trudeau déclara à plusieurs reprises qu'il estimait que les soldats canadiens devaient recevoir une décoration « canadienne », mais aucune décision officielle en ce sens ne fut jamais prise. D'un autre côté, le premier ministre Mulroney mentionna dans une entrevue accordée à la *Revue Légion*, en 1987, que « la Croix de Victoria occupait une place spéciale et constituait la pierre angulaire des décorations de vaillance au combat canadiennes », opinion qui à ce moment-là faisait l'objet de l'appui unanime du Parlement. Malgré cette assurance et alors que nos forces armées participaient à l'opération DESERT STORM, la page frontispice du *Globe and Mail* du 7 février 1991 révéla que le gouvernement avait l'intention de remplacer la Croix de Victoria par une décoration strictement canadienne<sup>78</sup>. Le projet en cours d'examen réclamait la création d'une « Croix du Canada ». La réaction que cela provoqua auprès des anciens combattants et de certains organismes comme la Ligue monarchiste du Canada força le gouvernement à revoir ses plans.

Bien que la création des Décorations de vaillance militaire, qui prévoyait désormais une version canadienne de la Croix de Victoria, fut retardée jusqu'au début de 1993, la controverse concernant la Croix de Victoria n'interrompit que temporairement le projet visant à créer une version canadienne de la Citation à l'ordre du jour. Le Comité de



La Croix de Victoria canadienne (VC)

Photo : MDN



La Garde d'honneur durant une inspection par Sa Majesté la reine Elizabeth II en compagnie du capitaine de corvette J.J.C.M. Matte, Commandant de la Garde

Photo : MDN

la politique en matière de distinctions honorifiques du gouvernement approuva la proposition à sa réunion du 16 avril 1991<sup>79</sup>. Le gouverneur général signa le décret le 13 mai 1991, et le 21 mai, le premier ministre écrivit à la reine afin d'obtenir l'approbation officielle de Sa Majesté<sup>80</sup>. Le 3 juin 1991, Sa Majesté apposa dûment sa signature sur les lettres patentes, créant ainsi l'insigne de Citation à l'ordre du jour en tant que distinction officielle de la Couronne canadienne. Le règlement fut publié dans la *Gazette du Canada* le 20 juillet 1991, et le 30 août 1991, les vingt premiers récipiendaires reçurent une Citation à l'ordre du jour en lien avec la guerre du Golfe<sup>81</sup>.

À l'instar de l'équivalent du Commonwealth, la Citation à l'ordre du jour canadienne, instituée en 1991, est une distinction honorifique nationale qui est décernée au nom



La Médaille du Golfe et du Koweït avec l'insigne de la COJ

Photo : MDN

de la reine, et les noms des personnes citées sont publiés dans la *Gazette du Canada*. On a conservé l'insigne utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée, qui est porté sur le ruban de la médaille de la campagne ou du service approprié.

Les premières COJ décernées en lien avec la guerre du Golfe, ainsi que certaines de celles décernées par la suite dans le cadre des opérations des Balkans, ont été publiées le 12 juin 1993 dans la *Gazette du Canada*<sup>82</sup>. Ces premières COJ liées à la guerre du Golfe contenaient des citations très brèves (ne figurant pas dans la *Gazette* elle-même), notamment dans le cas des officiers subalternes et des militaires du rang; plusieurs d'entre eux se limitaient à un énoncé général tel que « pour service exceptionnel durant la guerre du Golfe ».

Les citations, aussi brèves soient-elles, sont en principe uniquement requises pour les COJ liées au « dévouement au devoir ou autre service distingué », aucune citation n'étant nécessaire dans les cas de vaillance autre qu'une mention brève telle que « pour vaillance au combat » ou quelque chose de semblable. Néanmoins, sauf en ce qui a trait aux COJ secrètes, des citations ont été rédigées pour toutes les COJ décernées après 1991, car celles-ci représentent une récompense plus significative pour les récipiendaires puisqu'elles soulignent leurs réalisations et la raison de la distinction.

Contrairement aux Décorations de vaillance militaire, les COJ ne sont pas restreintes aux combats avec un « ennemi armé » reconnus comme tel par le Canada, ce qui signifie qu'elles peuvent être utilisées dans des situations autres que les guerres ou les conflits armés, par exemple lors des missions de maintien de la paix. Il est exigé que l'acte ou le service rendu soit accompli dans le cadre d'« opérations actives »; plus précisément, les COJ sont réservées aux « conditions assimilables à la guerre, dans un théâtre d'opérations actif ».

Au cours des premières années de son existence, la portée de la distinction a fait l'objet de certaines discussions entre la Chancellerie des distinctions honorifiques et la Défense nationale. Le 20 juillet 1993, le lieutenant-général James Cyrille Gervais, CMM, CD (retraité), alors sous-secrétaire, Chancellerie des distinctions honorifiques, a écrit au lieutenant-général Paul Addy, CMM, CD, alors sous-ministre adjoint (personnel), pour exprimer son inquiétude quant au fait que les COJ en lien avec les opérations menées dans les Balkans étaient utilisées dans des situations où le Canada ne se trouvait pas « en guerre ». La correspondance et les discussions qui ont eu lieu au cours des mois qui suivirent, ainsi que l'examen des documents d'information et du règlement de même que l'avis juridique obtenu, ont permis de déterminer que le Canada ne devait pas nécessairement être officiellement « en guerre », mais plutôt que les actes devaient avoir eu lieu dans des « conditions s'apparentant à la guerre »<sup>83</sup>.

**Tableau 2 : Cadre des distinctions honorifiques canadiennes modernes décernées en reconnaissance d'actes de vaillance**

Catégorie	Degré de vaillance (tous les grades)	Forces armées canadiennes (tous les éléments)	Ayant remplacé les distinctions honorifiques pour vaillance du Régime britannique indiquées au tableau 1
<b>Distinctions honorifiques nationales de la Couronne</b>	Degré 1	Croix de Victoria (VC) 1993 	VC
	Degré 2	Étoile de la vaillance militaire (ÉVM) 1993 	DSO, CGM et DCM
	Degré 3	Médaille de la vaillance militaire (MVM) 1993 	DSC, MC, DFC, DSM, MM et DFM
	Degré 4	Citation à l'ordre du jour 1991 	Citation à l'ordre du jour
<b>Distinctions ministérielles</b>	Degré 5	Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense 1974 	–
	Degré 6	Mention élogieuse de commandement 1995 	–

Le critère relatif au « service distingué » a également fait l'objet de discussions. Tout comme pour la COJ britannique originale, le règlement canadien permettait d'utiliser la COJ pour les actes de vaillance ou le dévouement au devoir ainsi que pour le service distingué dans le cadre d'opérations militaires actives sur le terrain. En effet, bon nombre de Citations furent décernées en reconnaissance d'un service distingué non rendu au combat. Certaines questions furent soulevées par la Chancellerie des distinctions

honorifiques, en particulier après que le Royaume-Uni ait modifié sa COJ, en 1993, de manière à en restreindre l'admissibilité aux actes de vaillance. En l'absence d'équivalents canadiens de la nouvelle Mention élogieuse de la reine pour service méritoire et des Mentions élogieuses de la reine pour bravoure et pour bravoure lors d'opérations aériennes, la COJ canadienne n'a pas été modifiée et conserve donc la possibilité de reconnaître le « service distingué » en théâtre d'opérations, en plus des actes strictement de vaillance<sup>84</sup>. Cela signifie essentiellement que la COJ canadienne constitue non seulement un quatrième degré aux Décorations pour vaillance militaire, mais qu'elles peuvent aussi servir de quatrième degré aux Décorations pour actes de bravoure et de troisième degré aux Décorations pour service méritoire, quoique seulement pour les actes accomplis en théâtre d'opérations et dans des conditions assimilables à la guerre. Cela étant dit, la COJ a été de plus en plus limitée au fil du temps aux actes de vaillance se classant tout juste en dessous des critères établis pour les Décorations de vaillance militaire, tandis que d'autres services distingués accomplis lors d'opérations ont progressivement tendance à être reconnus au moyen de la division militaire des Décorations pour service méritoire (comprenant la Croix du service méritoire et la Médaille du service méritoire), ainsi que de la Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense et de la Mention élogieuse de commandement. Ce virage peut s'expliquer en partie par l'intervention de la Chancellerie en 1993-1994, à la suite des modifications faisant porter la COJ britannique uniquement sur la vaillance, en vue de confirmer la COJ comme quatrième degré de reconnaissance de la vaillance militaire et de les restreindre aux actes accomplis « sur le champ de bataille ». Toutefois, d'autres facteurs peuvent expliquer ce changement graduel. Le nombre restreint de Décorations de vaillance militaire et de COJ disponibles, particulièrement durant la campagne en Afghanistan, a fait en sorte que les cas de vaillance ont accaparé une proportion croissante du nombre de COJ autorisé, ce qui a forcé à reconnaître d'autres types de service méritoire au théâtre par des moyens différents tels que les Décorations pour service méritoire, la Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense et la Mention élogieuse de commandement. Peu importe les causes et le caractère intentionnel ou non de cette évolution progressive, celle-ci a grandement contribué à rehausser le prestige de la distinction honorifique en tant que « distinction de combat », comme en font foi bon nombre des citations relatives à l'Afghanistan, dont plusieurs ne se situent que légèrement en deçà de la norme fixée pour l'obtention d'une Médaille de la vaillance militaire.

Puisque la plupart des COJ modernes sont décernées pour des actes de vaillance et que, bien qu'il soit encore possible d'utiliser les COJ pour les actes de bravoure et le service méritoire, celles-ci sont restreintes aux actes accomplis en théâtre d'opérations mêmes si ces actes peuvent également se produire à d'autres endroits, il semble exister une lacune au quatrième degré des récompenses nationales. Il a déjà été suggéré que cette lacune soit comblée, à l'instar du modèle britannique, par des Mentions élogieuses de la reine, à savoir une Mention élogieuse de la reine pour bravoure et une mention élogieuse de la reine pour service méritoire. Cette proposition pourrait un jour se concrétiser si la nécessité de trouver une solution s'accentuait.

**Tableau 3 : Cadre des récompenses canadiennes modernes dans le contexte des FAC**

Catégorie	Degré	Vaillance militaire	Bravoure	Mérite
<b>Distinctions honorifiques nationales de la Couronne</b>	Degré 1	Croix de Victoria (VC) 	Croix de la vaillance (CV) 	Ordre du mérite militaire (CMM, OMM, MMM) (mérite à long terme) 
	Degré 2	Étoile de la vaillance militaire (ÉVM) 	Étoile du courage (ÉC) 	Croix du service méritoire (CSM) 
	Degré 3	Médaille de la vaillance militaire (MVM) 	Médaille de la bravoure (MB) 	Médaille du service méritoire (MSM) 
	Degré 4	Citation à l'ordre du jour 	–	–
<b>Distinctions ministérielles</b>	Degré 5	Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense		
	Degré 6	Mention élogieuse de commandement		

Les contingents de COJ mentionnés plus haut ont été établis pour conserver la valeur de la distinction et le respect qu'on lui porte, ainsi que pour maintenir un équilibre adéquat entre les diverses distinctions honorifiques accordées en théâtre opérationnel. la COJ canadienne moderne a conservé le ratio de 1 pour 100 utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée. Le tableau ci-contre montre les divers contingents disponibles pour chaque 100 personnes en sous-ordre dans un théâtre d'opérations pendant une période de six mois, selon la nature et l'intensité de la mission :

**Tableau 4 : Nombre de distinctions honorifiques par 100 personnes en sous-ordre dans un théâtre d'opérations actif pendant une période de six mois**

Distinction honorifique/ décoration	Décoration de vaillance militaire	Décoration pour service méritoire	Citation à l'ordre du jour	Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense	Mention élogieuse de commandement
Guerre	0,4:100	CSM : 0,2 par 100  MSM : 0,7 par 100	1 par 100	2 par 100	3 par 100
Hostilités	0,2:100	CSM : 0,1 par 100  MSM : 0,35 par 100	0,5 par 100	1 par 100	2 par 100
Opérations en campagne	Aucune	CSM : 0,05 par 100  MSM : 0,18 par 100	Aucune	0,5 par 100	1 par 100
Activités en temps de paix	Aucune	Voir la note 1	Aucune	See Note 1	Voir la note 1

Note 1 : Beaucoup plus rares, selon l'intensité de l'activité.

Les critères d'admissibilité à la COJ ne se limitent pas au personnel militaire; en effet, toute personne « travaillant avec les Forces armées canadiennes ou de concert avec elles » y est admissible. Cela signifie qu'outre le personnel militaire allié, les civils peuvent également se voir décerner une COJ. Jusqu'à maintenant, les deux seules COJ décernées à des personnes qui n'étaient pas membres des FAC ont été attribuées à deux membres de la Gendarmerie royale du Canada, soit le constable W. M. Eubank et le constable R. R. Watson, pour avoir accompli des actes de bravoure lors de leur service en tant que contrôleurs de la police au sein de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, en 1993.



La Médaille de la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie avec insigne de la COJ

Photo : MDN

Selon le règlement, le gouverneur général a le pouvoir de déléguer l'octroi de la distinction aux commandants opérationnels, sous réserve de la ratification ultérieure du gouverneur général. Il est également possible, comme ce l'est pour les décorations, de recommander des personnes en vue de l'octroi immédiat d'une COJ lorsque les circonstances le justifient. À l'instar du Régime britannique, ce processus accéléré vise les cas rares et manifestes où une reconnaissance prompte est justifiée et est nécessaire pour le moral des militaires. Cela ne s'applique qu'aux COJ pour vaillance, qui ne comportent aucune citation, et le nombre de COJ ainsi décernées ne peut dépasser le tiers des COJ attribuées pendant une période de six mois. Ces dispositions n'ont jamais encore été utilisées, car la plupart des commandants préfèrent décider des distinctions honorifiques à la fin de la rotation ou de la mission afin de s'assurer que les distinctions soient attribuées de façon juste et équitable.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2016, 396 Citations à l'ordre du jour ont été décernées depuis la création, en 1991, de cette distinction honorifique dans le contexte canadien.

## **Administration et processus d'approbation**

Le processus de nomination relatif à la COJ est similaire à celui des décorations. Les recommandations émanant du commandant de la mission suivent la chaîne de commandement, jusqu'au Quartier général de la Défense nationale. La direction chargée de gérer les distinctions honorifiques a changé depuis 1991; elle est passée de la Direction du cérémonial à la Direction de l'histoire et du patrimoine (Section des distinctions honorifiques et de la reconnaissance), et, en 2006, à la Direction des distinctions honorifiques et reconnaissance (DDHR). Cette direction passe en revue les mises en candidatures puis s'occupe de les faire examiner par le Comité consultatif des décorations et mentions élogieuses des FC (CCDMEFC), qui était composé de lieutenants-colonels/colonels et était présidé par un brigadier-général ou un major-général (les postes ayant varié au fil du temps) relevant du sous-ministre adjoint (Personnel) [SMA(Per)], et par la suite du sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) [SMA(RH-Mil)], puis du chef du personnel militaire (CPM). Le chef d'état-major de la défense fait ensuite parvenir au gouverneur général une lettre recommandant l'octroi des distinctions, et le gouverneur général signe un document par lequel il approuve les COJ au nom de la reine. Les noms des personnes citées sont publiés dans la *Gazette du Canada*.

Au cours de la campagne en Afghanistan, la chaîne de commandement a cherché à réduire les délais pour l'approbation et l'annonce des distinctions honorifiques. Plusieurs mesures ont été prises à cet égard, y compris la simplification du processus d'approbation et de l'administration de la COJ. Il a été décidé que les nominations pour la COJ et les distinctions ministérielles telles que la Mention élogieuse du CEMD ne seraient plus examinées par le CCDMEFC. Le 5 avril 2007, cette entité a été renommée le Comité consultatif des décorations des FC (CCDFC) et sa composition a été modifiée de sorte qu'il soit présidé par le CEMD et composé de gestionnaires de niveau 1. Le Comité se réunis une fois par mois (sauf à l'été) pour examiner le nombre croissant des candidatures



Les véhicules blindé léger (VBL III) assurent la sécurité des patrouilles de soldats canadiens dans le district de Panjwayi, quelques 30 kilomètres à l'ouest de la ville de Kandahar en Afghanistan dans le cadre de l'opération MEDUSA.

Photo : MDN, AR2006-P008 0006

aux décosrations de vaillance militaire, de bravoure et de service méritoire.

À partir de ce moment, les candidatures en vue de l'obtention d'une COJ, ayant déjà fait l'objet d'un examen minutieux par la chaîne de commandement en théâtre et ayant été approuvées par le comité de distinctions honorifiques et de récompenses et par le commandant du théâtre opérationnel, ainsi que par le Comité des distinctions honorifiques et des récompenses du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), plus tard restructuré sous l'appellation Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), étaient acheminées à la DDHR où une équipe expérimentée d'officiers d'état-major passe en revue le dossier. Cet examen vise à s'assurer que les critères sont respectés, qu'une comparaison est faite avec les précédents historiques et que le nombre de mises en candidatures ne dépasse pas les contingents établis. Le cas échéant, la DDHR transmet la recommandation au CEMD aux fins d'approbation et de transmission au gouverneur général, en vue de le faire approuver au moyen d'un instrument.



La Médaille de service en Asie du Sud-Ouest

Photo : MDN



L'Étoile de campagne générale – ASIE DU SUD-OUEST

Photo : MDN

Dans le cadre de la même initiative, l'administration la COJ a été déléguée à la DDHR en septembre 2008<sup>85</sup>. À partir de ce moment, les responsabilités de la Chancellerie des distinctions honorifiques se limite à obtenir l'approbation du gouverneur général, à publier les récompenses dans la *Gazette du Canada* et dans un communiqué de presse, et à afficher les récompenses sur son site Web interrogeable. La DDHR assume désormais les responsabilités suivantes : préparer les citations (celles-ci étant produites par la DDHR, elles n'apparaissent plus dans les documents de Rideau Hall depuis septembre 2008 – seules les listes de noms sont consignées); annoncer l'octroi des récompenses au moyen d'un CANFORGEN; produire les certificats, qui sont désormais signés par le CEMD; se procurer les insignes et les remettre au bureau du CEMD en vue de leur présentation. On a profité de l'occasion pour remanier la conception et le libellé du certificat de la COJ afin qu'il ressemble au certificat présenté aux Canadiens lors de conflits antérieurs.

Ces mesures, qui respectent le règlement relatif à la COJ, ont permis de simplifier et d'accélérer le processus d'attribution tout en restaurant l'apparence du certificat. Lorsque les discussions concernant l'accélération du processus ont été amorcées au printemps 2007, l'un des objectifs consistait à déléguer l'approbation des octrois aux commandants, ou du moins, à pouvoir traiter promptement les demandes d'octroi immédiat d'une COJ. Bien que le règlement permette de déléguer l'octroi de l'insigne aux commandants opérationnels, sous réserve de la ratification ultérieure par le gouverneur général, Rideau Hall préfère que la présentation des COJ n'ait lieu qu'après la signature du document par le gouverneur général, comme c'est le cas pour les autres distinctions honorifiques. Ainsi que nous l'avons précédemment mentionné, aucune candidature aux fins d'une attribution immédiate n'a été présentée lors de la campagne en Afghanistan, car les commandants des missions préféraient soumettre toutes les recommandations à la fin de chaque déploiement, ceci pour assurer une attribution juste et équitable des distinctions honorifiques qui leur étaient disponibles.

## Présentation de l'insigne

Contrairement aux insignes des ordres et des décorations, l'insigne pour la Citation à l'ordre du jour n'a jamais été présenté par le souverain ou le gouverneur général. Dans le contexte canadien moderne, la présentation des insignes a été confiée au CEMD. Habituellement, le CEMD les remet en même temps que d'autres récompenses ministérielles à l'occasion de petites présentations tenues périodiquement ou de déplacements réguliers aux endroits où se trouvent les récipiendaires. Ces présentations sont souvent de nature informelle. Lorsqu'il n'est pas en mesure de présenter un insigne, le CEMD a le loisir de déléguer celle-ci à un commandant subordonné. Compte tenu du nombre élevé de COJ décernées pendant la campagne en Afghanistan, la DDHR a organisé cinq cérémonies de remise majeures, dont le CEMD a été l'hôte, à des emplacements pratiques pour la majorité des récipiendaires. Ces cérémonies de remise des insignes se sont inspirées de celles tenues à Rideau Hall : les récipiendaires, puis les dignitaires, ont fait leur entrée au son de la cornemuse, après quoi la cérémonie a débuté par l'interprétation de l'hymne national, suivie par une allocution prononcée par le



Le soldat David Blier reçoit son insigne de la COJ des mains du Chef d'état-major de la Défense, le général Walter John Natynczyk, CMM, CSM, CD, lord d'une cérémonie au Mess des officiers à la Base des Forces canadiennes Valcartier, le 2 décembre 2006.

Photo : MDN



Vue d'ensemble de la salle pour une cérémonie de présentation de la COJ

Photo : MDN

CEMD, la présentation des insignes parallèlement à la lecture des citations, et enfin, l'interprétation de l'hymne royal. Les dignitaires, les récipiendaires ainsi que les invités ont ensuite assisté à une réception. Un programme à la couverture bleu foncé arborant les armoiries royales du Canada gaufrées d'or et présentant les citations a été produit à chaque occasion. Voici les dates auxquelles les cérémonies de remise se sont déroulées :

### **Le 2 décembre 2008, à Valcartier, au Québec :**

- 57 COJ;
- 9 Mentions élogieuses du CEMD;
- 1 Médailon des Forces canadiennes pour service distingué.



Exemple d'un programme produit à l'occasion d'une cérémonie de remise de la COJ

Photo : MDN

**Le 25 mars 2010, à Edmonton, en Alberta :**

- 31 COJ;
- 27 Mentions élogieuses du CEMD;
- 2 Médailles des Forces canadiennes pour service distingué.

**Le 30 juin 2010, à Petawawa, en Ontario :**

- 39 COJ;
- 16 Mentions élogieuses du CEMD;
- 1 Mention élogieuse des Forces canadiennes à l'intention des unités.

**Le 30 mai 2011, à Valcartier, au Québec :**

- 31 COJ;
- 20 Mentions élogieuses du CEMD

**Le 3 octobre 2012, à Valcartier, au Québec :**

- 23 COJ;
- 5 Médailles du sacrifice
- 2 Médailles du jubilé de diamant de la reine;
- 9 Mentions élogieuses du CEMD.

Après 2012, le nombre de COJ ayant diminué, le CEMD a recommencé à remettre ces distinctions pendant ses déplacements réguliers ou à en déléguer la responsabilité à un autre commandant.

# *Chapitre trois*

Analyse statistique de 1991 à 2016

*Au cours des 25 années qui se sont écoulées depuis l'établissement en 1991 de la COJ canadienne, 396 Citations à l'ordre du jour ont été décernées à 391 personnes.*



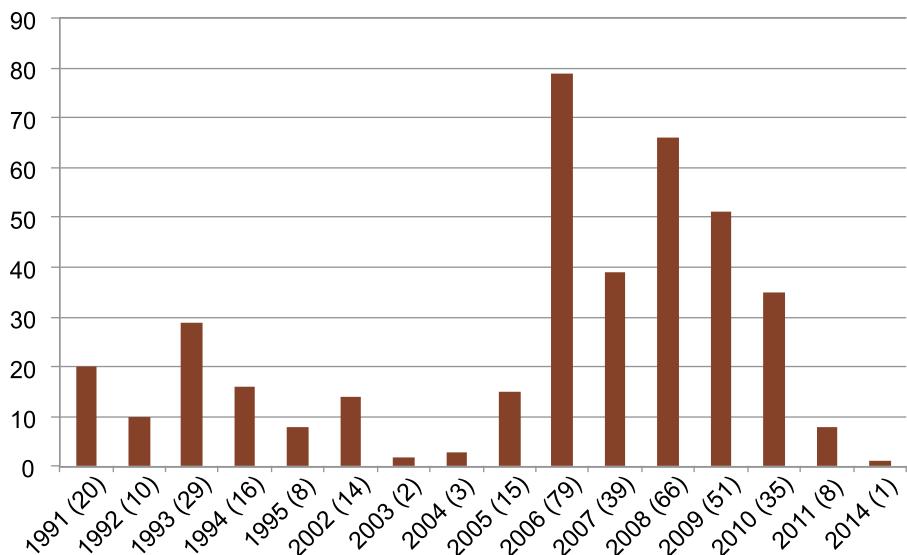
## Nombre de décosrations

Au cours des 25 années qui se sont écoulées depuis l'établissement en 1991 de la COJ canadienne, 396 Citations à l'ordre du jour ont été décernées à 391 personnes. Le nombre de Citations, qui est directement fonction du rythme opérationnel des Forces armées, varie énormément au fil du temps. Ainsi qu'il est mentionné au chapitre 2, le contingent fixé par le règlement limite également leur quantité. Aucune distinction n'a été attribuée pour les années 1996 à 2001 inclusivement, ni pour les années 2012 et 2013. Le nombre de COJ fluctue de 1 à 79 selon les années; il a atteint des sommets lors de la guerre du Golfe en 1991, des opérations dans les Balkans, en Somalie et au Rwanda en 1993 et 1994, et de la campagne en Afghanistan de 2005 à 2010.

Même s'il était courant qu'une personne reçoive plusieurs COJ lors des conflits passés, seulement cinq personnes ont été citées deux fois à l'ordre du jour depuis 1991, soit :

- le caporal-chef T. W. Fletcher, CD, pour des incidents s'étant déroulés dans le cadre de deux missions distinctes accomplies en Afghanistan en 2006 et 2008;
- le capitaine D. C. Holt, pour deux incidents distincts s'étant produits à seulement quatre jours d'intervalle en Bosnie en 1992;
- le caporal-chef D. E. Presley, pour deux incidents distincts s'étant produits à douze jours d'intervalle en Afghanistan en 2006;
- le sergent P. D. Sprenger, MB, CD, pour sa contribution en Somalie en 1993 et en Afghanistan en 2008; et
- un membre du COMFOSCAN, les deux fois pour ses actions en Afghanistan.

### Citations à l'ordre du jour attribuées par année (date d'incident)



Certaines personnes ont reçu d'autres distinctions honorifiques avant ou après avoir été citées à l'ordre du jour, ce qui a donné lieu, dans certains cas, à des combinaisons très rares de distinctions. La liste qui suit, bien qu'elle ne soit pas exhaustive, présente certains exemples de combinaisons intéressantes. L'adjudant R. J. Crane, MMM, MVM, CD, et le caporal T. B. Myroniuk, MVM, ont tous deux été décorés de la Médaille de la vaillance militaire en plus de se voir décerner une COJ pour la campagne en Afghanistan. Le caporal-chef M. B. Decaire, MB, et le sergent P. D. Sprenger, MB, CD, ont tous deux reçu la Médaille de bravoure en plus d'une COJ. En plus de se mériter la Médaille de la bravoure pour sa participation dans une mission de recherche et de sauvetage dans les Territoires du Nord-Ouest en 2005, le caporal-chef Decaire a également reçu une Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense pour avoir administré les premiers soins à une victime d'une agression au couteau au Manitoba en 2004, ainsi qu'une Citation à l'ordre du jour pour les actions qu'il a accomplies dans le cadre de l'incident notoire de tir ami de Tarnak Farm qui s'est produit en Afghanistan, en 2002. Le sergent Sprenger s'est mérité la Médaille de la bravoure pour avoir participé au sauvetage d'une femme victime d'une attaque de requin en Somalie alors qu'il n'était pas en service, et il a été cité à l'ordre du jour à deux reprises comme nous l'avons vu précédemment, une fois en lien avec la Somalie et une autre fois en lien avec l'Afghanistan. Le colonel P. B. Stogran, CSM, CD, a été cité à l'ordre du jour en tant que major pour son travail en Bosnie au milieu des années 1990 et a plus tard obtenu la Croix du service méritoire pour son travail en Afghanistan. Le général J. H. Vance, CMM, CSM, CD, a été cité à l'ordre du jour en tant que major pour son travail en Croatie, a été reçu Officier dans l'Ordre du mérite militaire en 2008 en tant que colonel (plus tard promu Commandeur de l'Ordre en tant que lieutenant-général en 2013) et est devenu l'une des seules cinq personnes à se mériter deux Croix du service méritoire



Les médailles du général Jonathan Holbert Vance CMM, CSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en Croatie

Photo : MDN



Les médailles de l'adjudant chef Joseph Oswald Maurice Paul Leblanc, MMM, MSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en Bosnie

Photo : MDN

pour deux missions distinctes en tant que commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan (au grade de brigadier général). Il fut plus tard nommé CEMD. Parmi les personnes qui ont obtenu à la fois la Médaille du service méritoire et une COJ, mentionnons l'adjudant-chef J.O.M.P. Leblanc, MMM, MSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en tant qu'adjudant-maître en Bosnie, a été reçu membre de l'Ordre du mérite militaire en 2003

et a plus tard obtenu la Médaille du service méritoire pour des tâches cérémonielles, notamment en ce qui a trait au 60<sup>e</sup> anniversaire de la victoire durant la Seconde Guerre mondiale et à l'Année de l'ancien combattant; l'adjudant J. G. Pickard, MSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour et a reçu la Médaille du service méritoire en lien avec l'Afghanistan; le major P. Metaxas-Mariatos, MSM, CD, qui a reçu la Médaille du service méritoire en lien avec la Macédoine en 2003, avant de se voir décerner une COJ en lien avec l'Afghanistan; et le lieutenant-colonel l'honorable H.S. Sajjan, CP, OMM, MSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en lien avec l'Afghanistan en 2006, a reçu la Médaille du service méritoire dans le cadre d'une mission ultérieure effectuée en 2010-2011 et a été nommé Officier de l'Ordre du mérite militaire en 2012 avant de devenir ministre de la Défense nationale en 2015. Outre les récipiendaires précédemment cités, d'autres personnes à qui une COJ a été décernée ont par la suite été admises au sein de l'Ordre du mérite militaire, notamment : le major D. S. P. Groves, MMM, CD, l'adjudant J. C. Hryniw, MMM, CD, l'adjudant-maître R. J. Montague, MMM, CD, et l'adjudant D. A. Thompson, MMM, CD. Le lieutenant-colonel J. N. Stuart, OMM, CD, est la seule personne qui était membre de l'Ordre du mérite militaire avant de recevoir une COJ.

De tout temps, il a été possible de décerner la COJ à titre posthume. Depuis 1991, quatre COJ à titre posthume ont été accordées en lien avec l'Afghanistan aux personnes suivantes :

- le soldat K. Dallaire, tué au combat le 3 août 2006;
- le sergent C. P. Gillam, CD, tué au combat le 3 octobre 2006;
- le caporal N. Hornburg, tué au combat le 24 février 2007; et
- le sergent V. Ingram, CD, tué au combat le 3 août 2006.

Une distinction « à titre posthume », veut dire que la personne a été tuée en accomplissant l'acte ou le service reconnu par la distinction ou qu'elle est décédée à la suite de celui-ci (c'est-à-dire qu'elle est morte des suites des blessures subies pendant l'acte ou le service). Lorsqu'une personne décède après l'acte ou le service



Les médailles du major Douglas Shawn Patrick Groves, MMM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en Somalie lorsqu'il était sergent

Photo : MDN

lui valant la distinction, dans le cadre d'un autre incident ou en raison d'une autre cause (comme une crise cardiaque), mais avant que la distinction ne soit approuvée et annoncée, on indique que la personne est « décédée ». Ce fut le cas du caporal C. J. Reid, qui a été cité à l'ordre du jour pour des actes accomplis le 27 juillet 2006 et qui a été tué quelques jours plus tard, le 3 août 2006, lorsque son véhicule blindé a heurté un engin explosif de circonstance près de Kandahar.

La vaste majorité des COJ ont été décernées en lien avec la campagne en Afghanistan, soit 311 COJ ou 79 % de toutes les COJ accordées depuis 1991. Cela est parfaitement normal puisqu'il s'agit de l'opération de combat la plus longue, vaste et intense à laquelle ont participé les Forces armées canadiennes depuis la guerre de Corée. Les opérations dans les Balkans arrivent



La Médaille du Golfe et du Koweït avec l'insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de la Somalie avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de l'OTAN pour l'ex-Yougoslavie avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de la mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de service en Asie du Sud-Ouest avec insigne de la COJ

Photo : MDN



L'Étoile de campagne générale - ASIE DU SUD-OUEST avec insigne de la COJ

Photo : MDN



La Médaille de la mission des Nations Unies au Soudan avec insigne de la COJ

Photo : MDN

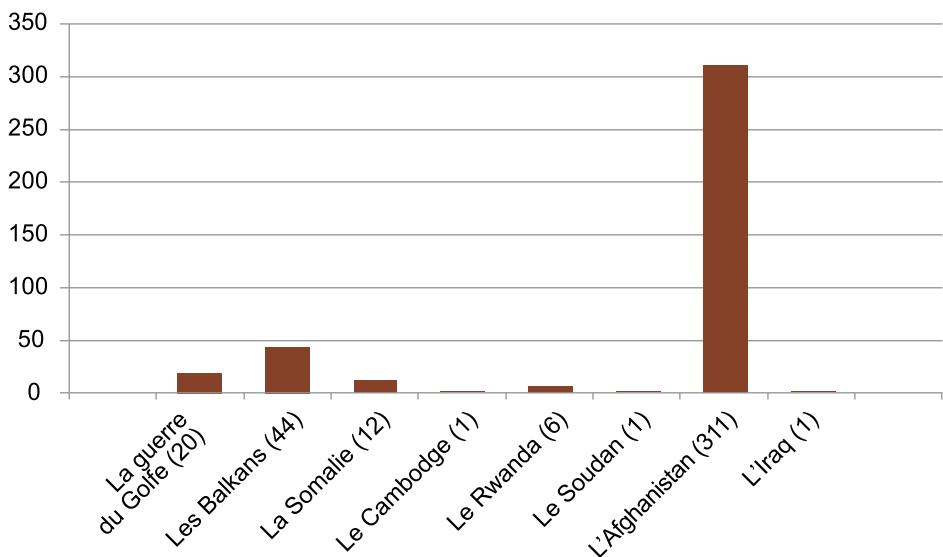


L'Étoile de campagne générale - EXPÉDITION avec insigne de la COJ

Photo : MDN

en deuxième place avec 44 COJ, suivies par la guerre du Golfe, et la Somalie. Un plus petit nombre de COJ ont été décernées relativement aux missions des Nations Unies au Rwanda, au Cambodge, au Soudan et en Iraq. Ces trois dernières missions n'ont généré qu'une seule COJ chacune, qui ont été décernées respectivement au maître de 2<sup>e</sup> classe M. J. Mollison, CD, au major G. A. Penner, CD, et à un membre du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN).

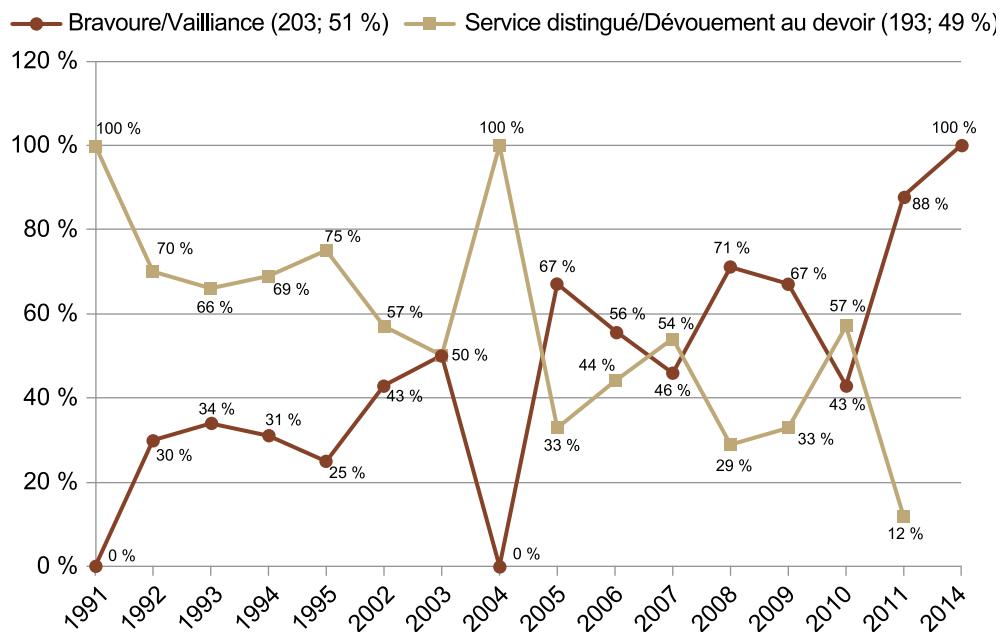
### Citations à l'ordre du jour attribuées par opération



### Types de services reconnus

Comme il est expliqué au chapitre 2, la COJ canadienne moderne, ainsi que la distinction britannique qui l'a précédée, peut être utilisée pour reconnaître les actes de vaillance, les actes de dévouement au devoir ou d'autres services distingués. Des COJ ont été décernées selon ces trois critères, et en fait, la plupart des distinctions initiales ont été accordées conformément à la clause relative aux « services distingués ». Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, les COJ ont graduellement été axées sur les « actes de vaillance », notamment en raison des pressions exercées à cet égard pendant la campagne en Afghanistan. Dans l'ensemble, le partage entre les actes de vaillance (203 citations) et les actes de dévouement au devoir et les services distingués (193 citations) est équilibré, mais au fil du temps, la proportion est passée d'une majorité de distinctions pour services distingués au début, à une majorité de distinctions pour actes de vaillance plus récemment. Si l'on se fonde sur les citations disponibles, l'exercice visant à déterminer lequel des trois critères doit être appliqué à une COJ peut comporter un certain degré de subjectivité, mais aux fins du présent exercice, nous avons établi les statistiques suivantes en fonction de l'année de l'incident :

## La proportion des Citations à l'ordre du jour attribuées relatifs aux critères



## Représentation selon les uniformes et les branches professionnelles

Puisque la plupart des opérations qui ont donné lieu à des COJ ont été dirigées par l'Armée canadienne et compte tenu du critère selon lequel ce sont surtout les membres des unités et des groupes professionnels de première ligne qui sont reconnus, il n'est guère surprenant que la vaste majorité des distinctions, soit 92 % d'entre elles, aient été remises à des membres de l'Armée canadienne, 4 % ayant été remises à des membres de l'ARC, 3 %, à des membres de la MRC et 1 %, à des membres de la GRC.

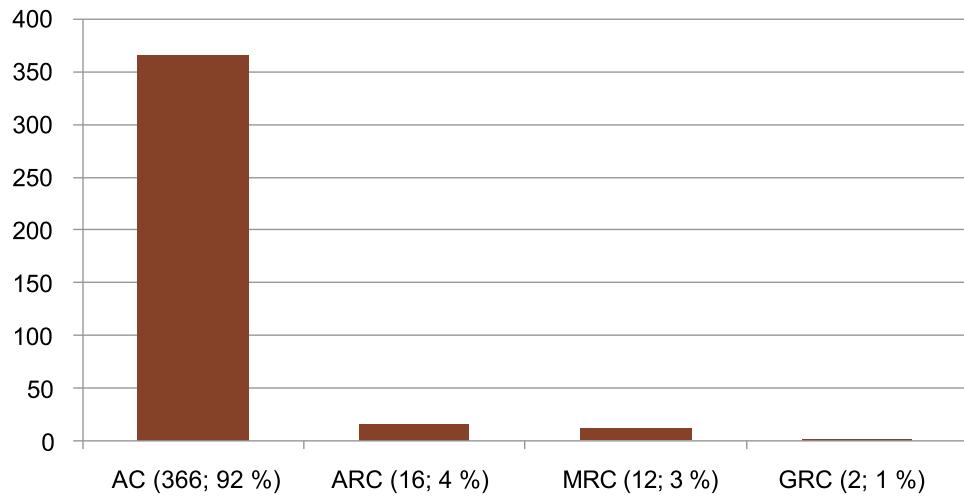


Les médailles du capitaine de corvette Peter John Clifford, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en Afghanistan

Photo : MDN

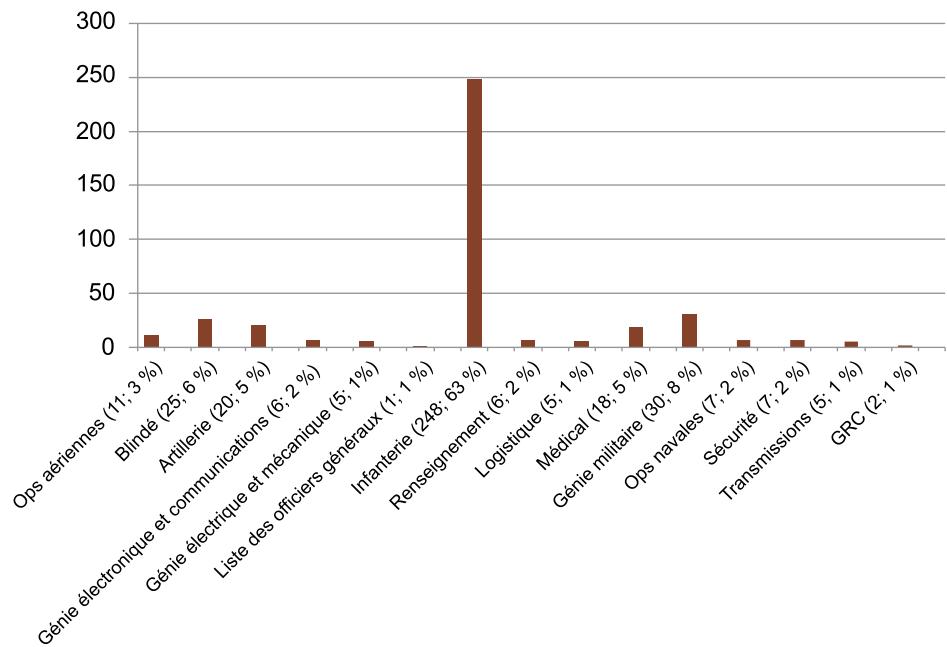
## Citations à l'ordre du jour attribuées par uniforme

### Citations à l'ordre du jour attribuées par uniforme



De même, la majorité des distinctions ont été attribuées à l'infanterie (63 %), suivie par le génie militaire (8 %), l'arme blindée (6 %) et l'artillerie et le service de santé (tous deux à 5 %).

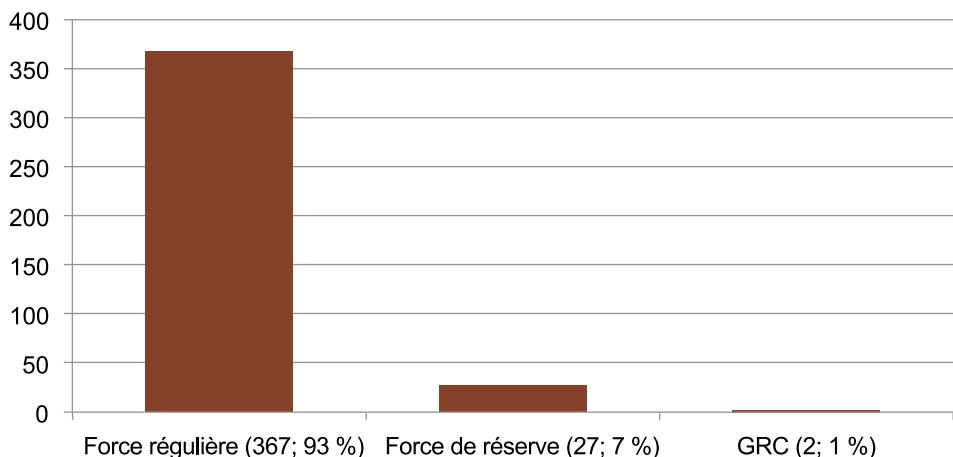
### Citations à l'ordre du jour attribuées par branche



## Représentation selon l'élément constitutif

La Force de réserve joue un rôle important dans les opérations puisque de nombreux réservistes se portent volontaires pour participer à diverses missions. Pendant la campagne en Afghanistan, alors qu'une pression s'exerçait sur l'effectif de la Force régulière, les réservistes comptaient près du tiers du personnel déployé dans le cadre de certaines rotations. Vingt-sept COJ (7 %) ont été décernées à des réservistes, et deux autres (1 %) à des membres de la GRC.

### Citations à l'ordre du jour attribuées par élément



## Représentation selon le grade

Contrairement à l'Ordre du mérite militaire et à la Croix du service méritoire, qui ont fait l'objet d'études similaires et qui sont surtout décernés au personnel des grades supérieurs, la COJ est une distinction honorifique accordée aux soldats et les grades représentés contrastent fortement avec ceux des distinctions honorifiques ci-haut mentionnées. Le grade le plus représenté est celui de caporal, qui compte 88 distinctions, soit 22 %

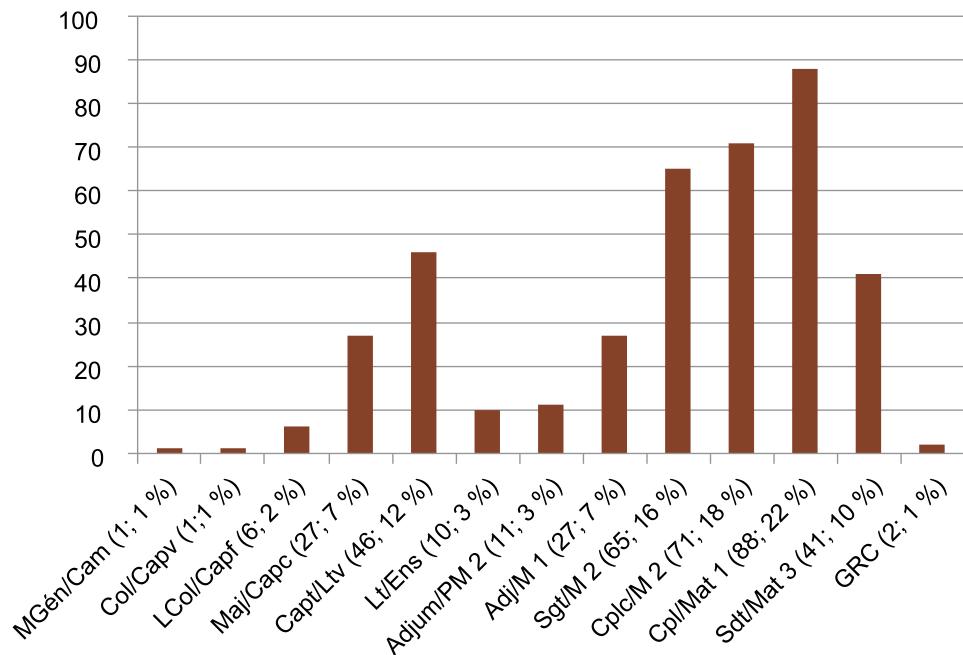


Les médailles de l'adjudant Daniel William Bouchie, MSM, CD, qui a été cité à l'ordre du jour en Afghanistan

Photo : MDN

du nombre total, suivi de près par le grade de caporal-chef (71 distinctions – 18 %) et celui de sergent (65 distinctions – 16 %). Le grade de sergent et les grades inférieurs représentent les deux tiers de toutes les distinctions accordées. Les officiers ont obtenu 23 % des distinctions, tandis que les 77 % restant ont été obtenu par des militaires du rang (y compris les deux membres de la GRC).

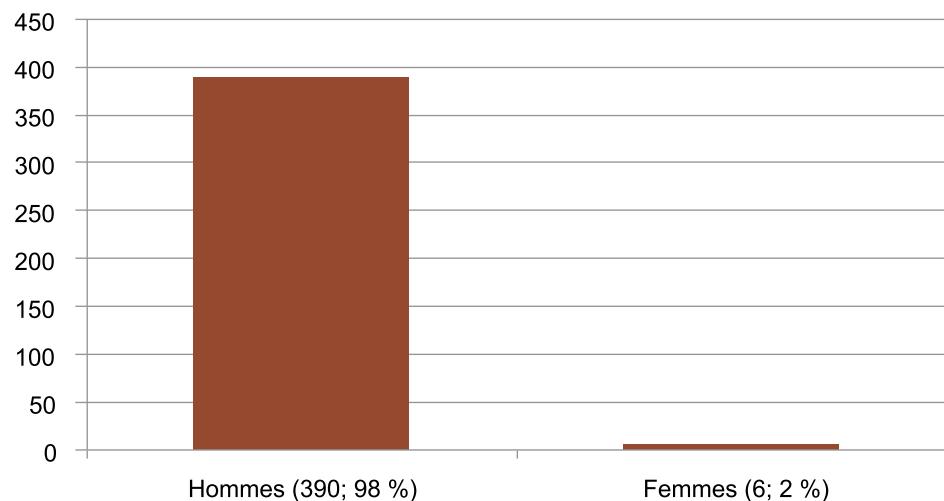
### Citations à l'ordre du jour attribuées par grade



### Représentation selon le sexe

Compte tenu du fait que la représentation féminine demeure faible dans les unités de combat, il n'est pas surprenant d'apprendre que peu de COJ ont été décernées à des femmes, celles-ci n'ayant récolté que 6 (2 %) des 396 COJ. Comme la représentation féminine augmente graduellement au sein des groupes professionnels qui sont les plus susceptibles de recevoir une COJ, cette nouvelle réalité se reflétera dans le nombre de femmes citées au fil du temps.

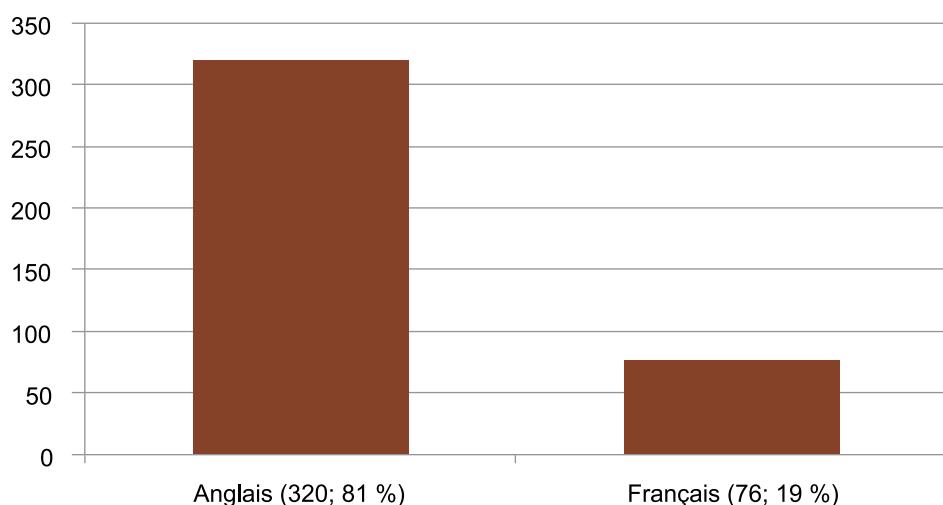
### Citations à l'ordre du jour attribuées par sexe



### Représentation linguistique

La répartition linguistique des COJ suit de près la représentation linguistique au sein des forces armées; 76 COJ (ou 19 %) ont été décernées à des francophones, et 320 (ou 81 %) à des anglophones.

### Citations à l'ordre du jour attribuées par langue





# Chapitre quatre

## Certificats et insignes

*Les personnes citées ont manifesté les vertus les plus importantes de la profession militaire dans le cadre de leur participation à des opérations actives et ont gagné notre respect. Elles se joignent à la légion de Canadiens qui avant elles ont été citées à l'ordre du jour en reconnaissance de leurs actes de vaillance et de leurs services distingués au cours d'un siècle marqué par des conflits, et qui ont ainsi obtenu la profonde gratitude de leur souverain et de leurs compatriotes canadiens.*



## L'emblème des COJ de la Grande Guerre de 1914 à 1920

Comme il est mentionné au chapitre 1, le roi George V a approuvé la création d'un insigne en bronze formé d'un petit rameau de feuilles de chêne, à porter sur le ruban de la Médaille de la Victoire par toutes les personnes citées à l'ordre du jour lors de la Grande Guerre, entre le 4 août 1914 et le 10 août 1920. Cela fut annoncé officiellement dans l'Ordonnance de l'Armée britannique 3/1920 du 12 janvier 1920. Cet insigne était également porté par les personnes « portées à l'attention du Secrétaire d'État à la guerre pour des services distingués liés à la guerre »<sup>86</sup>.

L'insigne pour la Citation à l'ordre du jour existait dans différents formats. L'insigne pleine grandeur était conçu de manière à être porté sur le ruban de la Médaille de la Victoire et mesurait 34,5 mm de long sur 9,5 mm de haut. Il était porté sur le ruban à un angle de 60 degrés, la tige orientée vers la gauche du point de vue d'un observateur. L'insigne était fixé au moyen de deux pattes situées sur son revers qui étaient insérées dans le ruban de la médaille avant d'être recourbées. Un insigne plus petit, d'une taille de 25,4 mm sur 6,4 mm, était porté horizontalement sur le ruban porté seul et était fixé de la même façon que l'insigne plus grand. Une version miniature de 14,5 mm sur 4 mm était également disponible pour les médailles miniatures. Les trois types d'insignes étaient fabriqués



L'insigne de la COJ de la Première Guerre mondiale

Photo : MDN



Médaille de la Victoire de la Première Guerre mondiale avec l'insigne de la COJ

Photo : MDN



Revers de l'insigne pleine grandeur et l'insigne moyen de la COJ de la Première Guerre mondiale avec deux languettes pliables

Photo : MDN



Groupe de médailles miniatures de la Grande Guerre avec l'insigne miniature de la COJ

Photo : MDN



Le ruban de la Médaille de la Victoire de la Première Guerre mondiale avec l'insigne de la COJ

Photo : DND

par des entreprises différentes, et leur qualité ainsi que les détails qui y figuraient variaient légèrement<sup>87</sup>.

Les rares personnes admissibles à l'insigne qui n'avaient pas obtenu la Médaille de la Victoire (laquelle était remise uniquement aux personnes faisant partie de l'effectif d'une unité dans un théâtre de guerre), y compris certains membres du personnel de la Marine, pouvaient porter l'émblème sur le ruban de la Médaille de guerre britannique. Cette pratique n'a fait l'objet d'aucune sanction officielle jusqu'à ce qu'elle soit approuvée en 1947. Lorsqu'une personne n'avait reçu aucune médaille, comme dans le cas de certains civils, l'émblème pouvait être porté directement sur le revers du côté gauche du veston.



Les rubans du général l'honorable Henry Duncan Graham Crerar, CP, CH, CB, DSO, CD, avec des insignes de la COJ pour les deux Guerres mondiales ainsi que les Croix de Guerre française et belge

Photo : MDN

## L'émblème des COJ de 1920 à 1993

En août 1943, le roi George VI autorisa la création d'un nouvel emblème prenant la forme d'une feuille de chêne en bronze, destiné aux personnes ayant fait l'objet d'une COJ depuis le 11 août 1920. Cet insigne était également porté par les membres du personnel militaire qui avaient obtenu une Mention élogieuse du roi (plus tard de la reine) pour acte de bravoure ou une Mention élogieuse du roi (plus tard de la reine) pour service méritoire dans les Forces aériennes.



L'insigne de la COJ de la Seconde Guerre mondiale

Photo : MDN

Tout comme l'émblème précédent, le nouvel insigne avait une tige orientée vers le centre de la poitrine de la personne qui le portait et était disponible dans trois tailles différentes; il pouvait être porté sur le ruban d'une médaille de taille normale (27 mm de long par 9,5 mm de haut), un ruban porté seul (22 mm de long par 8 mm de haut) ou une médaille miniature (10 mm de long par 4 mm



Revers de l'insigne pleine grandeur de la COJ de la Seconde Guerre mondiale avec deux languettes pliables

Photo : MDN



Le ruban de la Médaille de la guerre 1939-1945 avec insigne de la COJ

Photo : MDN



L'insigne moyen de la COJ avec trou pour le coudre sur le ruban porté seul

Photo : MDN

de haut). Encore une fois, l'insigne pleine grandeur était fixé au ruban à l'aide de pattes, et ce, à un angle de 60 degrés. La version pour ruban de même que la plupart des versions miniatures devaient être cousues à l'aide d'un petit trou situé sur la pointe de la feuille et d'un fil enroulé autour de la tige.

Lorsqu'aucune médaille n'était associé à la Citation, l'insigne était cousu sur un faux ruban fait du même matériel que la veste ou la chemise et fixée à la suite de tous les rubans. Si le récipiendaire ne possédait aucun ruban, l'insigne était porté directement sur le veston à l'endroit où un ruban unique aurait été placé. Cela visait la plupart des récipiendaires de la Deuxième Guerre mondiale, car ce n'est qu'après la création de la Médaille de la guerre de 1939-1945, en 1945, qu'il a été décidé que l'insigne des COJ lié à ce conflit serait porté sur ce ruban<sup>88</sup>. Une version en forme de broche pouvant être portée directement sur le veston était disponible pour les personnes n'ayant pas de rubans. Dans le cas des personnes citées en lien avec la Guerre de Corée, l'insigne était porté sur la Médaille de Corée de la reine. Encore une fois, l'insigne était fabriqué par diverses entreprises et sa couleur ainsi que certains détails variaient légèrement.

Dès le début, un seul insigne de COJ pouvait être porté sur un ruban. Toutefois, une personne qui se méritait à la fois une COJ et une Mention élogieuse du roi/de la reine (représentées par le même insigne) en lien avec la même médaille pouvait porter les deux, ce qui indiquait qu'elle avait reçu les deux distinctions<sup>89</sup>.

Les Canadiens ont utilisé ce type d'insigne pendant la Deuxième Guerre mondiale et la Guerre de Corée, mais il est tombé en désuétude lorsque le Régime canadien moderne des distinctions honorifiques fut créé dans les années 1960.

Cet insigne a été utilisé au Royaume-Uni jusqu'en 1993, année à laquelle il est devenu en argent et où les critères ont été modifiés de manière à ne servir qu'à souligner la vaillance.



La Médaille de la guerre 1939-1945 avec insigne de la COJ

Photo : MDN



Revers de l'insigne moyen de la COJ de la Seconde Guerre mondiale avec broche

Photo : MDN

## L'emblème des COJ canadiennes depuis 1991

L'insigne lié à la COJ canadienne qui a été créé en 1991 est identique à celui de 1943. Il est toujours disponible dans les mêmes trois tailles pour les médailles de taille normale, les rubans et les médailles miniatures.

La question de la préséance de l'insigne de la COJ par rapport aux barrettes des médailles et d'autres insignes de rubans a suscité de longues discussions entre la Défense nationale et la Chancellerie des distinctions honorifiques en 1991 et en 1992<sup>90</sup>. Plusieurs options ont été envisagées, mais on a finalement décidé de ce qui suit :

- Alors que l'emblème des COJ britanniques était porté à un angle de 60 degrés, celui des COJ canadiennes est porté horizontalement, la tige orientée vers le centre de la poitrine de la personne qui le porte. Cette disposition est plus cohérente sur le plan visuel lorsque l'insigne est porté avec des barrettes et occupe moins d'espace sur le ruban, ce qui permet l'ajout de barrettes.
- Lorsque la médaille comporte des barrettes, ces dernières sont toujours portées selon l'ordre dans lesquelles elles ont été décernées, la première étant fixée le plus près de la médaille. Cette manière d'ajouter les nouvelles barrettes au-dessus de celles décernées antérieurement nous vient de l'époque où les agrafes des médailles de campagne étaient rivetées à la suspension de la médaille. Pour éviter d'avoir à retirer les agrafes déjà en place, toute nouvelle agrafe était simplement rivetée au-dessus de la précédente. Par conséquent, tout insigne de COJ porté sur une telle médaille ne pouvait être fixé qu'au-dessus de l'agrafe, faute de solution de rechange. L'insigne de la COJ canadienne est donc porté au-dessus des barrettes (qui sont désormais cousues sur les rubans, et non pas rivetées à la suspension de la médaille) et il est espacé uniformément par rapport à celles-ci sur le ruban. L'assemblage de médailles néglige bien souvent d'établir un espacement uniforme et fixe une barrette unique au centre du ruban comme à l'habitude puis ajoute simplement



Médaille de la Victoire de la Première Guerre mondiale avec insigne de la COJ

Photo : MDN



Exemple de la Médaille de service en Asie de Sud-Ouest avec barrette AFGHANISTAN et insigne de la COJ

Photo : MDN



Exemple de l'insigne fixé à une médaille munie d'agrafes rivetées

Photo : MDN

l'insigne de la COJ au-dessus de celle-ci, ce qui donne un aspect de déséquilibre. Dans un tel cas, la barrette doit être abaissée de manière à ce que la barrette et l'emblème de la COJ divisent la longueur du ruban en trois tiers égaux.

- En ce qui a trait aux rubans, l'emblème des COJ a préséance sur d'autres insignes tels que les feuilles d'érable ou les chiffres, c'est-à-dire qu'il est porté le plus près du centre de la poitrine de la personne qui le porte ou à la gauche du ruban du point de vue d'un observateur, tous les insignes devant être espacés à intervalles réguliers horizontalement.
- Lorsqu'une COJ n'est pas décernée dans un contexte d'octroi de médailles, la méthode canadienne de porter l'insigne diffère de la méthode britannique.
  - Dans le Régime britannique, l'insigne de la COJ est porté directement sur le veston à l'endroit où un ruban unique serait porté, ou, en la présence d'autres rubans, à l'endroit où le dernier ruban serait porté, ici encore directement sur le veston ou cousu sur un faux ruban fait du même tissu que celui de la veste ou de la chemise, selon la tenue réglementaire.
  - Dans le contexte canadien, un insigne de COJ qui n'est pas porté sur un ruban est porté, à l'instar des autres mentions élogieuses, centré sur la poche de poitrine gauche du veston ou de la chemise à manches courtes. Sur la veste de tenue de service de la Marine, il est porté à 11,5 cm sous l'ouverture de la poche. S'il est fixé sur une veste sans poche, il se porte centré à 1,3 cm sous les insignes ou les médailles. Sur la veste de tenue de mess, il est porté centré à 1,3 cm sous les médailles miniatures. Sur la veste de tenue de mess de l'Armée de terre et de la Force aérienne, et en l'absence de miniatures, il est porté à 10 cm de la couture d'épaule, centré entre le bord du revers et la manche. Sur la veste de tenue de mess de la Marine, il est porté sur le revers, à 1,3 cm sous la fente. Si l'insigne est porté avec d'autres mentions élogieuses, il est porté en ordre de préséance, du haut vers le bas, avec une distance de 2,6 cm entre chacune. Plus de détails sur le port de l'insigne de la COJ sont fournis dans les Instructions sur la tenue des Forces canadiennes<sup>91</sup>. Il existe un modèle de l'insigne, avec une broche au revers, mais il semble qu'il n'ait pas encore été utilisé.



Ruban porté seul avec insigne de la COJ et un chiffre

Photo : MDN



Ruban porté seul avec insigne de la COJ et une feuille d'érable

Photo : MDN



Revers de l'insigne moyen de la COJ canadienne moderne avec broche

Photo : MDN

## Étui de présentation

Les insignes de COJ pour les deux Guerres mondiales étaient simplement fournis dans une petite enveloppe brune.

De 1991 à 2008, Rideau Hall était responsable de l'acquisition et de la distribution des insignes. Lorsqu'une COJ était approuvée, la Chancellerie des distinctions honorifiques transmettait un jeu d'insignes au Quartier général de la Défense nationale afin qu'il prenne les arrangements voulus en vue de la présentation. Les vingt premiers jeux d'insignes liés aux COJ, tous reliés à la guerre du Golfe, ont été envoyés au Quartier général de la Défense nationale le 21 février 1992<sup>92</sup>. Le jeu d'insignes de Rideau Hall renfermait six insignes, soit un insigne de grande taille (pour la médaille), quatre insignes de taille moyenne (pour les rubans) et un insigne de petite taille (pour une médaille miniature). Les insignes étaient fixés l'un au-dessus l'autre dans cet ordre avec de la colle, dans un étui à médaille standard de Rideau Hall de cuirette noire (plus tard bleue), sur la couverture duquel apparaissait le lion vice-royal doré. Cet étui était celui utilisé pour les Médailles pour services distingués, à la différence près que la garniture en velours bleu qu'il contenait n'était pas perforée, car il n'était pas nécessaire d'y ajouter la broche de fixation d'une médaille<sup>93</sup>.

Depuis août 2008, l'acquisition et la préparation des insignes sont assurées par la Direction des distinctions honorifiques et reconnaissance de la Défense nationale.



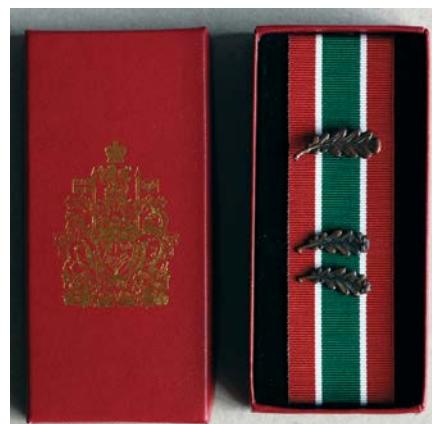
Exemple de la couverture de la boîte de présentation de Rideau Hall

Photo : MDN



Exemple de l'intérieur de la boîte de présentation de Rideau Hall renfermant six insignes

Photo : MDN



Boîte de présentation du MDN avec trois insignes

Photo : MDN

Les insignes sont fixés sur le ruban approprié compris dans la boîte de présentation standard des médailles. Cette boîte est faite de carton recouvert d'un papier texturé de couleur bourgogne; elle comprend une garniture en feutre noir et les Armoiries royales du Canada figurent en relief doré sur son couvercle. À l'origine, six insignes étaient présentés (un de grande taille, quatre de taille moyenne et un de petite taille) conformément à la pratique de Rideau Hall, mais l'insigne miniature n'est plus offert. Il est intéressant de savoir que l'insigne miniature était auparavant inclus puisque, dans le cas de toutes les autres distinctions honorifiques, l'insigne miniature n'est pas fourni par la Couronne, mais doit plutôt être acheté par le récipiendaire. En outre, la plupart des récipiendaires sont des militaires du rang subalternes qui ne portent généralement pas de tenue de mess, et donc pas de miniatures. Le retrait de l'emblème miniature des étuis de présentation harmonise la COJ avec les autres distinctions honorifiques. Le nombre d'insignes de taille moyenne a ensuite été réduit à deux dans la boîte de présentation officielle, car deux insignes sont désormais envoyés au commandant ayant fait la mise en candidature pour que celui-ci les remette au récipiendaire après l'avoir informé de l'octroi de la distinction, comme il est expliqué ci-après.

Comme pour les autres distinctions honorifiques individuelles telles que les nominations aux ordres et l'octroi de décorations, le récipiendaire jouit de tous les priviléges associés à la distinction, à l'exception du port de l'insigne de taille normale, dès qu'il est officiellement informé de l'attribution de la distinction. Lorsqu'un commandant responsable est informé du fait qu'une COJ est décernée à l'un de ses membres, on lui envoie deux emblèmes de taille moyenne que le militaire peut porter immédiatement sur ses rubans. Ces deux insignes, fixés sur la glissière latérale du ruban approprié, sont placés dans un petit boîtier de plastique transparent comportant une garniture en mousse de couleur bleue. Il s'agit du même boîtier qui est utilisé pour les insignes relatifs à la Mention élogieuse du CEMD. Le récipiendaire peut également ajouter un emblème miniature à ses médailles miniatures, lorsqu'il y a lieu. L'insigne de taille normale, ainsi que les deux insignes de taille moyenne supplémentaires et le certificat, est présenté officiellement par le CEMD ou son représentant à une date ultérieure.



Insignes fixés sur le ruban approprié et présentés dans un petit boîtier de plastique transparent

Photo : MDN

## Certificat

Comme il est mentionné au chapitre 1, le certificat de la COJ a été créé avant l'insigne. Le certificat fut autorisé en 1919 par le roi George V et annoncé dans l'Ordonnance de l'Armée britannique 166/1919 en mai 1919<sup>94</sup>. L'Ordonnance de l'Armée précise qu'un certificat doit être remis pour chaque citation, ce qui est confirmé par le fait que le Musée canadien de la guerre a plusieurs certificats remis à des personnes citées à plus d'une occasion, dont trois certificats pour des Citations décernées au lieutenant-colonel Alexander Alderson Alexander, DSO, ED, ainsi que sept des neuf certificats remis au général Sir Arthur William Currie, GCMG, KCB, VD<sup>95</sup>.

Le certificat affichait les armoiries royales et il indiquait la date de la Citation à l'ordre du jour où apparaissait le nom du récipiendaire ainsi que le nom du commandant qui en était l'auteur. Le grade, les initiales, le nom, les décorations (le cas échéant) et l'unité de la personne citée étaient calligraphiés à la main, à l'encre noire. La majorité des certificats relatifs aux COJ de la Grande Guerre sont datés du 1<sup>er</sup> mars 1919 et portent la signature fac-similaire du secrétaire d'État à la guerre de l'époque, Winston Churchill<sup>96</sup>.

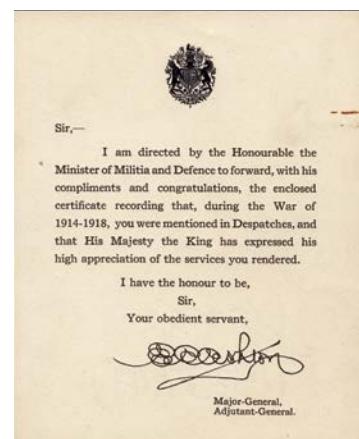
Le nouvel emblème des COJ créé en 1943 était accompagné d'un certificat dont le format et le texte étaient similaires à ceux du certificat de la Grande Guerre.

Fait intéressant, bien que le certificat associé aux COJ ait été créé avant l'insigne, à la fin de la Grande Guerre, l'insigne de la COJ canadienne n'était pas initialement remis avec un certificat. Les personnes citées en lien avec la guerre du Golfe, la Somalie et les premières opérations dans les Balkans ont reçu leur insigne sans que celui-ci soit accompagné d'un document



Certificat de la Grande Guerre du sergent Theodore Loiselle

Photo : MCG, 19810040-001, Collection d'archives George-Metcalf

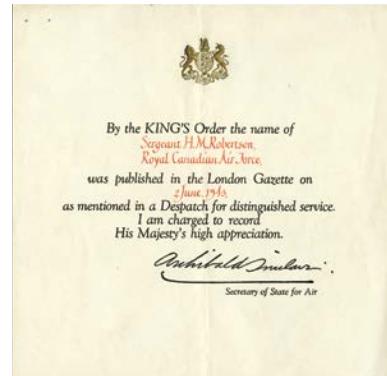


Note du gouvernement du Canada qui accompagnait les certificats de la COJ envoyés aux récipiendaires canadiens après la Grande Guerre

Photo : MCG, 19780095-009, Collection d'archives George-Metcalf

officiel. Certains récipiendaires ne connaissaient même pas les raisons ou les actes pour lesquels ils avaient été cités. Ce n'est seulement qu'à la réunion tenue le 20 juin 1995 par le Sous-comité de la politique du Gouvernement en matière de distinctions honorifiques qu'il a été décidé, à la suite d'une recommandation formulée par la Défense nationale, qu'un certificat devait être créé pour accompagner la COJ<sup>97</sup>. La conception du certificat a été achevée au début de 1996 et on a commencé à utiliser le certificat peu après<sup>98</sup>. Sur le plan de la conception et du libellé, ce certificat de la COJ ressemblait davantage à celui de certaines autres distinctions honorifiques canadiennes modernes, comme la Médaille pour services distingués, qu'à celui de son précurseur britannique.

Le certificat de Rideau Hall utilisé de 1996 à 2008 était imprimé à l'italienne sur un carton blanc format lettre. Les détails ont varié légèrement au fil du temps. À titre d'exemple, la bordure double initiale est plus tard passée à une bordure simple. À l'origine, le lion vice-royal était affiché en couleur. Pendant le mandat du gouverneur général LeBlanc, le lion apparaissait en contour doré, sans langue ni griffes, lesquelles ont été rétablies sous Clarkson. Le libellé est toutefois demeuré le même tout au long de cette période et arborait l'en-tête « Citation à l'ordre du jour décernée à », suivi du



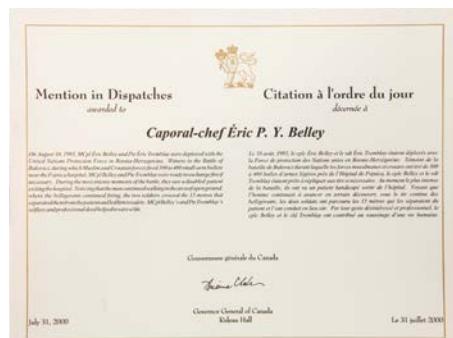
Certificat de la Seconde Guerre mondiale du sergent Alexander Morris Henning Robertson

Photo : MCG, 19930131-006, Collection d'archives George-Metcalf



Certificat de Rideau Hall du caporal Joseph Roger Dominic Lapointe qui a été cité à l'ordre du jour en Bosnie-Herzégovine

Photo : MDN



Certificat de Rideau Hall du caporal-chef Joseph Paul Yves Éric Belley qui a été cité à l'ordre du jour en Bosnie-Herzégovine

Photo : MDN

grade et du nom complet du récipiendaire, de la citation, de l'attache de signature du gouverneur général et de la date, et ce, dans les deux langues.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le ministère de la Défense nationale (MDN) a pris en charge l'administration de la COJ, y compris la création du certificat, en 2008. On a profité de l'occasion pour rétablir la conception et le libellé du certificat de la COJ afin qu'il ressemble à celui présenté lors de conflits antérieurs. Les certificats remis par le MDN depuis septembre 2008 portent les Armoiries royales du Canada en relief doré et sont imprimés à la française sur un papier cartonné épais de couleur crème. Le texte est inspiré de l'original; il souligne le fait que la COJ est une distinction honorifique



*Au nom de LA REINE,  
le Gouverneur général et Commandant en chef du Canada  
a donné des ordres afin que le nom du*

***Capitaine David Lacombe***

*soit publié dans la Gazette du Canada comme ayant été  
cité à l'ordre du jour en reconnaissance de sa  
veilleuse et de son service distingué.*

De mars à octobre 2009, le Capitaine Lacombe a grandement amélioré la capacité de la Police en uniforme afghane (PUA) dans le district de Panjwai, en Afghanistan. Son mentorat constant du chef de police adjoint et de son personnel a permis de renforcer le leadership de la PUA et de légitimer leurs activités de police. Malgré qu'il ait été fréquemment pris sous les tirs et ait subi deux attaques de dispositifs explosifs de circonstance, les efforts dévoués du Capitaine Lacombe ont permis la destruction de caches d'approvisionnement ennemis, d'interrompre la liberté de mouvement des insurgés et de contribuer à l'acquisition de renseignements de grande valeur.

*Je suis chargé d'exprimer la haute  
appréciation de Sa Majesté*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Chef d'état-major de la Défense

Certificat du MDN en français du capitaine David Lacombe qui a été cité à l'ordre du jour en Afghanistan

Photo : MDN



*On behalf of THE QUEEN,  
the Governor General and Commander-in-Chief of Canada  
has given orders for the name of  
Master Corporal Tyler Latta*

*to be published in the Canada Gazette as having been  
Mentioned in Dispatches in recognition of gallant and  
distinguished service.*

On 13 September 2011, Master Corporal Latta had completed a routine convoy from Camp Phoenix to International Security Assistance Force Headquarters in Kabul, Afghanistan, when insurgents unleashed a coordinated attack on several coalition positions. Under sustained rocket-propelled grenade and machine gun fire, he remained composed, took immediate control of the situation and organized the local response to the attack. During the ensuing 16-hour firefights, Master Corporal Latta's remarkable frontline leadership and outstanding combat ability were critical to repelling the attack.

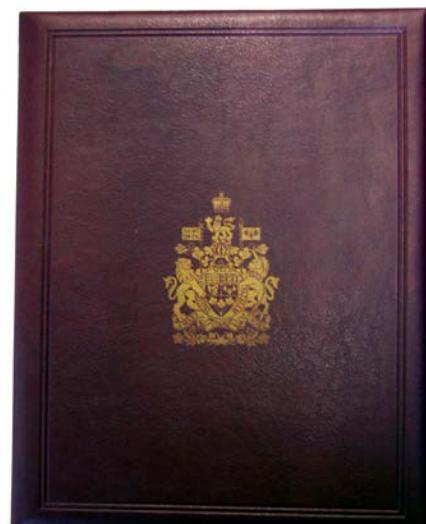
*I am charged to record  
Her Majesty's high appreciation.*

24 July 2013

Chief of the Defence Staff

Certificat du MDN en anglais du caporal chef Tyler Latta qui a été cité à l'ordre du jour en Afghanistan

Photo : MDN



Chemise renfermant le certificat du MDN

Photo : MDN

accordée au nom du souverain et comprend la citation, la date de la remise de la distinction ainsi que la signature du CEMD. Le certificat est produit dans la première langue officielle du récipiendaire et il est présenté dans une chemise couleur bourgogne dont la couverture porte les Armoiries royales du Canada en relief doré.

## **Initiales honorifiques**

Seules les nominations aux ordres et les décorations confèrent l'usage d'initiales honorifiques, et par conséquent, il n'y a pas d'initiales honorifiques associées à la COJ.

# *Conclusion*



## **CONCLUSION**

Après seulement 25 ans d'histoire, la Citation à l'ordre du jour canadienne occupe une place importante dans notre Régime de distinctions honorifiques et jouit de l'estime des membres des Forces armées canadiennes de Sa Majesté et de la population canadienne. Les personnes citées ont manifesté les vertus les plus importantes de la profession militaire dans le cadre de leur participation à des opérations actives et ont gagné notre respect. Elles se joignent à la légion de Canadiens qui avant elles ont été citées à l'ordre du jour en reconnaissance de leurs actes de vaillance et de leurs services distingués au cours d'un siècle marqué par des conflits, et qui ont ainsi obtenu la profonde gratitude de leur souverain et de leurs compatriotes canadiens. Souhaitons que cette fière tradition se poursuive pendant de nombreuses années à venir.

# *Appendice un*

Lettres patentes



## LETTRES PATENTES

instituant et créant

au Canada  
l'Insigne pour  
citation a l'ordre du jour.

DATÉES le 3 juin, 1991  
ENREGISTRÉES le 12 juin, 1991

Film 654  
Document 53

DAVID D. KIRCHMAYER

*David D. Kirchmayer*

*Sous-registraire général du Canada*

---

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Defenseur de la Foi.

À TOUS CEUX tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,

**Salut :**

Attendu qu'il est souhaitable et que Notre Conseil prive pour le Canada a recommande que soient delivrées des lettres patentess instituant et créant au Canada l'Insigne pour citation à l'ordre du jour pour rendre témoignage aux membres des Forces canadiennes en service actif ou à d'autres personnes travaillant avec ou conjointement avec les Forces canadiennes ou de concert avec elles pour leur bravoure, leur devouement au devoir ou tout autre service distingué.

SACHEZ que, sur et avec l'avis de Notre Conseil prive pour le Canada, Nous instituons et créons un Insigne désigné pour citation à l'ordre du jour.

ET NOUS ORDONNONS, décrétons et decidons que l'attribution de l'Insigne soit régie par le Reglement concernant l'Insigne pour citation à l'ordre du jour, ci-après, éventuellement modifié, abroge OU revise par lettres patentess delivrées par Nous, Nos Heritiers et successeurs ou Notre gouverneur général du Canada en Notre Nom.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos presentes lettres patentes et a icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada et Nous les avons signees de Notre Main royale.

DONNÉE le troisième jour de juinen l'an de grace mil neuf cent quatre-vingt-onze,  
le quarantième de Notre Règne.

Par ordre de sa Majesté,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brian Mulroney".

BRIAN MULRONEY  
*Le Premier Ministre du Canada*



# *Appendice deux*

Règlement



# **RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSIGNE POUR CITATION À L'ORDRE DU JOUR**

(Réimpression des Règlements annexés aux lettres patentes instituant et créant au Canada l'Insigne pour citation à l'ordre du jour, 3 juin 1991)

## **Titre abrégé**

1. Le présent règlement peut être appelé Règlement sur l'Insigne pour citation à l'ordre du jour.

## **Définition**

2. La définition qui suit s'applique au présent règlement. « Insigne » s'entend de l'Insigne pour citation à l'ordre du jour attribué en vertu du paragraphe 3 (1) (Insignia)

## **Insigne pour citation à l'ordre du jour**

3. (1) L'Insigne pour citation à l'ordre du jour est attribué pour des actes de bravoure et de dévouement au devoir et pour tout autre service distingué faisant l'objet d'une citation à l'ordre du jour.  
(2) L'Insigne est une feuille de chêne en bronze.

## **Admissibilité**

4. Est admissible à l'attribution de l'Insigne tout membre des Forces canadiennes en service actif et toute autre personne travaillant avec les Forces canadiennes ou de concert avec elles le 1<sup>er</sup> novembre 1990 ou après cette date.

## **Recommandations**

5. Le Chef d'état major de la Défense doit fournir au Gouverneur général les noms de ceux qui ont été cités à l'ordre du jour et pour lesquels il recommande l'attribution de l'Insigne.
6. Les recommandations faites aux termes de l'article 5 doivent être accompagnées de brèves citations.

## **Attribution**

7. (1) L'attribution des Insignes est faite au nom de Sa Majesté par délivrance d'un instrument que signe le Gouverneur général.
  - (2) Le Gouverneur général peut, dans les circonstances qu'il juge indiquées, confier l'attribution des insignes aux commandants opérationnels; l'attribution est toutefois assujettie à sa ratification.
  - (3) L'Insigne peut être attribué à titre posthume.

## **Port de l'insigne**

8. (1) Sous réserve du paragraphe (3), l'Insigne se porte à l'horizontale sur le ruban désigné, la tige de la feuille de chêne étant placée à l'opposé de l'épaule gauche.
  - (2) Un seul insigne est porté sur chaque ruban.
  - (3) Lorsque l'Insigne est attribué dans des circonstances où aucun ruban n'est désigné, il est porté juste au-dessous des médailles, la tige de la feuille de chêne étant placée à l'opposé de l'épaule gauche.

## **Administration**

9. Le Directeur, Distinctions honorifiques, La Chancellerie doit :
  - a. préparer les instruments d'attribution de l'Insigne que signe le Gouverneur général;
  - b. faire l'acquisition des Insignes; et
  - c. faire publier les noms des récipiendaires dans la *Gazette du Canada*.



# *Appendice trois*

Lignes directrices administratives



# **CITATIONS À L'ORDRE DU JOUR – LIGNES DIRECTRICES ADMINISTRATIVES**

## **INTRODUCTION**

Les Citations à l'ordre du jour sont des distinctions nationales attribuées aux membres des FAC en service actif et à toute autre personne travaillant avec les FAC pour des actes de bravoure et de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions ou pour tout autre service distingué depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1990.

Un certificat de la Citation à l'ordre du jour accompagne cette reconnaissance.

## **RECOMMANDATIONS**

L'officier supérieur canadien qui prend part aux opérations actives peut recommander que des personnes subordonnées reçoivent une reconnaissance publique pour des actes de bravoure, le dévouement dans l'exercice de ses fonctions ou tout autre service distingué en les citant formellement à l'ordre du jour.

Si elle est approuvée, la reconnaissance publique est accordée par l'attribution d'un insigne de Citation à l'ordre du jour et la publication des détails appropriés dans la *Gazette du Canada*.

Normalement, les recommandations de Citation à l'ordre du jour se limitent aux conditions semblables à la guerre dans un théâtre d'opérations actif. Les exceptions doivent être justifiées clairement pour chaque personne.

Le service effectué au-delà de l'appel au devoir qui ne se qualifie pas pour une Citation à l'ordre du jour peut être considéré pour une Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense ou de commandement.

Les recommandations doivent être préparées et transmises au Quartier général de la Défense nationale (QGDN)/Direction des distinctions honorifiques et reconnaissances (DDHR) par l'intermédiaire de la voie hiérarchique.

Une Citation à l'ordre du jour pour le dévouement dans l'exercice de ses fonctions ou tout autre service distingué nécessite une citation de 60 à 80 mots pour expliquer la distinction.

Afin de maintenir la norme établie et l'intégrité de cette récompense, les recommandations ne doivent pas être soumises ou acceptées si elles représentent au total plus d'une candidature pour 100 personnes sous le commandement dans un théâtre d'opérations actif pendant une période de six mois. Le nombre maximum est d'une candidature pour 200 personnes dans le cadre des autres opérations.

## **LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES**

À titre indicatif, pas plus d'un tiers du nombre total potentiel de Citations à l'ordre du jour au cours d'une période de six mois doit être recommandé pour attribution immédiate. Ces recommandations doivent être exclusivement pour la bravoure.

Il faut prendre soin de rechercher activement les personnes les plus méritantes.

Comme pour les Décorations de la vaillance militaire, le commandant doit soupeser les recommandations parmi les forces sous commandement afin de tenir compte de facteurs tels que la gravité des combats et la proximité du contact avec l'ennemi. En général, on devrait accorder la prépondérance de la reconnaissance aux unités et aux formations qui ont rempli les missions les plus difficiles. Cette reconnaissance n'est pas nécessairement liée à la victoire ou au succès. Une action déterminée face à d'énormes obstacles est tout aussi digne de reconnaissance.

Le test doit toujours être de protéger le prestige et l'intégrité de la récompense aux yeux des membres des FAC.

## **PRÉSENTATION**

Les récipiendaires de la Citation à l'ordre du jour sont informés de leur récompense par la voie hiérarchique et reçoivent deux feuilles de chêne de Citation à l'ordre du jour pour qu'ils les portent immédiatement sur les rubans sans accessoires. L'insigne et le certificat de la Citation à l'ordre du jour sont transmis au bureau du CEMD qui se chargera de la présentation formelle. Le CEMD peut également déléguer la présentation des Citations à l'ordre du jour aux autorités compétentes.

## **PORt D'INsignES**

Pas plus d'un insigne est porté sur le ruban d'une médaille quelconque; deux ou plusieurs Citations à l'ordre du jour pour l'exercice de ses fonctions pendant le service reconnu par la même médaille sont marquées par le port d'un insigne seulement.

Se reporter au paragraphe 8 du Règlement concernant l'insigne pour Citation à l'ordre du jour et aux Instructions sur la tenue des Forces canadiennes (A-AD-265-000/AG-001) pour les règlements sur le port de la Citation à l'ordre du jour.



## *Appendice quatre*

Registre des personnes citées à l'ordre  
du jour de 1991 à 2016

*Ce registre comprend les noms et les citations (mis à part ceux qui sont classifiés) de toutes les personnes citées à l'ordre du jour entre la création de l'insigne canadien, le 3 juin 1991, et le début de l'année de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il indique le grade, le nom et les initiales honorifiques de la personne au moment de l'acte ou du service reconnu par la citation. Les récipiendaires sont présentés en ordre alphabétique, et dans le cas de ceux qui ont été cités deux fois, les deux citations sont mentionnées en ordre chronologique.*



## Citation à l'ordre du jour



### *Sergent Brian Vince ADAMS, CD*

Le sergent Adams, qui était déployé au sein de la compagnie Alpha, 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment en Afghanistan, est reconnu pour son leadership et son courage sous le feu ennemi. Le 19 août 2006, lors d'un échange de tirs intense avec les insurgés talibans qui a duré 12 heures, à Masum Ghar, il a établi un périmètre de sécurité efficace, coordonné l'extraction et la récupération d'un véhicule blindé léger qui avait été renversé et veillé au retrait de son peloton. Son sang-froid et ses efforts personnels dans des conditions hostiles ont inspiré la plus grande confiance à son peloton, ce qui a contribué au succès de l'opération.



### *Adjudant Colin AFFLECK, CD*

L'adjudant Affleck a fourni une analyse d'images et des renseignements exceptionnels durant la guerre du Golfe.



### *Caporal Daniel ALBRECHT*

En déploiement en Afghanistan au sein d'une Équipe de liaison et de mentorat opérationnel de la police de mai 2010 à janvier 2011, le caporal Albrecht a réagi de manière exceptionnelle sous les tirs ennemis durant de multiples engagements. Dans des circonstances chaotiques et ardues, il a prodigué des soins médicaux exceptionnels. Calme et professionnel, il a offert les mêmes soins, qu'il s'agisse d'un agent de police afghan ou d'un insurgé blessé, durant les attaques. Les qualités de soldat et le courage exceptionnels du caporal Albrecht ont sauvé des vies sur le champ de bataille et ont contribué directement au succès opérationnel.



### *Caporal-Chef Martin AMYOT*

D'octobre 2009 à mai 2010, le caporal-chef Amyot a fait face à l'ennemi avec détermination au cours d'opérations de combat de haute intensité en Afghanistan. À plusieurs occasions et au mépris de sa propre vie, il s'est exposé à des menaces extrêmes pour neutraliser l'ennemi et protéger les vies de ses camarades. Le courage et le sang-froid du caporal-chef Amyot sous le feu ont inspiré ses camarades, évité des pertes des forces de la coalition et assuré le succès de son peloton.



### *Soldat John ANDERSEN*

Pour le sens du devoir extraordinaire dont il a fait preuve en Afghanistan le 15 septembre 2007. Sous le feu nourri de l'ennemi, il a quitté son abri pour amener un camarade blessé à un point de rassemblement des blessés, puis est retourné accomplir sa tâche. Ses actions courageuses ont permis d'évacuer et de soigner un autre militaire.



### *Capitaine de frégate Stuart ANDREWS, CD*

Déployé en tant que commandant du Navire canadien de Sa Majesté *Terra Nova* pendant la guerre du Golfe, le capitaine de frégate Andrews a fait preuve d'un leadership et d'un dévouement exceptionnels.



### *Caporal-Chef Niall Baird ANTHONY*

Le 15 janvier 2006, le caporal-chef Anthony était commandant adjoint d'une patrouille qui a été la cible d'un attentat-suicide mené par un véhicule chargé d'engins explosifs improvisés, la plus grosse attaque du genre jamais vue à Kandahar, en Afghanistan. Dans le chaos qui a suivi, sans se soucier de sa propre sécurité, le caporal-chef Anthony a pris des mesures qui ont assuré la survie de deux enfants afghans blessés dans l'explosion et de deux soldats coincés dans un véhicule en flammes. Sa clarté d'esprit et sa fermeté dans une situation tragique et hasardeuse lui ont fait honneur et ont fait honneur à son unité et aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal Joshua ANTONIO*

Le 23 mars 2010, le caporal Antonio a été déployé à la base de patrouille de Panjsher, en Afghanistan, lorsque des insurgés ont attaqué. Manifestant un leadership et un sang-froid remarquables sous les tirs ennemis, il a pris en charge la mitrailleuse polyvalente du peloton et a fait feu de manière efficace. Ses manœuvres ont arrêté l'ennemi et ont donné à sa section le temps d'occuper des positions de combat et de repousser l'attaque. La réaction décisive du caporal Antonio, ses habiletés remarquables de soldat et ses directives claires dans le chaos de la bataille ont contribué à la défaite de l'ennemi.



### *Caporal-Chef Dwayne William ATKINSON*

Le 17 février 1993, le caporal-chef Atkinson réparaît une génératrice à l'hôpital de Belet Uen en Somalie, lorsqu'une manifestation à l'extérieur des grilles de l'hôpital tourna à la violence. Des coups partirent et une grenade fut lancée. Le caporal-chef Atkinson intervint pour aider à désarmer les Somaliens, à maîtriser la foule et à neutraliser une situation explosive, contribuant ainsi sans aucun doute à prévenir de nombreuses pertes de vies.



### *Soldat Jeffrey ATLEE*

Le 3 octobre 2008, le peloton du soldat Atlee a été pris en embuscade en Afghanistan. À titre de membre de l'équipe principale de mitrailleurs, il a immédiatement traversé les tirs intenses de l'ennemi pour prendre une position plus efficace. Malgré le fait qu'il a soutenu la majeure partie de l'attaque pendant plus de deux heures, il est demeuré dans cette position et a fourni un tir exact et intense qui a empêché les insurgés de renforcer leur position. Les actions courageuses du soldat Atlee ont aidé son peloton à rompre le contact initial avec l'ennemi, à se regrouper et à finalement repousser l'embuscade.



### *Capitaine Hugh ATWELL*

Le capitaine Atwell a été affecté en Afghanistan à titre de commandant du 7<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Le 27 mars 2006, le peloton du capitaine Atwell a subi plusieurs pertes de vies importantes lorsque la Base d'opérations avancée Robinson a été la cible d'une attaque intense et soutenue par un groupe plus nombreux. Bien que ces pertes aient ébranlé l'unité, le capitaine Atwell a dirigé son peloton pendant toute la durée de cette attaque et a directement contribué à la victoire de la coalition. Un mois plus tard, soit le 28 avril, son peloton engageait le combat avec un autre groupe ennemi qui tentait de se rapprocher et l'a vaincu.



### *Caporal-Chef Étienne AUBÉ*

Le 17 juillet 2009, le caporal-chef Aubé effectuait des fouilles dans une enceinte en Afghanistan lorsqu'il est arrivé à une structure fortement piégée. Après avoir ordonné à sa section de sortir de l'édifice, il est entré seul pour inspecter et a touché un dispositif explosif de circonstance. Malgré des blessures graves, il a rassuré les soldats qui s'étaient précipités à son aide, les a guidé pour qu'ils lui fournissent les soins immédiats et les a informé de ce qui les attendaient à l'intérieur. Au milieu de circonstances extrêmement difficiles, le caporal-chef Aubé n'a jamais abandonné ses responsabilités, inspirant ses soldats et s'assurant qu'ils demeurent confiants.



### *Lieutenant-Colonel Alexander Michael AUSTDAL, CD*

Le lieutenant-colonel Austdal a exercé les fonctions de chef des plans opérationnels pour la mission des Nations Unies au Rwanda de mai 1994 à juin 1995. Il a représenté la mission dans les discussions avec tous les combattants, y compris les escadrons de la mort Interahamwe, la Gendarmerie et les hauts gradés des deux camps. Le lieutenant-colonel Austdal a souvent fait office de messager personnel du commandant de la Force et traversait tous les jours les fronts de la guerre civile, parfois sous le tir de mortier, d'artillerie et d'armes de petit calibre. Son courage, son professionnalisme et son mépris du danger ont produit des résultats opérationnels admirables qui lui ont fait grand honneur et ont valu beaucoup de considération aux Forces armées canadiennes.



### *Sergent Sjirk Ruurds BAJEMA*

Le sergent Bajema commandait une section d'infanterie d'un peloton qui a résisté pendant quinze heures sous des tirs indirects intenses lors d'une attaque croate dans le district de Médak, en Croatie, en septembre 1993. Le lendemain, en dépit des objections des autorités militaires serbes locales et sans se soucier des menaces proférées contre lui, il a établi un poste d'observation pour surveiller le conflit. Par la suite, le poste est devenu la seule source directe de renseignements pour les Nations Unies et il a servi autant aux observateurs militaires qu'aux officiers supérieurs d'état-major de la Force de protection des Nations Unies.



### *Soldat David BANKS*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Tout en assurant l'arrière-garde de la patrouille, le soldat Banks a effectué le tir de suppression nécessaire pour évacuer les blessés, et ce, malgré l'épuisement de son stock de munitions et une explosion très près de lui et tout en étant exposé au feu intense de l'ennemi. Son courage, son dévouement et son abnégation ont aidé à repousser l'embuscade insurgée.



### *Capitaine Robert Edward BARKER*

Le 18 juin 2008, deux compagnies de l'Armée nationale afghane patrouillaient dans le district d'Arghandab, en Afghanistan, lorsque le peloton de tête a été ciblé par des insurgés. Sous les tirs intenses de l'ennemi, le capitaine Barker s'est déplacé instinctivement vers les Afghans assiégés et les a rassemblés afin de riposter. Conscient de la gravité de la situation, il a pris une bonne décision tactique de retirer les militaires Afghans du combat en profitant de la présence de ressources aériennes et d'écrans de fumée. Le leadership extraordinaire et le courage du capitaine Barker ont permis l'extraction des deux compagnies, ce qui a empêché d'autres pertes.



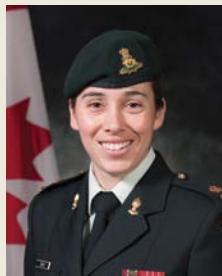
### *Colonel David Watson BARTRAM, CD*

Alors qu'il était chef d'état major et commandant adjoint des Forces canadiennes au Moyen Orient au cours de la guerre du Golfe, le colonel Bartram a démontré un dévouement et un leadership remarquables.



### *Caporal Jean-François BEC*

En Bosnie-Herzégovine Croatie, entre le 23 juin et le 16 juillet 1995, le caporal Bec a fait preuve d'abnégation et d'un sens du devoir hors du commun alors qu'il assurait la garde de son poste d'observation pendant une période de rationnements en eau et en vivres et de volées de tirs. À la suite d'une attaque d'une faction belligérante et plus tard d'une tentative d'incursion par cette même faction, le caporal Bec a conservé son sang-froid en s'exposant à ses représailles à de nombreuses reprises afin de communiquer de précieux renseignements à son commandant de section, après avoir veillé à la sécurité de ses compagnons. Au cours de cette période, il a été une source constante de motivation et un exemple de conduite remarquable pour ses pairs.



### *Capitaine Isabelle Marie-Ève BÉGIN*

Pour son dévouement et son professionnalisme exceptionnels en Afghanistan le 17 novembre 2007. Elle a été en mesure de demander et de coordonner efficacement des tirs d'artillerie, ce qui a permis aux membres du peloton de reconnaissance de se retirer sains et saufs d'une embuscade meurtrière d'éléments insurgés. Par ses actions rapides, elle a sauvé la vie de plusieurs soldats canadiens et a contribué au succès de la mission.



### *Caporal-Chef Joseph Paul Yves Éric BELLEY Soldat Joseph Éric Tremblay*

Le 10 août, 1993, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay étaient déployés avec la Force de protection des Nations unies en Bosnie-Herzégovine. Témoins de la bataille de Bakovici durant laquelle les forces musulmanes et croates ont tiré de 300 à 400 balles d'armes légères près de l'Hôpital de Fojnica, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay étaient

prêts à répliquer aux tirs si nécessaire. Au moment le plus intense de la bataille, ils ont vu un patient handicapé sortir de l'hôpital. Voyant que l'homme continuait à avancer en terrain découvert, sous le tir continu des belligérants, les deux soldats ont parcouru les 15 mètres qui les séparaient du patient et l'ont conduit en lieu sûr. Par leur geste désintéressé et professionnel, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay ont contribué au sauvetage d'une vie humaine.



### *Sergeant Sébastien Joseph Yves BELVAL Sergeant Joseph André Jacques Sylvain Énault, CD*

Lorsque leur compagnie a été attaquée en Afghanistan le 4 juin 2009, le sergent Belval et le sergent Énault sont montés sans crainte sur le toit de leur fortification pour déterminer l'emplacement de l'ennemi et pour diriger le tir de l'artillerie. Demeurant dans cette position exposée pendant toute la bataille, ils ont bravé un tir intense de

l'ennemi pour fournir une information qui était essentielle à un appui feu précis et efficace. Leur sang-froid exceptionnel, leur compétence technique et leur courage sous le tir de l'ennemi ont permis de repousser l'attaque et de défendre leur position.



### *Sergent Sean Eldon BENEDICT, CD*

Le 3 septembre 2006, le 7<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie Charles du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, a participé à un violent échange de tirs dans la région de Pashmoul, en Afghanistan. À un moment critique de l'affrontement, une arme antichar a frappé l'un des véhicules de tête, faisant plusieurs morts et blessés parmi les rangs. Le sergent Benedict est immédiatement sorti de son véhicule et, bien qu'exposé à des tirs intenses d'armes légères et de grenades propulsées par fusée, il a couru jusqu'à l'autre véhicule pour l'appuyer jusqu'à ce que le peloton ait gagné la bataille. L'intervention du sergent Benedict et son leadership sous le feu de l'ennemi ont été une source d'inspiration pour les autres soldats.



### *Adjudant-Maître Timothy Alfred BENNETT, CD*

Le 24 août 2010, l'adjudant-maître Bennett était affecté au poste avancé de combat Terra Nova en Afghanistan lorsque des insurgés ont attaqué au tir de mortier. Malgré une blessure causée par un éclat d'obus au début de l'attaque, son leadership au front lui a permis de garder la concentration et la cohésion des soldats américains et afghans, et de repousser, en dernier ressort, l'attaque. Durant l'engagement, l'adjudant-maître Bennett a démontré une acuité tactique et des qualités de soldat exceptionnelles, a parfaitement maîtrisé la situation et a organisé la défense de la position.



### *Sergent Jos Jean Éric BERGERON*

Pour le leadership et le courage extraordinaires dont il a fait preuve en Afghanistan le 12 septembre 2007. Il s'est courageusement exposé au feu nourri de l'ennemi pour lancer des grenades fumigènes et ainsi couvrir le déplacement de ses camarades. Par ses actions, il a protégé son peloton et permis d'éliminer un dispositif explosif de circonstance.



### *Caporal Philippe BERTHIAUME*

Pour le courage, le sang-froid et les compétences de combat extraordinaires qu'il a démontrés en Afghanistan. Le 14 septembre 2007, alors qu'il était ciblé à courte portée par des insurgés, il s'est courageusement exposé au danger pour tirer une roquette à l'intérieur d'un immeuble, ce qui a sauvé la vie de ses camarades et leur a permis de battre en retraite.



### *Caporal-Chef Marie Sylvie Annie BILODEAU*

Pour son dévouement extraordinaire sous les tirs ennemis en Afghanistan les 22 août et 6 novembre 2007. Elle a rapidement traité des victimes de thermotress, leur permettant de retourner à la bataille, en plus de contribuer au traitement et à l'évacuation de plus de cent soldats de la Coalition, ce qui a permis d'augmenter leurs chances de survie.



### *Capitaine John BINNS*

Le 22 février 1993, à titre de commandant d'équipage d'un hélicoptère Sea King, le capitaine Binns a été chargé d'évacuer un Somalien gravement blessé et une équipe chirurgicale vers le NCSM *Preserver*. La bataille faisait rage dans la ville et le lieu de l'évacuation, bien que situé à l'abri des tirs ennemis, était entouré d'obstacles et voilé par l'obscurité. En raison du danger, les forces belges et américaines ont refusé d'entreprendre la mission, mais le capitaine Binns, lui, a décidé de tenter l'évacuation. Avec l'aide de son copilote, il a réussi à poser son hélicoptère et à décoller à la perfection, malgré l'obscurité, et a transporté le blessé et l'équipe médicale à bord du navire.



### *Matelot de 1<sup>re</sup> classe Stephen Franklin BIRKS*

*Caporal Glenn Andrew King*

*Soldat James Shannon Troy Sinclair*

Le 21 juin 1994, le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair appuyaient une opération de déminage près de Kakma, en Croatie, lorsque deux mines antipersonnel explosèrent soudain, blessant grièvement trois soldats. Le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair s'avancèrent dans le champ de mines, après un déminage sommaire par un collègue, pour aider à secourir les victimes. Leurs actes, accomplis dans des circonstances éprouvantes, s'inscrivent dans le droit fil des traditions les plus admirables des Forces armées canadiennes.



### *Soldat David BLIER*

Pour le courage et le professionnalisme exceptionnels dont il a fait preuve en Afghanistan le 15 septembre 2007. Malgré une blessure, il a continué d'aider à un dégagement de route qui a duré onze heures, sous les tirs de roquettes et d'armes légères de l'ennemi. Par ses actions, il a inspiré sa section et aidé à garantir la sécurité de l'équipe de combat.



### *Adjudant Joseph Gaston André Michel BOLDUC, CD*

Déployé avec le 1<sup>er</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment, l'adjudant Bolduc a fourni un service remarquable dans le cadre des opérations durant la guerre du Golfe.



### *Capitaine Ross William BONNELL*

Du 11 au 16 janvier 2009, le capitaine Bonnell a dirigé son équipe de liaison et de mentorat opérationnel dans le cadre de multiples contacts contre une force insurgée bien entraînée et agressive lors d'une longue opération de combat dans la province de Helmand, en Afghanistan. Il s'est maintes fois exposé aux tirs soutenus des insurgés pour maintenir la connaissance de la situation et pour fixer les insurgés sur place afin qu'ils soient engagés par l'artillerie. Son courage et son leadership exemplaires ont inspiré ceux qu'il encadrait et ont permis à l'équipe de liaison de contribuer au succès de l'opération.



### *Adjutant Daniel William BOUCHIE, CD*

Le 7 août 2008, un véhicule de la patrouille de l'adjutant Bouchie a été détruit par un dispositif explosif de circonstance dans le district de Zhari, en Afghanistan. Immédiatement après l'explosion initiale, l'ennemi les a attaqués avec des armes légères et des grenades propulsées par fusée. Prenant la situation en charge, il a conduit la recherche d'engins explosifs secondaires, établi un point de collecte des blessés, personnellement extrait des blessés et coordonné une évacuation par hélicoptère. Le sang-froid et le leadership de l'adjutant Bouchie sous les tirs ennemis ont assuré l'évacuation réussie des blessés.



### *Caporal Guillaume BOULAY*

À titre de spécialiste des transmissions de sa section, le caporal Boulay a fait preuve de courage et de sang-froid exemplaires lors d'une attaque féroce et soutenue en Afghanistan le 17 novembre 2007. Il a fait des rapports de situation détaillés et a dirigé des missions de tir tout en engageant personnellement l'ennemi, aidant ainsi sa section à tenir sa position et à prendre l'initiative pendant la bataille.



### *Caporal-Chef Jason James BOYES*

Pour son courage et son professionnalisme extraordinaires en Afghanistan le 8 juillet 2006. Bien que son groupe était fixé par les tirs ennemis, le caporal-chef Boyes s'est exposé pour tirer, avec une arme anti-char, en direction de la position des insurgés, ce qui a permis à ses camarades cernés de se retirer sains et saufs.



### *Sergent Jamie BRADLEY*

Le 12 décembre 2005, le convoi dont faisait partie le véhicule de patrouille du sergent Bradley a été la cible d'une attaque à l'engin explosif improvisé à Ghorak, en Afghanistan. Le commandant de la patrouille ayant été gravement blessé, le sergent Bradley a pris le commandement des opérations. Il a sécurisé le secteur, s'est frayé un passage jusqu'au véhicule endommagé et demandé aux membres de la Force de sécurité nationale afghane d'appréhender deux suspects. Malgré le risque de nouvelles attaques, la perte d'un quart de la puissance de feu du convoi et la distance à parcourir pour obtenir des renforts, les blessés ont été secourus et évacués grâce à la vigilance et au solide jugement du sergent Bradley.



### *Caporal Joshua BROPHY*

Le 14 octobre 2006, le caporal Brophy, membre du groupe tactique du Commandant, 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, est descendu de son véhicule sous le feu de l'ennemi pour participer au dépannage du véhicule, qui était pris dans un fossé d'irrigation, tout en ripostant à une violente attaque de l'ennemi près de Ma'sum Ghar, en Afghanistan. Sous la menace des tirs ennemis, le caporal Brophy a travaillé avec diligence pour poser des câbles de remorquage afin d'extraire le véhicule du fossé. Son intervention désintéressée et courageuse a contribué à sauver l'équipage et le véhicule, et a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Major Steven Gary BROWN, CD*

Commandant de la Compagnie Oscar en Afghanistan d'avril à novembre 2010, le major Brown s'est distingué en tant que chef de combat exceptionnel. Pendant une saison ponctuée de difficiles combats, il a partagé les risques avec ses soldats et a obtenu d'excellents résultats sur le champ de bataille grâce à un leadership courageux et à une expertise en matière de tactique. Son brillant exemple a renforcé le partenariat entre les Forces armées canadiennes et les Forces de sécurité nationale afghanes et a contribué grandement à la défaite des rebelles. Le leadership remarquable du major Brown sous le tir a fait honneur au Canada.



### *Caporal Christopher Robert BUSCHE*

Le 28 juillet 2008, l'élément directeur d'une patrouille conjointe canado-afghane a été ciblé par des insurgés dans le district de Zhari, en Afghanistan. Alors que l'escouade risquait de se faire encercler, le caporal Busche s'est déplacé à travers le feu soutenu des ennemis pour venir en aide aux Afghans isolés. Malgré la résistance acharnée des ennemis, il a continué d'avancer agressivement et décisivement tout en offrant un feu nourri pour compromettre la position des insurgés. Son courage et son altruisme ont permis à la patrouille de ne pas se faire encercler par un ennemi supérieur en nombre.



### *Caporal Paul CAMPITELLI*

Le 10 juillet 1992, à Sarajevo, le caporal Campitelli a aidé à évacuer deux civils blessés, dans des conditions extrêmement périlleuses. Bien qu'exposé aux tirs isolés, il a quitté son transporteur de personnel, administré les premiers soins aux blessés, placé l'un d'eux sur une civière et assuré la protection pendant l'évacuation.



### *Capitaine Breen CARSON*

Le 12 novembre 2009, le capitaine Carson a fait preuve d'un leadership exceptionnel au front lorsqu'un soldat canadien a été blessé par un dispositif explosif de circonstance. Malgré la confusion, il a établi des mesures de sécurité avant de dégager une voie vers la victime et de lui administrer les premiers soins. Une fois que l'état de la victime fut stable, il a demandé l'aide du technicien médical, puis s'est immédiatement affairé à coordonner les ressources terrestres et aériennes se dirigeant vers les lieux. Les actions exceptionnelles du capitaine Carson ont sauvé la vie d'un soldat et ont permis à son équipe de garder son attention sur l'opération au cours de l'incident.



### *Soldat Ryan CARTER*

Le soldat Carter a été déployé avec le 5<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie B du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry dans le cadre de l'opération ARCHER en Afghanistan. Le 24 mai 2006, pendant l'opération YADGAR, son peloton est tombé dans une embuscade et son véhicule a essuyé des tirs nourris qui l'ont isolé du reste du peloton. Malgré le danger évident et sa vulnérabilité en tant que canonnier d'un véhicule utilitaire léger, le soldat Carter a tiré sans répit jusqu'à ce que l'ennemi soit neutralisé, permettant au reste du peloton de s'éloigner en toute sécurité. Il a fait preuve d'un sang froid exemplaire pendant cette attaque et a fait honneur au Canada et aux Forces armées canadiennes.



### *Capitaine Christopher Walter Crawford CARTHEW*

Le 3 septembre 2008, un véhicule de la patrouille du capitaine Cartthew a été détruit dans le cadre d'une embuscade complexe dans le district de Zhari, en Afghanistan. À titre de commandant de peloton, il a établi un ordre et un contrôle dans le choc et le chaos de cette attaque dévastatrice et inattendue. Il a commencé à coordonner d'une main de maître la réaction de son peloton à l'attaque tout en demandant du soutien d'artillerie. Son leadership calme et ses actions décisives ont joué un rôle essentiel dans la victoire et l'évacuation des blessés.



### *Caporal-Chef Mathieu CHARETTE*

Le 17 avril 2011, le caporal-chef Charette, officier observateur avancé, a démontré un courage et un professionnalisme sans bornes lorsque sa patrouille fut prise sous le feu croisé d'une attaque en Afghanistan. À maintes reprises, il s'est exposé au feu effectif pour confirmer les positions attaquantes et a relayé ces renseignements précis à son commandant et au centre d'appui d'artillerie. Le sang-froid du caporal-chef Charette a permis de pointer les pièces d'artillerie extrêmement rapidement et les mettre à la disposition du commandant de peloton afin de supporter son repli.



*Soldat Michael Robert CHARLISH*

Pour son courage et son dévouement extraordinaires en Afghanistan le 9 juillet 2006. Alors que son groupe était pris à partie par des insurgés sur le toit d'un complexe, il s'est exposé à leur feu pour aller chercher un camarade blessé, ainsi que son matériel, tout en faisant feu sur l'ennemi avec sa propre arme.



*Caporal Christopher Allen Robert CHARRON*

*Capitaine Thomas Nicholas Mykytiuk*

Le caporal Charron et le capitaine Mykytiuk se trouvaient en mission à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, lorsque la ville a été la cible d'une concentration de tir plus forte que la normale le 12 avril 1994. Profitant d'une accalmie, ils ont pris la route dans le but de tenter de retrouver deux soldats manquants et de venir en aide aux victimes. Arrivés à un endroit où les tirs avaient fait de lourds dégâts et de nombreux blessés, ils ont effectué plusieurs voyages pour transporter les civils à l'hôpital, malgré la reprise du pilonnage. Ces gestes accomplis dans des circonstances dangereuses traduisent l'esprit le plus pur du mandat des Nations Unies.



*Adjudant Joseph André Dominic CHENARD, CD*

Le 24 novembre 2006, l'adjudant Chenard, membre de l'Escadron de renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan a contribué à sauver la vie de soldats alliés grâce à son excellent leadership. Il a dirigé sa force d'intervention rapide dans un échange de feu décisif pour secourir les forces spéciales américaines submergées par l'ennemi. Positionnant les véhicules du peloton de manière stratégique, il a couvert l'évacuation des pertes, utilisant son véhicule pour récupérer les véhicules hors d'usage. Les mesures décisives de l'adjudant Chenard, prises sous les tirs, ont contribué à sauver la vie de nombreux soldats et aidé au repli des forces américaines.



### *Lieutenant-Colonel Marcel CHEVARIE, CD*

Le lieutenant-colonel Chevarie occupait le poste de commandant adjoint du Groupement tactique du 2<sup>e</sup>

Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en Bosnie-Herzégovine, le 23 juillet 1993. Il fut informé que deux soldats d'une patrouille de reconnaissance étaient tombés dans une embuscade, près du village de Pravoslavna Pecsta. L'un des soldats s'en était sorti indemne alors que l'autre était blessé aux deux jambes par les éclats d'une grenade. Aussitôt informé, le lieutenant-colonel Chevarie se rend sur les lieux où se trouve le blessé. Faisant fi des tirs d'armes légères et des mines antipersonnel, il demande alors à la compagnie A de fournir un tir d'appui, à lui et au commandant de la compagnie en poste qui l'accompagne, et tous deux rampent sous les balles jusqu'au soldat blessé. Calmement, ils examinent les blessures du soldat, et commencent à le déplacer vers un lieu sûr où les brancardiers peuvent enfin le prendre en main. Par son calme en période de grande tension et par son leadership, le lieutenant-colonel Chevarie a contribué à sauver la vie d'un soldat. Cette action s'est faite dans la plus haute tradition des Forces armées canadiennes.



### *Sergeant Darrell Louis CHIASSON*

Déployé avec le 1<sup>er</sup> Hôpital chirurgical avancé durant la guerre du Golfe, le sergent Chiasson a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations.



### *Caporal-Chef Joel Douglas CHIDLEY*

Le 14 juin 2010, la patrouille logistique de combat du caporal-chef Chidley a été prise en embuscade par des insurgés en Afghanistan. Informé qu'il y avait un blessé de l'autre côté de la route, il a défié les tirs afin d'aller prodiguer les premiers soins et de regrouper la section. Malgré les tirs de mitrailleuses et les grenades propulsées par fusée, le caporal-chef Chidley a fait preuve d'un leadership et d'un sang-froid remarquable durant l'attaque, ce qui a permis de mettre un terme à l'embuscade, de sauver la vie d'un frère d'armes et d'éviter d'autres pertes.



### *Adjudant Maître Frank Winfield CHURCHILL, CD*

Déployé avec le Groupe opérationnel aérien du Canada au Moyen Orient, l'adjudant maître Churchill a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations durant la guerre du Golfe.



### *Caporal Erkin CICEKCI*

Le 31 janvier 2009, un officier de la Police nationale afghane (PNA) de la patrouille du caporal Cicekci a été grièvement blessé dans les débuts d'un échange de feu dans le district de Zhari, en Afghanistan. Comme le blessé était à découvert, le caporal Cicekci a courageusement traversé les tirs intenses de l'ennemi pour atteindre sa position et commencer le traitement médical. Il est demeuré avec l'officier de la PNA pour panser ses blessures et stabiliser son état malgré les balles qui frappaient à quelques centimètres de leurs têtes. Ses actions courageuses ont permis de sauver la vie d'un compagnon d'arme.



### *Caporal-Chef Jason CLARK, CD*

Le 9 juillet 2010, le peloton du caporal-chef Clark a été pris en embuscade en Afghanistan. Deux soldats étant blessés, il les a rejoints sans tarder, les a mis en sécurité et a établi un point de rassemblement des blessés sous le tir intense de l'ennemi. L'attaque s'intensifiant, il s'est emparé de la mitrailleuse d'un autre soldat et a éliminé l'ennemi tout en continuant de donner des ordres à sa section. Le sang-froid et le leadership de première ligne remarquables du caporal-chef Clark ont permis de prodiguer des soins médicaux immédiats, ont facilité l'évacuation et ont contribué à repousser l'attaque.



### *Adjudant Robert Joseph CLARKE, CD*

Pour son leadership courageux en Afghanistan le 24 septembre 2007, où il a coordonné la récupération d'un char sous une attaque constante de l'ennemi. Ses actions ont permis de minimiser les pertes cette journée-là et ont inspiré ses subalternes à faire en sorte qu'un appareil vital ne tombe pas entre les mains de l'ennemi.



### *Capitaine de corvette Peter John CLIFFORD, CD*

De février à août 2006, en tant que conseiller médical en chef et responsable des soins primaires au sein de l'Unité médicale multinationale/Rôle 3, le capitaine de corvette Clifford a fait preuve d'un dévouement et d'une ténacité hors du commun, contribuant ainsi grandement à la mission de soutien médical de l'hôpital. Affichant un leadership exceptionnel, il a supervisé le personnel de la clinique dans plusieurs situations marquées par des pertes massives, a pris soin des blessés sans flétrir et a appuyé les services mortuaires pour tous les membres de la coalition morts au combat. Le capitaine de corvette Clifford est un médecin doué qui, grâce à son initiative et à sa prévoyance, a permis à de nombreux soldats malades ou blessés de survivre et de se rétablir.



### *Soldat Joshua CLOUSTON*

Le 6 juin 2010, la patrouille à pied du soldat Clouston a été déployée afin de rechercher une cache d'armes présumée en Afghanistan. Le sergent du soldat Clouston a alors été atteint mortellement par un dispositif explosif de circonstance. Sans hésitation, le soldat Clouston s'est précipité à l'avant, a donné des directives claires aux autres soldats qui avaient commencé à donner les premiers soins et a ensuite lui-même fourni les soins nécessaires en faisant preuve d'une compassion et d'un professionnalisme exemplaires. Le leadership remarquable et les actions altruistes du soldat Clouston ont permis de réconforter son camarade et de lui offrir les meilleurs soins médicaux possibles.



### *Capitaine Jeffrey CODE*

Le 15 avril 2008, le capitaine Code dirigeait une patrouille montée dans le district de Zhari, en Afghanistan, lorsque son véhicule a été détruit par un dispositif explosif de circonstance. Après s'être assuré que ses soldats n'étaient pas blessés, il s'est glissé hors du véhicule et a ordonné aux équipes de combattre l'ennemi durant l'embuscade qui a suivi. Malgré ses blessures sérieuses, il a fourni des rapports précis de la situation qui ont permis une intervention rapide et appropriée de la Force d'intervention rapide. Le leadership inspirant du capitaine Code sous les tirs ennemis a assuré l'évacuation rapide des blessés.



### *Capitaine Robert COLBOURNE, CD*

Pour courage exceptionnel pendant le mentorat de soldats afghans au combat en Afghanistan le 23 octobre 2007. Sous des tirs continus, il s'est exposé à un grand danger pour donner des ordres de contrôle de tir et administrer les premiers soins, permettant ainsi un repli tactique sécuritaire et l'évacuation de deux soldats blessés.



### *Premier Maître de 2<sup>e</sup> classe Harold COOPER*

Déployé à bord du Navire canadien de Sa Majesté *Athabaskan* pendant la guerre du Golfe, le premier maître de 2<sup>e</sup> classe Cooper a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations.



### *Caporal Shaun David COPELAND*

Le 25 mars 2008, une patrouille conjointe canado-afghane revenait d'opérations dans le district de Panjwayi, en Afghanistan, lorsque son arrière-garde a été ciblé par une embuscade insurgée. Le caporal Copeland a dirigé les militaires afghans vers un flanc pour appuyer la retraite de la section. Il a ensuite profité de la précision de son lance-grenades pour signaler la position des insurgés, ce qui a permis aux ressources aériennes de les attaquer. Ses actions décisives et courageuses ont aidé à assurer l'extraction des militaires et la défaite des ennemis.



### *Caporal-Chef Isabelle CORBEIL*

Le 23 août 2009, la compagnie du caporal-chef Corbeil conduisait une opération en Afghanistan lorsqu'elle a été surprise par un groupe d'insurgés qui a immédiatement déclenché un barrage de tir sur leur position. Malgré qu'elle soit sous le tir direct de l'ennemi, le caporal-chef Corbeil a coordonné de multiples tirs d'artillerie qui ont permis la capture de la position ennemie. Sa capacité à conserver son sang-froid sous le tir intense et à ajuster les ordres de l'artillerie en réponse à des conditions de combat changeantes a été essentielle au succès opérationnel de sa compagnie.



### *Capitaine Raymond Jean-Claude CORBY*

L'équipe de liaison et de mentorat opérationnel du capitaine Corby a encadré une compagnie de l'Armée nationale afghane dans un avant-poste isolé en Afghanistan de septembre 2008 à avril 2009. Confronté à des attaques presque quotidiennes, sa coordination extraordinaire des militaires canadiens et afghans et des ressources d'appui-feu a permis aux occupants de l'avant-poste de repousser constamment un ennemi déterminé et, finalement, de riposter. Le courage, le leadership et la ténacité du capitaine Corby ont permis de sauver des vies, ont été des sources d'inspiration pour les militaires et ont contribué à étendre la zone d'influence de l'avant-poste.



### *Sergeant Steven Alan CORCORAN*

Le 2 juin 2008, le sergent Corcoran a commandé la principale section d'une patrouille lors d'une embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Bien que blessé par balles à deux reprises par un insurgé à l'affut, il a riposté, ce qui a aidé à perturber l'embuscade et s'est traîné jusqu'à une position couverte pour obtenir des soins. Il a continué de diriger ses subordonnés à partir de sa civière, les a rassuré et leur a donné confiance face à une menace importante. Son leadership et son professionnalisme extraordinaires ont été une source d'inspiration pour sa section tout au long de l'engagement.



### *Lieutenant Aaron Edward COREY*

Le 2 juin 2008, le sergent Corcoran a commandé la principale section d'une patrouille lors d'une embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Bien que blessé par balles à deux reprises par un insurgé à l'affut, il a riposté, ce qui a aidé à perturber l'embuscade et s'est traîné jusqu'à une position couverte pour obtenir des soins. Il a continué de diriger ses subordonnés à partir de sa civière, les a rassuré et leur a donné confiance face à une menace importante. Son leadership et son professionnalisme extraordinaires ont été une source d'inspiration pour sa section tout au long de l'engagement.



### *Premier Maître de 2<sup>e</sup> classe Ivan Douglas CORKUM, CD*

Déployé à bord du Navire canadien de Sa Majesté Terra Nova pendant la guerre du Golfe, le premier maître de 2<sup>e</sup> classe Corkum a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations.



### *Adjudant Joseph Jean Denis Justin CÔTÉ, CD*

Du 23 juin au 14 juillet 2009, les efforts de l'adjudant Côté à titre de sergent-major de compagnie ont assuré le succès de nombreuses opérations de combat en Afghanistan. Que ce soit sous les tirs intenses de l'ennemi ou opérant tout près des civils, son expérience et son sang-froid ont fourni une influence calmante sur les membres juniors de la compagnie et assuré que l'équipe de combat était prête à affronter tous les défis. Partageant les risques avec ses soldats pendant les opérations, le leadership au front de l'adjudant Côté a permis le succès au combat de sa compagnie.



### *Sergeant Joseph Michel CÔTÉ, CD*

Le 8 juin 2009, un soldat du peloton du sergent Côté a été blessé par un dispositif explosif de circonstance en Afghanistan. À titre de chef de section, le sergent Côté a été déterminant pour établir la sécurité, traiter le blessé et appeler une évacuation médicale. Environ 45 minutes plus tard, le peloton a été pris en embuscade par des insurgés alors qu'il poursuivait son opération. Malgré la récente évacuation médicale de leur camarade, le leadership exceptionnel de l'avant du sergent Côté et ses directives précises ont gardé ses soldats orientés et leur ont permis de remporter l'échange de tir et de défaire l'embuscade.



### *Soldat Samuel CÔTÉ*

Le 8 juin 2009, le peloton du soldat Côté a été pris en embuscade par des insurgés en Afghanistan alors qu'il revenait des lieux d'une attaque d'un dispositif explosif de circonstance. Combattant immédiatement l'ennemi avec son arme et son lance-grenades, ses actions décisives ont permis aux autres membres du peloton d'avancer vers la position de l'ennemi. Malgré un tir intense et un manque de couvert, il a continué à engager agressivement et sans peur l'ennemi pendant tout l'engagement. Les actions courageuses et décisives du soldat Côté ont été vitales pour remporter l'échange de tir et défaire l'embuscade.



### ***Major James Frederick COTTINGHAM, CD***

Le 15 janvier 1993, le major Cottingham, commandant de l'équipage d'un hélicoptère Sea King, a répondu à un appel de la part du navire Free Trader de la marine marchande, dont la cargaison de provisions de secours fraîchement débarquées en Somalie était la proie d'une bande de 150 ou 200 bandits armés. Le major Cottingham est intervenu en effectuant une série de passages à très basse altitude de manière à contraindre les bandits à se disperser jusqu'à l'arrivée de renforts armés.



### ***Caporal-Chef Russell Wayne COUGHLIN, CD***

Le 26 mai 2007, le 2<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment, a effectué une sortie d'urgence afin d'appuyer l'extraction de membres de la Police nationale afghane qui étaient tombés dans une embuscade tendue par des insurgés talibans. Un véhicule blindé léger de génie a été immobilisé dans une zone de destruction très exposée. Sans même hésiter, le caporal-chef Coughlin a quitté la sûreté du véhicule afin d'effectuer des réparations. Il a mené son équipe de techniciens de véhicules lors de plusieurs autres réparations et récupérations de véhicules, et ce, au péril de sa vie. Les tâches accomplies par le caporal-chef Coughlin sous les tirs ennemis ont été cruciales à la maintenance du convoi et à la réussite de la mission.



### ***Capitaine Simon COX***

Le 28 juillet 2008, l'élément directeur d'une patrouille conjointe canado-afghane a été ciblé par des insurgés dans le district de Zhari, en Afghanistan. Alors que l'escouade risquait de se faire encercler, le capitaine Cox s'est déplacé à travers le feu soutenu des ennemis pour venir en aide aux Afghans isolés. Malgré la résistance acharnée des ennemis, il a continué d'avancer agressivement et décisivement tout en offrant un feu soutenu pour compromettre la position des insurgés. Son courage et son altruisme ont permis à la patrouille de ne pas se faire encercler par un ennemi supérieur en nombre.



#### *Adjudant Robin John CRANE, CD*

Le 30 mai 2008, la patrouille de l'Armée nationale afghane (ANA) encadrée par l'adjudant Crane a été attaquée pendant qu'elle appuyait une opération du groupement tactique dans le district de Zhari, en Afghanistan. Après avoir été forcée de se protéger contre le feu intense de l'ennemi, la patrouille a reçu l'ordre du groupement tactique d'avancer. Malgré les immenses risques, il a personnellement mené l'avancée, inspirant ainsi les autres membres de la patrouille à le suivre. Son courage et son leadership exemplaire ont permis à l'ANA d'offrir le soutien nécessaire au succès opérationnel du groupement tactique.



#### *Caporal Sheldon CRAWFORD*

Le 8 juillet 2008, une embuscade insurgée dans le district de Zhari, en Afghanistan, a forcé une patrouille conjointe canado-afghane à se séparer en deux éléments. Coupé du reste de la patrouille et ciblé par un feu intense de l'ennemi, le mentorat du caporal Crawford de la police afghane et l'engagement agressif de l'ennemi ont été essentiels pour défendre les flancs de la patrouille et empêcher l'encerclement. Le courage et l'esprit de décision du caporal Crawford ont maintenu l'ennemi sur place jusqu'à ce qu'il puisse être vaincu par les ressources de tir d'appui.



#### *Matelot de 1<sup>er</sup> classe Bruce CREWS*

Pour son esprit d'initiative et sa débrouillardise en Afghanistan le 27 août 2007. En plus d'avoir fourni des renseignements contre-batterie alors qu'il subissait une attaque féroce et prolongée au mortier, il est parvenu à assembler un système défensif critique qui a grandement diminué l'efficacité des tirs ennemis.



### *Caporal Clark CUMMINGS*

Le caporal Cummings a servi avec le 1<sup>er</sup> Régiment, Royal Canadian Horse Artillery pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 18 juillet 2006, tandis qu'il participait à un échange de tirs dans le centre du district de Garmser, le canon principal de son véhicule blindé léger s'est bloqué. Malgré les tirs nourris, directs et indirects, des lances grenades, armes légères et mortiers ennemis, le caporal Cummings est sorti de son véhicule pour aller chercher une manivelle dans un autre véhicule afin de réparer le canon principal. Son intervention a permis à son équipe de se tirer d'un mauvais pas et de poursuivre le combat. Le dévouement, la détermination et l'esprit de sacrifice du caporal Cummings lui ont fait honneur et ont fait honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal-Chef Jason John CUPPAGE*

Le caporal-chef Cuppage a été déployé avec le 5<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie B du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 17 mai 2006, pendant l'opération BRAVO GUARDIAN, son peloton est tombé dans une embuscade et a essuyé des tirs nourris. Bien que son véhicule blindé léger ait été touché par six grenades propulsées par fusée, le caporal-chef Cuppage a réussi à manœuvrer de façon à couvrir la retraite du reste de son peloton, et il a pris le contrôle du canon pour riposter aux tirs ennemis. Sa détermination et son esprit de sacrifice sous le feu de l'ennemi ont sans aucun doute sauvé des vies. Le caporal-chef Cuppage a fait preuve d'un leadership, d'une assurance et d'un dévouement exemplaires, et il a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Adjudant Darcy Dean CYR, CD*

L'adjudant Cyr a été déployé avec la Batterie A du groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light

Infantry, lors de la Rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 28 mars 2006, alors qu'il était déployé en tant que contrôleur aérien avancé au sein de la force d'intervention rapide de la base d'opérations avancée Robinson, il a quitté le complexe sous les tirs ennemis pour évaluer la situation du point de vue tactique. Comme il n'arrivait pas à relayer l'état des pertes au quartier général, l'adjudant Cyr est rentré au complexe malgré les tirs, s'exposant à de grands risques. Le succès qu'il a eu à transmettre une demande d'évacuation a contribué à l'évacuation sécuritaire de trois militaires gravement blessés. Son courage et son sens du devoir ont été exemplaires, et ont fait honneur au Canada.



### *Soldat Kevin DALLAIRE (À titre posthume)*

Le soldat Dallaire a été déployé avec le 9<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 3 août 2006, pendant une opération de combat dans la région de Pashmul, en Afghanistan, il est venu en aide aux membres de sa section au péril de sa vie. Alors qu'ils traversaient un champ sous le feu de l'ennemi, le soldat Dallaire a ordonné à ses camarades de continuer d'avancer jusqu'à ce qu'ils soient en sécurité pendant qu'il ouvrait le feu pour les couvrir. Par son intervention, il a fait honneur à son régiment et aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal Neil DANCER*

Du 13 au 18 février 2010, le caporal Dancer a fait preuve de sang froid et de professionnalisme durant des attaques ennemis répétées en Afghanistan. En tant que mentor de l'Armée nationale afghane, son leadership au front a incité ses subalternes afghans à rester calmes et à bien combattre faisant face au feu ennemi soutenu. Les actions exceptionnelles du caporal Dancer, plus particulièrement dans la création de point de rassemblement des victimes, ont sauvé la vie de nombreux soldats américains et afghans et ont fait honneur à l'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel et aux Forces armées canadiennes.



### *Sergeant Gareth DAVEY, CD*

Le 5 juin 2010, le sergent Davey a risqué sa vie pour procéder sans délai à l'évacuation sanitaire d'un frère d'armes qui avait marché sur un dispositif explosif de circonstance. Puisqu'un autre engin bloquait le passage jusqu'au blessé, le sergent Davey s'est rapidement avancé pour démonter l'engin. Constatant que le blessé requérait des soins en urgence, il a entrepris, malgré le grand danger, de désamorcer rapidement la charge principale. L'intervention décisive et courageuse du sergent Davey a permis de prodiguer des soins immédiats à un soldat canadien blessé.



### *Sergeant James Robert George DAVIDSON, CD*

Du 30 mai au 19 juin 2008, la section du sergent Davidson a repoussé neuf assauts insurgés distincts contre un poste de combat avancé dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Il est constamment passé d'une position défensive à une autre pour coordonner les tirs d'appui et pour donner des ordres clairs aux militaires, assurant ainsi que tous les systèmes d'armes disponibles étaient utilisés contre l'ennemi. Son leadership courageux et son contrôle tactique extraordinaire sur sa section ont permis de défendre le poste avancé agressivement sans subir de pertes alliées.



### *Caporal Guillaume DE CELLES*

Le 7 mai 2009, le caporal De Celles a démontré un leadership et un courage exceptionnels sous le feu de l'ennemi lorsque son peloton était encerclé par des insurgés pendant une embuscade bien planifiée en Afghanistan. Avec l'ennemi attaquant de trois côtés, il s'est volontairement exposé aux tirs intenses pour identifier leur position et fournir la direction de contre-attaque à ses collègues soldats. L'effort du caporal De Celles a assuré qu'un volume précis de tirs était dirigé contre l'ennemi et a contribué à remporter l'échange de tirs.



### *Adjudant Joseph Louis Henri Dany de CHANTAL, CD*

Pour le leadership et la détermination extraordinaires dont il a fait preuve en Afghanistan le 8 septembre 2007. Il a guidé des membres des forces afghanes lors de mouvements tactiques dans une zone de combat et a personnellement récupéré trois soldats afghans qui avaient été isolés. Ses actions ont sauvé des vies et ont contribué au climat de confiance et de respect qui règne entre les militaires canadiens et afghans.



### *Sergent Rodney Albert DEARING*

Le sergent Dearing commandait une section d'infanterie pendant les opérations entre les forces serbes et croates dans le district de Médak, en Croatie, en septembre 1993. Les 15 et 16, sa section a subi le contrecoup de cinq engagements distincts et de deux attaques indirectes de la part des forces croates. Son rendement professionnel et soutenu a eu pour effet de motiver les membres de sa section et de leur donner l'exemple.



### *Caporal Michael Brian DECAIRE*

Le 17 avril 2002, le caporal Decaire a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel à la suite de l'incident de la ferme Tarnak dans la province de Kandahar, en Afghanistan. Le caporal Decaire est resté calme dans la confusion et l'incertitude, malgré une blessure causée par des éclats d'obus. Il a non seulement aidé à protéger la zone et à diriger le personnel médical dès l'arrivée de celui-ci, mais il est également parti à la recherche de soldats blessés et leur a prodigué les premiers soins. Le caporal Decaire a continué de jouer un rôle crucial jusqu'à ce qu'il soit évacué pour des raisons médicales. Par ses actions, il s'est distingué et a fait honneur à son unité.



### *Capitaine Pierre Frédéric André DEMERS*

En tant que membre de l'équipe responsable de l'aide humanitaire de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda durant la guerre civile en 1994, le capitaine Demers a fait partie de toutes les missions d'évacuation dans les secteurs occupés par les Forces du gouvernement du Rwanda. Il a été menacé personnellement à plusieurs reprises, souvent par des soldats en état d'ebriété, mais il a persisté à négocier. Le 26 juin 1994, malgré qu'il était emprisonné dans un hôpital de la Croix-Rouge pendant quatre heures par un tir de mortier, de mitrailleuse et d'armes de petit calibre, il a continué de donner des soins et du réconfort à deux cents Tutsis déplacés par la guerre. Ses actions efficaces durant sa période de service au Rwanda ont abouti au transfert de milliers de personnes déplacées.



### *Sergent Joseph Gaétan Philippe DESSUREAULT, fils, CD*

Le 26 mai 2009, le sergent Dessureault protégeait la route d'extraction de sa patrouille pendant une opération en Afghanistan lorsque l'élément de tête a été pris en embuscade, ciblé par des insurgés et subit une perte. Réalisant que les soldats étaient en danger d'être submergés, le sergent Dessureault s'est à plusieurs reprises exposé aux tirs de l'ennemi pour atteindre leur position, stabiliser l'état du blessé et les aider à gagner l'échange de tirs. Ses actions déterminées et son sang-froid ont permis de renforcer l'élément isolé et d'assurer la prestation efficace de traitements médicaux sous les tirs.



### *Caporal Jean-Guy Ross DINELLE*

Le 16 novembre 2008, des membres de la patrouille du caporal Dinelle se sont retrouvés immobilisés et ont subi un blessé grave dans le district de Zhari, en Afghanistan. Malgré l'attaque inlassable et les projectiles d'artillerie qui frappaient tout près, il a manœuvré vers l'ennemi pour effectuer un tir de suppression. Pendant l'application des premiers soins et l'évacuation du blessé, il a continué à changer de position, assurant ainsi un tir de suppression constant. Sa détermination et son courage ont permis à la patrouille d'évacuer le blessé sans subir d'autres pertes.



### *Sergent Bjorn Ivo DITTMAR*

Le 10 juin 2009, alors que le peloton du sergent Dittmar fût impliqué dans un échange de tir en Afghanistan, un soldat appartenant à un autre élément a déclenché un dispositif explosif de circonstance qui a fait deux victimes. Malgré l'intensité des tirs ennemis, le sergent Dittmar a traversé un terrain découvert pour atteindre le site de l'explosion où il a coordonné une intervention d'appui-feu qui a permis de traiter les victimes et de les évacuer. Attaqué sur trois côtés par les tirs de l'ennemi, lequel tentait de l'encercler, le sergent Dittmar a fait preuve d'un leadership et d'un sang-froid exceptionnels, ce qui lui a permis de sauver des vies.



### *Caporal-Chef Hugh DIXON*

Le 15 octobre 2008, dans le district de Zahri, en Afghanistan, la patrouille dont faisait partie le caporal-chef Dixon a été la victime d'un dispositif explosif de circonstance. Trois militaires ont été grièvement blessés dans l'incident. Malgré les tirs efficaces de l'ennemi, il s'est précipité à travers un terrain découvert pour offrir des soins à un militaire canadien qui gisait dans une position très exposée. Ignorant le péril que présentaient les tirs ou de la possibilité de dispositifs explosifs additionnels, il a maintenu sa concentration à l'apport de soins. Les actions courageuses du caporal-chef Dixon ont permis de sauver la vie d'un militaire canadien.



### *Soldat Aaron DODGE*

Le 7 octobre 2008, l'avant-poste de combat où se trouvait le soldat Dodge a été attaqué par des insurgés dans la province de Kandahar, en Afghanistan. Confronté à des tirs efficaces provenant de plusieurs directions, il a néanmoins gardé son calme dans une position exposée pour engager l'ennemi. Tout en dirigeant les efforts de ses camarades de l'Armée afghane, il a réussi à obtenir des tirs indirects de son commandant de section, ce qui a permis d'atteindre un autre militaire blessé et de lui fournir des soins. Le courage du soldat Dodge a été une source d'inspiration pour tous ceux qui se trouvaient autour de lui et a permis d'assurer la défense de l'avant-poste.



### *Capitaine Frederick Joseph DOUCETTE, CD*

Le 17 juillet 1995, pendant sa période de service au sein de la Force d'observateurs militaires des Nations Unies à Sarajevo, le capitaine Doucette a été projeté à 10 mètres de l'endroit où il se tenait par le souffle de l'explosion d'un obus de mortier. Sous un bombardement incessant et en dépit de ses blessures, il s'est élancé pour secourir un autre soldat blessé et le transporter à l'abri dans une zone protégée. En agissant ainsi dans des circonstances dangereuses, le capitaine Doucette a démontré le plus grand dévouement et le courage attendu d'un officier canadien et a fait grand honneur tant aux Forces armées canadiennes qu'à son pays.



### *Adjudant Maître Donald William DOWNARD*

Déployé avec la 119<sup>e</sup> Batterie d'artillerie antiaérienne, l'adjudant maître Downard a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations durant la guerre du Golfe.



### *Caporal Andrew Paul DOWNER*

Le 23 mars 2010, le caporal Downer a joué un rôle crucial dans la défaite d'une attaque soutenue des insurgés contre la base de patrouille de Panjsher, en Afghanistan. Seul au poste d'observation, il est resté calme malgré une grenade propulsée par fusée et des tirs d'armes légères, a maintenu sa position et a agressivement contre-attaqué. Tout au long de l'assaut, son sang-froid remarquable sous les tirs a contribué à vaincre l'ennemi, a donné le temps à sa section d'occuper des positions de combat et a permis à son poste de commandement d'obtenir rapidement des comptes rendus précis.



### *Capitaine Simon Patrick DRAY*

Le 10 juillet 1992, à Sarajevo, le capitaine Dray a arrêté son transporteur de personnel près d'un civil blessé, le protégeant ainsi des tirs d'armes légères. Il est descendu du véhicule, a administré les premiers soins au blessé et l'a évacué. Pendant toute l'opération, le capitaine Dray a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage exceptionnels.



### *Major Daniel Reginald DREW, CD*

Le major Drew a établi un poste d'observation dans un endroit dangereux au-dessus du pont de Maslenica, en Croatie, en août 1993. Sa compagnie a été bombardée à maintes reprises au cours d'une période de quatre jours, même pendant qu'elle se construisait un bunker pour se mettre à l'abri. Le quatrième jour, elle a vu tomber plus de 200 obus en l'espace de deux heures dans un rayon de 250 mètres. Alors que les soldats placés sous son commandement se sont éloignés des endroits les plus exposés, le major Drew est resté jusqu'au bout et a donné l'exemple par son leadership et son sang-froid.



### *Caporal-Chef Evan DUFF*

Le 23 novembre 2009, le caporal-chef Duff a fait preuve de leadership exceptionnel au front à la suite de l'explosion d'un dispositif explosif de circonstance suivie d'une embuscade ennemie, en Afghanistan. Il a gardé son sang-froid et a immédiatement riposté et rallié un groupe de soldats afghans afin de combattre et de repousser l'ennemi. Une fois le contact rompu, il a ordonné aux soldats d'effectuer un balayage qui a permis de découvrir deux dispositifs supplémentaires. Les actions courageuses et décisives du caporal-chef Duff ont permis la victoire de l'échange de feu, ont assuré la sécurité de la scène et ont réduit au maximum le nombre de pertes amies.



### *Caporal Daniel Joseph DULONG, CD*

Pour le courage qu'il a démontré sous les tirs ennemis alors qu'il récupérait un véhicule blindé en Afghanistan le 24 septembre 2007. Il a travaillé sans répit pendant les longues heures qu'ont duré les attaques ennemis et était davantage préoccupé par ses camarades, malgré le fait qu'il était lui-même blessé. Par ses actions, il a fait en sorte qu'un appareil vital ne tombe pas entre les mains de l'ennemi.



### *Capitaine Shawn Christopher DUMBRECK*

Le 20 mars 2009, la patrouille conjointe canadienne-afghane du capitaine Dumbreck a subit une attaque catastrophique par engin explosif improvisé dans la province de Kandahar, en Afghanistan. Avec le commandant de compagnie sérieusement blessé, le capitaine Dumbreck a assumé le commandement et immédiatement assuré l'ordre dans la compagnie. Après s'être assuré de l'évacuation des blessés, il a regroupé ses soldats,

complété l'objectif original, défait une embuscade ennemie et retourné à la base sans subir d'autres pertes. L'acuité tactique du capitaine Dumbreck, ses compétences de soldat et son leadership de combat extraordinaire ont assuré le succès opérationnel de sa compagnie.



### *Sergent Wayne Bernard DUNPHY, CD*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Entouré sur trois fronts, le sergent Dunphy a exécuté un plan qui a permis à la patrouille de bien riposter et de se retirer du contact initial. Même après avoir été blessé par balle à la jambe, il a conservé le contrôle de sa section et a inspiré ses troupes à persévéérer. Son leadership, son courage et son dévouement extraordinaires ont aidé à repousser l'embuscade des insurgés.



### *Caporal-Chef Shain Roy DUSENBURY*

Pour son courage et son esprit d'initiative extraordinaires en Afghanistan le 14 juillet 2006. Alors que son groupe était pris à partie par des rebelles, il a positionné son véhicule, qui n'était pas armé, entre la position ennemie et ses camarades. Son action rapide a permis aux autres membres de sa patrouille de neutraliser les tirs insurgés et de se retirer sains et saufs.



### *Caporal Brian Michael Raymond DUVAL*

Le caporal Duval a été déployé avec le 3<sup>e</sup> Bataillon, Royal Canadian Regiment, pour l'opération ATHENA, Force opérationnelle à Kaboul, en Afghanistan. Le 2 octobre 2003, en tant que membre de l'équipe d'intervention initiale, il a été témoin de l'explosion mortelle d'une mine terrestre qui a fait des victimes parmi une patrouille motorisée de soldats canadiens près de Kaboul. Malgré le danger d'explosion des munitions et le risque d'incendie, il s'est avancé prudemment dans le périmètre du dangereux champ de mines pour aller au secours d'un camarade blessé. Face au danger imminent tout au long de cette catastrophe, le caporal Duval est resté calme et s'est distingué par un comportement satisfaisant aux normes les plus élevées, digne de son régiment et des Forces armées canadiennes.



### *Caporal Dennis Edmund EASON*

Au cours de l'Opération ANACONDA menée dans le Sud-Est de l'Afghanistan, le caporal Eason a été déployé en zone de combat dans la vallée de Shahi-Khot à titre de membre du poste de commandement tactique de relève du 2<sup>e</sup> Bataillon, 187<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 101<sup>e</sup> Division aéroportée. Du 2 au 11 mars 2002, il a dirigé son équipe de tireurs d'élite du Groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, dans des conditions climatiques extrêmes. Le caporal Eason a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables par sa conduite courageuse sous des tirs directs et indirects. Ses actions ont contribué au succès de la mission.



### *Caporal William ELLIOTT*

Le 19 août 2006, le caporal Elliott de la compagnie Alpha, 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment, faisait partie de l'équipage d'un véhicule blindé léger lors d'un engagement avec des forces talibanes supérieures en nombre, à Masum Ghar. Durant l'échange de tirs qui a duré trois heures, il a engagé l'ennemi avec succès, adroitement dirigé les chargements de munitions et évité que ne se produise un incident de « tir amical » avec un véhicule de la Force de sécurité nationale afghane. Sous le feu de l'ennemi, il est ensuite descendu de son véhicule pour aider à récupérer un autre véhicule blindé léger. Son courage et son habileté ont permis d'empêcher les forces talibanes d'encercler le reste de la compagnie, sauvant ainsi de nombreuses vies.



*Sergeant Joseph André Jacques Sylvain ÉNAULT, CD  
Sergeant Sébastien Joseph Yves Belval*

Lorsque leur compagnie a été attaquée en Afghanistan le 4 juin 2009, le sergent Belval et le sergent Énault sont montés sans crainte sur le toit de leur fortification pour déterminer l'emplacement de l'ennemi et pour diriger le tir de l'artillerie. Demeurant dans cette position exposée pendant toute la bataille, ils ont bravé un tir intense de l'ennemi pour fournir une information qui était essentielle à un appui feu précis et efficace. Leur sang-froid exceptionnel, leur compétence technique et leur courage sous le tir de l'ennemi ont permis de repousser l'attaque et de défendre leur position.



*Matelot-Chef Marc Robert ESSERTAIZE, CD*

Le 20 août 2010, le matelot-chef Essertaize effectuait l'analyse d'un dispositif explosif de circonstance quand il en a découvert un autre. Comme il désamorçait le second, des forces amies avoisinantes en ont déclenché un troisième en tentant d'ériger un périmètre et ont été pris en embuscade par des insurgés. Conscient de l'urgence d'établir une voie d'évacuation sécuritaire, il a continué à désamorcer le dispositif, malgré l'attaque. L'acte altruiste et courageux du matelot-chef Essertaize sous les tirs de l'ennemi a permis aux forces amies de sortir de façon sécuritaire de cette zone chargée de bombes.



*Agent William Marshall EUBANK*

L'agent Eubank, de la Gendarmerie royale du Canada, a servi dans la force policière de protection civile des Nations Unies à titre de commandant du poste de gendarmerie de Plaski, dans l'ancienne Yougoslavie. Le 30 août 1993, sous un feu d'artillerie extrêmement nourri, il réussit à calmer plusieurs agents observateurs qui se trouvaient au bord de la crise d'hystérie, et assura la protection de tout son personnel en faisant évacuer le poste et en conduisant le groupe à l'abri. L'agent Eubank s'est distingué par son sens professionnel dans une situation de grand danger.



### *Caporal-Chef James EVANS*

Le caporal-chef Evans a été déployé avec la Compagnie de soutien des services de santé, 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Le 4 septembre 2006, sa compagnie a été attaquée par erreur par un avion de la coalition qui a fait plus de 30 blessés. Malgré qu'il ait été lui-même gravement blessé, le caporal-chef Evans a continué à prodiguer les premiers soins à ses camarades soldats. Lorsque son propre cas a été jugé urgent, il a insisté pour que d'autres blessés soient évacués avant lui. Son professionnalisme, son dévouement et sa générosité envers ses camarades après les événements catastrophiques de la journée sont un bon exemple de la vaillance dont font preuve les membres des Forces armées canadiennes.



### *Soldat Kirk FARRELL*

Le 3 août 2010, le soldat Farrell et deux de ses camarades menaient un exercice au sein de l'aérodrome de Kandahar avec un groupe de civils quand des insurgés ont réussi à faire une brèche dans l'indication périétrique et ont tenté de pénétrer à l'intérieur. Malgré le fait qu'il essuyait un tir intense de l'ennemi et qu'il était armé que d'un pistolet, il a couru à travers un terrain dégagé, est entré dans un véhicule à proximité et a mené un combat acharné contre l'ennemi. Sans tenir compte de sa propre sécurité, il a pris des mesures courageuses et décisives qui ont été essentielles à la victoire de l'échange de feu et à la protection de nombreuses vies.



### *Sergent Patrick Michael FARRELL, CD*

Du 13 au 18 février 2010, le sergent Farrell a fait preuve de sang-froid et de professionnalisme quand sa patrouille interarmées a subi de nombreuses attaques dans le cadre d'opérations en Afghanistan. Pendant trois incidents distincts causant des victimes, il a pris le commandement de la patrouille multinationale et a fait preuve du leadership nécessaire pour effectuer une évacuation rapide et efficace des victimes tout en offrant un mentorat remarquable aux commandants et aux soldats afghans. Le leadership exceptionnel au front et les actions décisives du sergent Farrell ont sauvé des vies et ont assuré le succès de la patrouille durant des opérations de contre-insurrection difficiles.



### *Caporal Jeffrey Allan FEHR*

Le caporal Fehr, commandant d'un détachement d'observation avancé, s'est déployé avec le 5<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie B du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry dans le cadre de l'opération ARCHER en Afghanistan. Le 17 mai 2006, pendant l'opération BRAVO GUARDIAN, son peloton est tombé dans une embuscade et a essuyé le feu de l'ennemi.

Lorsque son commandant a été touché mortellement, il a pris le commandement de son véhicule blindé léger et a réussi à quitter le secteur sous un barrage de tirs d'armes légères et de lance grenades. Il a continué de commander efficacement l'équipage, coordonnant les tirs et gérant les manœuvres. L'intervention décisive du caporal Fehr sous le feu de l'ennemi a sauvé des vies et a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Caporal-Chef Christopher FERNANDEZ-LEDON*

Le caporal-chef Fernandez-Ledon était commandant adjoint de la 2<sup>e</sup> Section du 7<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry quand il a été déployé en Afghanistan avec la force d'intervention rapide à la base d'opérations avancée Robinson. Pendant la soirée du 27 mars 2006, la base a fait l'objet d'une intense attaque menée par une imposante force ennemie. Sa section a pris une position tactique qui lui a permis de renforcer la base et de repousser plusieurs attaques ennemis. Le 28 avril suivant, alors que son peloton escortait un convoi de ravitaillement, il a défait l'ennemi qui l'attendait en embuscade. Le professionnalisme et le leadership du caporal-chef Fernandez-Ledon sont tout à son honneur et constituent une source d'inspiration pour ses soldats.



### *Caporal Jean-François FILION*

Pour son sens de l'initiative et son courage en Afghanistan le 22 août 2007. Dans le chaos qui a suivi l'explosions de nombreuses bombes de circonstance, il s'est courageusement exposé au danger pour prendre le contrôle d'un point de rassemblement des blessés, prodiguer les premiers soins à ses camarades blessés et faciliter leur évacuation, ce qui a permis de sauver des vies.



### ***Caporal-Chef Timothy Wayne FLETCHER, CD***

Pour son esprit d'initiative et son courage extraordinaires en Afghanistan le 24 juin 2006. Sous le feu nourri de l'ennemi, il a pris le commandement du personnel de tir au mortier de la compagnie, leur a fourni des munitions et a contribué à étouffer rapidement une attaque de l'ennemi, ce qui a permis de sauver la vie de ses camarades.



### ***Sergeant Timothy Wayne FLETCHER, CD***

Le 3 juin 2008, le peloton du sergent Fletcher effectuait une patrouille à pied près d'un avant-poste de combat isolé en Afghanistan lorsqu'ils ont été pris en embuscade par des insurgés bien armés et déterminés. Avec son chef de peloton mortellement blessé, il a assumé le commandement sous un feu intense de l'ennemi et a dirigé les soldats canadiens et afghans lors d'un repli de combat réussi. Le courage et le leadership du sergent Fletcher ont su rallier les gens autour de lui, assurant l'extraction des blessés et la défense de l'avant-poste.

*Il s'agit d'une deuxième Citation à l'ordre du jour.*



### ***Caporal-Chef Joseph Daniel François FLIBOTTE***

Pour le courage et le leadership extraordinaires dont il a fait preuve en Afghanistan le 23 octobre 2007. Ses actions ont inspiré les soldats afghans sous sa responsabilité à prendre un groupe d'insurgés à partie au cours de combat féroce, afin d'occuper une position essentielle et d'évacuer un soldat afghan blessé.



### *Caporal Kevin FOLEY*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Le caporal Foley a effectué des tirs de protection qui ont permis à certains membres de la patrouille de prendre une position de flanc et de neutraliser la menace initiale. Alors qu'il attendait des renforts, des balles ont frappé à quelques centimètres de sa tête lorsque la patrouille était attaquée de nouveau. Sans se soucier des tirs ennemis, le caporal Foley s'est instinctivement déplacé vers des endroits d'où il pourrait avoir un effet positif sur la bataille. Ses actions courageuses ont aidé à repousser l'embuscade.



### *Capitaine de frégate Jean Yves FORCIER, CD*

En tant qu'officier de combat du Groupe opérationnel du Canada 302.3 en mer et officier des opérations du quartier général des Forces canadiennes au Moyen Orient sur terre, le capitaine de frégate Forcier a démontré un dévouement et un leadership exceptionnels durant la guerre du Golfe.



### *Lieutenant Nicolas FORSYTH*

Le lieutenant Forsyth a été déployé avec l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Le 3 octobre 2006, son poste d'observation a essuyé des tirs d'armes légères, de roquettes et de grenades propulsées par fusées, et de nombreux soldats ont été tués ou blessés. Malgré ses propres blessures, causées par des éclats d'obus et des brûlures par flash, le lieutenant Forsyth a rampé sous le feu de l'ennemi pour signaler l'embuscade et demander des renforts. Assurant le commandement des opérations, il a prodigué des soins aux blessés et a veillé à ce qu'un périmètre de sécurité soit maintenu. Son leadership a contribué à sauver la vie de ses camarades et à repousser l'attaque ennemie.



### *Soldat Phillip FRANK*

Le 20 octobre 2008, la patrouille dont faisait partie le soldat Frank a été attaquée à courte portée par des insurgés dans le district de Zhari, en Afghanistan. Bien qu'il ait été touché dans le plastron de son armure au début du combat, il a néanmoins offert un tir de suppression efficace et intense à l'aide de sa mitrailleuse tout au long de l'engagement. Le courage et la ténacité du soldat Frank ont grandement contribué au succès de la retraite de sa patrouille lors d'une embuscade ennemie agressive et complexe.



### *Caporal-Chef Francis FRÉCHETTE*

Le 4 juin 2009, la compagnie du caporal-chef Fréchette a été attaquée par des insurgés en Afghanistan. Réalisant que leur système de communication était en panne, il a quitté la sécurité de son véhicule blindé pour enquêter. Alors que les balles tombaient autour de lui, il a vérifié chacun des 12 véhicules de la compagnie, identifié le problème et exécuté la réparation. Le courage du caporal-chef Fréchette sous les tirs et sa compétence technique exceptionnelle ont assuré que la compagnie avait les capacités de commandement et de contrôle nécessaires pour exécuter un retrait réussi.



### *Caporal-Chef Jason Neil FROUDE, CD*

Le caporal-chef Froude a été déployé avec la Compagnie de commandement du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry dans le cadre de l'opération ARCHER en Afghanistan. Le 28 avril 2006, pendant l'opération GAIA THRUST, le véhicule de poste de commandement tactique du caporal-chef Froude s'est enlisé dans le sable lorsque le convoi dont il faisait partie est tombé dans une embuscade et a essuyé des tirs d'armes légères. Au péril de sa vie, le caporal-chef Froude a sauté sur la partie arrière du véhicule blindé léger pour le dégager tandis que ses camarades ripostaient aux tirs ennemis. Le caporal-chef Froude a gardé son sang froid tout au long de l'opération malgré les tirs des insurgés qui nuisaient à ses efforts. Son intervention témoigne de son altruisme, de son dévouement et de son esprit de sacrifice.



### *Caporal Lucus John FULLER*

Le 14 juin 2008, la section du caporal Fuller a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Alors que sa section était fixée et partiellement encerclée, il s'est courageusement déplacé dans la ligne de tirs intenses de l'ennemi pour amener un camarade grièvement blessé en lieu sûr. Ses actions déterminées et son sang-froid ont permis de sauver la vie d'un autre militaire.



### *Caporal Robert FURLONG*

Au cours de l'Opération ANACONDA menée dans le Sud-Est de l'Afghanistan, le caporal Furlong a été déployé en zone de combat dans la vallée de Shahi-Khot à titre de membre du poste de commandement tactique de relève du 1<sup>er</sup> Bataillon, 187<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 101<sup>e</sup> Division aéroportée. Du 2 au 11 mars 2002, il a dirigé son équipe de tireurs d'élite du Groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, dans des conditions climatiques extrêmes. Le caporal Furlong a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables par sa conduite courageuse sous des tirs directs et indirects. Ses actions ont contribué au succès de la mission.



### *Major Steve GAGNON, CD*

Pour courage sur un champ de bataille, pendant qu'il conduisait un groupe d'otages et accomplissait d'autres fonctions au sein de la Force de protection des Nations Unies à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, au mois de mai 1992.



### *Sergent Joseph Michel GAUTHIER*

Déployé avec le Détachement de logistique maritime canadien durant la guerre du Golfe, le sergent Gauthier a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations.



### *Soldat William Alan GEERNAERT*

Le 4 août 2009, le soldat Geernaert a été blessé quand son véhicule a heurté un dispositif explosif de circonstance en Afghanistan. L'ambulance dans laquelle il a été évacué fût aussi la cible d'une embuscade tendue par les forces rebelles. Avec le tireur de l'ambulance blessé, le soldat Geernaert a immédiatement pris la relève malgré ses propres blessures et a tiré en rafale en direction de l'ennemi. Les gestes courageux et décisifs du soldat Geernaert ont contribué à repousser l'attaque et à protéger ses confrères d'armes.



### *Caporal David GILES*

Le 2 août 2008, un véhicule de l'Armée nationale afghane a touché un dispositif explosif de circonstance dans le district de Maywand, en Afghanistan, blessant sérieusement un soldat afghan. Ignorant sa sécurité personnelle, le caporal Giles a couru dans un présumé champ de mines pour atteindre le blessé et le transporter à son véhicule. Il a ensuite donné les traitements vitaux pendant plus d'une heure et demie jusqu'à ce que l'hélicoptère d'évacuation médicale arrive. Le courage, l'altruisme et la compétence médicale du caporal Giles ont sauvé la vie du soldat afghan.



### *Sergent Craig Paul GILLAM, CD (À titre posthume)*

Le 3 octobre 2006, le poste d'observation du sergent Gillam, à Pashmoul en Afghanistan, a été attaqué à partir d'un site non identifié, par des ennemis munis d'armes légères, de roquettes et de grenades propulsées par fusée. Sans se soucier de sa propre sécurité, le sergent Gillam s'est immédiatement rendu à un endroit d'où il pouvait observer les combattants ennemis et indiquer leur position aux autres membres de sa patrouille. Il a vaillamment défendu sa position et riposté aux tirs jusqu'à ce qu'il tombe sous les balles de l'ennemi. La courageuse intervention du sergent Gillam et son abnégation au cours d'une attaque dévastatrice ont contribué à sauver la vie de ses camarades en leur permettant de localiser rapidement la position ennemie.



### *Caporal Gregory GILSON*

Le caporal Gilson a été déployé en Afghanistan avec l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment. Le 3 octobre 2006, son poste d'observation de la région de Pashmoul a essuyé des tirs d'armes légères, de roquettes et de grenades propulsées par fusées. Face à cette attaque dévastatrice, il a gardé son calme tout en rassurant les blessés. Sans égard à ses propres blessures, il a continué de fournir des rapports radio sur la situation et a adopté une position de tir qui lui a permis de repousser toute nouvelle attaque. L'intervention du caporal Gilson et son sang-froid sous le feu de l'ennemi reflètent les normes les plus élevées de la profession militaire.



### *Caporal Dustin GIRARD*

Le 18 juillet 2008, une patrouille conjointe canado-afghane dans le district de Zhari, en Afghanistan, a été surpassée en nombre et partiellement encerclée pendant une embuscade ennemie. Dirigeant la défense du flanc ouest de la patrouille, le caporal Girard a émis des directives claires et immédiates aux soldats canadiens et afghans tout en engageant simultanément l'ennemi avec un tir très précis. Le leadership décisif au combat et l'engagement agressif de l'ennemi par le caporal Girard ont fixé l'ennemi sur place jusqu'à ce qu'il puisse être vaincu par les ressources de tir d'appui.



### *Sergent Michael GIRARD, CD*

Pour le courage et le professionnalisme extraordinaires dont il a fait preuve en Afghanistan d'août à novembre 2007. Il s'est, à maintes reprises, exposé bravement aux tirs ennemis et a dirigé sa section dans l'élimination des dispositifs explosifs de circonstance qui piégeaient les chemins. Par ses actions, il a inspiré ses subalternes et a aidé à sauver des vies.



### *Caporal-Chef Simon GIRARD*

Le 8 juin 2009, le peloton du caporal-chef Girard a été pris en embuscade par des insurgés en Afghanistan alors qu'il revenait des lieux d'une attaque à dispositif explosif de circonstance. Malgré un tir intense et un manque de couvert, il s'est rapidement avancé de sa propre initiative pour combattre l'ennemi avec sa mitrailleuse. Le caporal-chef Girard a fait montre de courage en combattant l'ennemi agressivement et sans peur. Ses actions décisives ont été vitales pour remporter l'échange de tir et défaire l'embuscade.



### *Lieutenant Michel GODIN*

En août 1995, le lieutenant Godin était le commandant de peloton de la compagnie C du 1<sup>er</sup> Bataillon canadien à Pristeg en ex-Yougoslavie. Il a dirigé la défense d'un poste d'observation des Nations Unies alors que celui-ci était soumis à des feux de mortier. Malgré des tirs nourris d'artillerie, il a porté secours à ses hommes menacés par les forces croates qui ont tenté, à plusieurs reprises, de s'emparer du poste. Le leadership, la détermination et le sang-froid dont le lieutenant Godin a fait preuve dans une situation extrêmement tendue lui ont permis de protéger son personnel et de conserver le poste d'observation.



### *Soldat Casey GRAY*

Le 18 décembre 2008, le soldat Gray effectuait une opération de dégagement de route dans le district de Panjwayi, en Afghanistan, quand son véhicule a été immobilisé par un dispositif explosif de circonstance. Quelques secondes après la détonation, le véhicule frappé a été la proie de tirs d'armes légères de la part des insurgés. Comme la télécommande de son système d'arme était en panne, il s'est exposé aux tirs de l'ennemi pour utiliser lui-même l'arme installée sur le toit du véhicule. Les actions courageuses et décisives du soldat Gray ont permis de supprimer l'ennemi et de vaincre l'embuscade.



### *Lieutenant Andrew Tyrone Coulman GREEN*

En septembre 1993, le lieutenant Green commandait un peloton d'infanterie pendant une attaque des forces croates dans le district de Médak, en Croatie. Le 9 septembre, le peloton a subi quinze heures de tir intense et direct. Pendant cette période et tout au long de la semaine suivante, le lieutenant Green a montré la voie aux membres de son peloton et a fait en sorte non seulement qu'ils tiennent bon, mais aussi qu'ils établissent des postes d'observation et d'autres positions afin d'asseoir leur contrôle sur la région.



### *Caporal Nigel GREGG*

Le 19 août 2006, le caporal Gregg de la compagnie Alpha, 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment, faisait partie de l'équipage d'un véhicule blindé léger lors d'un engagement avec des forces talibanes supérieures en nombre, à Masum Ghar. Durant l'échange de tirs qui a duré trois heures, il a engagé l'ennemi d'une manière soutenue et efficace avec son arme personnelle, tout en agissant en tant que chargeur pour les munitions du coffre principal du véhicule. Il est ensuite descendu de son véhicule, sous le feu ennemi, pour aider à récupérer un autre véhicule blindé léger. Le courage et l'habileté du caporal Gregg ont permis d'empêcher les forces talibanes d'encercler le reste de la compagnie, sauvant ainsi de nombreuses vies.



### *Sergent Douglas Shawn Patrick GROVES*

Le sergent Groves a obtenu la coopération de deux factions somaliennes rivales dans la région de Matabaan en 1993.

Ayant réussi à gagner leur confiance, il a appris l'emplacement exact d'une importante quantité de mines, qu'il a pu neutraliser par la suite. De cette façon, il a réduit le danger pour les troupes de la coalition et a permis aux organisations non gouvernementales de ravitailler enfin des secteurs auparavant inaccessibles.



### *Adjudant Guevens GUIMONT, CD*

Pour son professionnalisme et son leadership extraordinaires en Afghanistan de septembre 2007 à février 2008. En qualité de mentor, il a, de main de maître, dirigé les tirs et la défense contre une attaque ennemie tout en évacuant deux policiers afghans blessés. Par ses actions, il a contribué à l'augmentation du respect de la population locale pour la police afghane.



### *Caporal-Chef Luke Matthew HALL*

Le 25 mai 2011, la patrouille à pied du caporal-chef Hall a été attaquée près du village de Lakani en Afghanistan. Comme un de ses camarades a été blessé par le tir ennemi et se trouvait exposé dans la zone de destruction, il s'est précipité vers le blessé pour l'amener hors de danger, tandis que les balles tombaient à leurs pieds. Une fois son camarade en sécurité, il s'est joint aux tireurs de son camp pour aider à repousser l'attaque. Les gestes courageux et altruistes du caporal-chef Hall sous les tirs ont permis de sauver une vie et de vaincre l'ennemi.



### *Capitaine Jonathan Hewson HAMILTON*

Pour son courage et sa persévérance extraordinaires alors qu'il commandait un peloton de reconnaissance en Afghanistan le 3 août 2006. Son professionnalisme et sa détermination ont été essentiels à un assaut exemplaire qu'il a mené sous le feu nourri de l'ennemi. Bien que blessé, son dévouement envers ses subalternes leur a permis d'être évacués sains et saufs.



### *Caporal-Chef Kelly HARDING, CD*

Le 20 mars 2009, la patrouille du caporal-chef Harding a été victime d'un dispositif explosif de circonstance dévastateur dans le district de Zhari, en Afghanistan. Bien que grièvement blessée, elle a rampé à travers le nuage de fumée et de débris pour s'assurer que tous les membres de la patrouille étaient présents et pour donner les soins aux blessés les plus graves. Sans se soucier de ses propres blessures, elle a contrôlé la scène, a traité le reste des militaires et a dirigé d'une main de maître les infirmiers qui arrivaient sur les lieux. Les actions courageuses du caporal-chef Harding ont permis de sauver plusieurs militaires canadiens.



### *Soldat Ryan HARDING*

Le 3 octobre 2008, le peloton du soldat Harding a été pris en embuscade dans la province de Kandahar, en Afghanistan. À titre de membre de l'équipe principale de mitrailleurs, il a immédiatement traversé les tirs intenses de l'ennemi pour prendre une position plus efficace. Malgré le fait qu'il a soutenu la majeure partie de l'attaque pendant plus de deux heures, il est demeuré dans cette position et a fourni un tir exact et intense qui a empêché les insurgés de renforcer leur position. Les actions courageuses du soldat Harding ont aidé son peloton à rompre le contact initial avec l'ennemi, à se regrouper et à finalement repousser l'embuscade.



### *Caporal-Chef Richard HARRIS, CD*

Le caporal-chef Harris est cité à l'ordre du jour pour services rendus lors de son déploiement à l'appui du 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment en Afghanistan. Le 3 octobre 2006, alors qu'il était appelé à renforcer un poste d'observation canadien sous attaque, il a manœuvré son véhicule de dépannage Bison de manière à permettre l'évacuation et le traitement sécuritaires des blessés. Exposé de façon continue aux tirs ennemis, le caporal-chef Harris a opéré un tir de suppression à l'aide d'une mitrailleuse, ce qui a obligé l'ennemi à se mettre à l'abri, réduisant ainsi la précision de leurs tirs. Les actions décisives et courageuses du caporal-chef Harris ont sauvé la vie de ses compagnons d'armes.



### *Caporal-Chef Devon HATCHER*

Le 4 août 2010, le caporal-chef Hatcher était affecté au poste avancé de combat Zoomaray en Afghanistan lorsque des insurgés ont attaqué. Les forces amies étant incapables de repérer l'emplacement des attaquants, il s'est porté volontaire pour se déplacer à découvert et atteindre un meilleur poste d'observation. Sous des tirs efficaces, il a néanmoins été en mesure de repérer la position des insurgés et de la prendre à partie. Faisant preuve d'un courage et d'un sang-froid exceptionnels sous les tirs, le caporal-chef Hatcher a accompli des gestes remarquables qui ont à eux seuls permis de repousser l'attaque.



### *Caporal Christopher Vaughn HENDERSON*

Pour son courage et son dévouement extraordinaires en Afghanistan. Le 12 septembre 2007, il est débarqué de son véhicule, sous le feu nourri des ennemis, pour réparer le bras excavateur de son engin blindé du génie, qui ne fonctionnait pas correctement. Par son abnégation, il a aidé à éliminer un danger mortel pour la population civile locale.



### *Caporal Joseph Don HENRY*

Le 3 août 2010, le caporal Henry et deux camarades menaient un exercice au sein de l'aérodrome de Kandahar avec un groupe de civils quand des insurgés ont réussi à faire une brèche dans la clôture périphérique et ont tenté de pénétrer à l'intérieur. Malgré le fait qu'il essuyait un tir intense de l'ennemi et qu'il n'était armé que d'un pistolet, il s'est déplacé sur un terrain dégagé, est entré dans un véhicule à proximité et a mené un combat acharné. Sans tenir compte de sa propre sécurité, il a pris des mesures courageuses et décisives qui ont été essentielles à la victoire de l'échange de feu et à la protection de nombreuses vies.



### *Sergent Darren Daniel HERMISTON, CD*

Le 3 octobre 2006, le sergent Hermiston, membre de l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan, a été parmi les premiers à se porter au secours d'un poste d'observation pris sous le feu de l'ennemi. Sans se soucier de sa propre sécurité, il est rapidement sorti de son véhicule pour s'occuper des blessés et faciliter leur évacuation. Son intervention désintéressée sous le feu de l'ennemi, sa présence d'esprit, son courage et son dévouement ont contribué à sauver la vie de plusieurs de ses camarades.



### *Adjudant Darren John HESSELL, CD*

Pour son professionnalisme et son leadership extraordinaires à titre de commandant de peloton en Afghanistan le 17 mai 2006. Ses actions au cours d'un engagement intense ont permis de sauver la vie des membres d'un peloton qui avait été pris pour cible par l'ennemi et de civils locaux, en plus d'infliger de lourdes pertes à l'ennemi.



### *Capitaine de corvette James Terrance HEWITT*

Le capitaine de corvette Hewitt a fourni un service militaire exceptionnel en matière de guerre des mines et de lutte contre les mines durant la guerre du Golfe.



### *Capitaine Stephen HILL*

Déployé avec le 439<sup>e</sup> Escadron d'appui tactique durant la guerre du Golfe, le capitaine Hill a fourni un service exceptionnel dans le cadre d'opérations aériennes.



### *Caporal Christopher HINDS*

Le 5 août 2010, l'hélicoptère Chinook du caporal Hinds a été frappé par le feu ennemi, engloutissant l'hélicoptère en flammes. Pendant que les pilotes tentaient un atterrissage d'urgence, il est resté calme et a dégagé deux sorties d'urgence. Une fois au sol, il est demeuré courageusement près de l'aéronef en feu et a éloigné les passagers des rotors mortels. La rapidité d'esprit, le sang-froid et les qualités de soldat exceptionnelles du caporal Hinds ont contribué à sauver la vie de tous les passagers et de l'équipage.



### *Caporal Jason HOEKSTRA*

Pour son professionnalisme et son leadership extraordinaires en Afghanistan le 3 août 2006. Ses actions courageuses pendant un combat intense ont été essentielles à la suppression de l'ennemi et à l'évacuation des militaires blessés. Son courage et sa vaillance sous les tirs ennemis ont permis de sauver les vies de ses camarades pendant ce combat long et difficile.



### *Caporal Shaun HOFER*

Le 1<sup>er</sup> mars 2010, le caporal Hofer faisait partie d'une patrouille canado-afghane interarmées en Afghanistan lorsque des insurgés ont tendu une embuscade complexe. Malgré le fait qu'il était coupé de l'élément avancé, il est demeuré dans la zone de destruction, a mené une attaque contre l'ennemi et a inspiré ses camarades en faisant preuve de courage et de persévérance. Le courage, l'altruisme et le sang-froid du caporal Hofer sous les tirs intenses ont facilité la neutralisation de l'ennemi et ont permis à la patrouille de contrer l'embuscade sans subir de pertes.



### *Sergent James Daniel HOLLEY*

Le sergent Holley est cité à l'ordre du jour pour services rendus en tant que membre de la compagnie Alpha, 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Le 19 août 2006, lors d'un engagement avec les forces talibanes à Masum Ghar, le véhicule blindé léger dont il était l'artilleur s'est retrouvé sous le feu intense d'une force ennemie supérieure en nombre. Durant le combat qui a duré trois heures, il a engagé efficacement l'ennemi avec les systèmes d'armes de son véhicule, tout en dirigeant son équipe novice avec leadership et encouragement. Grâce à ses actions, l'équipage a réussi à défendre le flanc arrière d'une position amie, sauvant ainsi la vie de nombreux soldats canadiens et afghans.



### *Capitaine David Christopher HOLT*

Le capitaine Holt est reconnu pour avoir bravé le danger des combats en se portant au secours d'un groupe d'enfants aveugles ainsi que des personnes qui les accompagnaient et pour l'exécution de diverses autres tâches dans le cadre de la mission de surveillance de la Communauté européenne en Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine), le 22 avril 1992.



### *Capitaine David Christopher HOLT, CD*

Le 26 avril 1992, pendant une affectation comme observateur auprès de la Mission de surveillance de la Communauté européenne, le capitaine Holt a tenté de secourir des villageois serbes cernés dans deux enclaves par des forces croates. S'exposant au tir pour effectuer une reconnaissance, il découvrit des hommes, des femmes et des enfants morts et blessés. Il parvint à négocier un cessez-le-feu et une évacuation pour le lendemain, mais à son retour, il constata que les civils avaient été tués ou capturés. Malgré tout, le dévouement personnel du capitaine Holt et les efforts humanitaires qu'il a déployés dans des circonstances très éprouvantes dénotent un sens du devoir hors du commun.

*Il s'agit d'une deuxième Citation à l'ordre du jour.*



### *Adjudant Paul Justin HOLWELL, CD*

Le 2 juin 2008, alors déployé au Sud de l'Afghanistan, l'adjudant Holwell a surpassé les effets d'un dispositif explosif de circonstance et a assuré l'extraction de tous les blessés avant de battre en retraite. Le 18 juin 2008, il s'est exposé aux tirs de l'ennemi pour tirer un chef d'escadron afghan blessé en lieu sûr, a pris les commandes de l'escadron et en a inspiré les membres à gagner le combat. Au cours de ces deux opérations de combat intenses, son courage et son leadership extraordinaires ont sauvé des vies canadiennes et afghanes.



### *Caporal Nathan HORNBURG (À titre posthume)*

Pour le courage dont il a fait preuve sous les tirs de l'ennemi en Afghanistan le 24 septembre 2007, où il a travaillé sans relâche pendant les attaques soutenues des insurgés pour récupérer un véhicule blindé en panne. Grâce au caporal Hornburg, l'ennemi n'a pas pu obtenir un appareil vital et ses camarades ont pu être évacués sains et saufs.



### *Adjudant John Charles HRYNIW, CD*

De mai à décembre 2010, les qualités remarquables de soldat et la grande acuité tactique de l'adjudant Hryniw ont été essentielles au succès de ses soldats durant de nombreux engagements directs et d'incidents de dispositifs explosifs de circonstance survenus dans les environs du poste avancé de combat Ballpeen. Rapide, compétent et précis, il a fait preuve d'un leadership remarquable et soutenu dans des circonstances exigeantes et dangereuses, ce qui a sauvé la vie de ses soldats et a dérouté les insurgés qui tentaient de reprendre Nakhonay, un village clé dans la lutte pour la ville de Kandahar.



### *Sergent Teddy Raymond HUGHSON, CD*

Le sergent Hughson a été déployé avec le 3<sup>e</sup> Bataillon, Royal Canadian Regiment, pour l'opération ATHENA, Force opérationnelle à Kaboul, en Afghanistan. Le 2 octobre 2003, en tant que commandant de l'équipe d'intervention initiale, il a été témoin de l'explosion mortelle d'une mine terrestre qui a fait des victimes parmi une patrouille motorisée de soldats canadiens près de Kaboul. Conscient du danger d'explosion des munitions, il a coordonné et prodigué les premiers soins aux blessés. Le sang-froid et le leadership dont il a fait preuve ont inspiré à ses subordonnés de le suivre pour retirer les victimes du champ de mines. Face au danger imminent, le sergent Hughson s'est distingué par un comportement satisfaisant aux normes les plus élevées, digne de son régiment et des Forces armées canadiennes.



### *Major Robert Mathew HUME, CD*

Le 25 novembre 2009, le major Hume a dirigé l'exfiltration du Groupement tactique d'une zone ciblée fortement défendue dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Malgré le risque élevé, il s'est placé loin en avant et a mené la progression avec courage et conviction. Ses actions altruistes et sa détermination constante ont permis la prise de possession rapide du terrain clé, une étape charnière au succès de la coalition et des forces afghanes. Les actions vaillantes et courageuses du major Hume sous le feu ennemi ont changé à jamais la nature des combats dans ce district.



### *Soldat Ryan HUNT*

Le soldat Hunt, membre de la Compagnie Bravo du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, est honoré pour son courage et son service distingué en Afghanistan. Le 21 novembre 2006, la patrouille à pied du soldat Hunt, en marchant sur le plateau de pression d'un engin explosif improvisé, a déclenché une explosion qui a blessé le commandant de la section et un autre soldat. Le soldat Hunt a immédiatement établi un périmètre défensif pour protéger la section. Il a ensuite commencé à prodiguer les premiers soins aux blessés puis demandé de l'aide au commandement supérieur. L'esprit d'initiative hors du commun du soldat Hunt a contribué directement à sauver la vie de ses camarades.



### *Lieutenant Roger John ILIFFE*

Le 10 juillet 1992, à Sarajevo, le lieutenant Iliffe a prodigué des soins médicaux à deux civils blessés, dans des conditions extrêmement périlleuses. Sans égard à sa propre sécurité, il s'est aventuré dans un secteur exposé en permanence au tir des armes légères et il a coordonné l'évacuation des blessés.



### *Sergeant Vaughan INGRAM, CD (À titre posthume)*

Pour son leadership et son professionnalisme extraordinaires en Afghanistan le 3 août 2006. Sa détermination face à un ennemi agressif et écrasant était un exemple pour tous ses subalternes et ses actions ont été un des principaux facteurs qui ont motivé ses troupes à ne pas abandonner dans des circonstances extrêmement périlleuses.



### *Caporal-Chef Jordan Russell JANTZ, CD*

En septembre 1993, le caporal-chef Jantz était le commandant de la section du Génie rattachée à la compagnie d'infanterie pendant les opérations visant à établir une zone-tampon entre les forces serbes et croates dans le district de Médak. Sous sa direction, la section a achevé des travaux de défense en dépit du tir de harcèlement dirigé vers elle, a permis de nettoyer un champ de mines antipersonnel en vue du déploiement de bataillons et a aidé à frayer la voie vers un nouveau poste d'observation dans la région de Njegovani. Son professionnalisme imperturbable, son courage et son leadership ont grandement contribué au succès de toutes ces opérations.



### *Caporal Jason JOE*

Le caporal Joe a été déployé avec le 9<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 3 août 2006, pendant une opération de combat dans la région de Pashmul, en Afghanistan, il a couru d'énormes risques pour assurer la sécurité de son équipage après que son véhicule blindé léger eut sauté sur une mine. Blessé à la jambe et brûlé aux bras, il est sorti de la tourelle et a pénétré dans le compartiment arrière du véhicule pour évacuer le commandant, puis est retourné dans le véhicule pour en extirper le conducteur. Par sa courageuse intervention dans des conditions difficiles, le caporal Joe a fait honneur à son régiment et aux Forces armées canadiennes.



### *Soldat Bradley JOHNSTON*

Du 11 au 16 janvier 2009, l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel du soldat Johnston a été confrontée à de multiples contacts avec une force insurgée bien entraînée et agressive lors d'une longue opération de combat dans la province de Helmand, en Afghanistan. Il s'est maintes fois exposé aux tirs soutenus des insurgés pour maintenir la connaissance de la situation et pour fixer les insurgés sur place afin qu'ils soient engagés par l'artillerie. Le courage du soldat Johnston a contribué au succès de l'opération tout en évitant des pertes afghanes et canadiennes.



### *Contre Amiral Bruce JOHNSTON, CD*

Le contre amiral Johnston a assuré une coordination opérationnelle importante et fourni un service remarquable en ce qui concerne l'établissement et le contrôle des opérations des Forces armées canadiennes durant la guerre du Golfe.



### *Adjudant Robert Kevin JONES, CD*

Le 10 avril 2002, l'adjudant Jones était commandant adjoint du 1<sup>er</sup> Peloton de la Compagnie A du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, déployé en Afghanistan dans le cadre de l'opération APOLLO pour protéger le lieu de l'écrasement d'un hélicoptère d'attaque américain AH-64. Dès son arrivée dans la zone où l'accident était censé avoir eu lieu, au crépuscule, il a rapidement organisé les recherches et, ayant repéré la carcasse de l'hélicoptère à quelque 2 500 mètres de la zone d'atterrissage, il a établi un périmètre de défense tout autour. Le leadership et l'expertise technique exceptionnels dont l'adjudant Jones a fait preuve dans des circonstances difficiles et dans la confusion ont joué un rôle capital dans le succès global de la mission.



### *Adjudant Terry Thomas JONES, CD*

Le 19 octobre 2008, alors que l'adjudant Jones encadrait un peloton de l'Armée nationale afghane durant une opération de combat dans la province de Helmand, en Afghanistan, ils ont été pris en embuscade par des insurgés à partir de trois directions. Jeté au sol par l'explosion d'une grenade propulsée par fusée, il a amené son partenaire blessé en lieu sûr pour revenir seul afin d'encadrer son peloton afghan et se battre à leur côté. Le leadership courageux de l'adjudant Jones a permis d'assurer le succès opérationnel du peloton afghan et a aidé à sauver des vies canadiennes et afghanes.



### *Capitaine Ryan Edward JURKOWSKI, CD*

Pour sa détermination et son leadership extraordinaires à titre de commandant de compagnie en Afghanistan de mai à juin 2006. Il a marché, avec ses subalternes, dans des conditions extrêmement difficiles et a mené avec succès un assaut sur des positions des insurgés, ce qui a causé de nombreuses pertes chez l'ennemi sans que des Canadiens perdent la vie.



### *Caporal Stephen James MYERS KEEBLE, CD*

Pour son courage exceptionnel et son dévouement altruiste le 12 octobre 2006, lorsqu'il s'est porté volontaire pour se joindre à une force d'intervention rapide afin de venir en aide à une compagnie de l'Armée nationale afghane tombée dans une embuscade. En tant que mitrailleur du véhicule de tête, il a assuré un tir de suppression, ce qui a permis de sauver de nombreuses vies.



### *Major Richard Daniel KELLY, CD*

Le major Kelly a fourni un service remarquable dans la mise en place d'une infrastructure et d'un hébergement opérationnels pour le Groupe opérationnel aérien du Canada au Moyen Orient pendant la guerre du Golfe.



### *Major David William KENDALL, CD*

Déployé avec le 439<sup>e</sup> Escadron d'appui tactique durant la guerre du Golfe, le major Kendall a fourni un service exceptionnel dans le cadre d'opérations aériennes.



### *Adjudant-Maître Rene KIENS, CD*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. L'adjudant-maître Kiens s'est immédiatement déplacé, avec un groupe de militaire, vers une position de flanc pour neutraliser la menace initiale. Après avoir appris que le reste de la patrouille avait subi des pertes, il a passé à travers une farouche résistance pour se rendre à l'endroit où le feu était le plus nourri dans le but de repousser l'ennemi et d'extraire les blessés. Son leadership courageux et son sang-froid ont inspiré les militaires à persévéérer dans cette embuscade mortelle.



*Caporal Glenn Andrew KING  
Matelot de 1<sup>re</sup> classe Stephen Franklin Birks  
Soldat James Shannon Troy Sinclair*

Le 21 juin 1994, le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair appuyaient une opération de déminage près de Kakma, en Croatie, lorsque deux mines antipersonnel explosèrent soudain, blessant grièvement trois soldats. Le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair s'avancèrent dans le champ de mines, après un déminage sommaire par un collègue, pour aider à secourir les victimes. Leurs actes, accomplis dans des circonstances éprouvantes, s'inscrivent dans le droit fil des traditions les plus admirables des Forces armées canadiennes.



*Caporal Michael KINSEY*

Le 3 octobre 2006, un poste d'observation dans la région de Pashmoul dans le district de Panjwayi, en Afghanistan, a subi une attaque de forces ennemis. En poste à proximité, le caporal Kinsey, membre de l'Équipe mobile de l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, est intervenu sous le feu pour évacuer et donner des soins aux soldats les plus grièvement blessés. Sa présence d'esprit, son courage et son dévouement ont contribué à sauver la vie de plusieurs de ses camarades.



*Caporal Carl KRIWEZ*

Le 14 juin 2008, la section du caporal Kriwez a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Ce qui a commencé comme un léger contact est rapidement devenu un assaut concentré d'armes légères et de grenades propulsées par fusées qui a séparé la section en deux. Sans attendre les ordres, il s'est libéré des effets d'une explosion rapprochée et s'est exposé à un feu nourri pour trouver l'ennemi et l'attaquer de façon efficace. Son courage et son leadership sous les tirs ennemis ont permis à sa section d'être victorieuse pendant cet intense engagement de trois heures.



### *Soldat Cody KULUSKI*

Le 3 septembre 2008, au cours d'une embuscade insurgée dans le district de Zhari, en Afghanistan, un obus antichar a détruit un véhicule blindé léger, créant une situation de pertes massives. S'exposant à des tirs soutenus de l'ennemi et malgré les explosions des munitions du véhicule en feu, le soldat Kuluski a aidé à déplacer et porter des soins à des militaires blessés. Avec des insurgés s'attaquant aux points de rassemblements des blessés, le courage et les efforts altruistes du soldat Kuluski se sont avérés essentiels au traitement et à l'évacuation des blessés.



### *Caporal André Michel LABERGE*

Le 2 avril 2011 pendant une patrouille de reconnaissance de combat en Afghanistan, le caporal Laberge a été projeté par un dispositif explosif de circonstance. Quand l'ennemi s'est apprêté à passer à l'attaque, il a ouvert une voie permettant de venir en aide aux victimes. Sous la menace imminente des insurgés, il a assuré le passage et la sécurité jusqu'au moment d'effectuer une jonction avec des forces amies. Par la suite, il a participé au transport des blessés sous le tir ennemi. Les actes courageux posés par le caporal Laberge ont permis l'extraction de sa patrouille.



### *Capitaine David LACOMBE*

De mars à octobre 2009, le capitaine Lacombe a grandement amélioré la capacité de la Police en uniforme afghane (PUA) dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Son mentorat constant du chef de police adjoint et de son personnel a permis de renforcer le leadership de la PUA et de légitimer leurs activités de police. Malgré qu'il ait été fréquemment pris sous les tirs et ait subi deux attaques de dispositifs explosifs de circonstance, les efforts dévoués du capitaine Lacombe ont permis la destruction de caches d'approvisionnement ennemis, d'interrompre la liberté de mouvement des insurgés et de contribuer à l'acquisition de renseignements de grande valeur.



### *Caporal Antonin LADET*

Le 23 août 2009, le caporal Ladet faisait partie d'une force conjointe canado-afghane qui a été attaquée par des insurgés en Afghanistan. Alors que la bataille commençait à faire rage, le caporal Ladet a remarqué deux enfants afghans pris dans les tirs croisés. Alors que les balles volaient de tous côtés et qu'une mission d'artillerie était en cours, le caporal Ladet s'est courageusement exposé aux tirs de l'ennemi en se précipitant vers la position des enfants pour les escorter vers la sécurité. Les actions courageuses et altruistes du caporal Ladet ont sauvé la vie de ces enfants.



### *Sergeant Jedd Michael LAFLECHE*

Le 4 mars 2010, le sergent Lafleche commandait un détachement de tireurs d'élite dans le cadre d'une opération de combat en Afghanistan. Ses soldats, positionnés de façon à offrir un appui optimal au peloton de reconnaissance, ont attaqué avec efficacité et ont neutralisé des insurgés à plusieurs occasions. En faisant régulièrement diversion, il a permis à son équipe d'effectuer ses opérations sans compter aucune perte. Malgré le fait qu'il essuyait constamment les tirs ennemis, le sergent Lafleche a fait preuve d'un leadership exceptionnel au front, d'un sang froid inébranlable et d'une acuité tactique remarquable.



### *Adjudant André LAMARRE, CD*

Pour son leadership à titre de commandant du peloton de reconnaissance en Afghanistan le 17 novembre 2007. Alors que toutes ses sections étaient dispersées et la cible d'une attaque féroce et soutenue de l'ennemi, il a coordonné l'appui-feu et a organisé une retraite difficile sous le feu de l'ennemi et sans blessés graves.



### *Soldat Alexandre LAMPRON*

En patrouille de reconnaissance en Afghanistan, le 17 avril 2011, la section du soldat Lampron a été embusquée par des insurgés et reçu soudainement un tir efficace d'armes légères. À deux reprises, il a démontré un altruisme exemplaire en menant des enfants afghans vers un endroit à couvert avant et pendant sa riposte au feu ennemi. La réaction rapide du soldat Lampron et sa capacité de changer sa posture instantanément a sauvé la vie des enfants et a amélioré nettement le sentiment de sécurité de la population afghane face aux insurgés.



### *Major Philip Charles LANCASTER, CD*

À titre d'adjoint militaire du commandant de la Force des Nations Unies au Rwanda de mai 1994 à mai 1995, le major Lancaster a souvent été appelé à coordonner des opérations. Lorsque deux observateurs militaires ont été grièvement blessés par une grenade à fusil le 17 juin 1994, à environ 20 km au nord de Kigali, le major Lancaster, sans se départir de son calme, s'est aussitôt chargé de diriger le sauvetage par radio, faisant venir de Nairobi un avion de transport canadien et négociant un cessez-le-feu pour permettre à l'avion de se poser. Pendant sa période de service, il a franchi quotidiennement les fronts de la guerre civile, souvent sous le tir de mortier, d'artillerie et d'armes de petit calibre. En toute circonstance, son travail remarquable lui a fait honneur et a apporté une grande considération aux Forces armées canadiennes.



### *Capitaine Marc-André LANGELIER*

Pour son extraordinaire sens de l'initiative et du devoir sous les tirs de l'ennemi, en Afghanistan, les 5 octobre et 10 novembre 2007. Il a dirigé avec brio des policiers afghans débutants qui étaient la cible d'une embuscade, puis a coordonné l'utilisation d'écrans de fumée afin de permettre une retraite tactique, ce qui a sauvé la vie des membres de l'équipe.



### *Caporal Joseph Roger Dominic LAPOINTE*

Le caporal Lapointe fut blessé par balles au pied droit alors qu'il conduisait un camion de 10 tonnes au sein d'un convoi de réapprovisionnement des hôpitaux de Drin et de Bakovici en Bosnie-Herzégovine le 10 janvier 1994. En dépit de cette blessure, il insista pour conduire son véhicule hors de la zone de danger en utilisant son pied gauche, ce qui permit aux autres membres du convoi de s'éloigner de cette zone.



### *Caporal Joseph Luc Richard Dominique LAREAU*

En 2009, le caporal Lareau a démontré un sang-froid et un courage exceptionnels sous les tirs au cours de deux engagements ennemis distincts en Afghanistan. Le 20 mai, malgré qu'il ait été fixé au cours du repli tactique de sa patrouille, il est demeuré calme et a agressivement retourné les tirs alors que des balles tombaient à proximité de sa position. Le 12 juillet, il a rassemblé un groupe de soldats afghans et les a mené à effectuer avec succès la défense de leur base d'opérations avancée. L'habileté au combat, le courage et le calme du caporal Lareau ont permis la défaite de l'ennemi.



### *Caporal Simon-Pierre LAROCHELLE*

Le 8 juin 2009, le peloton du caporal Larochelle a été pris en embuscade par des insurgés alors qu'il revenait des lieux d'une attaque d'un dispositif explosif de circonstance. Malgré un tir intense et un manque de couvert, il s'est immédiatement avancé vers la position de l'ennemi pour fournir un tir d'appui pour le peloton. Le caporal Larochelle a fait montre de courage en engageant l'ennemi agressivement et sans peur. Ses actions décisives ont été vitales pour remporter l'échange de tir et défaire l'embuscade.



### *Caporal-chef Tyler LATTA*

Le 13 septembre 2011, le caporal-chef Latta terminait une opération de convoi courante du Camp Phoenix au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité, à Kaboul, en Afghanistan, lorsque des insurgés ont lancé une attaque coordonnée sur plusieurs postes de la coalition. Sous les tirs soutenus de grenades propulsées par fusée et des tirs à la mitrailleuse, il a conservé son sang-froid, immédiatement pris le contrôle de la situation et organisé la réaction locale à cette attaque. Pendant l'échange de feu de 16 heures qui a suivi, le leadership remarquable sur la ligne de front du caporal-chef Latta et ses habiletés exceptionnelles au combat ont grandement contribué à repousser l'attaque.



### *Caporal-Chef Simon LAVOIE*

Entre le 28 juin et le 25 septembre 2009, le sang-froid du caporal-chef Lavoie sous les tirs de l'ennemi a permis le succès de trois opérations de combat séparées en Afghanistan. À titre de chef de section dans un peloton de reconnaissance, son acuité tactique exceptionnelle et son habileté à diriger ses soldats à travers une résistance ennemie intense leur ont permis de fournir la connaissance de la situation opérationnelle clé et l'appui feu à tout le peloton. Le leadership au front exceptionnel du caporal-chef Lavoie a assuré que sa section jouait un rôle décisif dans le succès de ces opérations.



### *Adjudant-Maître Joseph Oswald Maurice Paul LEBLANC, CD*

L'adjudant-maître Leblanc commandait la compagnie A du Groupement tactique du 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, en Bosnie-Herzégovine, lorsqu'il fut informé que deux soldats d'une patrouille de reconnaissance étaient tombés dans une embuscade, près du village de Pravoslavna Pecsta, le 23 juillet 1993. L'un des soldats s'en était sorti indemne alors que l'autre était blessé aux deux jambes par les éclats d'une grenade. Aussitôt informé, l'adjudant-maître Leblanc arrive sur la scène en compagnie de son commandant adjoint. Faisant fi des tirs d'armes légères, de mines antipersonnel et sous un tir d'appui fourni par sa compagnie, l'adjudant-maître Leblanc et son commandant adjoint rampent sous les balles jusqu'au soldat blessé. Calmement, ils examinent ses blessures, et commencent à le déplacer vers un lieu sûr où les brancardiers peuvent enfin le prendre en main. Par son calme en période de grande tension et par son courage absolu face à l'ennemi, l'adjudant-maître Leblanc a contribué à sauver la vie d'un collègue. Cette action s'est faite dans la plus haute tradition des Forces armées canadiennes.



### *Soldat Scott Simon Gerald LEBLANC*

Le soldat Leblanc faisait partie de la section d'infanterie déployée pendant les opérations destinées à établir une zone-tampon entre les forces serbes et croates dans le district de Médak, en Croatie. La section a essuyé le tir direct que les forces croates dirigeaient sur elle le 15 septembre 1993. Étant l'un des deux mitrailleurs de la section, il a participé à cinq engagements pendant lesquels ses camarades ont été impressionnés de le voir réagir avec calme et méthode sous le feu tout en exécutant les ordres de contrôle du tir de son commandant de section. Ses actes ont contribué directement à la suppression rapide de l'attaque croate et donc au succès de l'opération.



### ***Caporal Stephan LEBLANC, CD***

Le 5 août 2010, l'hélicoptère Chinook du caporal Leblanc a été atteint par le tir ennemi, le réservoir a explosé et l'hélicoptère s'est enflammé. Se trouvant tout près de l'impact, il a été brûlé au visage et aux mains. Malgré ses blessures et le chaos qui l'entourait, il a donné des renseignements clairs aux pilotes et a aidé à superviser le déplacement des passagers. Sans jamais déroger à ses responsabilités, le caporal Leblanc, par son intervention remarquable et son sang-froid, a contribué à sauver la vie de tous les passagers et de l'équipage.



### ***Sergeant Joseph Yvan Richard LECAVALIER, CD***

Le 29 mai 2009, le sergent Lecavalier était en patrouille en Afghanistan lorsqu'une attaque d'insurgés a causé trois blessés et a coupé six soldats canadiens du reste de la patrouille. Réalisant que les soldats isolés étaient dans une position vulnérable et incapable de rompre le contact, il a dirigé un autre groupe de soldats à travers un tir intense de l'ennemi pour atteindre leur position et diriger leur extraction. Les actions décisives et courageuses du sergent Lecavalier ont sauvé la vie de six soldats canadiens qui étaient en danger d'être submergés par l'ennemi.



### ***Caporal-Chef Denis LEDUC***

Le 25 février 2008, dans le district de Zhari, en Afghanistan, l'enceinte où se trouvait le caporal-chef Leduc a essuyé des tirs de canons lourds, d'armes portatives et de grenades propulsées par fusée. Au cours du barrage initial, un projectile de gros calibre a pénétré l'enceinte et a arraché la jambe d'un militaire afghan. Malgré les tirs intenses et efficaces de l'ennemi, le caporal-chef Leduc a quitté son abri pour donner les premiers soins au militaire et l'amener à un point d'évacuation. Les actions courageuses du caporal-chef Leduc ont permis de sauver la vie du militaire afghan, ce qui a renforcé les relations canado-afghanes.



### *Sergeant Oliver Lim Fet LEE*

Le sergent Lee a démontré un courage et un esprit de décision exceptionnels lors de deux embuscades différentes en Afghanistan. Le 29 mai 2009, il a bravé le tir intense des insurgés afin de défendre une position défensive essentielle. Le 29 juin de la même année, il a prodigé sans hésiter les premiers soins à un soldat blessé alors qu'il se trouvait sous les tirs ennemis. Ses compétences et son dévouement ont inspiré son équipe et ont contribué au succès de l'opération. Les gestes inspirants du sergent Lee dans un environnement aussi dangereux et impitoyable ont sauvé des vies, faisant ainsi grand honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal-Chef Joseph LEGER*

Au cours d'une opération majeure du groupement tactique dans le district de Zhari, en Afghanistan, des éléments de la Compagnie C ont été pris en embuscade par des forces insurgées le 14 juin 2008. Des tirs soutenus des insurgés ont blessé sérieusement un soldat et divisé le peloton de reconnaissance de la compagnie. La présence calme et la direction claire du caporal-chef Leger ont permis à sa section assiégée de se regrouper avec le peloton sans autres pertes. Le leadership inspirant, la détermination et le courage du caporal-chef Leger ont inspiré sa section à persévirer pendant l'engagement de trois heures.



### *Adjudant-Maître Steven LEHMAN, CD*

Le 3 octobre 2006, alors membre de l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, l'adjudant-maître Lehman a riposté avec beaucoup d'énergie à une attaque contre un poste d'observation à Pashmoul qui a fait un grand nombre de morts et de blessés. Arrivé à la rescoufle peu après l'attaque initiale et opérant à découvert dans l'écouille de son véhicule, il a fait feu avec sa mitrailleuse montée sur pivot. Il a ensuite dirigé le repositionnement des véhicules d'accompagnement pour mettre les blessés à l'abri. Son intervention rapide et décisive sous le feu a contribué à repousser l'ennemi et à sauver la vie de nombreux soldats.



### *Major Wayne Terry LELIÈVRE, CD*

Pendant les opérations de secours d'urgence en Somalie, en 1993, le major Lelièvre a assuré à l'ensemble du contingent des services de gestion du personnel de la plus haute qualité tout en coordonnant les activités humanitaires des Forces armées canadiennes avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et la population somalienne. Compte tenu des circonstances difficiles et dangereuses, l'efficacité de l'aide humanitaire du Canada est attribuable en grande partie à ses efforts.



### *Soldat Mykel-Joey LEVESQUE*

En patrouille de reconnaissance en Afghanistan, le 17 avril 2011, la section du soldat Lévesque a été embusquée par des insurgés et reçu soudainement un tir efficace d'armes légères. À deux reprises, il a démontré un altruisme exemplaire en menant des enfants afghans vers un endroit à couvert avant et pendant sa riposte au feu ennemi. La réaction rapide du soldat Lévesque et sa capacité de changer sa posture instantanément a sauvé la vie des enfants et a amélioré nettement le sentiment de sécurité de la population afghane face aux insurgés.



### *Sergeant Kevin Lee LEWIS*

Alors qu'il faisait fonction de jalonneur pour une patrouille pendant les opérations visant à établir une zone-tampon entre les forces croates et serbes le 20 septembre 1993, dans le district de Médak, en Croatie, le sergent Lewis a repéré la présence de mines antipersonnel. Ayant alerté la patrouille, il a trouvé une mine à six pouces de son pied et plusieurs autres sur le sentier ou à côté. Malgré quatre jours d'opérations ininterrompues, le stress du tir de harcèlement et le manque de sommeil, le sergent Lewis a fait preuve d'une confiance et d'un savoir-faire militaire qui ont sans doute préservé ses camarades de blessures ou de la mort.



### *Sergeant David L'HEUREUX, CD*

Pour le professionnalisme et le leadership dont il a fait preuve en Afghanistan le 17 novembre 2007. Il a commandé sa section lors d'un combat rapproché féroce avec des insurgés et a neutralisé une mitrailleuse ennemie. Son dévouement a inspiré ses subalternes et a permis d'assurer la réussite de l'opération.



### *Major Christian Donald LILLINGTON, CD*

Le 5 août 2010, l'hélicoptère Chinook du major Lillington a été frappé par le feu ennemi, engloutissant l'hélicoptère en flammes. Durant et après l'atterrissement d'urgence dramatique, il a joué un rôle déterminant en assurant une évacuation efficace et la sécurité de tous les passagers jusqu'à l'arrivée de forces amies. Sous le tir ennemi soutenu et en présence d'un aéronef en feu, le major Lillington a conservé un sang-froid exemplaire et a fait preuve du leadership nécessaire pour éviter toute perte de vie.



### *Caporal-Chef John LOUGHEED*

Commandant adjoint d'une section d'infanterie en Afghanistan d'avril à novembre 2010, le caporal-chef Lougheed a fait preuve d'un leadership et d'un sang-froid exceptionnels sous les tirs lors de nombreuses opérations de contre-insurrection. Que ce soit en menant sa section au combat, en prenant soin d'un collègue blessé ou en interagissant avec la population locale, ses qualités de soldat et son professionnalisme inébranlable ont servi d'exemple à ses frères d'armes. Les efforts remarquables du caporal-chef Lougheed ont été essentiels au succès de sa section et ont fait grand honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Capitaine Mark James LUBINIECKI, CD*

Pour son leadership exemplaire et son acuité tactique en combat lorsqu'il a commandé les tirs de chars pour neutraliser l'ennemi en Afghanistan les 3 et 7 décembre 2007. Ses actions ont sauvé de nombreuses vies et ont permis à une force multinationale canado-afghane de repousser une importante attaque.



### *Caporal Nicolae LUPU*

Pour son esprit d'initiative et sa débrouillardise en Afghanistan le 27 août 2007. En plus d'avoir fourni des renseignements contre-batterie alors qu'il subissait une attaque féroce et prolongée au mortier, il est parvenu à assembler un système défensif critique qui a grandement diminué l'efficacité des tirs ennemis.



### *Caporal Darren LYNCH*

Le caporal Lynch était membre du 7<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry quand celui-ci a été déployé en Afghanistan en tant que force d'intervention rapide de la division, à la base d'opérations avancée Robinson. Pendant la soirée du 27 mars 2006, sous les tirs de l'ennemi et en terrain découvert, sa section a pris une position tactique visant à renforcer la porte Nord. Bien qu'une balle l'ait atteint à la jambe, le caporal Lynch a poursuivi le combat contre l'ennemi. Une fois celui-ci repoussé, et sans égard à ses propres blessures, il a prodigué les premiers soins et à participé à l'évacuation des victimes. L'altruisme, le courage et le sens du devoir du caporal Lynch lui ont mérité un grand respect qui rejaillit sur les Forces armées canadiennes.



### *Caporal David MacDONALD*

De février à septembre 2008, le caporal MacDonald a été déployé en Afghanistan au sein de l'Équipe de liaison et de mentorat opérationnel. Que ce soit en donnant les premiers soins à un confrère blessé, en dirigeant ses subalternes dans le champ de bataille ou en attaquant énergiquement l'ennemi avec une variété d'armes, par sa ténacité, ses aptitudes au combat et sa volonté de s'exposer au feu de l'ennemi, il a contribué de façon majeure à la réussite des opérations de combat. Le caporal MacDonald s'est également distingué par ses qualités de leader et de mentor auprès des soldats afghans en aidant ces derniers à développer leurs aptitudes militaires et à faire face au stress des situations de combat.



### *Caporal Michael MacDONALD*

Le 18 janvier 2006, le caporal MacDonald, membre de l'équipe de neutralisation des engins explosifs improvisés, est intervenu pour faire face au danger que représentait un véhicule chargé d'engins explosifs improvisés, en Afghanistan. Dans un environnement extrêmement dangereux et dans des conditions difficiles, il a travaillé pendant plus de 14 heures afin de prévenir les pertes de vie ou les blessures au sein des Forces de la coalition et de la population civile. Son endurance et sa détermination exceptionnelles ont dépassé les attentes. La persévérance et le dévouement du caporal MacDonald ont rendu possible la plus grosse opération de neutralisation d'un engin explosif réalisée par des Canadiens.



### *Sergent Robert Scott MACHAN, CD*

Le 12 décembre 2005, le convoi dont faisait partie le véhicule de patrouille du sergent Machan a été la cible d'une attaque à l'engin explosif improvisé à Ghorak, en Afghanistan, au cours de laquelle quatre soldats ont été blessés. Inspirés par le sang froid et le solide leadership du sergent Machan, les autres membres de la patrouille ont sécurisé et dégagé le secteur et se sont frayés un passage jusqu'aux blessés.

Devant la gravité de leurs blessures, le sergent Machan a donné des directives à son équipe pour que les blessés soient traités et évacués en toute sécurité malgré les dangers auxquels les membres de sa patrouille et lui même étaient exposés.



### *Adjutant Justin Christopher MACKAY, CD*

L'adjudant Mackay était commandant adjoint du 1<sup>er</sup> Peloton de la Compagnie A du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 14 juillet 2006, son peloton a été chargé d'appuyer une compagnie américaine qui combattait près de Pasab, en Afghanistan. Malgré le tir nourri des armes légères et lance grenades ennemis, l'adjudant Mackay a aidé à coordonner les tirs de son véhicule blindé léger, ce qui a permis une utilisation rapide et efficace de la puissance de feu du peloton. Après avoir remporté l'échange de tirs, il a coordonné l'assaut avec succès en traversant un pont ennemi et en prenant position sur la rive opposée, permettant ainsi à sa patrouille de se retirer en toute sécurité dans une base située à l'est du village. Grâce à son leadership et à son assurance exceptionnels, l'adjudant Mackay a permis aux forces de la coalition de reprendre l'initiative.



### *Caporal Clayton MacLEAN*

Du 11 au 16 janvier 2009, l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel du caporal MacLean a été confrontée à de multiples contacts avec une force insurgée bien entraînée et agressive lors d'une longue opération de combat dans la province de Helmand, en Afghanistan. Il s'est maintes fois exposé aux tirs soutenus des insurgés pour maintenir la connaissance de la situation et pour fixer les insurgés sur place afin qu'ils soient engagés par l'artillerie. Le courage du caporal MacLean a contribué au succès de l'opération tout en évitant des pertes afghanes et canadiennes.



### *Sergent Malcom MACLEAN, CD*

Les 7 et 8 mai 2011, le sergent Maclean a fait preuve de courage exceptionnel et de dévouement au devoir dans son rôle de mentor d'un élément d'assaut de la Compagnie d'intervention provinciale combattant des insurgés dans la ville de Kandahar. Tout au long d'une opération difficile et sous le feu nourri de l'ennemi, il s'est acquitté activement de ses fonctions de mentor et a assuré le tir de couverture et la sécurité d'un soldat afghan blessé, puis l'a orienté vers un point de rassemblement des blessés. Les compétences et le dévouement du sergent Maclean ont fait honneur à la Compagnie d'intervention provinciale et aux Forces armées canadiennes.



### *Major Donald James MacNEIL, CD*

Le major MacNeil a dirigé une équipe responsable de l'aide humanitaire au sein de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda pendant la guerre civile en 1994. Le 3 mai 1994, il évacuait soixante Tutsis de leur hôtel vers l'aéroport de Kigali, lorsqu'ils ont été cernés avec leur escorte de l'ONU. Après plusieurs heures de négociations pendant lesquelles il a été menacé, notamment par des miliciens en état d'ébriété, le major MacNeil a réussi à obtenir le passage des véhicules, sauvant ainsi la vie des Tutsis. Au cours de sa période de service, il a permis le transfert en toute sécurité de près de quatre mille personnes déplacées.



### *Soldat Justin MacPHERSON*

Le 7 août 2008, un véhicule blindé de la patrouille du soldat MacPherson a heurté un dispositif explosif de circonstance. En nettoyant une voie vers la scène, il a trouvé un autre dispositif et, alors qu'il commençait à le désarmer, la patrouille a été prise en embuscade par l'ennemi armé d'armes légères et de grenades propulsées par fusées. Alors que les projectiles tombaient autour de lui, il s'est exposé sans égard à sa sécurité jusqu'à ce que l'engin soit désarmé. Le courage et le sang-froid du soldat MacPherson sous le tir direct de l'ennemi ont assuré que ce piège potentiellement mortel ne blesse pas les soldats de la Coalition.



### *Soldat Michael MacWHIRTER*

Le 16 mai 2007, une force insurgée comptant plus de 30 personnes a pris en embuscade le peloton du soldat MacWhirter à Sangsar, Afghanistan. Les insurgés étaient dispersés dans de nombreuses positions bien installées et concentraient leur tir efficace et bien coordonné sur la section de tête. Sur ordres du chef de peloton et sans égard à sa sécurité personnelle, le soldat MacWhirter s'est exposé au fort tir d'armes légères alors qu'il a foncé sur une distance de 40 mètres sous les tirs pour prendre une position pour identifier et neutraliser l'ennemi. La compétence et le courage du soldat MacWhirter sous le feu ont permis à la section d'infanterie immobilisée de se retirer sans pertes de cette situation extrêmement périlleuse.



### *Capitaine Christian MARANDA*

Le 28 mai 2009, le capitaine Maranda et sa patrouille conjointe canado-afghane ont été pris sous les tirs de l'ennemi provenant de trois directions qui ont isolé l'élément avancé et causé trois blessés. Il a rapidement ordonné à ses soldats d'établir la sécurité nécessaire pour s'occuper des blessés et a ensuite tenté de définir la position de l'ennemi. Réalisant la situation précaire de l'élément avancé, il a ordonné à une de ses sections de s'avancer vers leur position et de les aider à rompre le contact. Le leadership au combat du capitaine Maranda, son sang-froid sous le tir de l'ennemi et son acuité tactique ont permis le retrait réussi de la patrouille.



### *Sergent James Ray Brent MARTIN*

Le 3 décembre 2009, le sergent Martin a été blessé lorsque le véhicule dans lequel il se trouvait a déclenché un dispositif explosif de circonstance en Afghanistan. Étant donné que le véhicule était immobilisé et que l'artilleur n'était pas en mesure de riposter, le sergent Martin est monté sur le toit du véhicule pour utiliser la mitrailleuse. Depuis sa position exposée, il a effectué des tirs de suppression afin de repousser l'attaque, ce qui a permis aux soldats à pied de rompre le contact. Malgré ses blessures, le sergent Martin a mis ses camarades au premier plan. Ses actions ont été essentielles pour vaincre l'ennemi.



### *Caporal Martin MATTE*

Lorsque sa compagnie a été attaquée en Afghanistan le 4 juin 2009, le caporal Matte a sans crainte monté sur le toit de leur fortification pour fournir la protection rapprochée à deux officiers d'observation avancée. Demeurant dans sa position exposée pendant tout le combat, il a bravé des tirs intenses tout en engageant inlassablement et décisivement la position ennemie. Son sang-froid exceptionnel, son professionnalisme au combat et son courage sous le tir de l'ennemi ont permis la prestation d'un appui feu décisif afin de repousser l'attaque et de défendre leur position.



### *Caporal-Chef Ian MATTHEWS-PESTANA*

Le 28 octobre 2009, le caporal-chef Matthews-Pestana a fait preuve d'un professionnalisme et d'un calme extraordinaires après qu'un dispositif explosif de circonstance eut tué son chef de patrouille dans le district de Panjwaji, en Afghanistan. Bien que blessé par le souffle de l'explosion, sous les tirs ennemis et sans moyen de communication, il a fait preuve d'initiative et d'un sang-froid remarquable en envoyant des signaux de fumée pour indiquer aux forces amies voisines l'emplacement de sa patrouille et lancer un appel à la rescoussure. Les actions décisives du caporal-chef Matthews-Pestana ont évité des pertes additionnelles et ont permis d'extraire le reste de sa patrouille en toute sécurité.



### *Major Michael MAURER*

Le major Maurer, le premier militaire canadien à œuvrer en Somalie, a démontré un courage remarquable en voyageant de jour et de nuit dans la ville de Mogadiscio, souvent sans escorte, pour assurer les communications et la liaison nécessaires à la bonne marche des opérations. Il a suscité l'admiration des chefs alliés en tant qu'officier d'état-major au sein de la cellule J3 Opérations en élaborant le plan de transition de la force interalliée à la force d'opération des Nations Unies. De plus, il conçut la politique de distribution des armes utilisées par les gardes employés par les agences d'aide humanitaire et joua un rôle important dans la préparation des pourparlers qui ont conduit à l'accord d'Addis-Abéba et à la conférence de réconciliation.



### *Caporal-Chef Walter David Shane McALEER*

Le 10 juillet 1992, à Sarajevo, le caporal-chef McAleer a aidé à évacuer deux civils blessés. Sans égard à sa propre sécurité, il s'est aventuré dans un secteur extrêmement dangereux, a aidé à placer l'un des blessés sur une civière et a assuré la protection pendant l'évacuation.



### *Major John McCOMBER, CD*

Le 24 juin 1994, le major McComber était responsable de la logistique dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), lorsqu'il a reçu un appel de détresse du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC). À la suite de violents combats à Kigali, la Croix-Rouge avait dû accueillir plus de 600 blessés, et il manquait de carburant diesel pour faire fonctionner le générateur de l'hôpital, ce qui rendait toute opération chirurgicale impossible. Le major McComber a offert de livrer le carburant nécessaire. Une fois arrivé à l'hôpital, il n'a pu se rendre jusqu'au générateur dont l'accès était entravé par des civils blessés et par deux camions remplis de Tutsis attendant la permission des autorités pour traverser les lignes de front. Durant les quatre heures qui ont suivi, sous une pluie de tirs de mortiers, d'armes légères et de mitrailleuses, le major McComber a aidé les blessés et rempli le réservoir du générateur. Lorsque les tirs se sont calmés, il a aidé à escorter les Tutsis de l'autre côté des lignes de front jusqu'à ce qu'ils soient en lieu sûr. Le dévouement du major McComber et les risques qu'il a courus sans se préoccuper de sa propre sécurité ont permis de sauver une multitude de vies.



### *Capitaine David McKILLOP*

Le capitaine McKillop commandait un peloton d'infanterie qui a essuyé le plus fort de sept attaques d'artillerie distinctes, directes et indirectes, les 15 et 16 septembre 1993, pendant les opérations destinées à établir une zone-tampon entre les forces serbes et croates dans le district de Médak, en Croatie. Sous son leadership, son peloton a subi les attaques les plus intenses et les plus dures dans la région et a fait la preuve de la détermination des Nations Unies quant à l'exécution de sa mission.



### *Caporal Matthew McLEAN*

Le 14 juin 2008, la section du caporal McLean a été la cible de tirs soutenus dans le district de Zhari, en Afghanistan. Alors que sa section était fixée et partiellement encerclée, il s'est courageusement déplacé dans la ligne d'un tir intense de l'ennemi pour amener un camarade grièvement blessé en lieu sûr. Ses actions déterminées et son grand courage au mépris de sa propre vie ont permis de sauver la vie d'un autre militaire.



### *Caporal-Chef Timothy James McMEEKIN, CD*

Au cours de l'Opération ANACONDA menée dans le Sud-Est de l'Afghanistan, le caporal-chef McMeekin a été déployé en zone de combat dans la vallée de Shahi-Khot à titre de membre du peloton de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, 187<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 101<sup>e</sup> Division aéroportée. Du 2 au 11 mars 2002, il a dirigé son équipe de tireurs d'élite du Groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, dans des conditions climatiques extrêmes. Le caporal-chef McMeekin a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables par sa conduite courageuse sous des tirs directs et indirects. Ses actions ont contribué au succès de la mission.



### *Capitaine Blair McNAUGHT*

Pour le leadership et le professionnalisme exceptionnels dont il a fait preuve en Afghanistan le 8 décembre 2007. Après une dangereuse infiltration de nuit, le capitaine McNaught a occupé une position d'observation dominant le champ de bataille avec son équipe en territoire ennemi. Le centre d'opérations et les forces qui prenaient part à la bataille ont ainsi pu disposer de renseignements tactiques essentiels.



### *Caporal-Chef Hector McPHAIL, CD*

Le 29 août 2006, la patrouille du caporal-chef McPhail a été prise dans une embuscade près de Kandahar, en Afghanistan. Bien que blessé par balle à deux reprises, il est parvenu à ouvrir un feu de suppression alors qu'il était toujours exposé aux tirs de l'ennemi afin de permettre à la patrouille de passer à travers l'embuscade. Faisant preuve d'un souci remarquable pour son équipage, il a refusé des soins médicaux afin de pouvoir continuer de se concentrer sur ses responsabilités de commandant de véhicule. Les efforts courageux et vaillants du caporal-chef McPhail ont inspiré ses subalternes et ont permis d'assurer leur sécurité dans des circonstances extrêmement stressantes.



### *Sergent Joseph Réal Roger MEILLEUR*

En mai 1995, le sergent Meilleur était basé à Kasic, en République de Krajina en Croatie, quand une troupe de Serbes armés s'est dangereusement approchée de son poste d'observation dans le but s'en emparer. Le sergent Meilleur a aussitôt déployé ses troupes dans les bunkers de protection et organisé la défense de ce poste. Dans l'obscurité et sans interprète, il s'est ensuite avancé seul vers les Serbes pour tenter de négocier leur retrait pour ainsi désamorcer la situation. Par son calme, sa rapidité d'action et son sang-froid, le sergent Meilleur a préservé la vie des hommes sous son commandement et protégé le secteur dont il était responsable.



### *Capitaine Joseph Louis François MESSIER*

Durant le déploiement des Forces interarmées du Canada en Somalie, le capitaine Messier a constamment démontré de la persévérance et du courage, qualités qui ont été remarquées par les officiers supérieurs alliés. Souvent, son travail l'a obligé à prendre de sérieux risques et à traverser des régions minées et peuplées de hors-la-loi. Du 13 au 17 mars 1993, le capitaine Messier a effectué la reconnaissance de la région de Galcaio, ce qui a directement contribué au déploiement des organisations d'aide humanitaire dans cette région auparavant délaissée. De plus, il a tenté, de façon constante, d'amener les factions rivales à la table de conférence.



### *Major Pericles METAXAS-MARIATOS, MSM, CD*

Le major Metaxas-Mariatos est reconnu pour son rendement exceptionnel en tant que chef adjoint des opérations dans la Division du renseignement au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) à Kaboul, en Afghanistan. Conscient du fait que le succès du plan de campagne du commandant de l'ISAF reposait sur la conduite d'opérations qui s'appuient sur le renseignement au niveau tactique, il s'est assuré de trouver tous les moyens possibles de fournir le soutien requis. En tant que principal officier des opérations, il s'est personnellement exposé au danger, démontrant ainsi une force de caractère hors de l'ordinaire dans l'accomplissement de son devoir. Le rendement dont il a fait preuve dans des conditions opérationnelles exigeantes et dangereuses est exemplaire et a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Capitaine Samuel Michel MICHAUD*

De décembre 1992 à février 1993, pendant l'intervention d'urgence des Nations Unies en Somalie, le capitaine Michaud a contribué à quatre reprises à sauver plusieurs vies grâce à sa présence d'esprit et à son intervention rapide à la suite d'appels à l'évacuation de blessés. Dans chacun de ces cas, il menait d'autres missions tactiques lorsque son attention a été attirée par des situations au sol. Chaque fois, il s'est aussitôt mis à l'œuvre avec son avion pour aider à l'évacuation.



### *Caporal Lee Allan MILLER*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été attaquée dans le district de Zhari, en Afghanistan. Alors qu'il assurait l'arrière-garde, le caporal Miller a rapidement identifié un insurgé et a réagi avec célérité, ce qui a figé l'attaquant sur place et a permis à la patrouille de prendre une position de flanc et de neutraliser la menace. Alors qu'ils attendaient des renforts, la patrouille s'est fait attaquer de nouveau. Sans se soucier des tirs de l'ennemi, il s'est instinctivement rendu à des endroits d'où il pourrait avoir une forte influence sur la bataille. Ses actions courageuses ont aidé à repousser l'embuscade insurgée.



### *Caporal-Chef Christopher Michael MISZTAL*

Pour son esprit d'initiative et sa débrouillardise en Afghanistan le 27 août 2007. En plus d'avoir fourni des renseignements contre-batterie alors qu'il subissait une attaque féroce et prolongée au mortier, il est parvenu à assembler un système défensif critique qui a grandement diminué l'efficacité des tirs ennemis.



### *Maître de 2<sup>e</sup> classe Martin Joseph MOLLISON, CD*

Le maître de 2<sup>e</sup> classe Mollison était l'un des trois membres de la force des Nations Unies qui rentraient d'une patrouille sur la Tonlé Tuch, tributaire du fleuve Mékong, au Cambodge, le 10 août 1993, quand cinq soldats des Khmers Rouges puissamment armés ont soudain ouvert le feu sur leur embarcation depuis la rive. Le timonier s'est figé, mais le maître de 2<sup>e</sup> classe Mollison est aussitôt passé à l'action. Il a pris la barre du bateau pneumatique rigide et a amorcé une série de manœuvres en zigzag à haute vitesse en se dirigeant vers l'autre rive. Bien que le bateau ait été atteint, la présence d'esprit et le sang-froid du maître de 2<sup>e</sup> classe Mollison ont permis à l'équipage de s'échapper sain et sauf et sans trop de dégâts.



### *Adjudant-Maître Robert Joseph MONTAGUE, MMM, CD*

L'adjudant-maître Montague, membre du groupe tactique du Commandant, 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan, est honoré pour ses faits d'armes exceptionnels et pour le courage dont il a fait preuve le 14 octobre 2006, pendant les opérations à Pashmoul. Sous le feu de l'ennemi, il est sorti de son véhicule pour appuyer le dépannage d'un véhicule blindé léger qui était immobilisé et exposé aux tirs ennemis. Son leadership et son intervention courageuse lui ont permis d'assurer la sécurité de l'équipage et du véhicule. Les Forces armées canadiennes et le Canada sont fiers de sa contribution.



### *Capitaine Joseph Maurice Richard MOREAU*

Chef de la défense et de la sécurité du Quartier général des Forces interarmées du Canada en Somalie, le capitaine Moreau et ses troupes furent harcelés quotidiennement par des groupes hostiles à la présence des gardes qui protégeaient les convois d'aide humanitaire internationale. Le 27 avril 1993, sa troupe fut attaquée par une foule hostile et subit le feu d'armes légères d'un groupe de hors-la-loi. Le capitaine Moreau calma les esprits et réussit à disperser les manifestants sans qu'aucun incident ne survienne. Ce geste démontre une habileté et un sang-froid qui s'harmonisent avec les meilleures traditions des Forces armées canadiennes.



### *Capitaine Joseph Julien Daniel MORIN*

Pour le professionnalisme et le leadership exceptionnels dont il a fait preuve en Afghanistan le 17 novembre 2007. Il a coordonné avec brio des tirs d'artillerie à très courte portée, infligeant ainsi de lourdes pertes à l'ennemi et le forçant à battre en retraite. Ses actions décisives ont sauvé la vie de militaires canadiens et afghans et ont contribué au succès de la mission.



### *Capitaine Lee James MOSSOP*

Le capitaine Mossop a été déployé en tant que mentor du commandant de la 3<sup>e</sup> Compagnie, 2<sup>e</sup> Bataillon, 1<sup>re</sup> Brigade du 205<sup>e</sup> Corps de l'Armée nationale afghane (ANA). Le 10 octobre 2006, sa compagnie a reçu la mission d'assurer la sécurité de la route Summit, dans la région de Pashmul, en Afghanistan. Au cours des deux semaines suivantes, la compagnie a fait l'objet de nombreuses attaques au cours desquelles le capitaine Mossop a fait preuve d'un leadership remarquable, d'un grand calme et d'une solide capacité de rétablissement en situation de combat. Ces qualités ont inspiré les militaires de l'ANA dans leur détermination à parer à toute manœuvre ennemie. Le leadership du capitaine Mossop a contribué au perfectionnement professionnel de la compagnie de l'ANA et au succès de la mission canadienne en Afghanistan.



### *Capitaine Adam MRAMOR*

Le 5 août 2010, l'hélicoptère Chinook du capitaine Mramor a été atteint par le tir ennemi, le réservoir a explosé, l'hélicoptère s'est enflammé et est devenu presque incontrôlable. Malgré que le cockpit s'est rempli rapidement de fumée, il est resté maître de l'appareil et, lorsque le commandant a pris les commandes, a fourni des directives précises afin de faciliter un atterrissage d'urgence. En dépit des conditions chaotiques et dangereuses, le sang-froid remarquable du capitaine Mramor, son professionnalisme et ses compétences aéronautiques ont contribué à sauver tous les passagers et l'équipage.



### *Sergent Christopher John Michael MURDY*

Le sergent Murdy a été déployé au sein du peloton de protection de la force de l'Élément de soutien national en Afghanistan. Le 29 août 2006, il a dirigé sa patrouille lors de trois engagements consécutifs contre l'ennemi, dont un attentat-suicide commis à l'aide d'un engin explosif improvisé installé à bord d'un véhicule. Faisant preuve d'un jugement exceptionnel et d'une grande expertise technique lors de chacun de ces incidents, il a réussi à ramener son groupe à couvert. Le calme immuable du sergent Murdy et son leadership en situation de combat ont inspiré ses troupes à exécuter leur mission en toute confiance.



### *Caporal-Chef Stuart Douglas MURRAY, CD*

Le 28 octobre 2009, le caporal-chef Murray a assumé le commandement d'une patrouille canado-afghane interarmées à la suite du décès de son commandant causé par un dispositif explosif de circonstance durant une opération en Afghanistan. Malgré le fait que la radio de la patrouille avait été détruite par l'explosion et qu'il essayait les tirs ennemis, il a calmement pris le contrôle de la situation, établi des positions de défense et est parvenu à communiquer sa position et la situation à l'aide du téléphone cellulaire de son interprète. Le sang-froid et le leadership exceptionnels du caporal-chef Murray ont permis l'évacuation de sa patrouille.



### *Capitaine Thomas Nicholas MYKTYIUK*

### *Caporal Christopher Allen Robert Charron*

Le caporal Charron et le capitaine Mykytiuk se trouvaient en mission à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, lorsque la ville a été la cible d'une concentration de tir plus forte que la normale le 12 avril 1994. Profitant d'une accalmie, ils ont pris la route dans le but de tenter de retrouver deux soldats manquants et de venir en aide aux victimes. Arrivés à un endroit où les tirs avaient fait de lourds dégâts et de nombreux blessés, ils ont effectué plusieurs voyages pour transporter les civils à l'hôpital, malgré la reprise du pilonnage. Ces gestes accomplis dans des circonstances dangereuses traduisent l'esprit le plus pur du mandat des Nations Unies.



### *Caporal Tyler Brian MYRONIUK*

Le 25 mars 2008, une patrouille conjointe canado-afghane revenait d'opérations dans le district de Panjwayi, en Afghanistan, quand son arrière-garde a été ciblée par une embuscade insurgée. Le caporal Myroniuk s'est immédiatement et instinctivement déplacé vers l'ennemi pour offrir des tirs de suppression soutenus et précis à partir de multiples endroits, ce qui a permis de protéger le flanc de la patrouille. Son action courageuse et décisive a permis à la section de briser le contact de façon efficace sans subir de pertes.



### *Caporal Jona NLANDU*

Le 29 juin 2009, la compagnie du caporal Nlandu a été attaquée par environ 40 insurgés dans un petit village en Afghanistan. Malgré qu'il ait été blessé et évacué aux premières étapes du combat, il est courageusement retourné au front et a activement engagé l'ennemi pour le reste du combat. Son sang-froid exceptionnel et sa détermination ont inspiré ses compagnons et ont joué un rôle décisif dans la victoire de l'engagement.



### *Soldat Valerie NOEL*

En déploiement en Afghanistan, le soldat Noel a prodigué sans relâche des soins médicaux de première ligne exceptionnels de mai à décembre 2010. Même sous le tir de l'ennemi, elle a conservé son sang-froid, gardé la maîtrise de la situation et a dirigé calmement la prestation des soins. Volontairement, elle a encadré en permanence un technicien médical afghan, ce qui a nettement amélioré sa capacité à donner des soins pendant les combats. Les compétences médicales du soldat Noel, ses actes altruistes et son leadership naturel ont sauvé des vies et ont inspiré la confiance des soldats.



### *Caporal-Chef Brent Simon NOLASCO, CD*

Le 15 octobre 2008, la patrouille dont faisait partie le caporal-chef Nolasco a été victime d'un dispositif explosif de circonstance. Trois militaires ont été grièvement blessés dans l'incident. Il a rapidement évalué la situation et a pris le contrôle de sa section et des militaires restants dans les environs de l'explosion. Il a ensuite établi une base de feu qui a permis de maintenir l'ennemi suffisamment longtemps pour déterminer la présence d'autres dispositifs explosifs. Une fois l'endroit sécurisé, il a dirigé sa section pendant le traitement et l'évacuation des blessés. Le leadership décisif du caporal-chef Nolasco a grandement contribué à la survie des blessés.



### *Soldat Christopher Joseph NOVAK*

Le 3 novembre 2009, le soldat Novak effectuait une patrouille d'ouverture de route dans la province de Kandahar, en Afghanistan, lorsque son véhicule a été la cible du tir d'un canon sans recul de 82 mm qui a percé le blindage et projeté des éclats d'obus à l'intérieur, entraînant de nombreuses pertes. Malgré ses blessures graves, il est bravement demeuré dans la tourelle pour déclencher un tir nourri contre l'ennemi. Les actions altruistes et courageuses du soldat Novak ont permis la neutralisation efficace de l'ennemi, offrant la protection nécessaire à ses camarades afin de traiter les blessés et de combattre l'embuscade.



### *Soldat Matthew Douglas O'MEARA*

Le soldat O'Meara a été déployé en Afghanistan avec l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment. Le 3 octobre 2006, son poste d'observation de la région de Pashmoul a essuyé des tirs d'armes légères, de roquettes, de grenades propulsées par fusées. Gravement blessé et exposé aux tirs ennemis, le soldat O'Meara a gardé son calme, tout en rassurant les blessés et en leur prodiguant les premiers soins. Après avoir mis les blessés en sécurité, il a adopté une position de tir qui lui a permis de repousser toute nouvelle attaque. L'intervention du soldat O'Meara sous le feu de l'ennemi reflète les normes les plus élevées de la profession militaire.



### *Caporal-Chef Dwayne Robert Alvin ORVIS, CD*

Le caporal-chef Orvis était membre de la compagnie Charles, 1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment, durant la Rotation 2 de l'opération ARCHER, en Afghanistan. Le 3 septembre 2006, lors de l'opération MEDUSA, sa section a fait l'objet d'une puissante attaque de l'ennemi qui a causé la mort de son chef de section et blessé bon nombre de ses camarades. Sans hésiter, le caporal-chef Orvis a pris la section en charge, donnant des directives tactiques avisées concernant le soin des blessés et menant son équipe en lieu sûr. Son courage et son leadership remarquables incarnent les plus nobles traditions de sa profession et font honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Adjudant Maître John Randy PALMER, CD*

Déployé avec le 1<sup>er</sup> Bataillon, le Royal Canadian Regiment, l'adjudant maître Palmer a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations durant la guerre du Golfe.



### *Soldat Christopher PALUBICKI*

Pendant une patrouille en Afghanistan le 30 mai 2010, alors qu'il marchait devant, le soldat Palubicki a été pris en embuscade par des insurgés, et son gilet pare-balles a été frappé de multiples tirs. Après avoir repoussé l'embuscade, sa section a réagi à deux incidents de dispositifs explosifs de circonstance distincts, ce qui les a retenu sur place la nuit suivante et à assurer la sécurité.

Malgré une blessure et une patrouille de plus de 24 heures, le soldat Palubicki a fait preuve d'un dévouement inébranlable à l'égard de ses camarades et a volontairement continué à marcher devant.



### *Caporal Joseph Robert Donald PAQUIN*

En août 1995, lors de son service en ex-Yougoslavie, le caporal Paquin s'est distingué par son leadership et a su, de ce fait, inspirer ses hommes. Il a aidé à diriger la défense d'un poste d'observation des Nations Unies alors que celui-ci était soumis à des feux de mortier. Malgré des tirs nourris d'artillerie, il a porté secours à ses hommes menacés par les forces croates qui ont tenté, à plusieurs reprises, de s'emparer du poste. La détermination et le sang-froid dont le caporal Paquin a fait preuve malgré un climat de tensions considérables ont contribué à la protection de son personnel et à la sauvegarde du poste d'observation.



### *Caporal-Chef Matthew PARSONS*

Pour son courage et son leadership extraordinaires en Afghanistan le 3 août 2006. La détermination dont il a fait preuve lorsqu'il a placé son véhicule pour servir de bouclier et défendre le point de rassemblement des blessés a joué un rôle essentiel dans l'évacuation des blessés alliés.



### *Capitaine Andrew PATERSON*

En tant que commandant de peloton en Afghanistan d'avril à novembre 2010, l'acuité tactique du capitaine Paterson et les gestes décisifs qu'il a posé sous les tirs ont toujours donné l'exemple à suivre à ses soldats. Durant de nombreux combats de forte intensité, il a fait preuve d'un leadership exceptionnel au front qui a joué un rôle clé permettant la défaite d'un ennemi déterminé. Peu importe qu'il s'agisse de combattre des insurgés avec l'appui de partenaires de la coalition et afghans ou d'interagir avec la population locale, le capitaine Paterson a fait preuve d'un très grand leadership, de diplomatie et de professionnalisme, tout en représentant admirablement le Canada.



### *Caporal Benjamin Joel PEACH*

Le 17 mars 2007, dans le district de Zhari de la province de Kandahar, en Afghanistan, le véhicule du caporal Peach a été la cible d'un dispositif explosif de circonstance placé dans un véhicule. Après avoir replacé son épaule disloquée, le caporal Peach a éteint les vêtements en feu de son commandant d'équipage inconscient et lui a donné les premiers soins. Lorsque ce dernier a repris conscience, le caporal Peach est sorti du véhicule, a effectué une reconnaissance de la zone de l'explosion afin de déceler tout explosif non explosé et a établi un périmètre de sécurité. Ses actes immédiats ont permis une évacuation rapide du personnel blessé et ont contribué à l'exploitation opportune du site de l'explosion. Les actes d'abnégation du caporal Peach sont une preuve des plus hautes normes de professionnalisme.



### *Capitaine Trevor Joseph PELLERINE, CD*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Malgré l'intensité des tirs ennemis, le capitaine Pellerine a contrôlé de main de maître de nombreuses ressources des forces aériennes et de l'aviation qui ont permis à la compagnie assiégée de battre en retraite. Ses compétences tactiques et son courage en situation de combat à titre de contrôleur aérien avancé ont permis de sauver des vies canadiennes et afghanes et témoignent de sa détermination et de son entraînement.



### *Capitaine Manuel PELLETIER-BÉDARD*

Le 8 août 2009, le capitaine Pelletier-Bédard faisait du mentorat pour une compagnie de l'Armée nationale afghane pendant une opération lorsqu'une attaque des insurgés a isolé un de ses pelotons et a menacé de couper la route de sortie de la compagnie. Réalisant qu'il avait perdu les communications avec le peloton, il a courageusement couru sur 300 mètres en terrain ouvert pour atteindre leur position et diriger leur extraction. Le leadership exceptionnel, le sang-froid et le courage du capitaine Pelletier-Bédard sous les tirs de l'ennemi ont permis que la compagnie rompe le contact, se regroupe et adopte une meilleure position défensive.



### *Major Gregory Allan PENNER, CD*

Le major Penner est cité à l'ordre du jour pour les gestes courageux et altruistes qu'il a posés pendant son affectation à titre d'observateur militaire des Nations Unies au Soudan. En novembre 2006, de graves combats armés à Malakal ont fait 200 morts et 500 blessés civils. Pendant toute la crise, le major Penner s'est porté volontaire pour diriger des patrouilles et l'évacuation de blessés dans des circonstances dangereuses, sans égard à sa propre sécurité. Au cours de différentes situations tendues, ses compétences de négociateur et son calme ont aidé à empêcher le conflit de s'aggraver. Le courage et le leadership du major Penner en situation de combat au cours de cette crise ont été des éléments essentiels à l'efficacité de l'équipe d'intervention de crise et au maintien de la présence de l'ONU dans la région.



### *Capitaine Mark James PEREGO, CD*

Du 23 juin au 16 juillet 1995, le capitaine Perego a commandé l'unité de contrôle aérien avancé coimplantée avec un poste d'observation CV 4 sur la ligne séparant des factions opposées dans le district Visoko de Bosnie-Herzégovine. Les forces bosniaques ont lancé une série d'offensives sur le front du poste d'observation, assiégeant les occupants durant 23 jours et les mettant ainsi en grave danger. Pour tenter de réduire les attaques, le capitaine Perego a parcouru, à ses risques et périls, une distance de 200 mètres sur un terrain découvert pour aider à réinstaller le drapeau des Nations Unies sur le poste d'observation. Il a également fait montre d'un sang-froid et d'un professionnalisme hors du commun lorsqu'il a négocié avec les belligérants armés, permettant ainsi de faire baisser la tension et d'obtenir les approvisionnements en nourriture et en eau indispensables au poste d'observation. Grâce au sens du devoir et à l'abnégation dont le capitaine Perego a fait preuve durant le siège, il a été possible de maintenir la présence des Nations Unies sur le front durant les combats les plus acharnés de l'offensive bosniaque au cours de l'été. Ses actes lui font grand honneur, à lui ainsi qu'aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal-Chef Arron Carlos PERRY*

Au cours de l'Opération ANACONDA menée dans le Sud-Est de l'Afghanistan, le caporal-chef Perry a été déployé en zone de combat dans la vallée de Shahi-Khot à titre de membre du poste de commandement tactique de relève du 2<sup>e</sup> Bataillon, 187<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 101<sup>e</sup> Division aéroportée. Du 2 au 11 mars 2002, il a dirigé son équipe de tireurs d'élite du Groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, dans des conditions climatiques extrêmes. Le caporal-chef Perry a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables par sa conduite courageuse sous des tirs directs et indirects. Ses actions ont contribué au succès de la mission.



### *Caporal Brett Robert PERRY*

Le 17 avril 2002, les actions du caporal Perry, immédiatement après l'incident de la ferme Tarnak dans la province de Kandahar, en Afghanistan, ont été des plus louables. Il est resté calme dans un climat de grande confusion, malgré une blessure causée par des éclats d'obus. Il a aidé à protéger la zone et à déployer le personnel médical dès son arrivée. Il est parti à la recherche de soldats blessés et leur a prodigué les premiers soins. Par ces actions, qui n'ont pris fin que lorsqu'il a été évacué de la zone pour des raisons médicales, le caporal Perry a fait preuve d'altruisme, de conscience et de dévouement envers ses camarades.



### *Caporal-Chef Tony PERRY*

Le caporal-chef Perry a été déployé avec le 9<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 3 août 2006, pendant une opération de combat dans la région de Pashmul, en Afghanistan, il a couru d'énormes risques pour porter secours à ses camarades, qui étaient en difficulté en terrain découvert sous le feu d'un ennemi supérieur en nombre. Sans en avoir reçu l'ordre, et malgré la menace que représentaient les engins explosifs improvisés, il a manœuvré son véhicule blindé léger de façon à protéger les blessés et ceux qui leur prodiguaient les premiers soins, et a riposté aux tirs ennemis avec sa mitrailleuse. Par sa courageuse intervention dans des conditions difficiles, le caporal-chef Perry a fait honneur à son régiment et aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal Vincent Jacques PETERS*

Le 30 mars 2008, des insurgés ont amorcé une attaque féroce et persistante contre un poste de police secondaire dans le district de Zhari, en Afghanistan. Le caporal Peters a immédiatement monté dans un véhicule blindé afin d'effectuer un tir de suppression à partir de la tourelle. Même s'il n'était pas qualifié comme artilleur de véhicule blindé, il a bien engagé l'ennemi avec des tirs précis et agressifs, ce qui a permis aux membres du poste de police secondaire restant de prendre des positions défensives et de repousser l'assaut. Les actions décisives du caporal Peters ont sauvé de nombreuses vies canadiennes et afghanes.



### *Caporal Sébastien PICARD*

Le 18 décembre 2008, le véhicule blindé du caporal Picard a frappé un dispositif explosif de circonstance pendant une opération de dégagement de route dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Quelques secondes après la détonation, le véhicule endommagé a été pris en embuscade par des insurgés munis d'armes légères. Sans se soucier de l'absence de couverture et des tirs de l'ennemi, il est sorti du véhicule sans hésitation et a ouvert le feu sur la position ennemie. Ses actions décisives et courageuses ont joué un rôle essentiel dans la suppression des insurgés, permettant ainsi de gagner la bataille et de sauver la vie des occupants du véhicule.



### *Adjudant-Maître Kenneth Thomas Joseph PICHIE, CD*

Le 5 août 2010, l'hélicoptère Chinook de l'adjudant-maître Pichie a été atteint par le tir ennemi, le réservoir à carburant a explosé et les flammes ont enveloppé l'appareil. Durant et après l'atterrissement d'urgence dramatique, il a joué un rôle déterminant en assurant une évacuation efficace et la sécurité de tous les passagers avant l'arrivée de forces amies. Sous le tir ennemi soutenu et en présence d'un aéronef en feu, l'adjudant-maître Pichie a conservé un sang-froid exemplaire et assuré le leadership nécessaire pour éviter toute perte de vie.



### *Adjutant Jason Guy PICKARD, CD*

Le 2 juin 2008, la section de tête d'un peloton canadien a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Avec le chef de section blessé, l'adjutant Pickard a foncé à travers un feu intense de l'ennemi, tiré le blessé en sécurité et coordonné son extraction. En entendant qu'une autre patrouille avait subit des pertes dans les environs, il a retardé le retrait de son peloton et s'est déplacé pour extraire les autres blessés. Le leadership décisif et composé de l'adjutant Pickard a assuré l'extraction réussie de plusieurs blessés sous les tirs ennemis.



### *Caporal Billy PILOTE-JOBIN*

Le 27 avril 2009, la base de patrouille multinationale du caporal Pilote-Jobin a été attaquée par des insurgés en Afghanistan. Sous le tir de l'ennemi, il a manœuvré un véhicule blindé pour fournir une couverture pour une force alliée qui s'avancait vers l'ennemi. En entendant qu'il y avait un blessé civil, il s'est précipité sur la scène pour donner les premiers soins pendant que l'adjoint médical du peloton s'occupait d'un autre blessé.

L'acte altruiste du caporal Pilote-Jobin et sa volonté de risquer sa propre vie ont augmenté l'efficacité des forces alliées et ont sauvé une vie.



### *Caporal Adam Kenneth PIZIO*

Le caporal Pizio de l'escadron du Renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, est cité à l'ordre du jour pour la bravoure et le professionnalisme exceptionnel dont il a fait preuve lors d'opérations de combat en Afghanistan. Le 11 janvier 2007, en réaction à l'explosion d'une mine au sein d'un autre détachement, et malgré le danger de la situation, il a rapidement mené sa section sur les lieux du combat, dans l'obscurité totale, afin d'assurer la sécurité du théâtre et de procéder à une intervention médicale pour sauver la vie d'un camarade. La bravoure altruiste du caporal Pizio en présence du danger et les compétences en navigation complexe qu'il a démontrées dans une situation extrêmement stressante reflètent les plus hautes normes de professionnalisme.



### *Caporal-Chef Cécil David PLAMONDON, CD*

Pour son professionnalisme et son dévouement extraordinaires comme technicien médical en Afghanistan de septembre à octobre 2007. Il a, à maintes reprises et sous le feu nourri de l'ennemi, calmement donné les premiers soins aux blessés, ce qui a permis de les évacuer rapidement et efficacement et de sauver de nombreuses vies.



### *Caporal Walter James POSTMA*

### *Caporal-Chef Gregory William Tate*

Le caporal Postma et le caporal-chef Tate faisaient partie d'une équipe chargée du réapprovisionnement en eau à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, le 12 avril 1994, quand la ville a essuyé un tir de mortier et de roquettes. Ils sont passés devant un endroit frappé plusieurs fois, où gisaient de nombreux blessés. En dépit du danger extrême que représentaient les obus tombant de toutes parts, ils ont effectué plusieurs voyages pour transporter des civils à l'hôpital. Ces gestes accomplis dans des circonstances dangereuses traduisent l'esprit le plus pur du mandat des Nations Unies.



### *Soldat Dave POTVIN*

Le 22 août 2009, la patrouille à pied du soldat Potvin a été prise en embuscade par des insurgés en Afghanistan. Malgré des tirs intenses et sa proximité de l'ennemi, il a immédiatement avancé pour établir une position défensive. Pendant qu'il retournait le tir, il a fourni l'information au chef de section qui a permis le retrait de la patrouille du combat. Alors qu'ils retournaient à la base, ils ont de nouveau été pris dans une embuscade des insurgés.

Malgré la surprise de la deuxième attaque, l'engagement et le sang-froid du soldat Potvin ont permis à la patrouille de rompre le contact efficacement de nouveau.



### *Soldat Kirk POWELL*

Le 14 août 2010, le soldat Powell était affecté à un poste de contrôle de la circulation en Afghanistan avec trois autres soldats lorsqu'ils sont devenus la cible de tirs de grenades propulsées par fusée et d'armes légères. Malgré une blessure au bras, il a répondu aux tirs afin de repousser les insurgés, puis a transporté un camarade blessé pour le soustraire aux tirs. Le fusil dans une main, le soldat Powell a continué de tirer sur l'ennemi, permettant ainsi de défaire l'ennemi et de voir à la sécurité de ses frères d'armes.



### *Caporal-chef Daryl Edward PRESLEY*

Le caporal-chef Presley a été déployé avec la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry dans le cadre de l'opération ARCHER. Le 15 juillet 2006, pendant une opération dans le district de Sangin, en Afghanistan, des éléments à pied de la compagnie du caporal-chef Presley sont tombés dans une embuscade et ont essuyé les tirs nourris d'un ennemi très supérieur en nombre. Coupé d'une partie de sa compagnie, le caporal-chef Presley est resté à son poste sur son véhicule blindé léger, et au péril de sa vie, a contrôlé le tir du canon principal tout en tirant sur l'ennemi avec sa mitrailleuse. Grâce à sa courageuse intervention et à son esprit de sacrifice, le caporal-chef Presley a contribué à repousser l'ennemi et a permis à sa compagnie de se tirer d'un mauvais pas.



### *Caporal-Chef Daryl Edward PRESLEY*

Pour son courage et sa détermination extraordinaire en Afghanistan le 27 juillet 2006. Il est volontairement descendu de son véhicule sous le feu nourri de l'ennemi pour dégager un véhicule bloqué. Ses actions courageuses, il a directement contribué à la survie de ses camarades et a aidé à neutraliser une attaque ennemie.

*Il s'agit d'une deuxième Citation à l'ordre du jour.*



### *Caporal-Chef Tracy Wavell PRICE*

Le 26 mars 2007, la patrouille à laquelle participait le caporal-chef Price se dirigeait vers la base d'opérations avancée Sperwan Ghar à partir de la Base de patrouille Wilson, en Afghanistan, quand elle est tombée dans une embuscade tendue par des rebelles armés de grenades propulsées par fusée et des mitrailleuses. Sous les tirs efficaces de l'ennemi, il a immédiatement engagé et neutralisé la position ennemie au moyen de la mitrailleuse montée sur pivot.

Le convoi a ainsi pu poursuivre sa route pour être ensuite frappé par un dispositif explosif de circonstance placé dans un véhicule. Malgré les blessures subies lors de l'explosion, il a continué de commander son véhicule et a veillé à la sécurité de son équipe et à l'intégrité de la patrouille. Le courage et la rapidité d'action du caporal-chef Price témoignent d'un professionnalisme hors du commun.



### *Adjudant Paul Maurice PRIMEAU, CD*

Le 21 mai 2010, alors que l'adjudant Primeau construisait une tour de contrôle en Afghanistan, son collègue américain a été grièvement blessé lors d'une attaque d'insurgés. Sans appui-feu, l'adjudant Primeau s'est défendu avec son pistolet afin de contenir l'attaque suffisamment longtemps pour déplacer le soldat blessé et le descendre jusqu'au sol. Malgré la reprise de l'attaque ennemie, il a fourni les premiers soins, ce qui a permis de sauver le soldat.

Le courage et l'abnégation de l'adjudant Primeau sous le tir intense de l'ennemi ont fait grand honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal-Chef Keith Howard PRODONICK, CD*

Le caporal-chef Prodonick a été déployé avec la Compagnie A du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 21 juin 2006, tandis qu'il accompagnait un convoi d'approvisionnement, l'un des véhicules a sauté sur un engin explosif improvisé. Le caporal-chef Prodonick a tout de suite porté secours aux blessés. Une fois rassuré sur leur sort, il s'est occupé de sécuriser le secteur et a entrepris de patrouiller les environs immédiats. Son intervention rapide a permis la capture des responsables de l'attaque. Tout au long de l'opération, le caporal-chef Prodonick a conservé son sang froid et sa détermination. Son professionnalisme, son assurance et son leadership hors du commun lui ont fait honneur et ont fait honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Sergeant Matthew Timothy PRONK, CD*

De février à septembre 2008, le sergent Pronk a fourni un leadership de combat exceptionnel à la section des véhicules blindés du génie en Afghanistan. Il a joué un rôle essentiel dans plus de dix opérations majeures, complétant des tâches dont l'ouverture de brèches sur un terrain difficile sous le feu direct de l'ennemi, la construction de l'infrastructure tactique et la conduite d'opérations contre les dispositifs explosifs de circonstance. L'approche novatrice du sergent Pronk, son extraordinaire éthique de travail et sa connaissance technique ont fourni au groupement tactique une mobilité, une protection de la force et une flexibilité accrue.



### *Caporal Paul RACHYNSKI*

Le caporal Rachynski a été déployé avec le 9<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry dans le cadre de l'opération ARCHER. Le 29 mai 2006, tandis qu'il occupait le poste de guetteur aérien dans un véhicule blindé léger, son convoi est tombé dans une embuscade et a essuyé le feu de lance grenades, d'armes légères et de mitrailleuses d'un ennemi déterminé. La proximité de l'ennemi rendant impossible l'utilisation du canon principal du véhicule blindé léger, le caporal Rachynski est demeuré à son poste dans l'écouille du guetteur aérien et a riposté avec un tir soutenu malgré les balles et les grenades qui ont touché à répétition le véhicule. Sa courageuse intervention a contribué à neutraliser l'ennemi et a permis au convoi de se retirer.



### *Major Joseph Luc-André RACINE, CD*

En tant que membre de l'équipe responsable de l'aide humanitaire de la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda durant la guerre civile de 1994, le major Racine a accompagné un membre de Médecins sans frontières et un journaliste à travers les lignes de front dans le but de visiter un orphelinat le 8 juin 1994. L'orphelinat a été vite entouré par une milice hostile qui a tiré sur l'édifice et a blessé le journaliste. En dépit du risque personnel, le major Racine a évacué le journaliste en négociant son passage vers une destination sécuritaire à travers quinze barrages routiers. Ses actions ont sans doute sauvé la vie au journaliste.



### *Caporal-Chef Graham RAGSDALE*

Au cours de l'Opération ANACONDA menée dans le Sud-Est de l'Afghanistan, le caporal-chef Ragsdale a été déployé en zone de combat dans la vallée de Shahi-Khot à titre de membre du poste de commandement tactique de relève du 2<sup>e</sup> Bataillon, 187<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 101<sup>e</sup> Division aéroportée. Du 2 au 11 mars 2002, il a dirigé son équipe de tireurs d'élite du Groupement tactique du 3 Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, dans des conditions climatiques extrêmes. Le caporal-chef Ragsdale a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement remarquables par sa conduite courageuse sous des tirs directs et indirects. Ses actions ont contribué au succès de la mission.



### *Sergent Charles Leonard Allan RALPH, CD*

Déployé avec l'Équipe de neutralisation des explosifs et munitions durant la guerre du Golfe, le sergent Ralph a fourni un service exceptionnel dans le cadre des opérations.



### *Caporal Patrick RANGER*

Le 7 juillet 2008, le caporal Ranger faisait partie d'une patrouille à pied de l'Armée nationale afghane qui a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Malgré une blessure, il a fourni les premiers soins à un interprète sérieusement blessé et l'a extrait vers le véhicule tout en retournant le tir. Une fois à l'intérieur du véhicule, il a continué à fournir un important volume de tir de la tourelle qui a efficacement supprimé l'ennemi.

Les actions décisives et courageuses du caporal Ranger ont sauvé la vie de l'interprète et assuré l'extraction de la patrouille.



### *Soldat Benet Lance RASMUSSEN*

Le 14 juin 2008, la section du soldat Rasmussen a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Il s'est exposé à des tirs plus intenses pour combattre l'ennemi et accélérer l'évacuation d'un blessé. Une fois le blessé en sécurité, il a immédiatement commencé à diriger les premiers soins en donnant des ordres clairs à ses camarades. Ses actions décisives et courageuses en situation de combat ont sauvé

la vie d'un militaire canadien.



### *Caporal Christopher Jonathan REID, CD (Décédé)*

Pour son courage extraordinaire, son sens du devoir exemplaire et son dévouement sans borne envers ses camarades en Afghanistan le 27 juillet 2006. Sous le feu nourri de l'ennemi, il est volontairement descendu de son véhicule pour en dégager un autre, qui a par la suite été utilisé pour effectuer des tirs de suppression.



### *Sergent Éric Adolphe RENAUD, CD*

Le 23 août 2009, le leadership et le courage du sergent Renaud ont été les facteurs de succès d'un assaut contre une enceinte insurgée en Afghanistan. Après avoir reçu des tirs et être devenu partiellement encerclé, sa section a lutté contre l'attaque continue pour se regrouper avec le reste de leur peloton et permettre à l'appui d'artillerie et aérien d'engager l'ennemi. Malgré la menace de résistance, il a conduit ses soldats dans l'enceinte, a capturé une importante cache d'armes et est revenu à la base sans un seul blessé.



### *Capitaine James Murray RETTIE*

En décembre 1994, le capitaine Rettie occupait le deuxième rang au sein d'une équipe dont il était le principal sapeur et qui a déminé un passage entre les positions des Nations Unies en présence de forces armées belligérantes croates et serbes de Krajina. Il a mené à bien le repérage détaillé des mines sans l'aide des sapeurs opposants qui les avaient posées, puis le 20 décembre, date de la brèche, il a pris la tête du détachement qui effectuait le déminage à l'extrémité opposée du champ, tandis que le gros de la force travaillait en face. Le savoir-faire et l'expérience du capitaine Rettie ont été essentiels au succès de la mission.



### *Lieutenant Benjamin RICHARD*

Pour son courage et son leadership extraordinaires à titre de commandant de peloton en Afghanistan le 3 août 2006. Ses actions ont aidé à dégager un groupe de militaires fixés par les tirs ennemis et à récupérer deux véhicules bloqués. Son leadership dynamique et sa persévérance ont inspiré ses subalternes à se distinguer contre un ennemi déterminé.



### *Lieutenant Bryan RIDDELL*

À titre de mentor auprès d'un chef de compagnie en Afghanistan de septembre 2009 à avril 2010, le lieutenant Riddell a manifesté un courage exceptionnel et un leadership inspirant lors de plusieurs attaques de dispositifs explosifs de circonstance dans le district d'Arghandab. Avec son équipe agissant sans le moindre soutien direct, il a rallié ses troupes et leur a permis de poursuivre efficacement leurs opérations malgré les tirs ennemis et les pertes subies. La détermination inébranlable du lieutenant Riddell durant ces incidents pénibles et chaotiques a contribué à sauver des vies, a surpassé les attentes et a fait honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Major Robert Tennant RITCHIE, CD*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Comme l'Armée nationale afghane n'était pas en mesure d'envoyer des renforts à la compagnie, le major Ritchie, le mentor principal de la compagnie afghane, a autorisé la compagnie assiégée à battre en retraite et a personnellement dirigé la force d'extraction de quatre militaires qui a rendu cette retraite possible. Son esprit de décision et son courage en situation de combat ont permis d'éviter de nombreuses pertes parmi les Canadiens et les Afghans.



### *Sergeant Joseph Hervé Mario Jean ROBERT*

Commandant d'une section de deux détachements antichars en mission d'observation à Buci, sur la route de Kiseljak-Visoko, dans l'ex-Yougoslavie, le sergent Robert démontre un courage et un leadership exceptionnels. Le 18 juin 1993, après avoir essayé le tir d'armes légères au cours d'une situation tendue, il vit son véhicule M113 frappé par une roquette et le conducteur, tué. Le sergent Robert prit sans hésitation les commandes du véhicule et conduisit son détachement en lieu sûr. Il rejoignit ensuite le deuxième détachement, dont il prit la tête et qu'il ramena sain et sauf au camp de Kiseljak. Grâce à son sang-froid, à sa rapidité d'action et à sa détermination, le sergent Robert réussit ainsi à soustraire sa section au feu ennemi.



### *Lieutenant Colonel Dennis James ROBERTS, CD*

Déployé en tant que chef d'état major et commandant par intérim du Groupe opérationnel aérien du Canada au Moyen Orient, le lieutenant colonel Roberts a fait preuve d'un leadership professionnel et exceptionnel durant la guerre du Golfe.



### *Caporal-Chef Steven ROBERTSON, CD*

Le courage, l'esprit de décision et l'habileté au combat du caporal-chef Robertson ont permis à son peloton de se retirer avec succès de deux attaques séparées de l'ennemi en Afghanistan sans subir de perte. À la fin d'avril 2009, il s'est exposé sans crainte aux tirs de l'ennemi pour placer son mortier en position afin de repousser une attaque ennemie. Le 26 mai 2009, avec son peloton immobilisé et en danger d'être encerclé, il a adopté une position exposée sur le flanc de l'ennemi pour fournir un tir intense de mitrailleuse qui a efficacement dissimulé leur position.



### *Caporal-Chef Michel Gilles ROBITAILLE*

Le 10 juillet 1992, à Sarajevo, le caporal-chef Robitaille a prodigué des soins médicaux à un civil blessé, dans des conditions extrêmement périlleuses. Sans égard à sa propre sécurité, il a quitté son véhicule, appliqué au blessé des pansements de combat et aidé à son évacuation



### *Soldat Shawn Thomas ROONEY*

Le soldat Rooney faisait partie de l'équipage d'un transport de troupes blindé affecté à un poste de contrôle de la circulation au nord-est de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, le 10 avril 1993. Soudain, son équipage a été la cible d'une attaque au mortier. Quand les premiers tirs ont éclaté, des enfants qui se trouvaient à proximité se sont dispersés dans toutes les directions à la recherche d'un abri. Cependant, deux bambins sont restés paralysés au sol. Sans hésiter, en plein pilonnage, le soldat Rooney a quitté le refuge du transport, s'est élancé en terrain découvert pour atteindre les enfants et les a ramenés à l'intérieur du véhicule pour les mettre à l'abri.



### *Capitaine Danis ROULEAU, CD*

Pour le sens de l'initiative et le sang-froid extraordinaires dont il a fait preuve lorsque son véhicule a été détruit par une bombe de circonstance en Afghanistan le 22 août 2007. Il a prodigué les premiers soins et a coordonné l'extraction du personnel blessé et décédé, inspirant ainsi ceux qui se trouvaient près de lui à surmonter une épreuve difficile et à sauver la vie de leurs camarades.



### *Caporal Kevin ROWLAND*

Du 29 juillet au 5 août 2009, le caporal Rowland a joué un rôle crucial dans l'établissement et le maintien de capacités de commandement et de contrôle pour un escadron de chars en Afghanistan. Le dernier jour de leur opération, il s'est distingué au cours de quatre embuscades ennemis distinctes. En dépit d'être sous le feu direct, il est sorti à maintes reprises de son véhicule pour aider à l'évacuation médicale des soldats afghans et de la coalition, ainsi que la récupération des véhicules en détresse. Les compétences techniques du caporal Rowland et son courage sous le feu ont contribués à la réussite opérationnelle de l'escadron.



### *Caporal Christopher ROY*

Le 14 août 2010, le caporal Roy était affecté à un poste de contrôle de la circulation en Afghanistan avec trois autres soldats lorsqu'ils sont devenus la cible de tirs de grenades propulsées par fusée et d'armes légères. Rapidement, il a répondu au tir afin de repousser les insurgés, puis a transmis sans tarder un rapport de situation à l'état-major supérieur et a regroupé les soldats en position défensive. Les qualités de soldat, le leadership et le sang-froid exceptionnels du caporal Roy ont grandement contribué à repousser l'attaque et à assurer le repli de ses camarades blessés en sécurité.



### *Adjudant Joseph André Daniel ROYER, CD*

Pour le professionnalisme et le dévouement extraordinaires dont il a fait preuve, à titre de sergent-major de compagnie, en Afghanistan les 22 et 23 août 2007, quand il a organisé des évacuations médicales pendant de féroces batailles avec l'ennemi. Ses actions ont permis de sauver de nombreuses vies et ont inspiré ses camarades lors d'une épreuve extrêmement difficile.



### *Soldat Jonathan RUSTENBURG*

Le soldat Rustenburg a été déployé avec le 9<sup>e</sup> Peloton de la Compagnie C du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, au sein de la Force opérationnelle ORION. Le 29 mai 2006, son convoi est tombé dans une embuscade, et, à cause de la proximité de l'ennemi, il a été impossible d'utiliser le canon principal du véhicule blindé léger dans lequel il avait pris place. Le soldat Rustenburg s'est porté volontaire pour jouer le rôle de guetteur aérien. Lorsque le convoi a été attaqué de nouveau, il est demeuré à son poste et a riposté avec un tir soutenu au feu des armes légères et des lances grenades ennemis. Sa courageuse intervention a permis au convoi de s'échapper de l'embuscade. Le soldat Rustenburg mérite d'être félicité pour sa détermination face à l'ennemi.



### *Sergent David Donald RYALL*

Dans le cadre des opérations d'urgence des Nations Unies en Somalie, en 1993, le sergent Ryall était chargé de la vaste entreprise du déminage dans un territoire infesté de mines où se déroulaient les activités canadiennes de secours humanitaires. Le succès de ses efforts a contribué à assurer l'efficacité opérationnelle du groupement tactique et à permettre le mouvement des autres membres de la coalition dans la région ainsi que des organismes non gouvernementaux de secours, qui ont ainsi pu livrer des provisions essentielles à des populations qu'il avait été impossible de ravitailler jusque-là.



### *Caporal Corey SAGSTUEN, CD*

Le 22 novembre 2009, un membre de la patrouille à pied du caporal Sagstuen a été gravement blessé par un dispositif explosif de circonstance. Immédiatement après l'explosion, les insurgés ont lancé une attaque coordonnée sur la patrouille prise de court. Comprenant le besoin d'apporter une aide immédiate à son collègue blessé, le caporal Sagstuen s'est déplacé sous un tir nourri de l'ennemi pour atteindre le lieu où il se trouvait et lui a prodigué les premiers soins. Les compétences exceptionnelles en médecine ainsi que le courage et l'abnégation du caporal Sagstuen sous le feu ennemi ont sauvé la vie d'un camarade soldat.



### *Capitaine Matthieu SAIKALY*

Au cours d'une opération de combat de cinq jours en Afghanistan, le capitaine Saikaly a démontré un courage et une acuité tactique exceptionnels au cours de deux engagements distincts avec l'ennemi. Le 4 juin 2009, il a fourni l'appui feu qui a permis à un élément isolé de sa patrouille de se déplacer vers un abri. Le 8 juin 2009, il a dirigé un groupe de véhicules blindés pour s'assurer que l'attention de l'ennemi était détournée de ses collègues démontés, leur permettant d'atteindre leurs objectifs. L'esprit de décision et le sang-froid du capitaine Saikaly sous les tirs de l'ennemi ont contribué au succès de l'opération.



### *Major Harjit SAJJAN, CD*

Pour son professionnalisme et son courage extraordinaires à titre de conseiller spécial auprès des forces américaines de la coalition en Afghanistan. En septembre 2006, sa maîtrise des tactiques contre insurrectionnelles a aidé à la planification et à l'exécution efficaces d'une opération visant à prendre le contrôle d'un secteur clé du district de Panjwayi/Zhari.



### *Soldat Mathieu SANSOUCY*

Le 8 juin 2009, le peloton du soldat Sansoucy a été pris en embuscade par des insurgés alors qu'il revenait des lieux d'une attaque d'un dispositif explosif de circonstance. Malgré un tir intense et un manque de couvert, il s'est immédiatement avancé vers la position de l'ennemi pour fournir un tir d'appui pour le peloton. Le soldat Sansoucy a fait montre de courage en engageant l'ennemi agressivement et sans peur. Ses actions décisives ont été vitales pour remporter l'échange de tir et défaire l'embuscade.



### *Sergent Scott Lee SCHALL, CD*

Pour le courage qu'il a démontré alors qu'il commandait le seul char d'une force d'attaque en Afghanistan le 24 septembre 2007. Il n'a jamais cessé de faire feu sur l'ennemi, allant jusqu'à utiliser sa carabine lorsque son armement principal a cessé de fonctionner. Ses actions ont sauvé des vies et ont permis de capturer l'objectif.



### *Caporal-Chef Johnathon SCHARF*

Du 11 au 16 janvier 2009, l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel du caporal-chef Scharf a été confrontée à de multiples contacts avec une force insurgée bien entraînée et agressive lors d'une longue opération de combat dans la province de Helmand, en Afghanistan. Il s'est maintes fois exposé aux tirs soutenus des insurgés pour maintenir la connaissance de la situation et pour fixer les insurgés sur place afin qu'ils soient engagés par l'artillerie. Le courage du caporal-chef Scharf a contribué au succès de l'opération tout en évitant des pertes afghanes et canadiennes.



### *Sergeant Christopher Marc SCHMIDT, CD*

Le 19 juin 2006, le sergent Schmidt assistait une unité militaire roumaine en patrouille de périmètre à Kandahar, en Afghanistan, lorsque le véhicule de tête a été mis hors d'usage après avoir heurté une mine antichar. Dans l'agitation qui a suivi, un soldat roumain a trébuché sur une mine antipersonnel. Malgré la confusion, la menace d'autres mines ainsi que les barrières linguistiques, le sergent Schmidt est demeuré calme, a donné des directives claires et a facilité l'intervention d'urgence. Son intervention rapide et professionnelle a nettement contribué à la survie des soldats grièvement blessés et a fait grand honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Adjudant Lawrence Jeffrey SCHNURR*

Le 16 mars 2010, l'adjudant Schnurr était le commandant adjoint d'un peloton de reconnaissance durant une opération en Afghanistan quand des insurgés ont attaqué de trois côtés. Malgré le fait qu'il était sous le tir direct, il a rapidement cerné la plus grande menace et a agi de façon décisive afin de la neutraliser. Au cours de l'engagement, ses actions altruistes et courageuses ont inspiré le peloton à mener une attaque intensive contre l'ennemi. Le leadership au front et la capacité de combat remarquable de l'adjudant Schnurr ont joué un rôle clé afin de permettre de repousser l'attaque et de mettre en place les conditions pour le retrait du peloton.



### *Capitaine Kurt Evan SCHWEITZER*

Le 7 mai 2009, le capitaine Schweitzer, un commandant d'aéronef Hercules, a fait montre d'un leadership et d'un esprit de décision exceptionnel alors qu'il effectuait un départ de nuit extrêmement exigeant depuis une piste austère en Afghanistan. Travailleur sans l'aide de la technologie de vision de nuit, sa maîtrise exceptionnelle du pilotage et son acuité tactique ont mitigé des tirs terrestres efficaces des insurgés pendant le décollage et la montée. Le professionnalisme du capitaine Schweitzer et son sang-froid remarquables ont empêché la destruction potentielle de l'aéronef et augmenté la réputation des Forces armées canadiennes auprès de nos alliés.



### *Caporal Kyle SCOTT*

Le caporal Scott a été déployé avec le 11<sup>e</sup> Escadron de campagne pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 22 juillet 2006, pendant un échange de tirs intense près du centre du district de Garmser, il a fait preuve de dévouement et d'esprit de sacrifice en quittant son véhicule pour donner les premiers soins à un agent de police afghan gravement blessé. Son sang froid et son application méthodique des principes du secourisme sous le feu ennemi a contribué directement à sauver la vie du policier. L'intervention du caporal Scott à un moment critique a contribué au succès de la mission et a permis au Canada de remplir son mandat d'appui au gouvernement de l'Afghanistan.



### *Capitaine Mark SHEPPARD*

De janvier à août 2007, le capitaine Sheppard était en déploiement en Afghanistan au sein du groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment, et ce, à titre de commandant de peloton. À la tête de son peloton, il a participé à de nombreux engagements rapprochés où, grâce à son initiative et ses actes décisifs, il a su prendre les insurgés à revers à plusieurs reprises. Lorsque son commandant a été blessé lors de l'explosion d'un engin explosif improvisé, il a immédiatement pris en charge la défense et la sécurité de la compagnie. Son leadership exemplaire a permis à son peloton de remporter les combats et a grandement contribué aux succès de sa compagnie.



### *Sergeant Prescott SHIPWAY, CD*

Le sergent Shipway a été déployé avec le 3<sup>e</sup> peloton de la Compagnie A du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry en Afghanistan. Le 21 juin 2006, tandis qu'il commandait un véhicule blindé léger qui accompagnait un convoi près de Padah, un engin explosif improvisé a fait sauter un autre véhicule et a grièvement blessé les membres de l'équipage. Au péril de sa vie et malgré le risque de nouvelles explosions, le sergent Shipway a immédiatement sécurisé le secteur et a commencé à traiter les blessés, dont un avait perdu les deux jambes. Avec l'aide du médecin-chef, qu'il a contacté par radio, il a réussi à arrêter l'hémorragie, et il a transporté le soldat jusqu'à Kandahar. La courageuse intervention du sergent Shipway face à l'ennemi a permis de sauver une vie et a fait honneur aux Forces armées canadiennes.



### *PSoldat Alex SHULAEV*

Pour son courage extraordinaire et ses actions décisives en Afghanistan le 8 juillet 2006. Malgré le feu nourri de l'ennemi, il a foncé pour prendre à partie un groupe d'insurgés. Lorsqu'un de ses camarades a été blessé pendant l'assaut, il a prodigué les premiers soins et a effectué des tirs de suppression afin de faciliter son évacuation.



### *Sergeant Pascal Michel SIMONEAU, CD*

Le 7 mai 2009, le peloton du sergent Simoneau était en patrouille en Afghanistan lorsqu'il a été pris par des insurgés dans une embuscade bien planifiée. Malgré qu'il soit immobilisé au cours de l'échange de tir qui a suivi, il s'est à maintes reprises exposé au tir intense pour engager l'ennemi et s'assurer que ses camarades étaient en bonne position. Les actions altruistes du sergent Simoneau, son acuité tactique et son courage face à l'ennemi ont inspiré ses camarades et contribué à la défaite d'une attaque déterminée.



*Soldat James Shannon Troy SINCLAIR  
Matelot de 1<sup>re</sup> classe Stephen Franklin Birks  
Caporal Glenn Andrew King*

Le 21 juin 1994, le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair appuyaient une opération de déminage près de Kakma, en Croatie, lorsque deux mines antipersonnel explosèrent soudain, blessant grièvement trois soldats. Le matelot de 1<sup>re</sup> classe Birks, le caporal King et le soldat Sinclair s'avancèrent dans le champ de mines, après un déminage sommaire par un collègue, pour aider à secourir les victimes. Leurs actes, accomplis dans des circonstances éprouvantes, s'inscrivent dans le droit fil des traditions les plus admirables des Forces armées canadiennes.



*Soldat Andrew Brett SMALLMAN*

Le 6 mai 2008, une patrouille de l'Équipe de reconstruction provinciale de Kandahar a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Le soldat Smallman s'est exposé à maintes reprises à un feu intense de l'ennemi pour aider à l'évacuation des blessés et pour effectuer un tir de suppression à partir de multiples positions défensives. Alors même que la patrouille battait en retraite, il a occupé une position vulnérable sur le toit de leur véhicule pour continuer son tir. Sa détermination, son courage et son sang-froid ont aidé à repousser l'embuscade ennemie.



*Caporal-Chef Kelly Godfrey SMITH*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Comme l'Armée nationale afghane n'était pas en mesure d'envoyer des renforts à la compagnie, le caporal-chef Smith s'est déplacé à découvert pour rejoindre trois Canadiens et former une force d'extraction pour permettre à la compagnie de battre en retraite. Ses actions décisives, son courage et sa détermination sans borne en situation de combat ont permis de sauver des vies afghanes et canadiennes.



### *Caporal-Chef Max Robert SMITH*

Pendant l'opération MEDUSA, le caporal-chef Smith faisait partie de la Compagnie Charles du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Le 3 septembre 2006, malgré le feu nourri de l'ennemi, il est descendu de son véhicule en panne pour diriger les manœuvres de dépannage et est demeuré à son poste jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre de se retirer. Au péril de sa vie, il est ensuite retourné au point de rassemblement des blessés pour soigner ses camarades blessés et appuyer l'évacuation des soldats morts au combat. Le caporal-chef Smith a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel au combat.



### *Caporal-Chef Mark William SOPER*

Le 17 mars 2007, le véhicule dans lequel prenait place le caporal-chef Soper a été attaqué par dispositif explosif de circonstance placé dans un véhicule dans le district de Zhari, de la province de Kandahar, en Afghanistan. Dans l'explosion, il a subi des brûlures au visage et aux poignets et a perdu conscience pendant un certain temps. Revenu à lui, il s'est empressé de prendre la situation en main. Il a fourni des rapports détaillés et établi un cordon de sécurité. Malgré ses blessures, il a exploré sans tarder les lieux de l'explosion afin de neutraliser tout autre engin non explosé. Il a en outre dirigé les opérations de nettoyage des lieux. Grâce au dévouement sans borne du caporal-chef Soper, les blessés ont pu être évacués rapidement et une situation qui aurait pu s'avérer chaotique et dangereuse a été maîtrisée dans l'ordre et le calme.



### *Caporal Paul Dean SPRENGER*

Le 17 mars 1993, le caporal Sprenger était de patrouille pendant le chargement de provisions de secours à Belet Uen, en Somalie, lorsqu'un bandit armé s'est mis à tirer sur les soldats des Forces armées canadiennes. Le caporal Sprenger a désarmé le bandit qui risquait d'atteindre des travailleurs de la Croix-Rouge ou des passants. Par son geste, le caporal Sprenger a protégé les membres de sa patrouille et a sauvé des civils du danger qui les menaçait.



### *Sergeant Paul Dean SPRENGER, MB, CD*

Le 18 juin 2008, deux compagnies de l'Armée nationale afghane patrouillaient dans le district d'Arghandab, en Afghanistan, lorsque le peloton de tête a été ciblé par des forces insurgées.

Sous un tir intense, le sergent Sprenger a dirigé les soldats afghans à l'abri et les a ralliés pour engager l'ennemi. Démontrant un leadership exemplaire, il s'est à maintes reprises exposé lui-même pour retourner le tir et mieux définir les positions de l'ennemi.

Les actions courageuses et décisives du sergent Sprenger ont permis un retrait à combat réussi des deux compagnies.

*Il s'agit d'une deuxième Citation à l'ordre du jour*



### *Caporal Richard STEWART*

Le 15 août 2010, le caporal Stewart était commandant adjoint d'une patrouille avec la Police afghane en uniforme lorsque des insurgés ont attaqué. Durant les échanges de tir, il a donné des directives claires et concises, ce qui a permis d'assurer la cohésion de ses soldats et de rester centré sur la défaite de l'ennemi.

Il a ensuite dirigé un retrait tactique exemplaire et choisi un itinéraire d'extraction sûr. Les qualités de soldat et le leadership exceptionnels démontrés par le caporal Stewart durant l'engagement ont été essentiels à l'efficacité de ses soldats sous les tirs.



### *Major Patrick Benton STOGAN, CD*

Le major Stogran avait la direction de l'équipe d'observateurs militaires des Nations Unies à Gorazde, en Bosnie-Herzégovine,

pendant les périodes de combat les plus féroces d'avril 1994. Ses rapports sur la situation locale représentaient le seul lien avec les échelons supérieurs au quartier général et aidaient à orienter les décisions du Conseil de sécurité. Immobilisé le jour, il quittait son abri à la faveur de la nuit pour observer lui-même les résultats des bombardements et des attaques d'infanterie et traversait souvent les quartiers les plus dangereux de la ville pour rendre visite aux blessés à l'hôpital. En prenant de tels risques, il a pu produire des rapports opérationnels aussi précis que possible et son sens du devoir a servi d'exemple à d'autres.



### *Sergeant Matthew Phillip STOPFORD, CD*

Le 26 août 1993, pendant que la compagnie du sergent Stopford se déployait à Krosevo, en Croatie, elle a essuyé le tir indirect des forces croates. Les tirs d'obus se succédaient avec une telle intensité qu'un redéploiement d'urgence a dû être effectué. Comme la majeure partie des provisions du quartier général du peloton et de la compagnie avaient été déchargées, il s'est porté volontaire pour rester sur place afin de protéger ce matériel essentiel et de repousser les pilleurs. Avec les autres personnes désignées pour la tâche, il a travaillé durant trois jours sous les obus pour aménager un abri et assurer fermement la présence des Nations Unies dans la région.



### *Lieutenant Colonel John Noel STUART, OMM, CD*

Alors qu'il faisait partie du personnel logistique du quartier général des Forces canadiennes au Moyen Orient au cours de la guerre du Golfe, le lieutenant colonel Stuart a démontré un dévouement et un leadership exceptionnels.



### *Caporal-Chef Jayson SWIFT*

D'octobre 2009 à mai 2010, le caporal-chef Swift s'est exposé régulièrement à des tirs ennemis afin de vaincre des insurgés dans le cadre d'un combat intense en Afghanistan. Son sang-froid sous le feu, ses actions décisives afin de neutraliser l'ennemi et sa capacité à positionner de façon optimale ses soldats ont été essentiels à la prévention de pertes chez les forces amies ainsi qu'à la victoire de nombreux échanges de feu. Le caporal-chef Swift a fait preuve d'une conduite et d'un sens du devoir exemplaires face à l'ennemi. Son leadership au front a inspiré les soldats et a contribué au succès du peloton de reconnaissance.



### *Caporal-Chef Gregory William TATE*

### *Caporal Walter James Postma*

Le caporal Postma et le caporal-chef Tate faisaient partie d'une équipe chargée du réapprovisionnement en eau à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, le 12 avril 1994, quand la ville a essuyé un tir de mortier et de roquettes. Ils sont passés devant un endroit frappé plusieurs fois, où gisaient de nombreux blessés. En dépit du danger extrême que représentaient les obus tombant de toutes parts, ils ont effectué plusieurs voyages pour transporter des civils à l'hôpital. Ces gestes accomplis dans des circonstances dangereuses traduisent l'esprit le plus pur du mandat des Nations Unies.



### *Major Donald Sidney THAIN, CD*

Vers la fin de décembre 1992, l'engagement du Canada d'accroître son assistance humanitaire à la Somalie et d'envoyer un plus grand nombre de gardiens de la paix dans cette région a complètement bouleversé les plans relatifs au transport aérien déjà en place. Le major Thain, qui venait d'être nommé directeur des services de l'état-major au quartier général des Forces interarmées du Canada en Somalie, a dépassé toutes les attentes normales en ce sens qu'il a travaillé sans relâche, sous une pression extrême, pour coordonner d'énormes changements sur le plan de la circulation aérienne tout en veillant à ce que les livraisons aériennes de provisions de secours ne soient pas interrompues.



### *Sergeant Christopher Todd THOMBS, CD*

Le sergent Thombs a riposté à deux attentats-suicides perpétrés au moyen de véhicules chargés d'engins explosifs improvisés à Kandahar, en Afghanistan. La première attaque a eu lieu le 5 octobre 2005, contre le véhicule du sergent Thombs. La seconde attaque a eu lieu quelques jours plus tard, le 9 octobre, contre un convoi gouvernemental britannique. Dans les deux cas, le sergent Thombs a fait preuve d'un leadership, d'une détermination et d'un sang froid exceptionnels en tant que commandant de section, rétablissant immédiatement la sécurité sur le site et veillant à ce que des soins soient prodigues aux blessés. Il a rempli ses fonctions avec diligence et encouragé les autres militaires à en faire autant, malgré la peur et le risque de nouvelles attaques.



### *Sergeant Derek Ashley THOMPSON, CD*

Le 19 août 2008, une patrouille conjointe canado-afghane a subi trois pertes lorsqu'elle a été attaquée par un commando suicide dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Le sergent Thompson a émergé du nuage de poussière et de débris et rapidement pris charge de la scène, empêchant que le chaos et la peur ne submergent la patrouille. Malgré qu'il ait été sérieusement blessé, il a développé et mis en œuvre un plan d'extraction intelligent et s'est assuré que ses soldats maintenaient un périmètre de sécurité. Le leadership décisif du sergent Thompson a assuré l'évacuation rapide des blessés.



### *Lieutenant Douglas Michael THORLAKSON, CD*

Le 3 août 2006, tandis qu'il servait au sein de l'Élément de soutien national pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER, le lieutenant Thorlakson a commandé un convoi chargé de récupérer deux véhicules blindés légers endommagés par l'ennemi. Tandis que les combats se poursuivaient dans le voisinage des véhicules endommagés, il a aperçu un véhicule suspect qui s'approchait de son convoi et il lui a fait signe de s'éloigner tout en alertant les soldats placés sous son commandement. Lorsque le véhicule a accéléré en direction du convoi, le lieutenant Thorlakson a tiré en sa direction et forcé le véhicule à exploser à 30 mètres du convoi. L'intervention du lieutenant Thorlakson a sauvé la vie des soldats placés sous son commandement, tout en préservant des ressources de récupération essentielles à la mission.



### *Caporal-Chef William Errol Edward TIERNAY*

Le caporal-chef Tiernay a été déployé avec le 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Le 14 octobre 2006, tandis qu'il participait à une patrouille avancée, le quartier général du Commandant du groupement tactique a essuyé de violents tirs ennemis et le véhicule du caporal-chef Tiernay est tombé en panne. Il est alors sorti de son véhicule pour sécuriser le secteur. Malheureusement, les tirs ennemis avaient déjà causé la mort de deux soldats. L'intervention courageuse du caporal-chef Tiernay a contribué directement à la prévention de nouvelles pertes de vie et a fait grand honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Sergeant Chester William TINGLEY, CD*

Après une attaque à l'engin explosif improvisé contre des éléments de l'Escadron D du Royal Canadian Dragoons, le 15 septembre 2005, et après un attentat-suicide contre des éléments de l'Armée nationale afghane, le 28 septembre 2005, le sergent Tingley a dirigé la riposte immédiate des forces de la coalition. Dans les deux cas, il a fait preuve d'un courage et d'un sang froid remarquables au milieu du chaos, ce qui lui a permis de rétablir la sécurité et de porter secours aux blessés. Le sergent Tingley s'est distingué par son professionnalisme et a fait honneur aux Forces armées canadiennes.



### *Caporal Mark TODOROVIC*

Le 14 octobre 2006, le caporal Todorovic, membre du groupe tactique du Commandant, 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, est descendu de son véhicule sous le feu de l'ennemi pour participer au dépannage du véhicule blindé léger de son commandant d'unité, qui était pris dans un fossé d'irrigation, pendant une violente attaque ennemie près de Ma'sum Ghar, en Afghanistan. Sans égard à sa propre sécurité, il a travaillé avec diligence pour poser des câbles de remorquage et extraire le véhicule du fossé. Son intervention désintéressée et courageuse a contribué à sauver l'équipage et le véhicule, et a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Sergent Sergio TOMASI, CD*

Le sergent Tomasi a fait preuve d'une capacité tactique exceptionnelle le 9 septembre 2006. Ce soir là, l'escadron du Renseignement, de la surveillance, de l'acquisition d'objectifs et de reconnaissance, 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment dont il faisait partie, a été la cible de tirs ennemis isolés pendant une patrouille menée dans le cadre de l'opération MEDUSA, en Afghanistan. Gardant son calme et sa concentration, il a immédiatement établi un périmètre de sécurité, a repéré l'ennemi et a dirigé contre lui des tirs de représailles depuis des véhicules blindés légers de soutien et des hélicoptères d'attaque. Sa confiance en lui et son calme ont encouragé ses soldats à poursuivre leur mission sans crainte ni hésitation. La réaction du sergent Tomasi devant le danger illustre son professionnalisme, son leadership et la finesse de ses décisions stratégiques.



### *Lieutenant Matthew TOMPKINS*

Le 27 octobre 2009, le lieutenant Tompkins est intervenu à la suite de l'explosion d'un dispositif explosif de circonstance qui a tué sept soldats et en a blessé plusieurs autres en Afghanistan. Malgré le fait qu'il revenait à peine d'une opération exténuante, il a mené ses soldats sur un terrain difficile afin d'assurer la sécurité et d'aider à l'évacuation. Son leadership inspirant et ses encouragements répétés ont permis à ses soldats épuisés de repousser une attaque ennemie ultérieure. Les efforts altruistes et le sens de l'initiative exceptionnel du lieutenant Tompkins ont joué un rôle clé dans la réussite de la mission.



### *Soldat Jason TOOLE*

Le 2 juin 2008, un militaire afghan a été blessé par un dispositif explosif de circonstance pendant une embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Le soldat Toole a immédiatement offert des soins médicaux critiques et a assuré son évacuation. Immédiatement après, leur quartier général tactique a été attaqué à nouveau, ce qui a entraîné de nombreuses pertes. Malgré le tir intense de l'ennemi, il a calmement établi des priorités et a aidé à stabiliser les blessés les plus graves. Son application calme de soins médicaux dans des circonstances très stressantes a été une source d'inspiration pour ses camarades.



### *Soldat Joseph Éric TREMBLAY*

### *Caporal-Chef Joseph Paul Yves Éric Belley*

Le 10 août, 1993, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay étaient déployés avec la Force de protection des Nations unies en Bosnie-Herzégovine. Témoins de la bataille de Bakovici durant laquelle les forces musulmanes et croates ont tiré de 300 à 400 balles d'armes légères près de l'Hôpital de Fojnica, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay étaient prêts à répliquer aux tirs si nécessaire. Au moment le plus intense de la bataille, ils ont vu un patient handicapé sortir de l'hôpital. Voyant que l'homme continuait à avancer en terrain découvert, sous le tir continu des belligérants, les deux soldats ont parcouru les 15 mètres qui les séparaient du patient et l'ont conduit en lieu sûr. Par leur geste désintéressé et professionnel, le caporal-chef Belley et le soldat Tremblay ont contribué au sauvetage d'une vie humaine.



### *Sergent Gregory Andrew TRENHOLM, CD*

Le sergent Trenholm a fait preuve d'un sens du devoir, d'un courage et d'une détermination exemplaires dans le district de Médak, en Croatie, en septembre 1993. Le 2 septembre, lorsque son peloton a essuyé le feu de soldats serbes ivres, il a désamorcé la situation en employant un minimum de force. À différentes reprises au cours des deux semaines suivantes, à la suite d'une attaque croate, il a donné l'exemple pendant les patrouilles et le redéploiement et s'est acquis le respect de tous ceux et celles qui l'ont côtoyé.



### *Caporal Michael TRUBELA, CD*

Le caporal Trubela a été déployé en Afghanistan avec l'Escadron de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment. Le 3 octobre 2006, son poste d'observation de la région de Pashmoul a essuyé des tirs d'armes légères, de grenades propulsées par fusées et de roquettes. Lui-même blessé et exposé aux tirs ennemis, le caporal Trubela a gardé son calme tout au long de cette attaque dévastatrice. Son leadership a rassuré les membres subalternes de la patrouille et calmé les blessés. Appuyant le chef de la troupe, il a prodigué les premiers soins aux blessés graves puis contribué à maintenir la sécurité et à repousser toute nouvelle attaque. Le sang-froid du caporal Trubela sous le feu de l'ennemi reflète les normes les plus élevées de la profession militaire.



### *Soldat Kiernan UNDERWOOD*

Le 7 juillet 2008, un centre de résistance de l'Armée nationale afghane dans le district de Zhari, en Afghanistan, a été attaqué par des insurgés. Le soldat Underwood a dirigé les soldats afghans vers des positions défensives et a fourni un volume important de tir de suppression jusqu'à ce que l'attaque soit repoussée. Il a ensuite appelé une évacuation médicale pour une patrouille qui avait été prise en embuscade près du centre de résistance et les a personnellement aidé. Le courage et l'esprit de décision du soldat Underwood ont assuré la défense réussie du centre de résistance et l'évacuation des blessés.



### *Major Edward URBANOWICZ, CD*

Pendant l'opération Storm en 1995, les actes que le major Urbanowicz a accomplis dans des conditions d'extrême péril ont contribué à sauver de nombreux militaires et civils dont la vie était menacée par l'offensive croate dans le district de Krajina, en ex-Yougoslavie. Les combats faisaient rage et la liberté de mouvement était restreinte lorsqu'il s'est hasardé à quitter l'enceinte des Nations Unies pour s'assurer que son personnel et les personnes déplacées étaient en sécurité. Il s'est lui-même tenu en liaison avec les différentes factions belligérantes pour obtenir l'assurance du libre passage entre Topusko et la ligne des affrontements et pour veiller à la bonne organisation des convois. Durant toute cette période, le major Urbanowicz a joué un rôle clé dans les opérations du secteur nord et a témoigné d'un profond attachement personnel au devoir.



### *Caporal Douglas Ronald VAN TASSEL*

Le caporal Van Tassel était affecté au Groupe-bataillon du 3<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment, durant l'opération ATHENA. Le 27 janvier 2004, il conduisait le véhicule de tête d'une patrouille de deux véhicules Iltis dans le sud de Kaboul, lorsqu'un kamikaze portant un dispositif explosif a attaqué le second véhicule. Malgré l'horreur de la situation, où un de ses camarades a été tué et d'autres, blessés, le caporal Van Tassel a immédiatement assuré la sécurité sur les lieux, veillant ainsi à écarter toute autre menace. Après avoir brièvement examiné l'état de ses camarades et constaté qu'un d'eux avait été tué, il a désigné un endroit précis où regrouper les soldats blessés, aidant ces derniers à s'y rendre. Agissant seul, il a administré les premiers soins à ces soldats et assuré leur protection tout en les réconfortant. Il est resté sur les lieux de l'accident jusqu'à ce que soit extirpé du véhicule le corps du soldat tué, qu'il a ensuite escorté jusqu'au camp Julien. À la suite de cette horrible attaque, le caporal Van Tassel a fait preuve de loyauté, de dévouement et de professionnalisme, faisant ainsi honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Major Jonathan Holbert VANCE, CD*

Le 20 décembre 1994, le major Vance a commandé l'équipe qui a déminé un passage entre les positions des Nations Unies en présence de forces armées belligérantes croates et serbes de Krajina. Par la suite, il a pris lui-même la tête de la première équipe de secours formée de soldats alliés à franchir le passage et a organisé le soutien logistique immédiat. Son leadership et son professionnalisme ont contribué au succès de cette mission à la fois complexe et dangereuse.



### *Major John VASS, CD*

Le major Vass était le commandant de la Compagnie de parachutistes, Groupe-bataillon du 3<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment, durant l'opération ATHENA. Le 27 janvier 2004, il commandait le véhicule de tête d'une patrouille de deux véhicules Iltis dans le sud de Kaboul, lorsqu'un kamikaze portant un dispositif explosif a attaqué le second véhicule. Assumant le commandement sur place, le major Vass a demandé au conducteur de son véhicule d'administrer les premiers soins aux blessés, puis il a fait un appel à l'aide par radio; il a ensuite intercepté un convoi canadien qui passait par là pour aider à assurer la sécurité sur le lieu de l'accident afin que son personnel puisse opérer dans un environnement protégé. Bien qu'ébranlé en apprenant qu'un de ses soldats était mort et que trois autres étaient grièvement blessés, il est demeuré en contrôle de la situation et a fourni de l'aide jusqu'à ce que ces quatre soldats aient été évacués. À la suite de cette horrible attaque, le major Vass a été, par son attitude, son dévouement et son professionnalisme, une source d'inspiration pour tous les soldats de la Force opérationnelle à Kaboul. Il a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Caporal Calvin VICKERMAN*

Le 18 juin 2008, deux compagnies de l'Armée nationale afghane patrouillaient dans le district d'Arghandab, en Afghanistan, lorsque le peloton de tête a été ciblé par des forces insurgées. Sous un tir intense, le caporal Vickerman a dirigé les soldats afghans à l'abris et les a encouragés à engager l'ennemi. Dirigeant de façon exemplaire, il s'est à maintes reprises exposé pour retourner le tir pour mieux définir les positions de l'ennemi. Les actions courageuses et décisives du caporal Vickerman ont permis un retrait de combat réussi des deux compagnies.



### *Lieutenant Daniel VINCENT*

Le 12 novembre 2008, le peloton du lieutenant Vincent a combattu sans relâche l'ennemi pendant une longue période de combat dans le district de Zhari, en Afghanistan. Assumant ses responsabilités de chef, il a bien manœuvré son peloton dans la ligne de tir pour fournir un appui-feu aux autres éléments de sa compagnie et pour empêcher l'ennemi de flanquer leur position.

Le courage et la détermination du lieutenant Vincent ont permis à son peloton de briser de multiples attaques d'insurgés, donnant ainsi à la compagnie l'occasion de se retirer du combat de façon sécuritaire.



### *Adjudant Eric VOLICK, CD*

De janvier à septembre 2008, l'adjudant Vollick était commandant d'un détachement de police à titre de membre de l'équipe de liaison et de mentorat opérationnel dans le district de Zhari, en Afghanistan. Reconnaissant les forces et les faiblesses du détachement, il a atteint un équilibre parfait entre le mentorat de la police afghane et la conduite des opérations.

Son calme inflexible et son esprit de décision pendant de multiples contacts avec l'ennemi ont été hautement infectieux, améliorant l'efficacité opérationnelle de l'unité. Le leadership exceptionnel de l'adjudant Vollick a renforcé la capacité de survie et la compétence de police de base de la police afghane, augmentant la confiance publique envers le gouvernement de l'Afghanistan.



### *Soldat Randy Lee VOLPATTI*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Comme l'Armée nationale afghane n'était pas en mesure d'envoyer des renforts à la compagnie, le soldat Volpatti a fait équipe avec trois Canadiens pour former une force d'extraction qui s'est déplacé à découvert et a permis à la compagnie de battre en retraite. Ses actions décisives, son courage et sa détermination sans borne en situation de combat ont permis de sauver des vies afghanes et canadiennes.



### *Capitaine Michael Craig VOLSTAD, CD*

Pour son leadership exceptionnel et son succès en tant que commandant d'escadron par intérim en Afghanistan. En mai 2007, le capitaine Volstad a engagé le combat à de nombreuses reprises contre des forces insurgées, les neutralisant ou les forçant à prendre la fuite, et ce, avec un minimum de dégâts collatéraux.



### *Caporal-Chef Kevin William WALKER, CD*

Le 3 octobre 2008, la section du caporal-chef Walker a été prise en embuscade en Afghanistan. Jeté au sol par l'explosion d'un obus de mortier, il a repris son calme et a mené son équipe d'assaut à l'abri, alors que des balles de mitrailleuses et des roquettes frappaient le sol autour d'eux. Caporal-chef Walker a ensuite engagé agressivement l'ennemi à partir de multiples positions tout en dirigeant les tirs de sa section et en coordonnant les tirs de l'artillerie. Son calme, son courage et son esprit de décision ont été essentiels à la défaite de l'embuscade.



### *Caporal Jeffrey WALSHE*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Comme l'Armée nationale afghane n'était pas en mesure d'envoyer des renforts à la compagnie, le caporal Walsh a fait équipe avec trois Canadiens pour former une force d'extraction qui s'est déplacé à découvert et a permis à la compagnie de battre en retraite. Ses actions décisives, son courage et sa détermination sans borne en situation de combat ont permis de sauver des vies afghanes et canadiennes.



### ***Maître de 1<sup>re</sup> classe Paul Joseph WALSH, CD***

Le maître de 1<sup>re</sup> classe Walsh est reconnu pour le courage et le sens du devoir qu'il a démontrés en tant que chef de la neutralisation des explosifs et munitions du 23<sup>e</sup> Escadron de campagne du 1<sup>er</sup> Bataillon, groupement tactique du Royal Canadian Regiment, en Afghanistan. Pendant l'opération MEDUSA, en septembre 2006, il a risqué sa vie pour aider les membres du génie de combat à dégager un tronçon de la route Vancouver, dans la région de Pashmul. Sur un tronçon de 150 mètres de cette route, il a lui-même repéré et systématiquement neutralisé cinq engins explosifs improvisés ainsi qu'une bombe de 450 kilos qui n'avait pas explosé. Le professionnalisme et l'engagement du maître de 1<sup>re</sup> classe Walsh envers la mission ont sans doute sauvé la vie de plusieurs de ses compagnons.



### ***Soldat Ryan WARING***

Le 7 août 2008, un véhicule de la patrouille du soldat Waring a été détruit par un dispositif explosif de circonstance dans le district de Zhari, en Afghanistan. Immédiatement après l'explosion initiale, l'ennemi les a engagés avec des armes légères et des grenades propulsées par fusée. Avec des obus explosant autour de lui, il a dégagé une voie sûre vers le point de collecte des blessés et il est retourné sans égard à sa sécurité pour extraire les blessés avant d'engager personnellement l'ennemi. Le courage et le sang-froid du soldat Waring sous les tirs ennemis ont assuré l'extraction réussie et la défense des blessés.



### ***Agent Raymond Randall WATSON***

L'agent Watson, de la Gendarmerie royale du Canada, était affecté à l'aéroport de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, en tant qu'agent observateur de la force policière de protection civile des Nations Unies. Le 17 avril 1993, un avion qui était immobile sur la piste en attendant le départ fut atteint par le projectile d'un franc-tireur et l'essence de ses réservoirs commença de se répandre. Conscient du danger que présentait la fuite du combustible pendant que les tirs continuaient tout autour, l'agent Watson, avec des collègues observateurs d'autres pays, alerta le commandant de l'appareil et mena à bien l'évacuation de l'équipage et des passagers. Grâce à son action désintéressée, il a su empêcher un désastre possible.



### *Caporal James WHITE*

Le 5 juillet 2008, le convoi conjoint canado-afghan de réapprovisionnement au combat du caporal White a été pris en embuscade par des insurgés dans le district de Panjwayi, en Afghanistan. Comme la patrouille était prise au dépourvu, il a immédiatement commencé à compromettre les positions ennemis à l'aide de tirs précis afin de reprendre l'initiative.

Lorsque sa mitrailleuse a cessé de fonctionner, il s'est courageusement exposé aux tirs ennemis pour la réparer et a continué à combattre. Son esprit de décision, son courage et sa ténacité ont assuré la défaite des ennemis.



### *Maître de 2<sup>e</sup> classe Kenneth Richard WHITE, CD*

Le 14 juin 2009, le maître de 2<sup>e</sup> classe White était attaché à une compagnie de reconnaissance afghane lorsqu'une attaque d'insurgés a causé trois blessés. S'exposant aux tirs de mortiers et d'armes légères, il s'est précipité vers l'emplacement des blessés pour donner les premiers soins immédiats. L'évacuation médicale n'étant pas disponible, il a établi un centre de traitement improvisé dans le sous-sol d'un édifice afin de stabiliser les blessés jusqu'à leur évacuation. Les efforts altruistes et l'habileté médicale du maître de 2<sup>e</sup> classe White ont sauvé les vies de soldats de la coalition et afghans.



### *Caporal Gordon Matthew Hazeltyne WHITTON*

Le caporal Whitton a été déployé avec le Peloton de reconnaissance du Groupement tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry pendant la rotation 1 de l'opération ARCHER. Le 15 mai 2006, l'un des véhicules du convoi dont il faisait partie a frappé un engin explosif improvisé et a pris feu. Au péril de sa vie, le caporal Whitton a immédiatement porté secours aux blessés. Après avoir mené le commandant de l'équipage en lieu sûr, il est retourné dans le véhicule en flammes pour en extirper le conducteur. Laissant ses camarades se lancer à la poursuite des forces ennemis, le caporal Whitton a prodigué des soins aux blessés jusqu'à ce qu'ils puissent être évacués. Il s'est distingué par son altruisme, son dévouement et son esprit de sacrifice qui ont permis de limiter les blessures subies par les membres son peloton. Il a fait honneur aux Forces armées canadiennes et au Canada.



### *Soldat Timmy WILKINS*

Le 19 août 2006, le soldat Wilkins de la compagnie Alpha,

1<sup>er</sup> groupement tactique du Royal Canadian Regiment, faisait partie de l'équipage d'un véhicule blindé léger lors d'un engagement avec des forces talibanes supérieures en nombre, à Masum Ghar. Durant l'échange de tirs qui a duré trois heures, il a utilisé avec efficacité la mitrailleuse polyvalente du véhicule pour supprimer un groupe de combattants ennemis qui se trouvait d'un côté du véhicule. Il a également fourni aux membres de l'équipage de la tourelle du véhicule des renseignements précis d'une grande importance sur les cibles à viser. Par son habileté, le soldat Wilkins a aidé à empêcher les forces talibanes d'encercler le reste de la compagnie, sauvant ainsi de nombreuses vies.



### *Caporal Jonathan Francis WILLIAMS*

Le 16 mai 2007, une force insurgée comptant plus de 30 personnes a pris en embuscade le peloton du caporal

Williams à Sangsar, Afghanistan. Les insurgés étaient dispersés dans de nombreuses positions bien installées et concentraient leur tir efficace et bien coordonné sur la section de tête. Sur ordres du chef de peloton et sans égard à sa sécurité personnelle, le caporal Williams s'est exposé au fort tir d'armes légères alors qu'il a foncé sur une distance de 40 mètres sous les tirs pour prendre une position pour identifier et neutraliser l'ennemi. La compétence et le courage du caporal Williams sous le feu ont permis à la section d'infanterie immobilisée de se retirer sans pertes de cette situation extrêmement périlleuse.



### *Caporal-Chef Christiphor William John WOODHOUSE, CD*

Le 4 juin 2008, des Talibans ont pris en embuscade une

compagnie contenant des militaires afghans et canadiens, dirigeant sur eux un feu intense et meurtrier à partir de trois directions à la fois pour plus d'une heure et demie. Le caporal-chef Woodhouse, un des mentors auprès de la compagnie, s'est déplacé, sous les tirs ennemis, pour établir un point de rassemblement des blessés et une zone d'atterrissement pour hélicoptères. Après avoir dirigé l'évacuation médicale, il a commandé une arrière-garde composée de quatre personnes pour protéger la retraite de la compagnie sous les tirs ennemis.



### *Caporal-Chef Ricky WOODS*

Le 14 juin 2008, la section du caporal-chef Woods a été prise en embuscade dans le district de Zhari, en Afghanistan. Ce qui a commencé comme un léger contact est rapidement devenu un assaut concentré d'armes légères et de grenades propulsées par fusées qui l'a séparé de sa section, avec deux camarades. Malgré le feu nourri de l'ennemi, il a aidé à rétablir les communications avec la section et s'est courageusement exposé à des tirs encore plus intenses pour couvrir l'extraction de ses camarades. Les actions décisives et courageuses du caporal-chef Woods ont permis un retrait de combat réussi de sa section.



*30 membres du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN)* ont été cités à l'ordre du jour pour des actes de vaillance ou de dévouement au devoir en Afghanistan. Pour des raisons de sécurité et de nature opérationnelle, les noms et les citations ne sont pas divulgués.



*Un des membres du COMFOSCAN* a été cités à l'ordre du jour à deux reprises.

## Notes

- 1 Graham Wilson. « *Worth a Mention – A Brief History of the Mention in Despatches* », article.
- 2 MDN/DDHR, dossier 5401-621, 5400-1 (DC), note de service de M. V. Bezeau, 15 août 1990.
- 3 Peter Duckers et Neil Mitchell. *The Azoff Campaign 1855, Dispatches, Medal Rolls, Awards*, Shrewsbury, Kingswood Books, 1996, p. 46.
- 4 *Ibid.*, p. 48-49.
- 5 *Ibid.*, p. 104.
- 6 *Ibid.*, p. 106-107.
- 7 Peter Duckers. *Egypt 1882, Dispatches, Casualties, Awards*, Londres, Spink and Son Ltd., 2001, p. 56.
- 8 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 331.
- 9 Rapport du Committee on Honours and Rewards in War, mai 1922, The National Archives, Royaume-Uni, référence WO/32/4689, p. 6.
- 10 Duckers, *Egypt 1882, Dispatches, Casualties, Awards*, p. 239.
- 11 John F. Blatherwick, *Canadian Orders, Decorations and Medals*, Toronto, The Unitrade Press, 2003.
- 12 *South African War Honours & Awards, 1899-1902, Officers and Men of the Army and Navy Mentioned in Despatches*, Londres, Arms and Armour Press, avec J.B. Hayward & Son, 1971, p. 31.
- 13 *Ibid.*, p. 60.
- 14 *Ibid.*, p. 65, 76.
- 15 *Ibid.*, p. 106.
- 16 *Ibid.*, p. 108.
- 17 *Ibid.*, p. 118.
- 18 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Nimrod Dix & Co., 1981, p. 296.
- 19 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B. A. Seaby Ltd., 1961, p. 36.

- 20 Christopher McCreery, *The Canadian Honours System*, Toronto, Dundurn Press, 2005, p. 309. Blatherwick, Canadian Orders, Decorations and Medals, p. 227, 278.
- 21 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guinness Superlatives Ltd. et B. A. Seaby Ltd., 1961, p. 331.
- 22 *Ibid.*
- 23 *Ibid.*, p. 121.
- 24 Edward H. Wigney, *Mentioned in Despatches of the Canadian Expeditionary Force including Names Brought to Notice of the Secretary of State for War A and B Lists*, Nepean, impression hors commerce, 2000, p. V.
- 25 Brigadier Stuart Ryder, « The Evolution of Posthumous Gallantry Awards », *RUSI Journal*, février/mars 1998, p. 78.
- 26 Brigadier Stuart Ryder, « Reform of Operational Gallantry Awards: A Missed Opportunity? », *RUSI Journal*, février 1997, p. 41.
- 27 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guinness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 332.
- 28 Administration des monnaies et médailles, *Décorations officielles françaises*, Paris, Imprimerie nationale, 1956, p. 52.
- 29 Michel Droit, *Les Ordres & Décorations de France*, Toulouse, Éditions du Grand Rond, 1981, p. 151-153.
- 30 *Ibid.*, p. 153.
- 31 *Ibid.*, p. 150.
- 32 *Ibid.*, p. 153.
- 33 *Iibid.*, p. 154.
- 34 *Ibid.*
- 35 Administration des monnaies et médailles, p. 55.
- 36 *Ibid.*
- 37 Droit, p. 164.
- 38 *Ibid.*
- 39 Administration des monnaies et médailles, p. 55.
- 40 *Ibid.*, p. 56.
- 41 Andre Charles Borné, *Distinctions honorifiques de la Belgique, 1830 à 1985*, Bruxelles, 1985, p. 316-317.
- 42 Daniel M. Byrne, *Identification of the more common medals of Belgium*, Tulsa, impression hors commerce, 1989, p. 4.

- 43 André Souyris-Rolland, *Guide des ordres, décorations et médailles militaires, 1918 à 1963*, Paris, Public-Réalisations (Préal), 1982, p. 51-54.
- 44 Wigney, p. V. Lieutenant-colonel A.R. Tinson. « Mentions-in-Despatches and The King's/Queen's Commendation », *The Order and Medals Research Society Journal*, automne 1994, p. 238.
- 45 Wigney, p. V. Howard Williamson, *La Grande Guerre Médaille Collectors Companion*, Harwich, impression hors commerce, 2011, p. 469.
- 46 Alec A. Purves, *The Medals, Decorations & Orders of the Great War 1914-1918*, Londres, J.B. Hayward & Son, 1975, p. 46.
- 47 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 332.
- 48 Tinson, p. 238, citant le rapport du Committee on Honours and Rewards in War, mai 1922, The National Archives, Royaume-Uni, référence WO/32/4689.
- 49 Wilson
- 50 Wilson indique que Currie a été cité neuf fois, tandis qu'il y a huit entrées dans l'ouvrage de Wigney.
- 51 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 337.
- 52 Wigney, p. V.
- 53 John Blatherwick et Hugh Halliday. *Courage and Service, Second World War Awards to Canadians*, CD-ROM, Ottawa, Publications militaires, 2004.
- 54 Blatherwick, *Canadian Orders, Decorations and Medals*, p. 227.
- 55 Wigney, p. 141.
- 56 Bibliothèque et Archives Canada, MG 30, série E.300, volume 19, documents de Victor Odlum.
- 57 Blatherwick, *Canadian Orders, Decorations and Medals*, p. 227.
- 58 Blatherwick et Halliday. *Courage and Service, Second World War Awards to Canadians*.
- 59 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 332.
- 60 MDN/DDHR, dossier 5401-621, 5400-1 (DC), note de service de M. V. Bezeau, 15 août 1990.
- 61 Alec A. Purves, *The Medals, Decorations & Orders of World War II 1939-1945*, Londres, J.B. Hayward & Son, 1986, p. 55.
- 62 *Medal Yearbook 2015*, Token Publishing Limited, 2014, p. 108.

- 63 Tinson, p. 239.
- 64 MDN/DDHR, dossier 5401-621, 5400-1 (DC), note de service de M. V. Bezeau, 15 août 1990.
- 65 *Ibid.*
- 66 *Ibid.*
- 67 Ryder, « The Evolution of Posthumous Gallantry Awards », p. 77.
- 68 Blatherwick, *Canadian Orders, Decorations and Medals*, p. 227.
- 69 McCreery, p. 310.
- 70 Blatherwick et Halliday, *Courage and Service, Second World War Awards to Canadians*.
- 71 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guinness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 332-333.
- 72 Blatherwick, *Canadian Orders, Decorations and Medals*, p. 227.
- 73 Courriel du Central Chancellery of the Orders of Knighthood, 9 October 2015.
- 74 Ryder, « Reform of Operational Gallantry Awards: A Missed Opportunity? », p. 41.
- 75 Recommandation du lieutenant-colonel P.J. Devlin, 15 juillet 1998, documents de la famille Ingersoll.
- 76 *Gazette du Canada*, 30 octobre 1999, p. 3114.
- 77 MDN/DDHR, dossier 5401-621, 5400-1 (DC) note de service de M. V. Bezeau, 15 août 1990.
- 78 *The Globe & Mail*, 7 février 1991, p. A1-A2.
- 79 BSGG/CHAN, dossier 702-1, procès-verbal de la réunion du 16 avril 1991 du Comité de la politique en matière de distinctions honorifiques.
- 80 BSGG/CHAN, dossier 702-1, lettre du premier ministre à la Reine, 21 mai 1991.
- 81 *Gazette du Canada*, 20 juillet 1991, p. 2404-2406.
- 82 *Gazette du Canada*, 12 juin 1993, p. 1940.
- 83 MDN/DDHR, dossiers relatifs aux COJ, lettre du lieutenant-général J.C. Gervais au lieutenant-général P. Addy, 20 juillet 1993, lettre 5401-MID (ADM(Per)) du lieutenant-général P. Addy au lieutenant-général J.C. Gervais, 24 novembre 1993, lettre du lieutenant-général J.C. Gervais au lieutenant-général P. Addy, 7 février 1994, lettre 5401-MID (DHP 4) du lieutenant-général P. Addy au lieutenant-général J.C. Gervais, 14 juin 1994.
- 84 84 MDN/DDHR, procès-verbaux du CCDMEFC, 6 décembre 1993 et 11 mars 1994, dossiers relatifs aux COJ, lettre 5401-MID (DHP 4) du lieutenant-général P. Addy au lieutenant-général J.C. Gervais, 14 juin 1994.

- 85 MDN/DDHR, dossiers relatifs aux COJ, lettre de E. Sajous à A. Levesque, 22 août 2008.
- 86 Wigney, p. V.
- 87 *Ibid.*
- 88 P.E. Abbott et J.M.A. Tamplin, *British Gallantry Awards*, Londres, Guinness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961, p. 333. Tinson, p. 238.
- 89 Tinson, p. 239.
- 90 MDN/DDHR, dossiers relatifs aux COJ, lettre 5401-MID de M. V. Bezeau au colonel G. Lewis, 31 janvier 1992, lettre du colonel G. Lewis à M. V. Bezeau, 24 février 1992.
- 91 *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*, A-AD-265-000/AG-001.
- 92 BSGG/CHAN, dossier 702-1, lettre de G. Lewis au major A.R. Courchesne, 21 février 1992.
- 93 BSGG/CHAN, dossier 702-1.
- 94 Wigney, p. V.
- 95 Wilson indique que Currie a été cité neuf fois, tandis qu'il y a huit entrées dans l'ouvrage de Wigney.
- 96 Williamson, p. 470.
- 97 BSGG/CHAN, dossier 702-1, procès-verbal no 146 de la réunion du Sous-comité de la politique en matière de distinctions honorifiques, 20 juin 1995.
- 98 BSGG/CHAN, dossier 702-1, note de D.G. Dougall à M. de Bellefeuille-Percy, 19 janvier 1996.

## Glossaire des initiales honorifiques

ADC	Aide de camp de Sa Majesté
BEM	Médaille de l'Empire britannique
CB	Compagnon de l'Ordre très honorable du Bain
CBE	Commandeur de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
CD	Décoration des Forces canadiennes
CGM	Médaille pour actes insignes de bravoure
CH	Membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur
CM	Membre de l'Ordre du Canada
CMG	Compagnon de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George
CMM	Commandeur de l'Ordre du mérite militaire
CP	Conseiller privé
CR	Conseiller du Roi / de la Reine
CV	Croix de la vaillance
CSM	Croix du service méritoire
DCM	Médaille de conduite distinguée
DFC	Croix du service distingué dans l'Aviation
DFM	Médaille du service distingué dans l'Aviation
DSC	Croix du service distingué
DSM	Médaille du service distingué
DSO	Ordre du service distingué
ÉC	Étoile du courage
ED	Décoration d'efficacité
ÉVM	Étoile de la vaillance militaire
GCB	Chevalier Grand Croix de l'Ordre très honorable du Bain
GCMG	Chevalier Grand Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George

GCSI	Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre très exalté de l'Étoile des Indes
GCIE	Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes
GM	Médaille de George
KCB	Chevalier Commandeur de l'Ordre très honorable du Bain
KCMG	Chevalier Commandeur de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George
KCH	Chevalier Commandeur de l'Ordre royal des Guelfes
KG	Chevalier Compagnon de l'Ordre très noble de la Jarretière
KP	Chevalier de l'Ordre très illustre de Saint-Patrick
MB	Médaille de la bravoure
MBE	Membre de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
MC	Croix militaire
MM	Médaille militaire
MMM	Membre de l'Ordre du mérite militaire
MSM	Médaille du service méritoire
MVM	Médaille de la vaillance militaire
MVO	Membre de l'Ordre royal de Victoria
OBC	Membre de l'Ordre de la Colombie-Britannique
OBE	Officier de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique
OC	Officier de l'Ordre du Canada
OM	Ordre du mérite
OMM	Officier de l'Ordre du mérite militaire
ONL	Membre de l'Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador
QGM	Médaille de la Reine pour actes de bravoure
VC	Croix de Victoria
VD	Décoration de l'officier volontaire

# Bibliographie

## Sources principales

Bureau du secrétaire du gouverneur général, Chancellerie des distinctions honorifiques, Citations à l'ordre du jour, dossier 702-1.

CANFORGEN, dates diverses.

*Gazette du Canada*, dates diverses, 1991-2015.

*Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*, A-AD-265-000/AG-001, chapitre 4, version modifiée le 16 mars 2005.

*Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*, A-AD-200-000/AG-200, Chapitre 2, Annexe H, 4 janvier 1999, version modifiée le 13 janvier 2003.

*London Gazette*, dates diverses.

Ministère de la Défense nationale, Direction des distinctions honorifiques et reconnaissance, Citations à l'ordre du jour, dossier 5401-621.

Procès-verbal du Comité consultatif des décorations et mentions élogieuses des Forces canadiennes (CCDMEFC), plus tard renommé Comité consultatif des décorations des Forces canadiennes (CCDFC), 1990-2015.

Rapport du Committee on Honours and Rewards in War, mai 1922, The National Archives, Royaume-Uni, référence WO/32/4689.

## Sources secondaires

Abbott, P.E. et J.M.A. Tamplin. *British Gallantry Awards*, Londres, Guiness Superlatives Ltd. et B.A. Seaby Ltd., 1961.

Abbott, P.E. et J.M.A. Tamplin. *British Gallantry Awards*, Londres, Nimrod Dix & Co., 1981.

Administration des monnaies et médailles. *Décorations officielles françaises*, Paris, Imprimerie nationale, 1956.

Blatherwick, John F. *Canadian Orders, Decorations and Medals*, Toronto, The Unitrade Press, 2003.

Blatherwick, John et Hugh Halliday. *Courage and Service, Second World War Awards to Canadians*, CD-ROM, Ottawa, Publications militaires, 2004.

Borné, André Charles. *Distinctions honorifiques de la Belgique, 1830 à 1985*, Bruxelles, 1985.

Byrne, Daniel M. *Identification of the more common medals of Belgium*, Tulsa, impression hors commerce, 1989.

Dalzell, Mick et Paul Riches. *Mentioned in Despatches 1948-1968*, Warsash, impression hors commerce, 1999.

Droit, Michel. *Les Ordres & Décorations de France*, Toulouse, Éditions du Grand Rond, 1981.

Duckers, Peter. Egypt 1882, *Dispatches, Casualties, Awards*, Londres, Spink and Son Ltd., 2001.

Duckers, Peter et Neil Mitchell. *The Azoff Campaign 1855, Dispatches, Medal Rolls, Awards*, Shrewsbury, Kingswood Books, 1996.

Maton, Michael. *Honour Those Mentioned – Air Forces*, Honiton, Token Publishing Ltd., 2010.

McCreery, Christopher. *The Canadian Honours System*, Toronto, Dundurn Press, 2005.

*Medal Yearbook 2015*, Token Publishing Limited, 2014

Purves, Alec A. *The Medals, Decorations & Orders of World War II 1939-1945*, Londres, J.B. Hayward & Son, 1986.

Purves, Alec A. *The Medals, Decorations & Orders of the Great War 1914-1918*, Londres, J.B. Hayward & Son, 1975.

Ryder, brigadier Stuart. « Reform of Operational Gallantry Awards: A Missed Opportunity? », *RUSI Journal*, février 1997, p. 41.

Ryder, brigadier Stuart. « The Evolution of Posthumous Gallantry Awards », *RUSI Journal*, février/mars 1998, p. 75.

*South African War Honours & Awards, 1899-1902, Officers and Men of the Army and Navy Mentioned in Despatches*, Londres, Arms and Armour Press, avec J.B. Hayward & Son, 1971.

Souyris-Rolland, André. *Guide des ordres, décorations et médailles militaires, 1918-1963*, Paris, Public-Réalisations (Préal), 1982.

Tinson, lieutenant-colonel A.R. « Mentions-in-Despatches and The King's/Queen's Commendation », *The Order and Medals Research Society Journal*, automne 1994, p. 238-241.

Wigney, Edward H. *Mentioned in Despatches of the Canadian Expeditionary Force including Names Brought to Notice of the Secretary of State for War A and B Lists*, Nepean, impression hors commerce, 2000.

Williamson, Howard. *The Great War Medal Collectors Companion*, Harwich, impression hors commerce, 2011.

Wilson, Graham. « *Worth a Citation – A Brief History of the Citation in Despatches* », ...?

## Remerciements

Le présent document a été préparé par la Direction des distinctions honorifiques et de la reconnaissance du Ministère de la Défense nationale.

Concept et Auteur :

- Lieutenant-Colonel Carl Gauthier, MMM, CD

Compilation des citations, révision et statistiques :

- M<sup>me</sup> Louise Côté, CD
- M<sup>me</sup> Brigitte Bourdages
- Major Christopher J. Pybus, CD

Équipe de production (images, révision, gestion des contrats, coordination générale) :

- M<sup>me</sup> Juliane Lucille Martin
- M. Patrick James Berrea, MSM, CD
- Bombardier-chef Jonathan R. Loeppky

La Direction des distinctions honorifiques et reconnaissance souhaite remercier les bureaux et les personnes ci-dessous, qui ont fourni de l'aide, de l'information ou des images pour la production du présent document :

- Les récipiendaires de la COJ, trop nombreux pour nommer ici, qui ont gracieusement fourni des images d'eux-mêmes, de leurs médailles ou de leurs certificats.
- La Chancellerie des distinctions honorifiques, Bureau du secrétaire du gouverneur général
- La Direction, Histoire et patrimoine, Ministère de la Défense nationale
- Le Musée Royal 22<sup>e</sup> Régiment
- La Chancellerie Centrale des Ordres de Chevalerie, Palais de St. James, Londres, RU
- Le Ministère de la Défense, Londres, RU
- Capitaine de frégate Francis John Blatherwick, CM, OBC, CD (Retraité)
- M. Lindsay Drummond
- M. Hugh Halliday
- Révérend professeur Peter Galloway, OBE
- Major D. Shawn Groves, MMM, CD
- M. Glen Hodgins
- Capitaine Derek Sinclair Ingersoll, CD
- M. Christopher P. McCreery, MVO

### **SOURCE DES PHOTOS – LÉGENDE**

BAC Bibliothèque et Archives Canada

DP Domaine publique

MCG Musée canadien de la Guerre

MDN Ministère de la Défense nationale

R22R Musée du Royal 22<sup>e</sup> Régiment